

W 2. 5



QUESTIONS

S U R

L'ENCYCLOPÉDIE,

P A R

DES AMATEURS.

QUATRIÈME PARTIE.



M. DCC, LXXI.

REVOLUTIONS

M. D.

AMERICAN

M. D.

DES AMERICAINS

QUATRIEME PARTIE



M. DCC. LXXI



QUESTIONS

S U R

L'ENCYCLOPEDIE.

C I C É R O N.



'E S T dans le tems de la décadence des beaux arts en France , c'est dans le siècle des paradoxes , & dans l'avilissement de la littérature & de la philosophie persécutées , qu'on veut flétrir *Cicéron* ; & quel est l'homme qui essaie de deshonorer sa mémoire ? c'est un de ses disciples , c'est un homme qui prête , comme lui , son ministère à la défense des accusés ; c'est un avocat qui a étudié l'éloquence chez ce grand maître ; c'est un citoyen qui paraît animé comme *Cicéron* même de l'amour du bien public.

Dans un livre intitulé *Canaux navigables* , livre rempli de vues patriotiques & grandes
Quatrième partie. A

plus que praticables, on est bien étonné de lire cette philippique contre *Cicéron* qui n'a jamais fait creuser de canaux :

„ Le trait le plus glorieux de l'histoire de
 „ *Cicéron*, c'est la ruine de la conjuration de
 „ *Catilina* ; mais à le bien prendre, elle ne
 „ fit du bruit à Rome qu'autant qu'il affecta
 „ d'y mettre de l'importance. Le danger exi-
 „ stait dans ses discours bien plus que dans
 „ la chose. C'était une entreprise d'hommes
 „ yvres qu'il était facile de déconcerter. Ni
 „ le chef, ni les complices n'avaient pris la
 „ moindre mesure pour assurer le succès de
 „ leur crime. Il n'y eut d'étonnant dans cette
 „ étrange affaire que l'appareil dont le con-
 „ seil chargea toutes ses démarches, & la fa-
 „ cilité avec laquelle on lui laissa sacrifier à
 „ son amour-propre tant de rejettons des
 „ plus illustres familles.

„ D'ailleurs, la vie de *Cicéron* est pleine
 „ de traits honteux ; son éloquence était vé-
 „ nale autant que son ame était pusillanime.
 „ Si ce n'était pas l'intérêt qui dirigeait sa
 „ langue, c'était la frayeur ou l'espérance ;
 „ le desir de se faire des appuis le portait à
 „ la tribune pour y défendre sans pudeur des
 „ hommes plus deshonorés, plus dangereux
 „ cent fois que *Catilina*. Parmi ses cliens, on
 „ ne voit presque que des scélérats : & par
 „ un trait singulier de la justice divine, il
 „ reçut enfin la mort des mains d'un de ces

„ misérables que son art avait dérobés aux
„ rigueurs de la justice humaine. “

A le bien prendre, la conjuration de *Catilina* fit à Rome plus que *du bruit*; elle la plongea dans le plus grand trouble, & dans le plus grand danger. Elle ne fut terminée que par une bataille si sanglante qu'il n'est aucun exemple d'un pareil carnage, & peu d'un courage aussi intrépide. Tous les soldats de *Catilina* après avoir tué la moitié de l'armée de *Petreibus* furent tués jusqu'au dernier; *Catilina* périt percé de coups sur un monceau de morts, & tous furent trouvés le visage tourné contre l'ennemi. Ce n'était pas là une entreprise si facile à déconcerter; *César* la favorisait, & elle apprit à *César* à conspirer un jour plus heureusement contre sa patrie.

Cicéron défendait sans pudeur des hommes plus deshonorés, plus dangereux cent fois que Catilina.

Est-ce quand il défendait dans la tribune la Sicile contre *Verres*, & la république Romaine contre *Antoine*? est-ce quand il réveillait la clémence de *César* en faveur de *Ligarius* & du roi *Dejotare*? ou lorsqu'il obtenait le droit de cité pour le poète *Archias*; ou lorsque dans sa belle oraison pour la loi *Manilia* il emportait tous les suffrages des Romains en faveur du grand *Pompée*?

Il plaïda pour *Milon* meurtrier de *Clodius*;

A ij

mais *Clodius* avait mérité sa fin tragique par ses fureurs. *Clodius* avait trempé dans la conjuration de *Catilina*, *Clodius* était son plus mortel ennemi, il avait soulevé Rome contre lui, & l'avait puni d'avoir sauvé Rome; *Milon* était son ami.

Quoi ! c'est de nos jours qu'on ose dire que DIEU punit *Cicéron* d'avoir plaidé pour un tribun militaire nommé *Popilius Léna*, & que la vengeance céleste le fit assassiner par ce *Popilius Léna* même ! Personne ne fait si *Popilius Léna* était coupable ou non du crime dont *Cicéron* le justifia quand il le défendit ; mais tous les hommes savent que ce monstre fut coupable de la plus horrible ingratitude, de la plus infâme avarice, & de la plus détestable barbarie, en assassinant son bienfaicteur pour gagner l'argent de trois monstres comme lui. Il était réservé à notre siècle de vouloir faire regarder l'assassinat de *Cicéron* comme un acte de la justice divine. Les triumvirs ne l'auraient pas osé. Tous les siècles jusqu'ici ont détesté & pleuré sa mort.

On reproche à *Cicéron* de s'être vanté trop souvent d'avoir sauvé Rome, & d'avoir trop aimé la gloire. Mais ses ennemis voulaient flétrir cette gloire. Une faction tyrannique le condamnait à l'exil, & abattait sa maison, parce qu'il avait préservé toutes les maisons de Rome de l'incendie que *Catilina* leur préparait. Il vous est permis (c'est même

un devoir) de vanter vos services quand on les méconnaît, & surtout quand on vous en fait un crime.

On admire encor *Scipion* de n'avoir répondu à ses accusateurs que par ces mots : *C'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal, allons rendre grace aux Dieux.* Il fut suivi par tout le peuple au capitolé, & nos cœurs l'y suivent encor en lisant ce trait d'histoire.

Cicéron fut admiré de même par le peuple Romain le jour qu'à l'expiration de son consulat, étant obligé de faire les sermens ordinaires, & se préparant à haranguer le peuple selon la coutume, il en fut empêché par le tribun *Metellus* qui voulait l'outrager. *Cicéron* avait commencé par ces mots, *Je jure*; le tribun l'interrompit, & déclara qu'il ne lui permettrait pas de haranguer. Il s'éleva un grand murmure. *Cicéron* s'arrêta un moment, & renforçant sa voix noble & sonore, il dit pour toute harangue, *Je jure que j'ai sauvé la patrie.* L'assemblée enchantée s'écria, *Nous jurons qu'il a dit la vérité.* Ce moment fut le plus beau de sa vie. Voilà comme il faut aimer la gloire.

Je ne fais où j'ai lu autrefois ces vers ignorés.

Romains, j'aime la gloire & ne veux point m'en taire;
Des travaux des humains c'est le digne salaire:
Ce n'est qu'en vous servant qu'il la faut acheter,
Qui n'ose la vouloir n'ose la mériter.

Peut-on mépriser *Cicéron* si on considère sa conduite dans son gouvernement de la Cilicie, qui était alors une des plus importantes provinces de l'empire Romain, en ce qu'elle confinait à la Syrie, & à l'empire des Parthes. Laodicée, l'une des plus belles villes d'Orient, en était la capitale : cette province était aussi florissante qu'elle est dégradée aujourd'hui sous le gouvernement des Turcs.

Il commence par protéger le roi de Cappadoce *Ariobarzane*, & il refuse les présens que ce roi veut lui faire. Les Parthes viennent attaquer en pleine paix Antioche; *Cicéron* y vole, il atteint les Parthes après des marches forcées par le mont Taurus, il les fait fuir, il les poursuit dans leur retraite, *Orzace* leur général est tué avec une partie de son armée.

De-là il court à Pendenissum capitale d'un pays allié des Parthes, il la prend; cette province est soumise. Il tourne aussi-tôt contre les peuples appelés *Tiburaniens*, il les défait; ses troupes lui déferent le titre d'*empereur* qu'il garda toute sa vie. Il aurait obtenu à Rome les honneurs du triomphe sans *Caton* qui s'y opposa, & qui obligea le sénat à ne décerner que des réjouissances publiques & des remerciemens aux Dieux.

Si on se représente l'équité, le désintéressement de *Cicéron* dans son gouvernement, son activité, son affabilité, deux vertus si rarement compatibles, les bienfaits dont il

C I C É R O N .

combles les peuples dont il était le souverain absolu, il faudra être bien difficile pour ne pas accorder son estime à un tel homme.

Si vous faites réflexion que c'est-là ce même Romain qui le premier introduisit la philosophie dans Rome, que ses *Tusculanes* & son livre de la *Nature des Dieux* sont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrit la sagesse qui n'est qu'humaine, & que son traité des *offices* est le plus utile que nous ayons en morale, il sera encor plus mal aisé de mépriser *Cicéron*. Plaignons ceux qui ne le lisent pas, plaignons encor plus ceux qui ne lui rendent pas justice.

Opposons au détracteur Français les vers de l'Espagnol *Martial* dans son épigramme contre *Antoine*.

Quid profunt sacra pretiosa silentia linguæ ?

Incipient omnes pro Cicerone loqui.

Ta prodigue fureur achata son silence,

Mais l'univers entier parle à jamais pour lui.

C L E R C .

IL y aurait peut-être encor quelque chose à dire sur ce mot, même après le Dictionnaire de *Du Cange*, & celui de l'Encyclopédie. Nous pouvons, par exemple, observer

A iiij

qu'on était si favant vers le dixième & onzième siècle, qu'il s'introduisit une coutume ayant force de loi en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grace de la corde à tout criminel condamné qui savait lire, tant un homme de cette érudition était nécessaire à l'état.

Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre, y porta cette coutume. Cela s'appellait bénéfice de clergie, *beneficium clericorum aut clericorum*.

Nous avons remarqué en plus d'un endroit que de vieux usages perdus ailleurs se retrouvent en Angleterre, comme on trouva dans l'île de Samothrace les anciens mystères d'*Orphée*. Aujourd'hui même encor ce bénéfice de clergie subsiste chez les Anglais dans toute sa force pour un meurtre commis sans dessein, & pour un premier vol qui ne passe pas cinq cent livres sterling. Le criminel qui fait lire, demande le bénéfice de clergie; on ne peut le lui refuser. Le juge qui était réputé par l'ancienne loi ne savoir pas lire lui-même, s'en rapporte encor au chapelain de la prison, qui présente un livre au condamné. Ensuite il demande au chapelain, *Legit? Lit-il?* Le chapelain répond, *Legit ut clericus*, *Il lit comme un clerc*. Et alors on se contente de faire marquer d'un fer chaud le criminel à la paume de la main. On a eu soin de l'enduire de graisse; le fer fume

& fait beaucoup de bruit fans faire aucun mal au patient réputé clerc.

DU CÉLIBAT DES CLERCS.

On demande si dans les premiers siècles de l'église le mariage fut permis aux clercs, & dans quel tems il fut défendu ?

Il est avéré que les clercs, loin d'être engagés au célibat dans la religion juive, étaient tous au contraire excités au mariage, non-seulement par l'exemple de leurs patriarches, mais par la honte attachée à vivre sans postérité.

Toutefois, dans les tems qui précédèrent les derniers malheurs des Juifs, il s'éleva des sectes de rigoristes, esséniens, judaïtes, thérapeutes, hérodiens, & dans quelques-unes comme celles des esséniens & des thérapeutes, les plus dévots ne se mariaient pas. Cette continence était une imitation de la chasteté des vestales établies par *Numa Pompilius*, de la fille de *Pythagore* qui institua un couvent, des prêtresses de *Diane*, de la pythie de *Delphe*, & plus anciennement de *Cassandre* & de *Chrysis* prêtresses d'*Apollon*, & même des prêtresses de *Bacchus*.

Les prêtres de *Cybèle* non-seulement faisaient vœu de chasteté, mais de peur de violer leurs vœux ils se rendaient eunuques.

Plutarque, dans sa huitième question des propos de table, dit qu'il y a des collèges de

prêtres en Egypte qui renoncent au mariage.

Les premiers chrétiens, quoique faisant profession d'une vie aussi pure que celle des esséniens & des thérapeutes, ne firent point une vertu du célibat. Nous avons vu que presque tous les apôtres & les disciples étaient mariés.

Epître à St. Paul écrit à Tite, *Choisissez pour prêtre Tite ch. 1. celui qui n'aura qu'une femme ayant des enfans fidèles, & non accusés de luxure.*

I. à Timoth. ch. 3. Il dit la même chose à Timothée; *que le surveillant soit mari d'une seule femme.*

III. v. 2. Il semble faire si grand cas du mariage, que dans la même lettre à Timothée, il dit, Chap. 11 *la femme ayant prévarié se sauvera en faisant des enfans.* v. 15.

Sozom.
liv. 1.
Socrate.
liv. 1.

Ce qui arriva dans le fameux concile de Nicée au sujet des prêtres mariés, mérite une grande attention. Quelques évêques, au rapport de Sozomène & de Socrate, proposèrent une loi qui défendit aux évêques & aux prêtres de toucher dorénavant à leurs femmes; mais St. Paphnuce le martyr, évêque de Thèbes en Egypte, s'y opposa fortement, disant, *que coucher avec sa femme c'est chasteté;* & son avis fut suivi par le concile.

Suidas, Gelase Ciscène, Cassiodore & Nicéphore Caliste, rapportent précisément la même chose.

Le concile seulement défendit aux ecclésiastiques d'avoir chez eux des agapètes, des affociées, autres que leurs propres femmes,

excepté leurs mères , leurs sœurs , leurs tantes & des vieilles hors de tout soupçon.

Depuis ce tems , le célibat fut recommandé sans être ordonné. *St. Jérôme* voué à la solitude , fut celui de tous les pères qui fit les plus grands éloges du célibat des prêtres ; cependant , il prend hautement le parti de *Cartérius* évêque d'Espagne qui s'était remarié deux fois. *Si je voulais nommer*, dit-il, *tous les évêques qui ont passé à de secondes noces , j'en trouverais plus qu'il n'y eut d'évêques au concile de Rimini ;* *Tantus numerus*

congregabitur ut à Riminensis synodus superetur. LXVII. à

Les exemples des clercs mariés , & vivans avec leurs femmes , sont innombrables. *Sydonius* évêque de Clermont en Auvergne au cinquième siècle , épousa *Papianilla* fille de l'empereur *Avitus* ; & la maison de *Polignae* a prétendu en descendre. *Simplicius* évêque de Bourges eut deux enfans de sa femme *Palladia*.

Lettre Oceanus,

St. Grégoire de Nazianze était fils d'un autre *Grégoire* évêque de Nazianze , & de *Nonna* , dont cet évêque eut trois enfans , savoir *Cesarius* , *Gorgonia* & le *Saint*.

On trouve dans le décret romain , au canon *Osus* , une liste très longue d'évêques enfans de prêtres. Le pape *Osus* lui-même était fils du sous-diacre *Etienne* , & le pape *Boniface I* fils du prêtre *Joconde*. Le pape *Felix III* fut fils du prêtre *Felix* , & devint lui-même un

des ayeux de *Grégoire* le grand. *Jean II* eut pour père le prêtre *Projectus*, *Agapet* le prêtre *Gordien*. Le pape *Sylvestre* était fils du pape *Hormisdas*. *Théodore I* nâquit du mariage de *Théodore* patriarche de Jérusalem, ce qui devait réconcilier les deux églises.

Enfin, après plus d'un concile tenu inutilement sur le célibat qui devait toujourns accompagner le sacerdoce, le pape *Grégoire VII* excommunia tous les prêtres mariés, soit pour rendre l'église plus respectable par une discipline plus rigoureuse, soit pour attacher plus étroitement à la cour de Rome les évêques & les prêtres des autres pays qui n'auraient d'autre famille que l'église.

Cette loi ne s'établit pas sans de grandes contradictions.

C'est une chose très remarquable que le concile de Bâle ayant déposé, du moins en paroles, le pape *Eugène IV*, & élu *Amedée de Savoye*, plusieurs évêques ayant objecté que ce prince avait été marié, *Enéas Silvius*, depuis pape sous le nom de *Pie II*, soutint l'élection d'*Amedée* par ces propres paroles ; *Non solum qui uxorem habuit, sed uxorem habens potest assumi. — Non-seulement celui qui a été marié, mais celui qui l'est peut être pape.*

Ce *Pie II* était conséquent. Lisez ses lettres à sa maîtresse dans le recueil de ses œuvres. Il était persuadé qu'il y a de la démence à vou-

loir frauder la nature , qu'il faut la guider , & non chercher à l'anéantir. Voyez
Onanisme

Quoi qu'il en soit , depuis le concile de Trente il n'y a plus de dispute sur le célibat des clercs dans l'église catholique romaine ; il n'y a plus que des desirs.

Toutes les communions protestantes se sont séparées de Rome sur cet article.

Dans l'église grecque qui s'étend aujourd'hui des frontières de la Chine au cap Matapan , les prêtres se marient une fois. Partout les usages varient , la discipline change selon les tems & selon les lieux. Nous ne faisons ici que raconter , & nous ne controverfons jamais.

C L I M A T.

*H*ic segetes , illic veniunt felicius uvæ :
 Arborei fœtus alibi , atque injussa virefcunt
 Gramina ; nonne vides , croceos ut Tmolus odores ,
 India mittit ebur , molles sua thura Sabæi ?
 Ut chalybes nudi ferrum , virofaque pontus
 Castorea , Eliadum palmas Epirus equarum ?

Il faut ici se servir de la traduction de Mr. l'abbé de l'Isle , dont l'élégance en tant d'endroits est égale au mérite de la difficulté surmontée.

Ici font des vergers qu'enrichit la culture,
 Là règne un verd gazon qu'entretient la nature;
 Le Tmole est parfumé d'un safran précieux;
 Dans les champs de Saba l'encens croit pour les Dieux;
 L'Euxin voit le castor se jouer dans ses ondes,
 Le Pont s'enorgueillit de ses mines profondes;
 L'Inde produit l'ivoire; & dans ses champs guerriers
 L'Épire pour l'Élide exerce ses coursiers.

Il est certain que le sol & l'atmosphère signalent leur empire sur toutes les productions de la nature, à commencer par l'homme, & à finir par les champignons.

Dans le grand siècle de *Louis XIV*, l'ingénieux *Fontenelle* a dit :

„ On pourrait croire que la zone torride &
 „ les deux glaciales, ne sont pas fort propres
 „ pour les sciences. Jusqu'à présent elles n'ont
 „ point passé l'Égypte & la Mauritanie d'un
 „ côté, & de l'autre la Suède. Peut-être n'a
 „ ce pas été par hazard qu'elles se sont tenues
 „ entre le mont Atlas & la mer Baltique. On
 „ ne fait si ce ne sont point là les bornes que
 „ la nature leur a posées; & si l'on peut es-
 „ pérer de voir jamais de grands auteurs La-
 „ pons ou Nègres. “

Chardin, l'un de ces voyageurs qui raisonnent, & qui approfondissent, va encor plus loin que *Fontenelle* en parlant de la Perse.
Chardin ch. vii. „ La température des climats chauds, (dit-il)

„ énerve l'esprit comme le corps , & dissipe
 „ ce feu nécessaire à l'imagination pour l'in-
 „ vention. On n'est pas capable dans ces
 „ climats - là de longues veilles , & de cette
 „ forte application qui enfantent les ouvra-
 „ ges des arts libéraux & des arts méchan-
 „ ques , &c. “

Chardin ne songeait pas que *Sady & Lokman* étaient Persans. Il ne faisait pas attention qu'*Archimède* était de Sicile , où la chaleur est plus grande que dans les trois quarts de la Perse. Il oubliait que *Pythagore* apprit autrefois la géométrie chez les bracmanes.

L'abbé *Dubos* soutint , & développa autant qu'il le put ce sentiment de *Chardin*.

Cent cinquante ans avant eux *Bodin* en avait fait la base de son système , dans sa *république* & dans sa *méthode de l'histoire* ; il dit que l'influence du climat est le principe du gouvernement des peuples & de leur religion.

Diodore de Sicile fut de ce sentiment long-tems avant *Bodin*.

L'auteur de l'*Esprit des loix*, sans citer personne , poussa cette idée encor plus loin que *Dubos* , *Chardin* & *Bodin*. Une certaine partie de la nation l'en crut l'inventeur , & lui en fit un crime. C'est ainsi que cette partie de la nation est faite. Il y a partout de fots entouffistes.

On pourrait demander à ceux qui soutiennent que l'atmosphère fait tout, pourquoi l'empereur *Julien* dit dans son *Misopogon* que ce qui lui plaisait dans les Parisiens c'était la gravité de leurs caractères, & la sévérité de leurs mœurs; & pourquoi ces Parisiens, sans que le climat ait changé, sont aujourd'hui des enfans badins à qui le gouvernement donne le fouet en riant, & qui eux-mêmes rient le moment d'après, & chansonnent leurs précepteurs?

Pourquoi les Egyptiens qu'on nous peint encor plus graves que les Parisiens, sont aujourd'hui le peuple le plus mou, le plus frivole & le plus lâche, après avoir, dit-on, conquis autrefois toute la terre pour leur plaisir, sous un roi nommé *Sésostris*?

Pourquoi dans Athènes n'y a-t-il plus d'*Anacréons* ni d'*Aristotes*, ni de *Zeuxis*?

D'où vient que Rome a pour ses *Cicérons*, ses *Catons* & ses *Tite-Lives*, des citoyens qui n'osent parler, & une populace de gueux abrutis, dont le suprême bonheur est d'avoir quelquefois de l'huile à bon marché, & de voir défiler des processions?

Cicéron plaisante beaucoup sur les Anglais dans ses lettres. Il prie *Quintus* son frère, lieutenant de *César*, de lui mander s'il a trouvé de grands philosophes parmi eux dans l'expédition d'Angleterre. Il ne se doutait pas qu'un
jour

jour ce pays pût produire des mathématiciens qu'il n'aurait jamais pu entendre. Cependant le climat n'a point changé; & le ciel de Londres est tout aussi nébuleux qu'il l'était alors.

Tout change dans les corps & dans les esprits avec le tems; peut-être un jour les Américains viendront enseigner les arts aux peuples de l'Europe.

Le climat a quelque puissance, le gouvernement cent fois plus; la religion jointe au gouvernement encor davantage.

INFLUENCE DU CLIMAT.

Le climat influe sur la religion en fait de cérémonies & d'usages. Un législateur n'aura pas eu de peine à faire baigner des Indiens dans le Gange à certains tems de la lune; c'est un grand plaisir pour eux. On l'aurait lapidé s'il eût proposé le même bain aux peuples qui habitent les bords de la Duina vers Arcangel. Défendez le porc à un Arabe qui aurait la lèpre s'il mangeait de cette chair très mauvaise & très dégoûtante dans son pays, il vous obéira avec joie. Faites la même défense à un Veltphalien, il sera tenté de vous battre.

L'abstinence du vin est un bon précepte de religion dans l'Arabie, où les eaux d'orange, de citron, de limon sont nécessaires à la santé. *Mahomet* n'aurait pas peut-être défendu le vin en Suisse, surtout avant d'aller au combat.

Quatrième partie.

B

Il y a des usages de pure fantaisie. Pour-
 quoi les prêtres d'Egypte imaginèrent-ils la
 circoncision ? ce n'est pas pour la santé. *Cam-*
byse qui les traita comme ils le méritaient,
 eux & leur bœuf *Apis*, les courtisans de *Cam-*
byse, les soldats de *Cambyse*, n'avaient point
 fait rogner leurs prépuces & se portaient fort
 bien. La raison du climat ne fait rien aux par-
 ties génitales d'un prêtre. On offrait son pré-
 puce à *Isis* probablement, comme on présentait
 partout les prémices des fruits de la terre.
 C'était offrir les prémices du fruit de la vie.

Les religions ont toujours roulé sur deux
 pivots ; obéissance & croyance ; l'obéissance
 tient en grande partie au climat ; la croyance
 n'en dépend point. On fera tout aussi bien
 recevoir un dogme sous l'équateur & sous le
 cercle polaire. Il sera ensuite également rejeté
 à Batavia & aux Orcades, tandis qu'il sera
 soutenu *inguibus & rostro* à Salamanque.
 Cela ne dépend point du sol & de l'atmosphère,
 mais uniquement de l'opinion, cette
 reine inconstante du monde.

Certaines libations de vin feront de pré-
 cepte dans un pays de vignoble, & il ne
 tombera point dans l'esprit d'un législateur
 d'instituer en Norvège des mystères sacrés
 qui ne pourraient s'opérer sans vin.

Il sera expressément ordonné de brûler de
 l'encens dans le parvis d'un temple où l'on

égorge des bêtes à l'honneur de la Divinité & pour le foupper des prêtres. Cette boucherie appelée *temple*, ferait un lieu d'infection abominable, si on ne le purifiait pas continuellement : & fans le secours des aromates, la religion des anciens aurait apporté la peste. On ornaît même l'intérieur des temples de festons de fleurs pour rendre l'air plus doux.

On ne sacrifiera point de vache dans le pays brûlant de la presqu'isle des Indes ; parce que cet animal qui nous fournit un lait nécessaire est très rare dans une campagne aride, que sa chair y est sèche, coriace, très peu nourrissante, & que les braçmanes feraient très mauvaise chère. Au contraire, la vache deviendra sacrée, attendu sa rareté & son utilité.

On n'entrera que pieds-nuds dans le temple de *Jupiter - Ammon*, où la chaleur est excessive : il faudra être bien chauffé pour faire ses dévotions à Copenhague.

Il n'en est pas ainsi du dogme. On a cru au polythéisme dans tous les climats ; & il est aussi aisé à un Tartare de Crimée qu'à un habitant de la Mecque de reconnaître un DIEU unique, incommunicable, non engendré & non engendreur. C'est par le dogme encor plus que par les rites qu'une religion s'étend d'un climat à un autre. Le dogme de

Punité de DIEU passa bientôt de Médine au mont Caucase ; alors le climat cède à l'opinion.

Les Arabes dirent aux Turcs : „ Nous nous
 „ fessons circoncire en Arabie sans savoir trop
 „ pourquoi ; c'était une ancienne mode des
 „ prêtres d'Egypte d'offrir à *Oshiret* ou *Osisir*
 „ une petite partie de ce qu'ils avaient de
 „ plus précieux : Nous avons adopté cette
 „ coutume trois mille ans avant d'être ma-
 „ hométans. Vous serez circoncis comme
 „ nous ; vous serez obligés comme nous de
 „ coucher avec une de vos femmes tous les
 „ vendredis , & de donner par an deux
 „ & demi pour cent de votre revenu aux
 „ pauvres. Nous ne buvons que de l'eau
 „ & du forbet ; toute liqueur enivrante nous
 „ est défendue ; elles sont pernicieuses en
 „ Arabie. Vous embrasserez ce régime, quoi-
 „ que vous aimiez le vin passionnément ; &
 „ que même il vous soit souvent nécessaire
 „ sur les bords du Phaze & de l'Araxe. Ennn,
 „ si vous voulez aller au ciel & y être bien
 „ placés , vous prendrez le chemin de la
 „ Mecque. “

Les habitans du nord du Caucase se soumettent à ces loix , & embrassent dans toute son étendue une religion qui n'était pas faite pour eux.

En Egypte le culte emblématique des animaux succéda aux dogmes de *Thaut*. Les

Dieux des Romains partagèrent ensuite l'Égypte avec les chiens, les chats & les crocodiles. A la religion romaine succéda le christianisme : il fut entièrement chassé par le mahométisme, qui cédera peut-être la place à une religion nouvelle.

Dans toutes ces vicissitudes le climat n'est entré pour rien : le gouvernement a tout fait. Nous ne considérons ici que les causes secondes, sans lever des yeux profanes vers la providence qui les dirige. La religion chrétienne, née dans la Syrie, ayant reçu ses principaux accroissemens dans Alexandrie, habite aujourd'hui les pays où *Teutate*, *Irmisul*, *Frida*, *Odim* étaient adorés.

Il y a des peuples dont ni le climat, ni le gouvernement n'ont fait la religion. Quelle cause a détaché le nord de l'Allemagne, le Dannemark, les trois quarts de la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande de la communion romaine? . . . la pauvreté. On vendait trop cher les indulgences & la délivrance du purgatoire à des âmes dont les corps avaient alors très peu d'argent. Les prélats, les moines engloutissaient tout le revenu d'une province. On prit une religion à meilleur marché. Enfin, après vingt guerres civiles on a cru que la religion du pape était fort bonne pour les grands seigneurs, & la réformée pour les citoyens. Le tems fera

voir qui doit l'emporter vers la mer Egée & le Pont - Euxin de la religion grecque ou de la religion turque.

C L O U.

Nous ne nous arrêterons pas à remarquer la barbarie agreste qui fit clou de *clavus*, & cloud de *clodoaldus*, & clou de gérosfle, quoique le gérosfle ressemble fort mal à un clou; & *clou*, maladie de l'œil, & *clou*, tumeur de la peau, &c. Ces expressions viennent de la négligence & de la stérilité de l'imagination; c'est la honte d'un langage.

Nous demandons seulement ici aux reviseurs de livres la permission de transcrire ce que le missionnaire *Labat* dominicain, providiteur du St. Office, a écrit sur les clous de la croix, à laquelle il est plus que probable que jamais aucun clou ne fut attaché.

Voyage
du jacobin
Labat.
tom VIII.
page 34
& 35.

» Le religieux Italien qui nous conduisait,
» eut assez de crédit pour nous faire voir
» entre autre un des clous dont notre Sei-
» gneur fut attaché à la croix. Il me parut
» bien différent de celui que les bénédictins
» font voir à St. Denis. Peut être que celui
» de St. Denis avait servi pour les pieds, &
» qu'il devait être plus grand que celui des

„ mains. Il falait pourtant que ceux des mains
 „ fussent assez grands , & assez forts pour
 „ soutenir tout le poids du corps. Mais il
 „ faut que les Juifs ayent employé plus de
 „ quatre clous , ou que quelques-uns de ceux
 „ qu'on expose à la vénération des fidè-
 „ les ne soient pas bien authentiques. Car
 „ l'histoire rapporte que *Ste. Hélène* en jetta
 „ un dans la mer pour appaiser une tempête
 „ furieuse qui agitait son vaisseau. *Constan-*
 „ *tin* se servit d'un autre pour faire le mord
 „ de la bride de son cheval. On en montre
 „ un tout entier à St. Denis en France,
 „ un autre aussi tout entier à Ste. Croix de
 „ Jérusalem à Rome. Un auteur Romain de
 „ notre siècle , très célèbre , assure que la
 „ couronne de fer dont on couronne les
 „ empereurs en Italie , est faite d'un de ces
 „ clous. On voit à Rome & à Carpentras
 „ deux mords de bride aussi faits de ces clous ,
 „ & on en fait voir encor en d'autres endroits.
 „ Il est vrai qu'on a la discrétion de dire de
 „ quelques-uns , tantôt que c'est la pointe ,
 „ & tantôt que c'est la tête. “

Le missionnaire parle sur le même ton de
 toutes les reliques. Il dit au même endroit
 que lorsqu'on apporta de Jérusalem à Rome le
 corps du premier diacre *St. Etienne* , & qu'on
 le mit dans le tombeau du diacre *St. Lau-*
rent , en 557 , *St. Laurent se retira de lui-*
même pour donner la droite à son hôte ;

action qui lui acquit le surnom de civil Espagnol. a)

Ne faisons sur ces passages qu'une réflexion, c'est que si quelque philosophe s'était expliqué dans l'Encyclopédie comme le mission-

Voyages de
Labat tom.
v. depuis
la page
503 jus-
qu'à la pa-
ge 313.

a) Ce même missionnaire *Labat*, frère prêcheur, prédicateur du St. Office, qui ne manque pas une occasion de tomber rudement sur les reliques & sur les miracles des autres moines, ne parle qu'avec une noble assurance de tous les prodiges & de toutes les prééminences de l'ordre de *St. Dominique*. Nul écrivain monastique n'a jamais poussé si loin la vigueur de l'amour-propre conventuel. Il faut voir comme il traite les *bénédictins* & le père *Martène*. *Ingrats bénédictins!... ah père Martène! — noire ingratitude, que toute l'eau du déluge ne peut effacer! — vous encherissez sur les lettres provinciales, & vous retenez le bien des jacobins! tremblez, révérends bénédictins de la congrégation de Ste. Vannes. — Si père Martène n'est pas content, il n'a qu'à parler.*

C'est bien pis quand il punit le très judicieux & très plaisant voyageur *Misson*, de n'avoir pas excepté les jacobins de tous les moines auxquels il accorde beaucoup de ridicule. *Labat* traite *Misson* de bouffon ignorant qui ne peut être lu que par la canaille Anglaise. Et ce qu'il y a de mieux, c'est que ce moine fait tous ses efforts pour être plus hardi & plus drole que *Misson*. Au surplus, c'était un des plus effrontés convertisseurs que nous eussions; mais en qualité de voyageur il ressemble à tous les autres qui croient que tout l'univers a les yeux ouverts sur tous les cabarets où ils ont couché, & sur leurs querelles avec les commis de la douane.

naire dominicain *Labat*, une foule de *Patouillets* & de *Nonottes*, de *Chiniacs*, de *Chau-meix* & d'autres poliffons auraient crié au déifte, à l'athée, au géomètre.

Selon ce que l'on peut être
Les choses changent de nom.

Amphitrion.

COHÉRENCE, COHÉSION, ADHÉSION.

Force par laquelle les parties des corps tiennent ensemble. C'est le phénomène le plus commun & le plus inconnu. *Newton* se moque des atômes crochus par lesquels on a voulu expliquer la *cohérence*; car il resterait à savoir pourquoi ils sont crochus, & pourquoi ils cohèrent.

Il ne traite pas mieux ceux qui ont expliqué la *cohésion* par le repos; C'est, dit-il, une *qualité occulte*. Il a recours à une attraction; mais cette attraction qui peut exister, & qui n'est point du tout démontrée, n'est-elle pas une qualité occulte? La grande attraction des globes célestes est démontrée & calculée. Celle des corps adhérens est incalculable. Or, comment admettre une force

immésurable qui ferait de la même nature que celle qu'on mesure ?

Néanmoins, il est démontré que la force d'attraction agit sur toutes les planetes & sur tous les corps graves, proportionnellement à leur solidité ; donc elle agit sur toutes les particules de la matière ; donc il est très vraisemblable qu'en résidant dans chaque partie par rapport au tout, elle réside aussi dans chaque partie par rapport à la continuité ; donc la cohérence peut être l'effet de l'attraction.

Cette opinion paraît admissible jusqu'à ce qu'on trouve mieux ; & le mieux n'est pas facile à rencontrer.

C O L I M A Ç O N S.

Petit ouvrage écrit en 1768.

S E C T I O N P R E M I È R E.

IL y a quelque tems qu'on ne parlait que des jésuites, & à présent on ne s'entretient que des escargots. Chaque chose a son tems ; mais il est certain que les colimaçons dureront plus que tous nos ordres religieux : car il est clair que si on avait coupé la tête à

tous les capucins & à tous les carmes , ils ne pourraient plus recevoir de novices ; au lieu qu'une limace à qui l'on a coupé le cou reprend une nouvelle tête au bout d'un mois.

Plusieurs naturalistes ont fait cette expérience , & ce qui n'arrive que trop souvent , ils ne sont pas du même avis. Les uns disent que ce sont les limaces simples que j'appelle *incoques* qui reprennent une tête ; les autres disent que ce sont les escargots , les limaçons à coquilles. *Experientia fallax* , l'expérience même est trompeuse. a) Il est très vraisemblable que le succès de cette tentative dépend de l'endroit dans lequel l'on fait l'amputation & de l'âge du patient.

Je me suis donné souvent le plaisir innocent de couper des têtes de colimaçons escargots à coquilles , & de limaces nues incoques. Je vais vous exposer fidèlement ce qui m'est arrivé. Je serais fâché d'en imposer au monde.

Le vingt-sept de May 1768 par les neuf heures du matin , le tems étant serein , je cou-

a) Dans un programme des *reproductions animales* imprimé , il est dit page 6 , dans l'avis du traducteur , que la tête & les autres parties se reproduisent dans l'escargot terrestre , & que les cornes se reproduisent dans le limaçon sans coquille : c'est communément tout le contraire. Et d'ailleurs les limaces nues incoques , & le colimaçon à coquille sont également terrestres.

pai la tête entière avec ses quatre antennes à vingt limaces nues incoques de couleur mort-doré brun , & à douze escargots à coquilles. Je coupai aussi la tête à huit autres escargots , mais entre les antennes. Au bout de quinze jours deux de mes limaces ont montré une tête naissante , elles mangeaient déjà , & leurs quatre antennes commençaient à poindre. Les autres se portent bien , elles mangent sous le capuchon qui les couvre sans allonger encor le cou. Il ne m'est mort que la moitié de mes escargots , tous les autres sont en vie. Ils marchent , ils grimpent à un mur , ils allongent le cou ; mais il n'y a nulle apparence de tête , excepté à un seul. On lui avait coupé le cou entièrement , sa tête est revenue ; mais il ne mange pas encore. *Unus est ne desperes ; sed unus est ne confidas. b)*

Ceux à qui l'on n'a fait l'opération qu'entre les quatre antennes , ont déjà repris leur museau. Dès qu'ils seront en état de manger & de faire l'amour , j'en rendrai compte. Voilà deux prodiges bien avérés : des animaux qui vivent sans tête ; des animaux qui reproduisent une tête.

J'ose espérer que mes escargots , mes colimaçons reprendront des têtes entières com-

b) On est obligé de dire qu'on doute encore si cet escargot auquel il revient une tête , & dont une corne commence à paraître , n'est pas du nombre de ceux à qui l'on n'a coupé que la tête & deux

me les limaces ; mais enfin je n'en ai encor vu qu'un à qui cela foit arrivé ; & je crains même de m'être trompé.

Si la tête revient difficilement aux escargots , ils ont en récompense des privilèges bien plus considérables. Les colimaçons ont le bonheur d'être à la fois males & femelles , comme ce beau garçon fils de *Vénus* & de *Mercuré* , dont la nymphe *Salmacis* fut amoureuse.

Les colimaçons font assurément l'espèce la plus favorisée de la nature. Ils ont de doubles organes de plaisir. Chacun d'eux est pourvu d'une espèce de carquois blanc , dont il tire une flèche amoureuse longue de trois à quatre lignes. Ils donnent & reçoivent tour - à - tour ; leurs voluptés font non-seulement le double des nôtres , mais elles font beaucoup plus durables. On fait , jeunes gens , dans quel court espace de tems s'évanouit votre jouissance. Un moment la voit naître & mourir. Cela passe comme un éclair , & ne revient pas si souvent qu'on le dit dans les chansons. Les colimaçons se pâment trois , quatre heures entières. C'est peu par rapport à l'éternité ; mais c'est beaucoup par rapport

antennes. Il est déjà revenu un museau à ceux - ci au bout de quinze jours. Ces expériences sont incontestables,

à nous. Vous voyez évidemment que *Louis Racine* a tort d'appeller le colimaçon *solitaire odieux*, il n'y a rien de plus sociable. J'ose interpellier ici l'amant le plus tendre & le plus vigoureux ; s'il était quatre heures entières dans la même attitude avec l'objet de ses chastes amours, je pense qu'il serait bien ennuyé & qu'il désirerait d'être quelque tems à lui-même ; mais les colimaçons ne s'ennuyent point. C'est un charme de les voir s'approcher & s'unir ensemble par cette longue fraise qui leur sert à la fois de jambes & de manteau. J'ai vingt fois été témoin de leurs tendres caresses.

Si les limaces incoques n'ont ni deux sexes ni ces longs ravillemens, la nature en récompense les fait renaître. Lequel vaut mieux ?

Les escargots nous surpassent autant dans la faculté de la vue que dans celle de l'amour. Ils ont une double paire d'yeux comme un double instrument de tendresse. Quatre yeux pour un colimaçon ! O nature ! nature ! Il y a un grain noir au bout de leurs quatre antennes supérieures. Ce point noir descend dans le creux de ces quatre trompes quand on y touche, à travers une espèce d'humeur vitrée, & remonte ensuite avec célérité ; leurs yeux sont mobiles, ils sont enfermés dans une gaine ; ces yeux sont à la fois des cornes, des trompes, avec lesquelles l'escar-

got & la limace cherchent leur nourriture. Coupez les yeux & les trompes à l'escargot & à la limace incoque, ces yeux se reproduisent dans la limace incoque. Peut-être qu'ils ressusciteront aussi dans l'escargot.

Je crois l'une & l'autre espèce sourde : car quelque bruit que l'on fasse autour d'eux, rien ne les allarme. Si elles ont des oreilles je me retracterai ; cela ne coûte rien à un galant homme.

Qu'ils soient sourds ou non, il est certain que les têtes des limaces ressuscitent ; & que les colimaçons vivent sans tête. *O altitudo divitiarum !*

SECTION SECONDE.

Cet animal à qui je viens de couper la tête est-il encore animé ? Oui sans doute, puisque l'escargot décapité remue & montre son cou, puisqu'il vit, puisque la tête revient en moins d'un mois à des limaces incoques.

Cet animal a-t-il des sensations avant que sa tête soit revenue ? Je dois le soupçonner, puisqu'il remue le cou, qu'il l'étend, & que dès qu'on y touche, il le resserre.

Peut-on avoir des sensations sans avoir au moins quelque idée confuse ? Je ne le crois pas : car toute sensation est plaisir ou douleur, & on a la perception de cette douleur & de ce plaisir. Autrement ce serait ne pas sentir.

Qui donne cette sensation , cette idée commencée ? Celui qui a fait le limaçon , le soleil & les astres. Il est impossible qu'un animal se donne des sensations à lui-même. Le sceau de la Divinité est dans les apperceptions d'un ciron , comme dans le cerveau de *Virgile*.

On cherche à expliquer comme on sent , comment on pense. Je m'en tiens au poète *Aratus* que *St. Paul* a cité.

In Deo vivimus , movemur & sumus.

Qui me dira comment une ame , un principe de sensations & d'idées réside entre quatre cornes , & comment l'ame restera dans l'animal quand les quatre cornes & la tête sont coupées ? On ne peut guères dire d'une limace : *Ignis est illis vigor & celestis origo* ; il serait difficile de prouver que l'ame d'un colimaçon qui n'est qu'une glaire en vie soit un feu céleste. Enfin ce prodige d'une tête renaissante inconnu depuis le commencement des choses jusqu'à nous , est plus inexplicable que la direction de l'aimant. Cet étonnant objet de notre curiosité confondue tient à la nature de choses , aux premiers principes , qui ne sont pas plus à notre portée que la nature des habitans de *Syrius* & de *Canope*. Pour peu qu'on creuse on trouve un abîme infini. Il faut admirer & se taire.

CONCL

C O N C I L E.

A Ssemblée , conseil d'état , parlement , états généraux , c'était autrefois la même chose parmi nous. On n'écrivait ni en celte , ni en germain , ni en espagnol dans nos premiers siècles. Le peu qu'on écrivait était conçu en langue latine par quelques clercs ; ils exprimaient toute assemblée de leudes , de heerren , ou de ricos - ombres , ou de quelques prélats par le mot de *concilium*. De là vient qu'on trouve dans le sixième , septième & huitième siècle , tant de conciles qui n'étaient précisément que des conseils d'état.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles appelés *généraux* soit par l'église grecque , soit par l'église latine : on les nomma *synodes* à Rome comme en Orient dans les premiers siècles ; car les Latins emprunterent des Grecs les noms & les choses.

En 325 grand concile dans la ville de Nicée , convoqué par *Constantin*. La formule de la décision est ; *Nous croyons JESUS consubstantiel au Père , DIEU de DIEU , lumière de lumière , engendré & non fait. Nous croyons aussi au St. Esprit. (Voyez Arianisme.)*

Quatrième partie.

G

Il est dit dans le supplément appelé *appendix*, que les pères du concile voulant distinguer les livres canoniques des apocryphes, les mirent tous sur l'autel, & que les apocryphes tombèrent par terre d'eux-mêmes.

Nicéphore assure que deux évêques, *Christe* & *Misonius*, morts pendant les premières sessions, ressuscitèrent pour signer la condamnation d'*Arius*, & remoururent incontinent après.

Tom. IV. *Baronius* soutient le fait, mais *Fleuri* n'en
N^o. 82. parle pas.

En 359 l'empereur *Constance* assemble le grand concile de Rimini & de Séleucie, au nombre de six cent évêques, & d'un nombre prodigieux de prêtres. Ces deux conciles correspondans ensemble, défont tout ce que le concile de Nicée a fait, & proscrivent la consubstantiabilité. Aussi fut-il regardé depuis comme faux concile.

En 381, par les ordres de l'empereur *Théodose*, grand concile à Constantinople, de cent cinquante évêques, qui anathématisent le concile de Rimini. *St. Grégoire* de Nazianze y préside; a) l'évêque de Rome y envoie des députés. On ajoute au symbole de Nicée,

a) Voyez la lettre de *St. Grégoire* de Nazianze à *Procope*; il dit, » Je crains les conciles, je n'en ai jamais vu qui n'ayent fait plus de mal que de bien, & qui ayent eu une bonne fin; l'esprit de

JESUS-CHRIST s'est incarné par le St. Esprit & de la vierge Marie — il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate — il a été enseveli, & il est ressuscité le troisième jour, suivant les écritures. — Il est assis à la droite du Père — nous croyons aussi au St. Esprit, Seigneur vivifiant qui procède du Père.

En 431 grand concile d'Ephèse convoqué par l'empereur Théodose. Nestorius évêque de Constantinople ayant persécuté violemment tous ceux qui n'étaient pas de son opinion sur des points de théologie, essuya des persécutions à son tour pour avoir soutenu que la sainte vierge Marie mère de JESUS-CHRIST n'était point mère de DIEU, parce que, disait-il, JESUS CHRIST étant le verbe fils de DIEU, Marie ne pouvait pas être à la fois la mère de DIEU le père & de DIEU le fils. St. Cyrille s'éleva hautement contre lui. Nestorius demanda un concile écuménique; il l'obtint. Nestorius fut condamné, mais Cyrille fut déposé par un comité du concile. L'empereur cassa tout ce qui s'était fait dans ce concile; ensuite permit qu'on se rassemblât. Les députés de Rome arrivèrent fort tard.

» dispute, la vanité, l'ambition y dominant; celui
 » qui veut y réformer les méchants, s'expose à être
 » accusé sans les corriger. «

Ce saint savait que les pères des conciles sont hommes.

Les troubles augmentant , l'empereur fit arrêter *Nestorius* & *Cyrille*. Enfin , il ordonna à tous les évêques de s'en retourner chacun dans son église , & il n'y eut point de conclusion. Tel fut le fameux concile d'Ephèse.

En 449 grand concile encor à Ephèse , furnommé depuis *le brigandage*. Les évêques furent au nombre de cent trente. *Dioscore* évêque d'Alexandrie y présida. Il y eut deux députés de l'église de Rome , & plusieurs abbés de moines. Il s'agissait de savoir si JÉSUS-CHRIST avait deux natures. Les évêques & tous les moines d'Egypte s'écrièrent qu'*il falait déchirer en deux tous ceux qui divisoient en deux JÉSUS-CHRIST*. Les deux natures furent anathématisées. On se battit en plein concile , ainsi qu'on s'était battu au petit concile de Cirthe en 355 , & au petit concile de Carthage.

En 451 grand concile de Calcédoine convoqué par *Pulchérie* , qui épousa *Martien* , à condition qu'il ne ferait que son premier sujet. *St. Léon* évêque de Rome qui avait un très grand crédit , profitant des troubles que la querelle des deux natures excitait dans l'empire , présida au concile par ses légats ; c'est le premier exemple que nous en ayons. Mais les pères du concile craignant que l'église d'Occident ne prétendit par cet exemple la supériorité sur celle d'Orient , décidèrent par

Le vingt-huitième canon que le siège de Constantinople & celui de Rome auraient également les mêmes avantages & les mêmes privilèges. Ce fut l'origine de la longue inimitié qui régna & qui règne encor entre les deux églises.

Ce concile de Calcédoine établit les deux natures & une seule personne.

En 553 grand concile à Constantinople ; convoqué par *Justinien* qui se mêlait de théologie. Il s'agissait de trois petits écrits différens qu'on ne connaît plus aujourd'hui. On les appella *les trois chapitres*. On disputait aussi sur quelques passages d'*Origène*.

L'évêque de Rome *Vigile*, voulut y aller en personne, mais *Justinien* le fit mettre en prison. Le patriarche de Constantinople présida. Il n'y eut personne de l'église latine, parce qu'alors le grec n'était plus entendu dans l'Occident devenu tout-à-fait barbare.

En 680 encor un concile général à Constantinople, convoqué par l'empereur *Constantin le barbu*. C'est le premier concile appellé par les Latins *in trullo*, parce qu'il fut tenu dans un fallon du palais impérial. L'empereur y présida lui-même. A sa droite étaient les patriarches de Constantinople & d'Antioche ; à sa gauche les députés de Rome & de Jérusalem. On y décida que JESUS-CHRIST avait deux volontés. On y condamna le pape

Honorius I comme monotélite, c'est-à-dire ; qui voulait que JESUS-CHRIST n'eût eu qu'une volonté.

En 787 second concile de Nicée, convoqué par *Irène* sous le nom de l'empereur *Constantin* son fils, auquel il fit crever les yeux. Son mari *Léon* avait aboli le culte des images, comme contraire à la simplicité des premiers siècles, & favorisant l'idolâtrie, *Irène* le rétablit ; elle parla elle-même dans le concile. C'est le seul qui ait été tenu par une femme. Deux légats du pape *Adrien IV* y assistèrent & ne parlèrent point, parce qu'ils n'entendaient pas le grec ; ce fut le patriarche *Tarèze* qui fit tout.

Sept ans après, les Francs ayant entendu dire qu'un concile à Constantinople avait ordonné l'adoration des images, rassemblèrent par l'ordre de *Charles* fils de *Pepin*, nommé depuis *Charlemagne*, un concile assez nombreux à Francfort. On y traita le second concile de Nicée de *synode impertinent & arrogant, tenu en Grèce pour adorer des peintures.*

En 842 grand concile à Constantinople, convoqué par l'impératrice *Théodora*. Culte des images solennellement établi. Les Grecs ont encor une fête en l'honneur de ce grand concile, qu'on appelle l'*orthodoxie*. *Théodora* n'y présida pas.

En 861 grand concile à Constantinople , composé de trois cent dix-huit évêques , convoqué par l'empereur *Michel*. On y dépose *St. Ignace* patriarche de Constantinople , & on élut *Photius*.

En 866 autre grand concile à Constantinople , où le pape *Nicolas I* est déposé par contumace & excommunié.

En 869 autre grand concile à Constantinople , où *Photius* est excommunié & déposé à son tour , & *St. Ignace* rétabli.

En 879 autre grand concile à Constantinople , où *Photius* déjà rétabli est reconnu pour vrai patriarche par les légats du pape *Jean VIII*. On y traite de *conciliabule* le grand concile écuménique où *Photius* avait été déposé.

Le pape *Jean VIII* déclare *Judas* , tous ceux qui disent que le St. Esprit procède du Père & du Fils.

En 1122 & 23 grand concile à Rome , tenu dans l'église de St. Jean de Latran par le pape *Calixte II*. C'est le premier concile général que les papes convoquèrent. Les empereurs d'Occident n'avaient presque plus d'autorité , & les empereurs d'Orient pressés par les mahométans & par les croisés , ne tenaient plus que de chétifs petits conciles.

Au reste , on ne fait pas trop ce que c'est que Latran. Quelques petits conciles avaient été déjà convoqués dans Latran. Les uns disent que c'était une maison bâtie par un nommé *Latranus* du tems de *Néron* , les autres que c'est l'église de *St. Jean* même bâtie par l'évêque *Sylvestre*.

Les évêques dans ce concile se plainquirent fortement des moines ; *Ils possèdent*, disent-ils, *les églises, les terres, les châteaux, les dixmes, les offrandes des vivans & des morts, il ne leur reste plus qu'à nous ôter la crosse & l'anneau.* Les moines restèrent en possession.

En 1139 autre grand concile de Latran par le pape *Innocent II* ; il y avait, dit-on, mille évêques. C'est beaucoup. On y déclara les dixmes ecclésiastiques de *droit divin*, & on excommunia les laïques qui en possédaient.

En 1179 autre grand concile de Latran par le pape *Alexandre III* ; il y eut trois cent deux évêques Latins & un abbé Grec. Les décrets furent tous de discipline. La pluralité des bénéfices y fut défendue.

En 1215 dernier concile général de Latran par *Innocent III*, quatre cent douze évêques, huit cent abbés. Dès ce tems, qui était celui des croisades, les papes avaient établi un patriarche Latin à Jérusalem & un à Con-

Constantinople. Ces patriarches vinrent au concile. Ce grand concile dit, que DIEU ayant donné aux hommes la doctrine salutaire par Moïse, fit naître enfin son fils d'une vierge pour montrer le chemin plus clairement ; que personne ne peut être sauvé hors de l'église catholique.

Le mot de *transsubstantiation* ne fut connu qu'après ce concile. Il y fut défendu d'établir de nouveaux ordres religieux. Mais depuis ce tems on en a formé quatre-vingt.

Ce fut dans ce concile qu'on dépouilla *Raimond* comte de Toulouse de toutes ses terres.

En 1245 grand concile à Lyon ville impériale. *Innocent IV* y mène l'empereur de Constantinople *Jean Paléologue* qu'il fait asséoir à côté de lui. Il y dépose l'empereur *Frédéric II* comme *félon* ; il donne un chapeau rouge aux cardinaux , signe de guerre contre *Frédéric*. Ce fut la source de trente ans de guerres civiles.

En 1274 autre concile général à Lyon. Cinq cent évêques, soixante & dix gros abbés & mille petits. L'empereur Grec *Michel Paléologue* , pour avoir la protection du pape, envoie son patriarche Grec *Théophane* , & un évêque de Nicée pour se réunir en son nom à l'église latine. Mais ces évêques sont désavoués par l'église grecque.

En 1311 le pape *Clément V* indique un concile général dans la petite ville de Vienne en Dauphiné. Il y abolit l'ordre des templiers. On ordonne de brûler les bégares , béguins & béguines , espèce d'hérétiques auxquels on imputait tout ce qu'on avait imputé autrefois aux premiers chrétiens.

En 1414 grand concile de Constance, convoqué enfin par un empereur qui rentre dans ses droits ; c'est *Sigismond*. On y dépose le pape *Jean XXIII* convaincu de plusieurs crimes. On y brûle *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* convaincus d'opiniâtreté.

En 1431 grand concile de Bâle, où l'on dépose en vain le pape *Eugène IV* qui fut plus habile que le concile.

En 1438 grand concile à Ferrare, transféré à Florence, où le pape excommunié excommunique le concile, & le déclare criminel de lèze-majesté. On y fit une réunion feinte avec l'église grecque, écrasée par les synodes turcs qui se tenaient le sabre à la main.

Il ne tint pas au pape *Jules II* que son concile de Latran en 1512, ne passât pour un concile général écuménique. Ce pape y excommunia solennellement le roi de France *Louis XII*, mit la France en interdit, cita tout le parlement de Provence à comparaître devant lui ; il excommunia tous les philoso-

phes , parce que la plûpart avaient pris le parti de *Louis XII*. Cependant, ce concile n'a point le titre de *brigandage* comme celui d'Ephèse.

En 1537 concile de Trente , convoqué d'abord par le pape *Paul III* à Mantoue , & ensuite à Trente en 1543, terminé en Décembre 1563 sous *Pie IV*. Les princes catholiques le reçurent quant au dogme , & deux ou trois quant à la discipline.

On croit qu'il n'y aura désormais pas plus de conciles généraux qu'il n'y aura d'états généraux en France & en Espagne.

Il y a dans le Vatican un beau tableau qui contient la liste des conciles généraux. On n'y a inscrit que ceux qui sont approuvés par la cour de Rome : chacun met ce qu'il veut dans ses archives.

C O N F E S S I O N .

LE repentir de ses fautes peut seul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confession est donc presque aussi ancienne que la société civile.

On se confessait dans tous les mystères d'Égypte , de Grèce , de Samothrace. Il est dit dans la vie de *Marc - Aurèle* , que lorsqu'il daigna s'associer aux mystères d'*Eleusine* , il se confessa à l'hiérophante , quoi qu'il fût l'homme du monde qui eût le moins besoin de confession.

Mishna
tom. II.
pag. 394.

Il est difficile de dire en quel tems cette pratique s'établit chez les Juifs , qui prirent beaucoup de rites de leurs voisins. La *Mishna* qui est le recueil des loix juives , dit que souvent on se confessait en mettant la main sur un veau appartenant au prêtre , ce qui s'appellait *la confession des vœux*.

Mishna
tom. IV.
pag. 134.

Il est dit dans la même *Mishna* que tout accusé qui avait été condamné à la mort , s'allait confesser devant témoins dans un lieu écarté , quelques momens avant son supplice. S'il se sentait coupable , il devait dire , *que ma mort expie tous mes péchés*. S'il se sentait innocent , il prononçait , *que ma mort expie mes péchés , hors celui dont on m'accuse*.

Sinagogue
judaique
ch. 35.

Le jour de la fête que l'on appellait chez les juifs l'*expiation solennelle* , les juifs dévots se confessaient les uns les autres en spécifiant leurs péchés. Le confesseur récitait trois fois treize mots du psaume LXXVII , ce qui fait trente-neuf , & pendant ce tems il donnait trente-neuf coups de fouet au confessé , lequel

les lui rendait à son tour ; après quoi ils s'en retournaient quitte à quitte. On dit que cette cérémonie subsiste encor.

On venait en foule se confesser à *St. Jean* pour la réputation de sa sainteté, comme on venait se faire batiser par lui du batême de justice, selon l'ancien usage ; mais il n'est point dit que *St. Jean* donnât trente-neuf coups de fouet à ses pénitens.

Dans l'ancienne église chrétienne, on confessa d'abord ses fautes publiques publiquement. Au cinquième siècle après le schisme de *Novatus* & de *Novatien*, on établit les pénitenciers pour absoudre ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie. Cette confession aux prêtres pénitenciers fut abolie sous l'empereur *Théodose*. Une femme s'étant accusée tout haut au pénitencier de Constantinople d'avoir couché avec le diacre, cette indiscretion causa tant de scandale & de trouble dans toute la ville ^{a)}, que *Nectarius* permit à tous les fidèles de s'approcher de la sainte table sans confession, & de n'écouter que leur conscience pour communier. C'est pourquoi *St. Jean Chrysostome* qui succéda à *Nectarius*, dit au peuple dans sa cinquième homélie : „ Confessez-vous continuellement à DIEU ; je ne

Socrate
liv. v.
Sozomène
liv. vii,

a) En effet, comment cette indiscretion aurait-elle causé un scandale public si elle avait été secrète ?

» vous produis point sur un théâtre avec vos
 » compagnons de service pour leur décou-
 » vrir vos fautes. Montrez à DIEU vos blef-
 » fures , & demandez-lui les remèdes ; avouez
 » vos péchés à celui qui ne les reproche point
 » devant les hommes. Vous les célériez en
 » vain à celui qui connaît toutes choses, &c. «

On prétend que la confession auriculaire ne commença en Occident que vers le septième siècle, & qu'elle fut instituée par les abbés, qui exigèrent que leurs moines vinssent deux fois par an leur avouer toutes leurs fautes. Ce furent ces abbés qui inventèrent cette formule, *Je t'absous autant que je le peux &c. que tu en as besoin.* Il semble qu'il eût été plus respectueux pour l'Étre-suprême, & plus juste, de dire, *puisse-t-il pardonner à tes fautes &c. aux miennes !*

Le bien que la confession a fait, est d'avoir obtenu quelquefois des restitutions de petits voleurs. Le mal est d'avoir quelquefois dans les troubles des états, forcé les pénitens à être rebelles & sanguinaires en conscience. Les prêtres guelfes refusaient l'absolution aux gibelins, & les prêtres gibelins se gardaient bien d'absoudre les guelfes.

Le conseiller d'état *Lénet* rapporte dans ses mémoires, que tout ce qu'il put obtenir en Bourgogne pour faire soulever les peuples

en faveur du prince de *Condé* détenu à *Vincennes* par le *Mazarin* , fut de lâcher des prêtres dans les confessionaux.

Au siège de *Barcelone* , les moines refusèrent l'absolution à tous ceux qui restaient fidèles à *Philippe V*.

Dans la dernière révolution de *Gènes* , on avertissait toutes les consciences , qu'il n'y avait point de salut pour quiconque ne prendrait pas les armes contre les *Autrichiens*.

Ce remède salutaire se tourna de tout tems en poison. Les assassins des *Sforces* , des *Médicis* , des princes d'*Orange* , des rois de France , se préparèrent aux parricides par le sacrement de la confession.

Louis XI , la *Brinvilliers* se confessaient dès qu'ils avaient commis un grand crime ; & se confessaient souvent , comme les gourmands prennent médecine pour avoir plus d'appétit.

DE LA RÉVÉLATION PAR LA CONFESSION.

Jaurigny & *Baltazar Gérard* , assassins du prince d'*Orange Guillaume I* , le dominicain *Jacques Clément* , *Jean Châtel* , le feuillant *Ravaillac* & tous les autres parricides de ce tems-là se confessèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatisme dans ces siècles déplorables était parvenu à un tel excès , que la confession n'était qu'un engagement de plus à consommer leur scélératesse : elle deve-

naît sacrée , par cette raison que la confession est un sacrement.

Strada dit lui-même , que Jaurigny *non ante facinus aggredi sustinuit quam expiatam nexis animam apud dominicanum sacerdotem caelesti pane firmaverit. Jaurigny n'osa entreprendre cette action sans avoir fortifié par le pain céleste son ame purgée par la confession aux pieds d'un dominicain.*

On voit dans l'interrogatoire de *Ravaillac* que ce malheureux sortant des feuillans & voulant entrer chez les jésuites , s'était adressé au jésuite d'*Aubigni* ; qu'après lui avoir parlé de plusieurs apparitions qu'il avait eues , il montra à ce jésuite un couteau , sur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés , & qu'il dit ces propres mots au jésuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être si ce d'*Aubigni* avait eu assez de zèle & de prudence pour faire instruire le roi de ces paroles , peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées , le meilleur des rois n'aurait pas été assassiné.

Le vingtième Auguste , ou Août , l'année 1610 , trois mois après la mort de *Henri IV* , dont les blessures saignaient dans le cœur de tous les Français , l'avocat-général *Servin* , dont
la

la mémoire est encor illustre , requit qu'on fit signer aux jésuites les quatre articles suivans.

1°. Que le concile est au - dessus du pape.

2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ses droits par l'excommunication.

3°. Que les ecclésiastiques sont entièrement fournis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui fait par la confession une conspiration contre le roi & l'état , doit la révéler aux magistrats.

Le 22 le parlement rendit un arrêt , par lequel il défendait aux jésuites d'enseigner la jeunesse avant d'avoir signé ces quatre articles. Mais la cour de Rome était alors si puissante , & celle de France si faible , que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être observé , c'est que cette même cour de Rome , qui ne voulait pas qu'on révélât la confession , quand il s'agirait de la vie des souverains , obligeait les confesseurs à dénoncer aux inquisiteurs ceux que leurs pénitentes accusaient en confession de les avoir séduites & d'avoir abusé d'elles. *Paul IV* , *Pie IV* , *Clément VIII* , *Grégoire XV* ordonnèrent ces révélations. *b*) C'était un piège bien embarrassant pour les

b) La constitution de *Grégoire XV* est du 30 Auguste 1622. Voyez les *Mémoires ecclésiastiques* du jésuite d'*Avrigni* , si mieux n'aimez consulter le Bullaire.

Quatrième partie.

D

confesseurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un sacrement un greffe de délations & même de sacrilèges. Car par les anciens canons, & surtout par le concile de Latran tenu sous *Innocent III*, tout prêtre qui révèle une confession de quelque nature que ce puisse être, doit être interdit & condamné à une prison perpétuelle.

Mais il y a bien pis ; voilà quatre papes aux seizième & dix-septième siècles qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou suppose dans le sacrement devant un carme qu'un cordelier l'a séduite ; le carme doit dénoncer le cordelier. Un assassin fanatique croyant servir DIEU en tuant son prince, vient consulter un confesseur sur ce cas de conscience ; le confesseur devient sacrilège s'il fauve la vie à son souverain.

Cette contradiction absurde & horrible est une suite malheureuse de l'opposition continue qui régné depuis tant de siècles entre les loix ecclésiastiques & les loix civiles. Le citoyen se trouve pressé dans cent occasions entre le sacrilège & le crime de haute trahison ; & les règles du bien & du mal sont ensevelies dans un chaos dont on ne les a pas encor tirées.

La réponse du jésuite *Coton* à *Henri IV* durera plus que l'ordre des jésuites. Révéle-

riez-vous la confession d'un homme résolu de m'assassiner ? *Non ; mais je ne mettrais entre vous & lui.*

On n'a pas toujours suivi la maxime du père *Coton*. Il y a dans quelques pays des mystères d'état inconnus au public , dans lesquels les révélations des confessions entrent pour beaucoup. On fait par le moyen des confesseurs attirés les secrets des prisonniers. Quelques confesseurs , pour accorder leur intérêt avec le sacrilège , usent d'un singulier artifice. Ils rendent compte , non pas précisément de ce que le prisonnier leur a dit , mais de ce qu'il ne leur a pas dit. S'ils sont chargés , par exemple , de savoir si un accusé a pour complice un Français ou un Italien , ils disent à l'homme qui les employe , Le prisonnier m'a juré qu'aucun Italien n'a été informé de ses desseins. De - là on juge que c'est le Français soupçonné qui est coupable.

L'auteur de cet article a été presque témoin lui-même d'une révélation encor plus forte & plus singulière.

On connaît la trahison que fit *Daubenton* jésuite , à *Philippe V* roi d'Espagne , dont il était confesseur. Il crut par une politique très mal entendue , devoir rendre compte des secrets de son pénitent au duc d'*Orléans* régent du royaume , & eut l'imprudence de lui écrire ce qu'il n'aurait dû confier à personne de vive

voix. Le duc d'Orléans envoya sa lettre au roi d'Espagne ; le jésuite fut chassé, & mourut quelque tems après. C'est un fait avéré. c)

On ne laisse pas d'être fort en peine pour décider formellement dans quels cas il faut révéler la confession ; car si on décide que c'est pour crime de lèze-majesté humaine , il est aisé d'étendre bien loin ce crime de lèze-majesté , & de le porter jusqu'à la contrebande du sel & des mouffelines, attendu que ce délit offense précisément les majestés. A plus forte raison faudra-t-il révéler les crimes de lèze-majesté divine ; & cela peut aller jusqu'aux moindres fautes, comme d'avoir manqué vêpres & le salut.

Il serait donc très important de bien convenir des confessions qu'on doit révéler , & de celles qu'on doit taire ; mais une telle décision serait encor très dangereuse. Que de choses il ne faut pas approfondir !

Pontas qui décide en trois volumes *in folio* de tous les cas possibles de la conscience des Français , & qui est ignoré dans le reste de la terre , dit qu'en aucune occasion on ne doit révéler la confession. Les parlemens ont décidé le contraire. A qui croire de *Pontas* ou des gardiens des loix du royaume , qui veillent sur la vie des rois & sur le salut de l'état ? d)

c) Voyez le *Précis du siècle de Louis XV* in-4^o. tom. II. page 61.

d) Voyez *Pontas* à l'article *Confesseur*.

SI LES LAÏQUES ET LES FEMMES ONT ÉTÉ
CONFESSEURS ET CONFESSEUSES.

De même que dans l'ancienne loi les laïques se confessaient les uns aux autres, les laïques dans la nouvelle loi eurent longtems ce droit par l'usage. Il suffit pour le prouver de citer le célèbre *Joinville* qui dit expressément, que le cométable de Chypre se confessa à lui, & qu'il lui donna l'absolution selon le droit qu'il en avait.

St. Thomas s'exprime ainsi dans sa somme ;
Confessio ex defectu sacerdotis laïco facta sacramentalis est quodam modo. La confession faite à un laïque au défaut d'un prêtre est sacramentale en quelque façon.

3e. partie
pag. 255.
édition
de Lyon
1738.

Fleuri, dans son *histoire ecclésiastique*, dit, qu'en Espagne, au treizième siècle, les abbesses donnaient la bénédiction à leurs religieuses, entendaient leurs confessions, & prêchaient publiquement.

Livre
LXXVI.
tom. XVI
pag. 246.

Innocent III n'attaque point cet usage dans sa lettre du 10 Décembre 1210.

Ce droit était si ancien qu'on le trouve établi dans les règles de *St. Basile*. Il permet aux abbesses de confesser leurs religieuses conjointement avec un prêtre.

Tom. II.
pag. 453.

Le père *Martène*, dans ses *rites de l'église*, convient que les abbesses confessèrent longtems leurs nonnes ; mais il ajoute qu'elles

Tom. II.
pag. 39.

étaient si curieuses , qu'on fut obligé de leur ôter ce droit.

L'ex-jésuite nommé *Nonotte* doit se confesser , & faire pénitence , non pas d'avoir été un des plus grands ignorans qui aient jamais barbouillé du papier , car ce n'est pas un péché ; non pas d'avoir appelé du nom d'*erreurs* des vérités qu'il ne connaissait pas ; mais d'avoir calomnié avec la plus stupide insolence l'auteur de cet article , & d'avoir appelé son frère *Raca* , en niant tous ces faits & beaucoup d'autres dont il ne savait pas un mot. Il s'est rendu coupable de *la géhenne du feu* ; il faut espérer qu'il demandera pardon à DIEU de ses énormes sottises : nous ne demandons point la mort du pécheur , mais sa conversion.

On a longtems agité pourquoi trois hommes assez fameux dans cette petite partie du monde où la confession est en usage , sont morts sans ce sacrement. Ce sont le pape *Léon X* , *Pélisson* & le cardinal *Dubois*.

Ce cardinal se fit ouvrir le périnée par le bistouri de *la Peironie* , mais il pouvait se confesser & communier avant l'opération.

Pélisson protestant jusqu'à l'âge de quarante ans , s'était converti pour être maître des réquetes & pour avoir des bénéfices.

A l'égard du pape *Léon X* , il était si occupé des affaires temporelles , quand il fut sur-

pris par la mort , qu'il n'eut pas le tems de songer aux spirituelles.

DES BILLETS DE CONFESION.

Dans les pays protestans on se confesse à DIEU , & dans les pays catholiques aux hommes. Les protestans disent qu'on ne peut tromper DIEU ; au-lieu qu'on ne dit aux hommes que ce qu'on veut. Comme nous ne traitons jamais la controverse , nous n'entrons point dans cette ancienne dispute. Notre société littéraire est composée de catholiques & de protestans réunis par l'amour des lettres. Il ne faut pas que les querelles ecclésiastiques y sèment la zizanie.

En Italie , & dans les pays d'obédience , il faut que tout le monde sans distinction se confesse & communie. Si vous avez par devers vous des péchés énormes , vous avez aussi les grands pénitenciers pour vous absoudre. Si votre confession ne vaut rien , tant pis pour vous. On vous donne à bon compte un reçu imprimé , moyennant quoi vous communiez , & on jette tous les reçus dans un ciboire ; c'est la règle.

On ne connaissait point à Paris ces billets au porteur , lorsque vers l'an 1750 un archevêque de Paris imagina d'introduire une espèce de banque spirituelle pour extirper le jansé-

nisme & pour faire triompher la bulle *Unigenitus*. Il voulut qu'on refusât l'extrême-onction & le viatique à tout malade qui ne remettait pas un billet de confession, signé d'un prêtre constitutionnaire.

C'était refuser les sacremens aux neuf dixièmes de Paris. On lui disait en vain, Songez à ce que vous faites ; ou ces sacremens sont nécessaires pour n'être point damné, ou l'on peut être sauvé sans eux avec la foi, l'espérance, la charité, les bonnes œuvres & les mérites de notre Sauveur. Si l'on peut être sauvé sans ce viatique, vos billets sont inutiles. Si les sacremens sont absolument nécessaires, vous damnez tous ceux que vous en privez ; vous faites brûler pendant toute l'éternité six à sept cent mille âmes, supposé que vous viviez assez longtems pour les enterrer ; cela est violent ; calmez-vous ; & laissez mourir chacun comme il peut.

Il ne répondit point à ce dilemme ; mais il persista. C'est une chose horrible d'employer pour tourmenter les hommes la religion qui les doit consoler. Le parlement qui a la grande police, & qui vit la société troublée, opposa, selon la coutume, des arrêts aux mandemens. La discipline ecclésiastique ne voulut point céder à l'autorité légale. Il falut que la magistrature employât la force, & qu'on envoyât des archers pour faire con-

feffer, communier & enterrer les Parisiens à leur gré.

Dans cet excès de ridicule dont il n'y avait point encor d'exemple, les esprits s'aigrirent; on cabala à la cour, comme s'il s'était agi d'une place de fermier-général, ou de faire disgracier un ministre. Le royaume fut troublé d'un bout à l'autre. Il entre toûjours dans une cause des incidens qui ne font pas du fond: il s'en mêla tant que tous les membres du parlement furent exilés, & que l'archevêque le fut à son tour.

Ces billets de confession auraient fait naître une guerre civile dans les tems précédens; mais dans le nôtre ils ne produisirent heureusement que des tracasseries civiles. L'esprit philosophique qui n'est autre chose que la raison, est devenu chez tous les honnêtes gens le seul antidote dans ces maladies épidémiques.

CONFIANCE EN SOI-MÊME.

Nous tromper dans nos entreprises,
C'est à quoi nous sommes sujets;
Le matin je fais des projets,
Et le long du jour des sottises,

Ces petits vers conviennent assez à un grand nombre de raisonneurs ; & c'est une chose assez plaisante de voir un grave directeur d'ames finir par un procès criminel, conjointement avec un banqueroutier. A ce propos nous réimprimons ici ce petit conte qui est ailleurs , car il est bon qu'il soit partout.

Memnon conçut un jour le projet insensé d'être parfaitement sage. Il n'y a guères d'hommes à qui cette folie n'ait quelquefois passé par la tête. *Memnon* se dit à lui-même ; Pour être très sage , & par conséquent très heureux , il n'y a qu'à être sans passions ; & rien n'est plus aisé , comme on fait. Premièrement je n'aimerai jamais de femme ; car en voyant une beauté parfaite , je me dirai à moi-même , Ces joues-là se rideront un jour , ces beaux yeux seront bordés de rouge , cette gorge ronde deviendra platte & pendante , cette belle tête deviendra chauve. Or je n'ai qu'à la voir à présent des mêmes yeux dont je la verrai alors ; & assurément cette tête ne fera pas tourner la mienne.

En second lieu je serai toujours sobre : j'aurai beau être tenté par la bonne chère , par des vins délicieux , par la séduction de la société ; je n'aurai qu'à me représenter les suites des excès , une tête pesante , un estomac embarrassé , la perte de la raison , de la santé , & du tems : je ne mangerai alors que pour le besoin ; ma santé fera toujours égale ,

mes idées toujours pures & lumineuses. Tout cela est si facile, qu'il n'y a aucun mérite à y parvenir.

Ensuite, disait *Memnon*, il faut penser un peu à ma fortune ; mes desirs sont modérés, mon bien est solidement placé sur le receveur-général des finances de Ninive ; j'ai de quoi vivre dans l'indépendance ; c'est-là le plus grand des biens. Je ne serai jamais dans la cruelle nécessité de faire ma cour : je n'envierai personne, & personne ne m'enviera. Voilà qui est encor très aisé. J'ai des amis, continuait-il, je les conserverai, puisqu'ils n'auront rien à me disputer. Je n'aurai jamais d'humeur avec eux, ni eux avec moi. Cela est sans difficulté.

Ayant fait ainsi son petit plan de sagesse dans sa chambre, *Memnon* mit la tête à la fenêtre. Il vit deux femmes qui se promenaient sous des platanes auprès de sa maison. L'une était vieille & paraissait ne songer à rien. L'autre était jeune, jolie, & semblait fort occupée. Elle soupirait, elle pleurait, & n'en avait que plus de graces. Notre sage fut touché, non pas de la beauté de la dame, (il était bien sûr de ne pas sentir une telle faiblesse) mais de l'affliction où il la voyait. Il descendit, il aborda la jeune Ninivienne, dans le dessein de la consoler avec sagesse. Cette belle personne lui conta de l'air le plus naïf & le plus touchant tout le mal que lui fai-

fait un oncle qu'elle n'avait point ; avec quels artifices il lui avait enlevé un bien qu'elle n'avait jamais possédé , & tout ce qu'elle avait à craindre de sa violence. Vous me paraissez un homme de si bon conseil , lui dit-elle , que si vous aviez la condescendance de venir jusques chez moi , & d'examiner mes affaires , je suis sûre que vous me tireriez du cruel embarras où je suis. *Memnon* n'hésita pas à la suivre , pour examiner sagement ses affaires , & pour lui donner un bon conseil.

La dame affligée le mena dans une chambre parfumée , & le fit asséoir avec elle poliment sur un large sofa , où ils se tenaient tous deux les jambes croisées vis-à-vis l'un de l'autre. La dame parla en baissant les yeux , dont il échappait quelquefois des larmes ; & qui en se relevant rencontraient toujours les regards du sage *Memnon*. Ses discours étaient pleins d'un attendrissement qui redoublait toutes les fois qu'ils se regardaient. *Memnon* prenait ses affaires extrêmement à cœur , & se sentait de moment en moment la plus grande envie d'obliger une personne si honnête & si malheureuse. Ils cessèrent insensiblement , dans la chaleur de la conversation , d'être vis-à-vis l'un de l'autre. Leurs jambes ne furent plus croisées. *Memnon* la conseilla de si près , & lui donna des avis si tendres , qu'ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre parler d'affaires , & qu'ils ne savaient plus où ils en étaient.

Comme ils en étaient là , arrive l'oncle , ainsi qu'on peut bien le penser : Il était armé de la tête aux pieds ; & la première chose qu'il dit , fut qu'il allait tuer , comme de raison , le sage *Memnon* & sa nièce ; la dernière qui lui échappa fut qu'il pouvait pardonner pour beaucoup d'argent. *Memnon* fut obligé de donner tout ce qu'il avait. On était heureux dans ce tems - là d'en être quitte à si bon marché ; l'Amérique n'était pas encor découverte ; & les dames affligées n'étaient pas à beaucoup près si dangereuses qu'elles le sont aujourd'hui.

Memnon honteux & désespéré rentra chez lui : il y trouva un billet qui l'invitait à dîner avec quelques - uns de ses intimes amis. Si je reste seul chez moi , dit - il , j'aurai l'esprit occupé de ma triste aventure , je ne mangerai point , je tomberai malade. Il vaut mieux aller faire avec mes amis intimes un repas frugal. J'oublierai dans la douceur de leur société la sottise que j'ai faite ce matin. Il va au rendez-vous ; on le trouve un peu chagrin. On le fait boire pour dissiper sa tristesse. Un peu de vin pris modérément est un remède pour l'ame & pour le corps. C'est ainsi que pense le sage *Memnon* ; & il s'enyvre. On lui propose de jouer après le repas. Un jeu réglé avec des amis est un passe-tems honnête. Il joue ; on lui gagne tout ce qu'il a dans sa bourse , & quatre fois autant sur sa parole. Une dispute s'élève sur le jeu ; on s'échauffe : l'un de ses

62 CONFIANCE EN SOI-MÊME.

amis intimes lui jette à la tête un cornet, & lui crève un œil. On rapporte chez lui le sage *Memnon*, yvre, sans argent, & ayant un œil de moins.

Il cuve un peu son vin ; & dès qu'il a la tête plus libre, il envoie son valet chercher de l'argent chez le receveur-général des finances de Ninive, pour payer ses intimes amis : on lui dit que son débiteur a fait le matin une banqueroute frauduleuse qui met en alarme cent familles. *Memnon* outré va à la cour avec un emplâtre sur l'œil & un placet à la main, pour demander justice au roi contre le banqueroutier. Il rencontra dans un salon plusieurs dames qui portaient toutes d'un air aisé des cerceaux de vingt-quatre pieds de circonférence. L'une d'elles qui le connaissait un peu, dit en le regardant de côté : Ah l'horreur ! Une autre qui le connaissait davantage lui dit, Bon soir, monsieur *Memnon* ; mais vraiment, monsieur *Memnon*, je suis fort aise de vous voir ; à propos, monsieur *Memnon*, pourquoi avez-vous perdu un œil ? Et elle passa sans attendre sa réponse. *Memnon* se cacha dans un coin, & attendit le moment où il pût se jeter aux pieds du monarque. Ce moment arriva. Il baïsa trois fois la terre, & présenta son placet. Sa gracieuse majesté le reçut très favorablement, & donna le mémoire à un de ses fatrapes pour lui en rendre compte. Le fatrape tire

Memnon à part , & lui dit d'un air de hauteur en ricanant amèrement ; Je vous trouve un plaifant borgne , de vous adreffer au roi plutôt qu'à moi ; & encor plus plaifant d'ofer demander juftice contre un honnête banqueroutier , que j'honore de ma protection , & qui eft le neveu d'une femme de chambre de ma maîtrefle. Abandonnez cette affaire-là , mon ami , fi vous voulez conferver l'œil qui vous reffe.

Memnon ayant ainfi renoncé le matin aux femmes , aux excès de table , au jeu , à toute querelle , & furtout à la cour , avait été avant la nuit trompé & volé par une belle dame , s'était enyvré , avait joué , avait eu une querelle , s'était fait crever un œil , & avait été à la cour où l'on s'était moqué de lui.

Pétrifié d'étonnement , & navré de douleur , il s'en retourne la mort dans le cœur. Il veut rentrer chez lui ; il y trouve des huiffiers qui démeublaient fa maifon de la part de fes créanciers. Il reffe prefque évanouï fous une platane ; il y rencontre la belle dame du matin qui fe promenait avec fon cher oncle , & qui éclata de rire en voyant *Memnon* avec fon emplâtre. La nuit vint ; *Memnon* fe coucha fur de la paille auprès des murs de fa maifon. La fièvre le faifit ; il s'endormit dans l'accès ; & un efprit célefte lui apparut en fonge.

Il était tout refplendiffant de lumière. Il

64 CONFIANCE EN SOI-MÊME.

avait six belles ailes , mais ni pieds , ni tête , ni queue , & ne ressembloit à rien. Qui es-tu ? lui dit *Memnon* ; Ton bon génie , lui répondit l'autre. Ren - moi donc mon œil , ma fanté , mon bien , ma sagesse , lui dit *Memnon*. Ensuite il lui conta comment il avait perdu tout cela en un jour. Voilà des aventures qui ne nous arrivent jamais dans le monde que nous habitons , dit l'esprit. Et quel monde habitez - vous ? dit l'homme affligé. Ma patrie , répondit - il , est à cinq cent millions de lieues du soleil , dans une petite étoile auprès de *Sirius* , que tu vois d'ici. Le beau pays ! dit *Memnon* : quoi ! vous n'avez point chez vous de coquines qui trompent un pauvre homme , point d'amis intimes qui lui gagnent son argent & qui lui crévent un œil , point de banqueroutiers , point de fatrapes qui se moquent de vous en vous refusant justice ? Non , dit l'habitant de l'étoile , rien de tout cela. Nous ne sommes jamais trompés par les femmes , parce que nous n'en avons point ; nous ne faisons point d'excès de table , parce que nous ne mangeons point ; nous n'avons point de banqueroutiers , parce qu'il n'y a chez nous ni or ni argent ; on ne peut pas nous crever les yeux , parce que nous n'avons point de corps à la façon des vôtres ; & les fatrapes ne nous font jamais d'injustice , parce que dans notre petite étoile tout le monde est égal.

Mem-

Memnon lui dit alors , Monseigneur fans femme & fans diner , à quoi passez - vous votre tems ? A veiller , dit le génie , sur les autres globes qui nous sont confiés : & je viens pour te consoler. Hélas ! reprit *Memnon* , que ne veniez - vous la nuit passée , pour m'empêcher de faire tant de folies ? J'étais auprès d'*Affan* ton frère aîné , dit l'être céleste. Il est plus à plaindre que toi. Sa gracieuse majesté le roi des Indes , à la cour duquel il a l'honneur d'être , lui a fait crever les deux yeux pour une petite indiscretion , & il est actuellement dans un cachot les fers aux pieds & aux mains. C'est bien la peine , dit *Memnon* , d'avoir un bon génie dans une famille , pour que de deux frères l'un soit borgne , l'autre aveugle , l'un couché sur la paille , l'autre en prison. Ton sort changera , reprit l'animal de l'étoile. Il est vrai que tu seras toujours borgne ; mais , à cela près , tu seras assez heureux , pourvu que tu ne fasses jamais le sot projet d'être parfaitement sage. C'est donc une chose à laquelle il est impossible de parvenir ? s'écria *Memnon* en soupirant. Aussi impossible , lui repliqua l'autre , que d'être parfaitement habile , parfaitement fort , parfaitement puissant , parfaitement heureux. Nous - mêmes , nous en sommes bien loin. Il y a un globe où tout cela se trouve ; mais dans les cent mille millions de mondes qui sont dispersés dans l'étendue , tout se suit par

degrés. On a moins de sagesse & de plaisirs dans le second que dans le premier, moins dans le troisième que dans le second. Ainsi du reste jusqu'au dernier, où tout le monde est complètement fou. J'ai bien peur, dit *Memnon*, que notre petit globe terraquée ne soit précisément les petites maisons de l'univers dont vous me faites l'honneur de me parler. Pas tout-à-fait, dit l'esprit; mais il en approche: il faut que tout soit en sa place. Eh mais, dit *Memnon*, certains poètes, certains philosophes, ont donc grand tort de dire, *Que tout est bien*. Ils ont grande raison, dit le philosophe de là-haut, en considérant l'arrangement de l'univers entier. Ah! je ne croirai cela, repliqua le pauvre *Memnon*, que quand je ne serai plus borgne.

C O N F I S C A T I O N .

ON a très bien remarqué dans le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Confiscation*, que le fisc soit public, soit royal, soit seigneurial, soit impérial, soit déloyal était un petit panier de jonc ou d'osier, dans lequel on mettait autrefois le peu d'argent qu'on avait pu recevoir ou extorquer. Nous nous servons aujourd'hui de sacs; le fisc royal est le sac royal.

C'est une maxime reçue dans plusieurs pays de l'Europe, que qui confisque le corps, confisque les biens. Cet usage est surtout établi dans les pays où la coutume tient lieu de loi ; & une famille entière est punie dans tous les cas pour la faute d'un seul homme.

Confisquer le corps n'est pas mettre le corps d'un homme dans le panier de son seigneur suzerain ; c'est dans le langage barbare du barreau, se rendre maître du corps d'un citoyen, soit pour lui ôter la vie, soit pour le condamner à des peines aussi longues que sa vie : on s'empare de ses biens si on le fait périr, ou s'il évite la mort par la fuite.

Ainsi, ce n'est pas assez de faire mourir un homme pour ses fautes, il faut encor faire mourir de faim ses héritiers.

La rigueur de la coutume confisque dans plus d'un pays les biens d'un homme qui s'est arraché volontairement aux misères de cette vie ; & ses enfans sont réduits à la mendicité parce que leur père est mort.

Dans quelques provinces catholiques romaines on condamne aux galères perpétuelles, par une sentence arbitraire, un père de famille *a)*, soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes, ou dans

a) Voyez l'édit de 1724, 14 Mai, publié à la sollicitation du cardinal de *Fleuri*, & revû par lui.

quelque désert : alors la femme & les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins , & à donner à un homme le bien d'autrui , fut inconnue dans tout le tems de la république Romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice , ne fut suivie ni par *César* , ni par le bon empereur *Trajan* , ni par les *Antonins* , dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect & avec amour. Enfin , sous *Justinien* la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majesté.

Il semble que dans les tems de l'anarchie féodale , les princes & les seigneurs des terres étant très peu riches , cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets , & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires , & la jurisprudence romaine ignorée , les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées , leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à

un citoyen à s'engraïffer des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi , excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers , comme le Bourbonnais , le Berri , le Maine , le Poitou , la Bretagne , où au moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais , & les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est assez étrange que les habitans de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux de ces petites villes : tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard , sans régularité , sans uniformité , comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673 , dans le plus beau siècle de la France , l'avocat-général *Omer Talon* ait parlé ainsi en plein parlement au sujet d'une demoiselle de *Canillac* ? *b*)

Au chap. XIII du Deuteronome , DIEU dit , „ Si tu te rencontres dans une ville , & „ dans un lieu où régné l'idolâtrie , mets tout „ au fil de l'épée , sans exception d'âge , de „ sexe ni de condition. Rassemble dans les „ places publiques toutes les dépouilles de la „ ville , brûle-la toute entière avec ses „ dépouilles , & qu'il ne reste qu'un monceau

b) *Journal du palais* , tom. I. pag. 444.

„ de cendres de ce lieu d'abomination. En
 „ un mot , fais-en un sacrifice au Seigneur,
 „ & qu'il ne demeure rien en tes mains des
 „ biens de cet anathème.

„ Ainsi , dans le crime de lèze - majesté le
 „ roi était maître des biens , & les enfans en
 „ étaient privés. Le procès ayant été fait à
 „ Naboth *quia maledixerat regi* , le roi Achab
 „ se mit en possession de son héritage. *David*
 „ étant averti que *Miphibozeth* s'était engagé
 „ dans la rébellion , donna tous ses biens à
 „ *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua*
 „ *fiut omnia quæ fuerunt Miphibozeth.* “

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle. de *Canillac* , biens autrefois confisqués sur son père , abandonnés par le roi à un garde du trésor royal , & donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à Achab roitelet d'une partie de la Palestine , qui confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice juive ; action abominable qui est passée en proverbe , pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle. de *Canillac*. Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphibozeth* , petit-fils du roi *Saül* , & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David* , n'ont pas une plus gran-

de affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie , avec cette démençe de citations étrangères au fujet , avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine , avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués , que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

C O N S C I E N C E .

SECTION PREMIÈRE.

De la conscience du bien & du mal.

LOke a démontré , (s'il est permis de se servir de ce terme en morale & en métaphysique) que nous n'avons ni idées innées , ni principes innés ; & il a été obligé de le démontrer trop au long , parce qu'alors cette erreur était universelle.

De là il suit évidemment que nous avons le plus grand besoin qu'on nous mette de bonnes idées & de bons principes dans la tête , dès que nous pouvons faire usage de la faculté de l'entendement.

Loke apporte l'exemple des sauvages qui tuent & qui mangent leur prochain sans aucun remords de conscience ; & des soldats chrétiens bien élevés qui dans une ville prise d'assaut pillent , égorgent , violent non-seulement sans remords , mais avec un plaisir charmant , avec honneur & gloire , avec les applaudissemens de tous leurs camarades.

Il est très sûr que dans les massacres de la St. Barthelemi , & dans les *autos da fé* , dans les saints actes de foi de l'inquisition , nulle conscience de meurtrier ne se reprocha jamais d'avoir massacré hommes , femmes , enfans , d'avoir fait crier , évanouir , mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient d'autres crimes que de faire la pâque différemment des inquisiteurs.

Il résulte de tout cela que nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le tems , par l'exemple , par notre tempéramment , par nos réflexions.

L'homme n'est né avec aucun principe , mais avec la faculté de les recevoir tous. Son tempéramment le rendra plus enclin à la cruauté ou à la douceur ; son entendement lui fera comprendre un jour que le quarré de douze est cent quarante-quatre , qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit ; mais il ne comprendra pas de lui-même ces vérités dans son enfance : il

n'entendra pas la première , & il ne sentira pas la seconde.

Un petit fauvage qui aura faim , & à qui son père aura donné un morceau d'un autre fauvage à manger , en demandera autant le lendemain , sans imaginer qu'il ne faut pas traiter son prochain autrement qu'on ne voudrait être traité soi-même. Il fait machinalement , invinciblement tout le contraire de ce que cette éternelle vérité enseigne.

La nature a pourvu à cette horreur ; elle a donné à l'homme la disposition à la pitié & le pouvoir de comprendre la vérité. Ces deux pré-sens de DIEU font le fondement de la société civile. C'est ce qui fait qu'il y a toujours eu peu d'antropophages ; c'est ce qui rend la vie un peu tolérable chez les nations civilisées. Les pères & les mères donnent à leurs enfans une éducation qui les rend bientôt sociables ; & cette éducation leur donne une conscience.

Une religion pure , une morale pure , inspirées de bonne heure , façonnent tellement la nature humaine , que depuis environ sept ans jusqu'à seize ou dix-sept , on ne fait pas une mauvaise action sans que la conscience en fasse un reproche. Ensuite viennent les violentes passions qui combattent la conscience & qui l'étouffent quelquefois. Pendant le conflit les hommes tourmentés par cet orage , consultent en quelques occasions

d'autres hommes , comme dans leurs maladies ils consultent ceux qui ont l'air de se bien porter.

C'est ce qui a produit des casuistes , c'est-à-dire , des gens qui décident des cas de conscience. Un des plus sages casuistes a été *Cicéron* dans son livre des *offices* , c'est-à-dire , des devoirs de l'homme. Il examine les points les plus délicats ; mais longtems avant lui *Zoroastre* avait paru régler la conscience par le plus beau des préceptes : *Dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, abstien-toi.* Porte XXX.

S E C T I O N S E C O N D E.

Conscience. Si un juge doit juger selon la conscience ou selon les preuves.

Thomas d'Aquin, vous-êtes un grand saint, un grand théologien ; & il n'y a point de dominicain qui ait pour vous plus de vénération que moi. Mais vous avez décidé dans votre somme, qu'un juge doit donner sa voix selon les allégations & les prétendues preuves contre un accusé, dont l'innocence lui est parfaitement connue. Vous prétendez que les dépositions des témoins qui ne peuvent être que fausses , les preuves résultantes du procès qui sont impertinentes , doivent l'emporter sur le témoignage de ses yeux mêmes. Il a vu commettre le crime par un autre ; &, selon

vous, il doit en conscience condamner l'accusé quand sa conscience lui dit que cet accusé est innocent.

Il faudrait donc, selon vous, que si le juge lui-même avait commis le crime dont il s'agit, sa conscience l'obligeât de condamner l'homme faussement accusé de ce même crime.

En conscience, grand saint, je crois que vous vous êtes trompé de la manière la plus absurde & la plus horrible : c'est dommage qu'en possédant si bien le droit canon, vous ayez si mal connu le droit nature!. Le premier devoir d'un magistrat est d'être juste avant d'être formaliste : si en vertu des preuves qui ne sont jamais que des probabilités, je condamnerais un homme dont l'innocence me serait démontrée, je me croirais un sot & un assassin.

Heureusement tous les tribunaux de l'univers pensent autrement que vous. Je ne fais pas si *Farinacius* & *Grillandus* sont de votre avis. Quoi qu'il en soit, si vous rencontrez jamais *Cicéron*, *Ulpien Tribonien*, *Dumoulin*, le chancelier de *l'Hôpital*, le chancelier d'*Arguesseau*, demandez-leur bien pardon de l'erreur où vous êtes tombé.

SECTION TROISIÈME.

De la conscience trompeuse.

Ce qu'on a peut-être jamais dit de mieux sur cette question importante, se trouve dans

le livre comique de *Tristram Shandy*, écrit par un curé nommé *Sterne*, le second *Rabelais* d'Angleterre ; il ressemble à ces petits fatires de l'antiquité qui renfermaient des effences précieuses.

Deux vieux capitaines à demi-payé, assistés du docteur *Slop*, font les questions les plus ridicules. Dans ces questions, les théologiens de France ne sont pas épargnés. On insiste particulièrement sur un mémoire présenté à la Sorbonne par un chirurgien qui demande la permission de baptiser les enfans dans le ventre de leurs mères, au moyen d'une canule qu'il introduira proprement dans l'utérus, sans blesser la mère ni l'enfant.

Enfin, ils se font lire par un caporal un ancien sermon sur la conscience, composé par ce même curé *Sterne*.

Parmi plusieurs peintures, supérieures à celles de *Rimbran* & aux crayons de *Calot*, il peint un honnête-homme du monde passant ses jours dans les plaisirs de la table, du jeu & de la débauche, ne faisant rien que la bonne compagnie puisse lui reprocher, & par conséquent ne se reprochant rien. Sa conscience & son honneur l'accompagnent aux spectacles, au jeu, & surtout lorsqu'il paye libéralement la fille qu'il entretient. Il punit sévèrement quand il est en charge les petits

larcins du commun peuple ; il vit gaîment , & meurt fans le moindre remords.

Le docteur *Slop* interromt le lecteur pour dire que cela est impossible dans l'église anglicane , & ne peut arriver que chez des papistes.

Enfin , le curé *Sterne* cite l'exemple de *David* qui a , dit - il , tantôt une conscience délicate & éclairée , tantôt une conscience très dure & très ténébreuse.

Lorsqu'il peut tuer son roi dans une caverne , il se contente de lui couper un pan de sa robe : voilà une conscience délicate. Il passe une année entière sans avoir le moindre remords de son adultère avec *Betzabée* & du meurtre d'*Urie* : voilà la même conscience endurcie , & privée de lumière.

Tels sont , dit - il , la plûpart des hommes. Nous avouons à ce curé que les grands du monde sont très souvent dans ce cas ; le torrent des plaisirs & des affaires les entraîne ; ils n'ont pas le tems d'avoir de la conscience , cela est bon pour le peuple ; encor n'en a-t-il guères quand il s'agit de gagner de l'argent. Il est donc très bon de réveiller souvent la conscience des couturières & des rois par une morale qui puisse faire impression sur eux ; mais pour faire cette impression , il faut mieux parler qu'on ne parle aujourd'hui.

S E C T I O N Q U A T R I É M E .

Conscience : Liberté de conscience.

traduit de l'allemand.

(*Nous n'adoptons pas tout ce paragraphe ; mais comme il y a quelques vérités , nous n'avons pas crû devoir l'omettre , & nous ne nous chargeons pas de justifier ce qui peut s'y trouver de peu mesuré & de trop dur.*)

L'aumônier du prince de lequel prince est catholique romain , menaçait un anabatiste de le chasser des petits états du prince ; il lui disait qu'il n'y a que trois sectes autorisées dans l'Empire ; que pour lui anabatiste qui était d'une quatrième , il n'était pas digne de vivre dans les terres de monseigneur : & enfin , la conversation s'échauffant , l'aumônier menaça l'anabatiste de le faire pendre. Tant pis pour son altesse , répondit l'anabatiste ; je suis un gros manufacturier ; j'employe deux cent ouvriers , je fais entrer deux cent mille écus par an dans ses états ; ma famille ira s'établir ailleurs ; monseigneur y perdra.

Et si monseigneur fait pendre tes deux cent ouvriers & ta famille ? reprit l'aumônier ; & s'il donne ta manufacture à de bons catholiques ?

Je l'en défie , dit le vieillard ; on ne donne pas une manufacture comme une métairie ,

parce qu'on ne donne pas l'industrie : cela ferait beaucoup plus fou que s'il fe fait tuer tous fes chevaux , parce que l'un d'eux t'aura jetté par terre , & que tu es un mauvais écuyer.

L'intérêt de monfeigneur n'est pas que je mange du pain fans levain ou levé. Il est que je procure à fes fujets de quoi manger , & que j'augmente fes revenus par mon travail. Je fuis honnête-homme ; & quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel , ma profeflion me forcerait à le devenir ; car dans les entreprises de négoce , ce n'est pas comme dans celles de cour & dans les tiennes : point de fuccès fans probité. Que t'importe que j'aye été bafifé dans l'âge qu'on appelle de raifon , tandis que tu l'as été fans le favoir ? que t'importe que j'adore DIEU à la manière de mes pères ? Si tu fuivais tes belles maximes , & fi tu avais la force en main , tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre , fe faisant pendre à ton plaisir le Grec qui ne croit pas que l'Efprit procède du Père & du Fils ; tous les Anglais , tous les Hollandois , Danois , Suédois , Islandais , Pruffiens , Hanovriens , Saxons , Holftenois , Heffois , Virtembergeois , Bernois , Hambourgeois , Cofaques , Valaques , Grecs , Rufles , qui ne croient pas le pape infaillible ; tous les musulmans qui croient un feul DIEU ; & les Indiens dont la religion est plus ancienne que la juive ; & les

lettrés Chinois qui depuis quatre mille ans servent un DIEU unique sans superstition, & sans fanatisme ! Voilà donc ce que tu ferais si tu étais le maître ! Assurément, dit le moine ; car je suis dévoré du zèle de la maison du Seigneur. *Zelus domus sue comedit me.*

Ça, di-moi un peu, cher aumônier, re-partit l'anabatiste, es-tu dominicain ou jésuite, ou diable ? Je suis jésuite, dit l'autre. Eh mon ami, si tu n'es pas diable, pourquoi dis-tu des choses si diaboliques ?

C'est que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire. -

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur ?

C'est le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre ?

De notre général ; & le tout pour plaire à un plus grand seigneur que lui.

Dieux de la terre qui avec trois doigts avez trouvé le secret de vous rendre maîtres d'une grande partie du genre-humain ; si dans le fond du cœur vous avouez que vos richesses & votre puissance ne sont point essentielles à votre salut & au nôtre, jouissez-en avec modération. Nous ne voulons pas vous démettre, vous déthiarer : mais ne nous écrasez pas. Jouissez & laissez-nous paisibles ; démêlez vos intérêts avec les rois ; & laissez-nous nos manufactures.

CONSEIL.

CONSEILLER OU JUGE.

BARTOLOMÉ.

Quoi ! il n'y a que deux ans que vous étiez au collège, & vous voilà déjà conseiller de la cour de Naples ?

GERONIMO.

Oui, c'est un arrangement de famille ; il m'en a peu coûté.

BARTOLOMÉ.

Vous êtes donc devenu bien favant depuis que je ne vous ai vu ?

GERONIMO.

Je me suis quelquefois fait inscrire dans l'école de droit, où l'on m'apprenait que le droit naturel est commun aux hommes & aux bêtes, & que le droit des gens n'est que pour les gens. On me parlait de l'édit du préteur, & il n'y a plus de préteur ; des fonctions des édiles, & il n'y a plus d'édiles ; du pouvoir des maîtres sur les esclaves, & il n'y a plus d'esclaves. Je ne fais presque rien des loix de Naples, & me voilà juge.

Quatrième partie.

F

§2 C O N S E I L L E R O U J U G E .

B A R T O L O M É .

Ne tremblez - vous pas d'être chargé de décider du sort des familles , & ne rougissez - vous pas d'être si ignorant ?

G E R O N I M O .

Si j'étais savant , je rougirais peut-être davantage. J'entens dire aux savans que presque toutes les loix se contredisent , que ce qui est juste à Gayette est injuste à Otrante , que dans la même juridiction on perd à la seconde chambre le même procès qu'on gagne à la troisième. J'ai toujours dans l'esprit ce beau discours d'un avocat Vénitien ; *Illustrissimi signori , l'anno passato avete giudicao così , e questo anno nella medesima lite avete giudicao tutto il contrario ; e sempre ben !*

Le peu que j'ai lu de nos loix m'a paru souvent très embrouillé. Je crois que si je les étudiais pendant quarante ans , je serais embarrassé pendant quarante ans : cependant je les étudie ; mais je pense qu'avec du bon sens & de l'équité , on peut être un très bon magistrat , sans être profondément savant. Je ne connais point de meilleur juge que *Sancho Pança* : cependant il ne savait pas un mot du code de l'isle Balataria. Je ne chercherai point à accorder ensemble *Cujas* & *Camille Descurtis* , ils ne sont point mes législateurs. Je ne connais de loix que celles qui ont la

CONSEILLER OU JUGE. 89

sanction du souverain. Quand elles seront claires , je les suivrai à la lettre ; quand elles seront obscures , je suivrai les lumières de ma raison , qui sont celles de ma conscience.

BARTOLOMÉ.

Vous me donnez envie d'être ignorant ; tant vous raisonnez bien. Mais comment vous tirerez-vous des affaires d'état , de finance , & de commerce ?

GERONIMO.

DIEU merci , nous ne nous en mêlons guères à Naples. Une fois le marquis de *Carpì* notre vice-roi voulut nous consulter sur les monnoies ; nous parlames de *les grave* des Romains , & les banquiers se moquèrent de nous. On nous assambla dans un tems de disette pour régler le prix du blé ; nous fumés assamblés six semaines , & on mourait de faim. On consulta enfin deux forts laboureurs , & deux bons marchands de blé , & il y eut dès le lendemain plus de pain au marché qu'on n'en voulait.

Chacun doit se mêler de son métier ; le mien est de juger les contestations , & non pas d'en faire naître ; mon fardeau est assez grand.

CONSEQUENCE.

Quelle est donc notre nature , & qu'est-ce que notre chétif esprit ? Quoi ! l'on peut tirer les conséquences les plus justes , les plus lumineuses , & n'avoir pas le sens commun ? Cela n'est que trop vrai. Le fou d'Athènes qui croyait que tous les vaisseaux qui abordaient au Pirée lui appartenaient , pouvait calculer merveilleusement combien valait le chargement de ces vaisseaux , & en combien de jours ils pouvaient arriver de Smyrne au Pirée.

Nous avons vu des imbécilles qui ont fait des calculs & des raisonnemens bien plus étonnans. Ils n'étaient donc pas imbécilles ? me dites-vous. Je vous demande pardon , ils l'étaient. Ils posaient tout leur édifice sur un principe absurde ; ils enfilèrent régulièrement des chimères. Un homme peut marcher très bien & s'égarer , & alors mieux il marche & plus il s'égare.

Le *Fo* des Indiens eut pour père un éléphant qui daigna faire un enfant à une princesse Indienne , laquelle accoucha du Dieu *Fo* par le côté gauche. Cette princesse était la propre sœur d'un empereur des Indes : donc

Fo était le neveu de l'empereur ; & les petits-fils de l'éléphant & du monarque étaient cousins issus de germain ; donc selon les loix de l'état la race de l'empereur étant éteinte , ce sont les descendans de l'éléphant qui doivent succéder. Le principe reçu , on ne peut mieux conclure.

Il est dit que l'éléphant divin était haut de neuf pieds de roi. Tu présumes avec raison que la porte de son écurie devait avoir plus de neuf pieds , afin qu'il pût y entrer à son aise. Il mangeait cinquante livres de ris par jour , vingt-cinq livres de sucre , & buvait vingt-cinq livres d'eau. Tu trouves par ton arithmétique qu'il avalait trente-six mille cinq cent livres pesant par année ; on ne peut compter mieux. Mais ton éléphant a-t-il existé ? était-il beau-frère de l'empereur ? sa femme a-t-elle fait un enfant par le côté gauche ? C'est-là ce qu'il fallait examiner ; vingt auteurs qui vivaient à la Cochinchine l'ont écrit l'un après l'autre ; tu devais confronter ces vingt auteurs , peser leurs témoignages , consulter les anciennes archives , voir s'il est question de cet éléphant dans les registres ; examiner si ce n'est point une fable que des imposteurs ont eu intérêt d'accréditer. Tu es parti d'un principe extravagant pour en tirer des conclusions justes.

C'est moins la logique qui manque aux hommes que la source de la logique. Il ne

s'agit pas de dire , six vaisseaux qui m'appartiennent font chacun de deux cent tonneaux , le tonneau est de deux mille livres pesant ; donc j'ai douze cent mille livres de marchandises au port du Pirée. Le grand point est de favoir si ces vaisseaux font à toi. Voilà le principe dont ta fortune dépend ; tu compteras après. Voyez *Principe*.

Un ignorant , fanatique & conséquent , est souvent un homme à étouffer. Il aura lu que *Phinée* transporté d'un saint zèle, ayant trouvé un Juif couché avec une Madianite, les tua tout deux , & fut imité par les lévites qui massacrèrent tous les ménages moitié madianites, moitié juifs. Il fait que son voisin catholique couche avec sa voisine huguenote ; il les tuera tout deux sans difficulté : on ne peut agir plus conséquemment. Quel est le remède à cette maladie horrible de l'ame ? C'est d'accoutumer de bonne heure les enfans à ne rien admettre qui choque la raison , à ne leur conter jamais d'histoires de revenans , de fantômes , de sorciers , de possédés , de prodiges ridicules. Une fille d'une imagination tendre & sensible , entend parler de possessions ; elle tombe dans une maladie de nerfs , elle a des convulsions , elle se croit possédée. J'en ai vu mourir une de la révolution que ces abominables histoires avaient faites dans ses organes. Voyez *Esprit faux* , & *Fanatique*.

CONSPIRATIONS CONTRE LES PEUPLES, OU PROSCRIPTIONS.

IL y a des choses qu'il faut sans cesse mettre sous les yeux des hommes. Ayant retrouvé ce morceau qui intéresse l'humanité entière, nous avons cru que c'était ici sa place, d'autant plus qu'il y a quelques additions.

CONSPIRATIONS OU PROSCRIPTIONS JUIVES.

L'histoire est pleine de conspirations contre les tyrans ; mais nous ne parlerons ici que des conspirations des tyrans contre les peuples. Si l'on remonte à la plus haute antiquité reçue parmi nous, si l'on ose chercher les premiers exemples des proscriptions dans l'histoire des Juifs ; si nous séparons ce qui peut appartenir aux passions humaines, de ce que nous devons révéler dans les décrets éternels, si nous ne considérons que l'effet terrible d'une cause divine, nous trouverons d'abord une proscription de vingt-trois mille Juifs après l'idolâtrie d'un veau d'or ; une de vingt-quatre mille pour punir l'Israélite qu'on avait surpris dans les bras d'une Madianite ; une de quarante-deux mille hommes de la tribu d'Ephraïm, égorgés à un gué

du Jourdain. C'était une vraie proscription ; car ceux de Galaad qui exerçaient la vengeance de *Jephthé* contre les Ephraïmites , voulaient connaître & démêler leurs victimes en leur faisant prononcer l'un après l'autre le mot *schibolet* au passage de la rivière ; & ceux qui disaient *sibolet* , selon la prononciation éphraïmite , étaient reconnus & tués sur le champ. Mais il faut considérer que cette tribu d'Ephraïm ayant osé s'opposer à *Jephthé* , choisi par DIEU même pour être le chef de son peuple , méritait sans doute un tel châtement.

C'est pour cette raison que nous ne regardons point comme une injustice l'extermination entière des peuples du Canaan ; ils s'étaient , sans doute , attiré cette punition par leurs crimes ; ce fut le DIEU vengeur des crimes qui les proscrivit ; les Juifs n'étaient que les bourreaux.

C E L L E D E M I T H R I D A T E .

De telles proscriptions commandées par la Divinité même , ne doivent pas sans doute être imitées par les hommes ; aussi le genre humain ne vit point de pareils massacres jusqu'à *Mithridate*. Rome ne lui avait pas encor déclaré la guerre , lorsqu'il ordonna qu'on assassinat tous les Romains qui se trouvaient dans l'Asie mineure. *Plutarque* fait monter

le nombre des victimes à cent cinquante mille, *Appien* le réduit à quatre-vingt mille.

Plutarque n'est guères croyable, & *Appien* probablement exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens Romains demeurassent dans l'Asie mineure, où ils avaient alors très peu d'établissèmens. Mais quand ce nombre serait réduit à la moitié, *Mithridate* n'en ferait pas moins abominable. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, & que ni les femmes, ni les enfans ne furent épargnés.

C E L L E D E S Y L L A , D E M A R I U S E T D E S T R I U M V I R S .

Mais en viron dans ce tems-là même, *Sylla* & *Marius* exercèrent sur leurs compatriotes la même fureur qu'ils éprouvaient en Asie. *Marius* commença les proscriptions, & *Sylla* les surpassa. La raison humaine est confondue quand elle veut juger des Romains. On ne conçoit pas comment un peuple chez qui tout était à l'enchère, & dont la moitié égorgeait l'autre, put être dans ce tems-là même le vainqueur de tous les rois. Il y eut une horrible anarchie depuis les proscriptions de *Sylla* jusqu'à la bataille d'Actium, & ce fut pourtant alors que Rome conquit les Gaules, l'Espagne, l'Egypte, la Syrie, toute l'Asie mineure & la Grèce.

Comment expliquerons-nous ce nombre prodigieux de déclamations qui nous restent sur la décadence de Rome, dans ces tems sanguinaires & illustres ? Tout est perdu, disent vingt auteurs Latins, *Rome tombe par ses propres forces, le luxe a vengé l'univers*. Tout cela ne veut dire autre chose, sinon que la liberté publique n'existait plus : mais la puissance subsistait ; elle était entre les mains de cinq ou six généraux d'armée, & le citoyen Romain qui avait jusques-là vaincu pour lui-même, ne combattait plus que pour quelques usurpateurs.

La dernière proscription fut celle d'*Antoine*, d'*Octave* & de *Lépide*, elle ne fut pas plus sanguinaire que celle de *Sylla*.

Quelque horrible que fût le règne des *Caligula* & des *Nérons*, on ne voit point de proscriptions sous leur empire ; il n'y en eut point dans les guerres des *Galba*, des *Othons*, des *Vitellius*.

CELLE DES JUIFS SOUS TRAJAN.

Les Juifs seuls renouvelèrent ce crime sous *Trajan*. Ce prince humain les traitait avec bonté. Il y en avait un très grand nombre dans l'Égypte & dans la province de Cyrène. La moitié de l'isle de Chypre était peuplée de Juifs. Un nommé *André* qui se donna pour

un messie , pour un libérateur des Juifs , ranima leur exécrable entouffiasme qui paraif-
 fait affoupi. Il leur perfuada qu'ils feraient
 agréables au Seigneur , & qu'ils rentreraient
 enfin victorieux dans Jérusalem , s'ils exter-
 minaient tous les infidèles dans les lieux où
 ils avaient le plus de fynagogues. Les Juifs
 séduits par cet homme massacrèrent , dit - on ,
 plus de deux cent vingt mille personnes dans
 la Cyrenaique & dans Chypre. *Dion & Eu-
 sèbe* disent que non - contents de les tuer , ils
 mangeaient leur chair , se fesaient une cein-
 ture de leurs intestins , & se frottaient le vi-
 sage de leur sang. Si cela est ainsi , ce fut , de
 toutes les conspirations contre le genre - hu-
 main dans notre continent , la plus inhu-
 maine & la plus épouvantable , & elle dut
 l'être , puisque la superstition en était le prin-
 cipe. Ils furent punis , mais moins qu'ils ne
 le méritaient , puisqu'ils subsistent encore.

C E L L E D E T H É O D O S E , & C.

Je ne vois aucune conspiration pareille dans
 l'histoire du monde , jusqu'au tems de *Théo-
 dose* , qui proscrivit les habitans de Theffalo-
 nique , non pas dans un mouvement de co-
 lère , comme des menteurs mercénaires l'écri-
 vent si souvent , mais après six mois des plus
 mûres réflexions. Il mit dans cette fureur
 méditée un artifice & une lâcheté qui la ren-

daient encor plus horrible. Les jeux publics furent annoncés par son ordre, les habitans invités ; les courfes commencèrent au milieu de ces réjouiffances , les foldats égorgèrent fept à huit mille habitans : quelques auteurs difent quinze mille. Cette proſcription fut incomparablement plus fanguinaire & plus inhumaine que celle des triumvirs ; ils n'avaient compris que leurs ennemis dans leurs liſtes, mais *Théodoſe* ordonna que tout périt fans diſtinction. Les triumvirs ſe contentèrent de taxer les veuves & les filles des proſcrits, *Théodoſe* fit maſſacrer les femmes & les enfans, & cela dans la plus profonde paix, & lorsqu'il était au comble de ſa puiſſance. Il eſt vrai qu'il expia ce crime ; il fut quelque tems ſans aller à la meſſe.

CELLE DE L'IMPÉRATRICE THÉODORA.

Une conſpiration beaucoup plus ſanglante encore que toutes les précédentes, fut celle d'une impératrice *Théodora*, au milieu du neuvième ſiècle. Cette femme ſuperſtitieuſe & cruelle, veuve du cruel *Théophile*, & tutrice de l'infâme *Michel*, gouverna quelques années Conſtantinople. Elle donna ordre qu'on tuât tous les manichéens dans ſes états. *Fleury*, dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, avoue qu'il en périt environ cent mille. Il ſ'en ſauva quarante mille qui ſe réfugièrent dans les états

du calife, & qui devenus les plus implacables comme les plus justes ennemis de l'empire Grec, contribuèrent à sa ruine. Rien ne fut plus semblable à notre saint Barthelemi, dans laquelle on voulut détruire les protestans, & qui les rendit furieux.

CELLE DES CROISÉS CONTRE LES JUIFS.

Cette rage des conspirations contre un peuple entier sembla s'affoupir jusqu'au tems des croisades. Une horde de croisés dans la première expédition de *Pierre l'hermite*, ayant pris son chemin par l'Allemagne, fit vœu d'égorger tous les Juifs qu'ils rencontreraient sur leur route. Ils allèrent à Spire, à Vorms, à Cologne, à Mayence, à Francfort; ils fendirent le ventre aux hommes, aux femmes, aux enfans de la nation juive qui tombèrent entre leurs mains, & cherchèrent dans leurs entrailles l'or qu'on supposait que ces malheureux avaient avalé.

Cette action des croisés ressemblait parfaitement à celle des Juifs de Chypre & de Cyrène, & fut peut-être encore plus affreuse, parce que l'avarice se joignait au fanatisme. Les Juifs alors furent traités comme ils se vantent d'avoir traité autrefois des nations entières: mais selon la remarque de Suarez, *ils avaient égorgé leurs voisins par une piété bien entendue, & les croisés les massacrèrent*

94 CONSPIRATIONS

par une piété mal entendue. Il y a au moins de la piété dans ces meurtres, & cela est bien consolant.

CELLE DES CROISADES CONTRE LES ALBIGEOIS.

La conspiration contre les Albigeois fut de la même espèce, & eut une atrocité de plus; c'est qu'elle fut contre des compatriotes, & qu'elle dura plus longtems. *Suarez* aurait dû regarder cette proscription comme la plus édifiante de toutes, puisque de saints inquisiteurs condamnèrent aux flammes tous les habitans de Béziers, de Carcassonne, de Lavaur, & de cent bourgs considérables; presque tous les citoyens furent brûlés en effet, ou pendus, ou égorgés.

LES VÊPRES SICILIENNES.

S'il est quelque nuance entre les grands crimes, peut-être la journée des vèpres siciliennes est la moins exécrationnable de toutes, quoiqu'elle le soit excessivement. L'opinion la plus probable, est que ce massacre ne fut point prémédité. Il est vrai que *Jean de Procida*, émissaire du roi d'Arragon, préparait dès-lors une révolution à Naples & en Sicile; mais il paraît que ce fut un mouvement subit dans le peuple animé contre les Provençaux, qui

le déchaîna tout-d'un-coup , & qui fit couler tant de fang. Le roi *Charles d'Anjou* frère de *St. Louis* s'était rendu odieux par le meurtre de *Conradin* & du duc d'Autriche , deux jeunes héros & deux grands princes dignes de fon estime , qu'il fit condamner à mort comme des voleurs. Les Provençaux qui vexaient la Sicile étaient détestés. L'un d'eux fit violence à une femme le lendemain de pâques ; on s'attroupa , on s'émut , on sonna le tocsin , on cria *meurent les tyrans* ; tout ce qu'on rencontra de Provençaux fut massacré ; les innocens périrent avec les coupables.

LES TEMPLIERS.

Je mets fans difficulté au rang des conjurations contre une société entière le supplice des templiers. Cette barbarie fut d'autant plus atroce qu'elle fut commise avec l'appareil de la justice. Ce n'était point une de ces fureurs que la vengeance soudaine ou la nécessité de se défendre semble justifier : c'était un projet réfléchi d'exterminer tout un ordre trop fier & trop riche. Je pense bien que dans cet ordre il y avait de jeunes débauchés qui méritaient quelque correction ; mais je ne croirai jamais qu'un grand-maître , & tant de chevaliers parmi lesquels on comptait des princes , tous vénérables par leur âge & par leurs services , fussent coupables des bassesses ab-

furdes & inutiles dont on les accusait. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion chrétienne, pour laquelle il combattait en Asie, en Afrique; & pour laquelle même encor plusieurs d'entr'eux gémissaient dans les fers des Turcs & des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots que de renier leur religion.

Enfin, je crois sans difficulté à plus de quatre-vingt chevaliers qui, en mourant, prennent DIEU à témoin de leur innocence. N'hésitons point à mettre leur proscription au rang des funestes effets d'un tems d'ignorance & de barbarie.

MASSACRE DANS LE NOUVEAU MONDE.

Dans ce récenfement de tant d'horreurs, mettons surtout les douze millions d'hommes détruits dans le vaste continent du nouveau monde. Cette proscription est à l'égard de toutes les autres ce que serait l'incendie de la moitié de la terre à celui de quelques villages.

Jamais ce malheureux globe n'éprouva une dévastation plus horrible & plus générale, & jamais crime ne fut mieux prouvé. *Las Casas* évêque de Chiapa dans la nouvelle Espagne, ayant parcouru pendant plus de trente années les illes & la terre ferme découvertes, avant qu'il

qu'il fût évêque ; & depuis qu'il eut cette dignité, témoin oculaire de ces trente années de destruction , vint enfin en Espagne dans sa vieillesse , se jeter aux pieds de *Charles-Quint* & du prince *Philippe* son fils , & fit entendre ses plaintes qu'on n'avait pas écoutées jusqu'alors. Il présenta sa requête au nom d'un hémisphère entier : elle fut imprimée à Valladolid. La cause de plus de cinquante nations prosrites dont il ne subsistait que de faibles restes , fut solennellement plaidée devant l'empereur. *Las Casas* dit que ces peuples détruits étaient d'une espèce douce , faible & innocente , incapable de nuire & de résister , & que la plupart ne connaissaient pas plus les vêtemens & les armes que nos animaux domestiques. J'ai parcouru , dit-il , toutes les petites isles Lucaies , & je n'y ai trouvé que onze habitans , reste de plus de cinq cent mille.

Il compte ensuite plus de deux millions d'hommes détruits dans Cuba & dans Hispaniola , & enfin plus de dix millions dans le continent. Il ne dit pas, j'ai oui dire qu'on a exercé ces énormités incroyables , il dit : *je les ai vues : j'ai vu cinq caciques brûlés pour s'être enfuis avec leurs sujets ; j'ai vu ces créatures innocentes massacrées par milliers ; enfin , de mon tems , on a détruit plus de douze millions d'hommes dans l'Amérique.*

Quatrième partie.

G

On ne lui contesta pas cette étrange dépopulation, quelque incroyable qu'elle paraisse. Le docteur *Sepulvéda* qui plaidait contre lui, s'attacha seulement à prouver que tous ces Indiens méritaient la mort, parce qu'ils étaient coupables du péché contre nature, & qu'ils étaient antropophages.

Je prends DIEU à témoin, répond le digne évêque *Las Casas*, que vous calomniez ces innocens après les avoir égorgés. Non, ce n'était pas parmi eux que régnait la pédéraftrie, & que l'horreur de manger de la chair humaine s'était introduite; il se peut que dans quelques contrées de l'Amérique que je ne connais pas, comme au Brésil ou dans quelques îles, on ait pratiqué ces abominations de l'Europe; mais ni à Cuba, ni à la Jamaïque, ni dans l'Hispaniola, ni dans aucune île que j'ai parcourues, ni au Pérou, ni au Mexique où est mon évêché, je n'ai entendu jamais parler de ces crimes; & j'en ai fait les enquêtes les plus exactes. C'est vous qui êtes plus cruels que les antropophages; car je vous ai vu dresser des chiens énormes pour aller à la chasse des hommes, comme on va à celle des bêtes fauves. Je vous ai vus donner vos semblables à dévorer à vos chiens. J'ai entendu des Espagnols dire à leurs camarades, prête-moi une longe d'Indien pour le déjeuner de mes dogues, je t'en rendrai demain un quar-

tier. C'est enfin chez vous seuls que j'ai vu de la chair humaine étalée dans vos boucheries, soit pour vos dogues, soit pour vous-mêmes. Tout cela, continue-t-il, est prouvé au procès, & je jure par le grand DIEU qui m'écoute, que rien n'est plus véritable.

Enfin, *Las Casas* obtint de *Charles-Quint* des loix qui arrêterent le carnage réputé jusqu'alors légitime, attendu que c'était des chrétiens qui massacraient des infidèles.

CONSPIRATION CONTRE MÉRINDOL.

La proscription juridique des habitans de Méridol & de Cabrière, sous *François I*, en 1546, n'est à la vérité qu'une étincelle en comparaison de cet incendie universel de la moitié de l'Amérique. Il périt dans ce petit pays environ cinq à six mille personnes des deux sexes & de tout âge. Mais cinq mille citoyens surpassent en proportion dans un canton si petit, le nombre de douze millions dans la vaste étendue des îles de l'Amérique, dans le Mexique, & dans le Pérou. Ajoutez surtout que les défâtres de notre patrie nous touchent plus que ceux d'un autre hémisphère.

Ce fut la seule proscription revêtue des formes de la justice ordinaire; car les templiers furent condamnés par des commissaires que le

pape avait nommés , & c'est en cela que le massacre de Mérindol porte un caractère plus affreux que les autres. Le crime est plus grand quand il est commis par ceux qui sont établis pour réprimer les crimes & pour protéger l'innocence.

Un avocat-général du parlement d'Aix nommé *Guerin*, fut le premier auteur de cette boucherie. *C'était*, dit l'historien César Noftradamus, *un homme noir ainsi de corps que d'ame, autant froid orateur que persécuteur ardent & calomniateur effronté.* Il commença par dénoncer en 1540 dix-neuf personnes au hazard comme hérétiques. Il y avait alors un violent parti dans le parlement d'Aix, qu'on appelait les *brûleurs*. Le président d'*Oppède* était à la tête de ce parti. Les dix-neuf accusés furent condamnés à la mort sans être entendus, & dans ce nombre il se trouva quatre femmes & cinq enfans qui s'enfuirent dans des cavernes.

Il y avait alors, à la honte de la nation, un inquisiteur de la foi en Provence; il se nommait frère *Jean de Rome*. Ce malheureux accompagné de satellites allait souvent dans Mérindol & dans les villages d'alentour; il entraît inopinément & de nuit dans les maisons où il était averti qu'il y avait un peu d'argent; il déclarait le père, la mère & les enfans hérétiques, leur donnait la question,

prenait l'argent, & violait les filles. Vous trouverez une partie des crimes de ce scélérat dans le fameux plaidoyer d'*Aubri*, & vous remarquerez qu'il ne fut puni que par la prison.

Ce fut cet inquisiteur qui, n'ayant pu entrer chez les dix-neuf accusés, les avait fait dénoncer au parlement par l'avocat-général *Guerin*, quoiqu'il prétendit être le seul juge du crime d'hérésie. *Guerin* & lui soutinrent que dix-huit villages étaient infectés de cette peste. Les dix-neuf citoyens échappés devaient, selon eux, faire révolter tout le canton. Le président d'*Oppède*, trompé par une information frauduleuse de *Guerin*, demanda au roi des troupes pour appuyer la recherche & la punition des dix-neuf prétendus coupables. *François I*, trompé à son tour, accorda enfin les troupes. Le vice-légat d'Avignon y joignit quelques soldats. Enfin en 1544 d'*Oppède* & *Guerin* à leur tête mirent le feu à tous les villages; tout fut tué, & *Aubri* rapporte dans son plaidoyer, que plusieurs soldats assouvirent leur brutalité sur les femmes & sur les filles expirantes qui palpitaient encore. C'est ainsi qu'on servait la religion.

Quiconque a lu l'histoire, fait assez qu'on fit justice; que le parlement de Paris fit pendre l'avocat-général, & que le président d'*Oppède* échappa au supplice qu'il avait mérité. Cette grande cause fut plaidée pendant

cinquante audiences. On a encor les plaidoyers , ils font curieux. D'*Oppede* & *Guerin* alléguaient pour leur justification tous les passages de l'Écriture , où il est dit :

Frappez les habitans par le glaive , détruisez tout jusqu'aux animaux. *a*)

Tuez le vieillard , l'homme , la femme , & l'enfant à la mammelle. *b*)

Tuez l'homme , la femme , l'enfant sevré , l'enfant qui tette , le bœuf , la brebis , le chameau & l'âne. *c*)

Ils alléguaient encor les ordres & les exemples donnés par l'église contre les hérétiques. Ces exemples & ces ordres n'empêchèrent pas que *Guerin* ne fût pendu. C'est la seule proscription de cette espèce qui ait été punie par les loix , après avoir été faite à l'abri de ces loix mêmes.

CONSPIRATION DE LA ST. BARTHELEMI.

Il n'y eut que vingt-huit ans d'intervalle entre les massacres de Mérindol & la journée de la St. Barthelemi. Cette journée fait encor dresser les cheveux à la tête de tous les Fran-

a) Deut chap. 13.

b) Josué , chap. 16.

c) Premier liv. des Rois , chap. 15.

çais, excepté ceux d'un abbé qui a osé imprimer en 1758 une espèce d'apologie de cet événement exécration. C'est ainsi que quelques esprits bizarres ont eu le caprice de faire l'apologie du diable. *Ce ne fut*, dit-il, *qu'une affaire de proscription*. Voilà une étrange excuse ! Il semble qu'une affaire de proscription soit une chose d'usage comme on dit, une affaire de barreau, une affaire d'intérêt, une affaire de calcul, une affaire d'église.

Il faut que l'esprit humain soit bien susceptible de tous les travers, pour qu'il se trouve au bout de près de deux cent ans un homme qui de sang froid entreprend de justifier ce que l'Europe entière abhorre. L'archevêque *Perefixe* prétend qu'il périt cent mille Français dans cette conspiration religieuse. Le duc de *Sully* n'en compte que soixante & dix mille. Mr. l'abbé abuse du martyrologe des calvinistes, lequel n'a pu tout compter, pour affirmer qu'il n'y eut que quinze mille victimes. Eh ! monsieur l'abbé ! ne serait-ce rien que quinze mille personnes égorgées, en pleine paix, par leurs concitoyens !

Le nombre des morts ajoute, sans doute, beaucoup à la calamité d'une nation, mais rien à l'atrocité du crime. Vous prétendez, homme charitable, que la religion n'eut aucune part à ce petit mouvement populaire. Oubliez-vous le tableau que le pape *Grégoire XIII* fit

placer dans le Vatican , & au bas duquel était écrit , *Pontifex Colignii necem probat*. Oubliez-vous sa procession solennelle de l'église St. Pierre à l'église St. Louis , le *Te Deum* qu'il fit chanter , les médailles qu'il fit frapper pour perpétuer la mémoire de l'heureux carnage de la St. Barthelemi. Vous n'avez peut-être pas vu ces médailles ; j'en ai vu entre les mains de Mr. l'abbé de *Rothelin*. Le pape *Grégoire* y est représenté d'un côté , & de l'autre c'est un ange qui tient une croix dans la main gauche & une épée dans la droite. En voilà-t-il assez , je ne dis pas pour vous convaincre , mais pour vous confondre ?

CONSPIRATION D'IRLANDE.

La conjuration des Irlandais catholiques , contre les protestans , sous *Charles I* , en 1641 , est une fidelle imitation de la St. Barthelemi. Des historiens Anglais contemporains , tels que le chancelier *Clarendon* & un chevalier *Jean Temple* , assurent qu'il y eut cent cinquante mille hommes de massacrés. Le parlement d'Angleterre dans sa déclaration du 25 Juillet 1643 , en compte quatre-vingt mille : mais Mr. *Brooke* qui paraît très instruit , crie à l'injustice dans un petit livre que j'ai entre les mains. Il dit qu'on se plaint à tort ; & il semble prouver assez bien qu'il n'y eut que quarante mille citoyens d'immolés à la re-

ligion , en y comprenant les femmes & les enfans.

CONSPIRATION DANS LES VALLÉES DU PIÉMONT.

J'ometts ici un grand nombre de proscriptions particulières. Les petits désastres ne se comptent point dans les calamités générales ; mais je ne dois point passer sous silence la proscription des habitans des vallées du Piémont en 1655.

C'est une chose assez remarquable dans l'histoire , que ces hommes presque inconnus au reste du monde , aient persévéré constamment de tems immémorial dans des usages qui avaient changé partout ailleurs. Il en est de ces usages comme de la langue : une infinité de termes antiques se conservent dans des cantons éloignés , tandis que les capitales & les grandes villes varient dans leur langage de siècle en siècle.

Voilà pourquoi l'ancien roman que l'on parlait du tems de *Charlemagne* , subsiste encor dans le jargon du pays de Vaux , qui a conservé le nom de *pays Roman*. On retrouve des vestiges de ce langage dans toutes les vallées des Alpes & des Pyrenées. Les peuples voisins de Turin qui habitaient les cavernes vaudoises , gardèrent l'habillement , la lan-

gue , & presque tous les rites du tems de Charlemagne.

On fait assez que dans le huitième & dans le neuvième siècle , la partie septentrionale de l'Occident ne connaissait point le culte des images ; & une bonne raison , c'est qu'il n'y avait ni peintre ni sculpteur : rien même n'était décidé encor sur certaines questions délicates , que l'ignorance ne permettait pas d'approfondir. Quand ces points de controverse furent arrêtés & réglés ailleurs , les habitans des vallées l'ignorèrent , & étant ignorés eux-mêmes des autres hommes , ils restèrent dans leur ancienne croyance ; mais enfin , ils furent mis au rang des hérétiques & poursuivis comme tels.

Dès l'année 1487 , le pape *Imocent VIII* envoya dans le Piémont un légat nommé *Albertus de Capitoneis* , archidiacre de Crémone , prêcher une croisade contr'eux. La teneur de la bulle du pape est singulière. Il recommande aux inquisiteurs , à tous les ecclésiastiques , & à tous les moines , „ de „ prendre unanimement les armes contre les „ Vaudois , de les écraser comme des aspics , „ & de les exterminer saintement. “ *In hæreticos armis insurgant , eosque velut aspidos venenosos conculcent . Et ad tam sanctam exterminationem adhibeant omnes conatus.*

La même bulle octroie à chaque fidèle le droit de „ s'emparer de tous les meubles & „ immeubles des hérétiques , sans forme de „ procès. “ *Bona quaecumque mobilia , & immobilia quibuscumque licite occupandis , &c.*

Et par la même autorité elle déclara que tous les magistrats qui ne prêteront pas main-forte seront privés de leurs dignités : *Seculares honoribus , titulis , feudis , privilegiis privandi.*

Les Vaudois ayant été vivement persécutés , en vertu de cette bulle , se crurent des martyrs. Ainsi leur nombre augmenta prodigieusement. Enfin la bulle d'*Innocent VIII* fut mise en exécution à la lettre , en 1655. Le marquis de *Pianesse* entra le 15 d'Avril dans ces vallées avec deux régimens , ayant des capucins à leur tête. On marcha de caverne en caverne , & tout ce qu'on rencontra fut massacré. On pendait les femmes nues à des arbres , on les arrosait du sang de leurs enfans , & on emplissait leur matrice de poudre à laquelle on mettait le feu.

Il faut faire entrer , sans doute , dans ce triste catalogue les massacres des Cévennes & du Vivarais qui durèrent pendant dix ans , au commencement de ce siècle. Ce fut en effet un mélange continué de proscriptions & de guerres civiles. Les combats , les assassinats ,

& les mains des bourreaux ont fait périr près de cent mille de nos compatriotes , dont dix mille ont expiré sur la roue , ou par la corde , ou dans les flammes , si on en croit tous les historiens contemporains des deux partis.

Est-ce l'histoire des serpens & des tigres que je viens de faire ? non , c'est celle des hommes. Les tigres & les serpens ne traitent point ainsi leur espèce. C'est pourtant dans le siècle de *Cicéron* , de *Pollion* , d'*Atticus* , de *Varius* , de *Tibulle* , de *Virgile* , d'*Horace* , qu'*Auguste* fit ses proscriptions. Les philosophes de *Thou* & *Montagne* , le chancelier de *Hôpital* vivaient du tems de la St. Barthelemi : & les massacres des Cévennes sont du siècle le plus florissant de la monarchie Française. Jamais les esprits ne furent plus cultivés , les talens en plus grand nombre , la politesse plus générale. Quel contraste , quel chaos , quelles horribles inconféquences composent ce malheureux monde ! On parle des pestes , des tremblemens de terre , des embrasemens , des déluges , qui ont désolé le globe ; heureux , dit-on , ceux qui n'ont pas vécu dans le tems de ces bouleversemens ! Disons plutôt heureux ceux qui n'ont pas vu les crimes que je retrace. Comment s'est-il trouvé des barbares pour les ordonner , & tant d'autres barbares pour les exécuter ? Comment y a-t-il encor des

inquisiteurs & des familiers de l'inquisition ?

Un homme modéré, humain, né avec un caractère doux, ne conçoit pas plus qu'il y ait eu parmi les hommes des bêtes féroces ainsi altérées de carnage, qu'il ne conçoit des métamorphoses de tourterelles en vautours ; mais il comprend encor moins que ces monstres ayent trouvé à point nommé une multitude d'exécuteurs. Si des officiers & des soldats courent au combat sur un ordre de leurs maîtres, cela est dans l'ordre de la nature ; mais que sans aucun examen ils aillent assassiner de sang froid un peuple sans défense, c'est ce qu'on n'oserait pas imaginer des furies mêmes de l'enfer. Ce tableau soulève tellement le cœur de ceux qui se pénètrent de ce qu'ils lisent, que pour peu qu'on soit enclin à la tristesse, on est fâché d'être né ; on est indigné d'être homme.

La seule chose qui puisse consoler, c'est que de telles abominations n'ont été commises que de loin-à-loin ; n'en voilà qu'environ vingt exemples principaux dans l'espace de près de quatre mille années. Je fais que les guerres continuelles qui ont désolé la terre sont des fléaux encore plus destructeurs par leur nombre & par leur durée ; mais enfin, comme je l'ai déjà dit, le péril étant égal des deux côtés dans la guerre,

ce tableau révolte bien moins que celui des proscriptions, qui ont toutes été faites avec lâcheté, puisqu'elles ont été faites sans danger, & que les *Sylla* & les *Augustes* n'ont été au fond que des assassins qui ont attendu des passans au coin d'un bois, & qui ont profité des dépouilles.

La guerre paraît l'état naturel de l'homme. Toutes les sociétés connues ont été en guerre, horsmis les brames & les primitifs que nous appellons *quakres*. Mais il faut avouer que très peu de sociétés se sont rendues coupables de ces assassinats publics appelés *proscriptions*. Il n'y en a aucun exemple dans la haute antiquité, excepté chez les Juifs. Le seul roi de l'Orient qui se soit livré à ce crime est *Mithridate*; & depuis *Auguste* il n'y a eu de proscriptions dans notre hémisphère que chez les chrétiens qui occupent une très petite partie du globe. Si cette rage avait saisi souvent le genre-humain, il n'y aurait plus d'hommes sur la terre, elle ne serait habitée que par les animaux qui sont sans contredit beaucoup moins méchans que nous. C'est à la philosophie, qui fait aujourd'hui tant de progrès, d'adoucir les mœurs des hommes; c'est à notre siècle de réparer les crimes des siècles passés. Il est certain que quand l'esprit de tolérance sera établi, on ne pourra plus dire :

*Ætas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores , mox daturos
Progeniem vitiosorem.*

On dira plutôt , mais en meilleurs vers
que ceux-ci :

Nos ayeux ont été des monstres exécrables ;
Nos pères ont été méchans ;
On voit aujourd'hui leurs enfans,
Etant plus éclairés devenir plus traitables.

Mais pour oser dire que nous sommes
meilleurs que nos ancêtres , il faudrait que
nous trouvant dans les mêmes circonstances
qu'eux , nous nous abstînions avec horreur
des cruautés dont ils ont été coupables ; &
il n'est pas démontré que nous fussions plus
humains en pareil cas. La philosophie ne pé-
nètre pas toujours chez les grands qui ordon-
nent , & encore moins chez les hordes des
petits qui exécutent. Elle n'est le partage que
des hommes placés dans la médiocrité , éga-
lement éloignés de l'ambition qui opprime ,
& de la basse férocité qui est à ses gages.

Il est vrai qu'il n'est plus de nos jours de
persécutions générales. Mais on voit quel-
quefois de cruelles atrocités. La société , la
politesse , la raison inspirent des mœurs dou-
ces ; cependant quelques hommes ont cru que
la barbarie était un de leurs devoirs. On les

a vus abuser de leurs misérables emplois si souvent humiliés, jusqu'à se jouer de la vie de leurs semblables en colorant leur inhumanité du nom de justice ; ils ont été sanguinaires sans nécessité : ce qui n'est pas même le caractère des animaux carnassiers. Toute dureté qui n'est pas nécessaire est un outrage au genre-humain. Les cannibales se vengent, mais ils ne font pas expirer dans d'horribles supplices un compatriote qui n'a été qu'imprudent.

Puissent ces réflexions satisfaire les âmes sensibles & adoucir les autres !

CONTRADICTION.

ON a déjà montré ailleurs *a)* les contradictions de nos usages, de nos mœurs, de nos loix : on n'en a pas dit assez.

Tout a été fait, surtout dans notre Europe, comme l'habit d'*Arlequin* : son maître n'avait point de drap ; quand il falut l'habiller, il prit des vieux lambeaux de toutes
cou-

a) On peut voir dans les *Mélanges d'histoire, de littérature & de philosophie* l'article *Contradiction*, qui traite différemment la même matière.

couleurs : *Arlequin* fut ridicule , mais il fut vêtu.

Où est le peuple dont les loix & les usages ne se contredisent pas ? Y a-t-il une contradiction plus frappante & en même tems plus respectable que le saint empire Romain ? en quoi est-il saint ? en quoi est-il empire ? en quoi est-il Romain ?

Les Allemands font une brave nation que ni les *Germanicus* , ni les *Traians* ne purent jamais subjuguier entièrement. Tous les peuples Germainis qui habitaient au-delà de l'Elbe , furent toujours invincibles , quoique mal armés ; c'est en partie de ces tristes climats que fortirent les vengeurs du monde. Loin que l'Allemagne soit l'empire Romain , elle a servi à le détruire.

Cet empire était réfugié à Constantinople , quand un Allemand , un Aufrasiën alla d'Aix-la-chapelle à Rome , dépouiller pour jamais les *Césars* Grecs de ce qu'il leur restait en Italie. Il prit le nom de César , d'*imperator* ; mais ni lui ni ses successeurs n'osèrent jamais résider à Rome. Cette capitale ne peut ni se vanter , ni se plaindre que depuis *Augustule* dernier excrément de l'empire Romain , aucun César ait vécu & soit enterré dans ses murs.

Il est difficile que l'empire soit *saint* puis qu'il professe trois religions , dont deux sont déclarées impies , abominables , damnables &

Quatrième partie.

H

damnées , par la cour de Rome que toute la cour impériale regarde comme souveraine sur ces cas.

Il n'est pas certainement Romain , puis que l'empereur n'a pas dans Rome une maison.

En Angleterre , on fert les rois à genoux. La maxime constante est que le roi ne peut jamais faire mal. *The king can do no wrong.* Ses ministres seuls peuvent avoir tort ; il est infailible dans ses actions comme le pape dans ses jugemens. Telle est la loi fondamentale , la loi salique d'Angleterre. Cependant le parlement juge son roi *Edouard II* vaincu & fait prisonnier par sa femme ; on déclare qu'il a tous les torts du monde , & qu'il est déchu de tous droits à la couronne. *Guillaume Trussel* vient dans sa prison lui faire le compliment suivant :

„ Moi , Guillaume Trussel , procureur du
 „ parlement & de toute la nation Anglaise ,
 „ je révoque l'hommage à toi fait autrefois ;
 „ je te défie & je te prive du pouvoir royal ,
 „ & nous ne tiendrons plus à toi doref-
 „ navant. b) “

Le parlement juge & condamne le roi *Richard II* fils du grand *Edouard III*. Trente & un chefs d'accusation sont produits contre lui , parmi lesquels on en trouve deux sin-

b) *Rapin Thoiras* n'a pas traduit littéralement cet acte.

gulliers ; Qu'il avoit emprunté de l'argent fans payer , & qu'il avoit dit en présence de témoins qu'il étoit le maître de la vie & des biens de ses fujets.

Le parlement dépose *Henri VI* qui avoit un très grand tort , mais d'une autre espèce , celui d'être imbécille.

Le parlement déclare *Edouard IV* traître , confisque tous ses biens ; & ensuite le rétablit quand il est heureux.

Pour *Richard III* , celui-là eut véritablement tort plus que tous les autres : c'étoit un *Néron* , mais un *Néron* courageux ; & le parlement ne déclara ses torts que quand il eut été tué.

La chambre représentant le peuple d'Angleterre , imputa plus de torts à *Charles I* qu'il n'en avoit ; & le fit périr sur un échafaut. Le parlement jugea que *Jacques II* avoit de très grands torts , & surtout celui de s'être enfui. Il déclara la couronne vacante , c'est-à-dire , il le déposa.

Aujourd'hui *Junius* écrit au roi d'Angleterre que ce monarque a tort d'être bon & sage. Si ce ne sont pas là des contradictions , je ne fais où l'on peut en trouver.

D E S C O N T R A D I C T I O N S D A N S Q U E L Q U E S R I T E S .

Après ces grandes contradictions politiques qui se divisent en cent mille petites contradic-

tions , il n'y en a point de plus forte que celle de quelques-uns de nos rites. Nous détestons le judaïsme ; il n'y a pas quinze ans qu'on brûlait encor les Juifs. Nous les regardons comme les assassins de notre DIEU , & nous nous assemblons tous les dimanches pour psalmodier des cantiques juifs : si nous ne les récitons pas en hébreu , c'est que nous sommes des ignorans. Mais les quinze premiers évêques , prêtres , diacres & troupeau de Jérusalem , berceau de la religion chrétienne , récitèrent toujourns les psaumes juifs dans l'idiome juif de la langue syriaque ; & jusqu'au tems du calife *Omar* , presque tous les chrétiens depuis Tyr jusqu'à Alep priaient dans cet idiome juif. Aujourd'hui qui réciterait les psaumes tels qu'ils ont été composés , qui les chanterait dans la langue juive , ferait soupçonné d'être circoncis , & d'être juif : il serait brûlé comme tel : il l'aurait été du moins il y a vingt ans , quoique JESUS - CHRIST ait été circoncis , quoique les apôtres & les disciples aient été circoncis. Je mets à part tout le fonds de notre sainte religion , tout ce qui est un objet de foi , tout ce qu'il ne faut considérer qu'avec une soumission craintive , je n'envisage que l'écorce , je ne touche qu'à l'usage ; je demande s'il y en eut jamais un plus contradictoire ?

DES CONTRADICTIONS DANS LES AFFAIRES
ET DANS LES HOMMES.

Si quelque société littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je souffris pour vingt volumes *in-folio*.

Le monde ne subsiste que de contradictions; que faudrait-il pour les abolir? Assembler les états du genre-humain. Mais de la manière dont les hommes sont faits, ce serait une nouvelle contradiction s'ils étaient d'accord. Assemblez tous les lapins de l'univers, il n'y aura pas deux avis différens parmi eux.

Je ne connais que deux fortes d'êtres immuables sur la terre, les géomètres & les animaux; ils sont conduits par deux règles invariables, la démonstration & l'instinct: & encor les géomètres ont-ils eu quelques disputes, mais les animaux n'ont jamais varié.

DES CONTRADICTIONS DANS LES HOMMES
ET DANS LES AFFAIRES.

Les contrastes, les jours & les ombres sous lesquels on représente dans l'histoire les hommes publics, ne sont pas des contradictions, ce sont des portraits fidèles de la nature humaine.

Tous les jours on condamne & on admire *Alexandre* le meurtrier de *Clitus*, mais le ven-

geur de la Grèce , le vainqueur des Perſes & le fondateur d'Alexandrie.

Céſar le débauché qui vole le tréſor public de Rome pour aſſervir ſa patrie , mais dont la clémence égale la valeur , & dont l'eſprit égale le courage.

Mahomet impoſteur , brigand , mais le ſeul des légiſlateurs qui ait eu du courage & qui ait fondé un grand empire.

L'entouſiaſte *Cromwell* , fourbe dans le fanatiſme même , aſſaſſin de ſon roi en forme juridique , mais auſſi profond politique que valeureux guerrier.

Mille conſtraſtes ſe préſentent ſouvent en foule , & ces conſtraſtes ſont dans la nature ; ils ne ſont pas plus étonnans qu'un beau jour ſuivi de la tempête.

D E S C O N T R A D I C T I O N S A P P A R E N T E S D A N S L E S L I V R E S .

Il faut ſoigneuſement diſtinguer dans les écrits , & ſurtout dans les livres ſacrés , les conſtraſtions apparentes & les réelles. Il eſt dit dans le Pentateuque que *Moïſe* était le plus doux des hommes , & qu'il fit égorger vingt-trois mille Hébreux qui avaient adoré le veau d'or , & vingt-quatre mille qui avaient ou épouſé comme lui , ou fréquenté des femmes Madianites. Mais de ſages commentateurs ont

prouvé solidement que *Moïse* était d'un naturel très doux, & qu'il n'avait fait qu'exécuter les vengeances de DIEU en faisant massacrer ces quarante-sept mille Israélites coupables.

Des critiques hardis ont cru appercevoir une contradiction dans le récit où il est dit que *Moïse* changea toutes les eaux de l'Egypte en sang, & que les magiciens de *Pharaon* firent ensuite le même prodige, sans que l'Exode mette aucun intervalle entre le miracle de *Moïse* & l'opération magique des enchanteurs.

Il paraît d'abord impossible que ces magiciens changent en sang ce qui est déjà devenu sang; mais cette difficulté est levée, en supposant que *Moïse* avait laissé les eaux reprendre leur première nature, pour donner au pharaon le tems de rentrer en lui-même. Cette supposition est d'autant plus plausible, que si le texte ne la favorise pas expressément, il ne lui est pas contraire.

Les mêmes incrédules demandent, comment tous les chevaux ayant été tués par la grêle dans la sixième playe, *Pharaon* put poursuivre la nation juive avec de la cavalerie? Mais cette contradiction n'est pas même apparente, puisque la grêle qui tua tous les chevaux qui étaient aux champs, ne put tomber sur ceux qui étaient dans les écuries.

Une des plus fortes contradictions qu'on ait cru trouver dans l'histoire des Rois, est la disette totale d'armes offensives & défensives chez les Juifs à l'avènement de *Saül*, comparée avec l'armée de trois cent trente mille combattans que *Saül* conduit contre les Ammonites qui assiégeaient Jabès en Galaad.

I. Rois
ch. III.
v. 22.

ch. XIII.
v. 19. 20.
& 21.

Il est rapporté en effet qu'alors, & même après cette bataille, il n'y avait pas une lance, pas une seule épée chez tout le peuple Hébreu; que les Philistins empêchaient les Hébreux de forger des épées & des lances; que les Hébreux étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire éguiser le soc de leurs charrues, leurs hoyaux, leurs coignées, & leurs serpettes.

Cet aveu semble prouver que les Hébreux étaient en très petit nombre, & que les Philistins étaient une nation puissante, victorieuse, qui tenait les Israélites sous le joug, & qui les traitait en esclaves; qu'enfin il n'était pas possible que *Saül* eût rassemblé trois cent trente mille combattans, &c.

Le révérend père *Dom Calmet* dit, qu'il est croyable qu'il y a un peu d'exagération dans *Dom Cal-* ce qui est dit ici de *Saül* & de *Jonathas*. Mais *met* sur le ce lavant homme oublie que les autres commentateurs attribuent les premières victoires

de Saül & de Jonathas à un de ces miracles évidens que DIEU daigna faire si souvent en faveur de son peuple. *Jonathas* avec son seul écuyer tua d'abord vingt ennemis , & les Philistins étonnés tournèrent leurs armes les uns contre les autres. L'auteur du livre des Rois dit positivement , que ce fut comme un miracle de DIEU , *accidit quasi miraculum à D.E.O.* Il n'y a donc point là de contradiction. Ch. XIV.
v. 15.

Les ennemis de la religion chrétienne , les *Celses* , les *Porphires* , les *Juliens* , ont épuisé la sagacité de leur esprit sur cette matière. Des auteurs juifs se sont prévalus de tous les avantages que leur donnait la supériorité de leurs connaissances dans la langue hébraïque pour mettre au jour ces contradictions apparentes ; ils ont été suivis même par des chrétiens tels que mylord *Herbert* , *Volaston* , *Voolston* , *Tindal* , *Toland* , *Collins* , *Shaftersburi* , *Volfson* , *Gordon* , *Bolingbroke* , & plusieurs auteurs de divers pays. *Freret* secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de France , le sçavant *Le Clerc* même , *Simon* de l'oratoire , ont cru appercevoir quelques contradictions qu'on pouvait attribuer aux copistes. Une foule d'autres critiques a voulu relever & réformer des contradictions qui leur ont paru inexplicables.

Analyse
de la reli-
gion chré-
tienne ,
pag. 22.
attribuée
à St. E-
vremont.

On lit dans un livre dangereux fait avec beaucoup d'art : „ *St. Matthieu & St. Luc* donnent chacun une généalogie de JESUS-CHRIST différentes ; & pour qu'on ne croye pas que ce sont de ces différences légères , qu'on peut attribuer à méprise ou inadvertence , il est aisé de s'en convaincre par ses yeux en lisant *Matthieu* au chap. I. & *Luc* au chap. III. : on verra qu'il y a quinze générations de plus dans l'une que dans l'autre ; que depuis *David* elles se séparent absolument , qu'elles se réunissent à *Salathiel* ; mais qu'après son fils elles se séparent de nouveau , & ne se réunissent plus qu'à *Joseph*.

„ Dans la même généalogie *St. Matthieu* tombe encor dans une contradiction manifeste ; car il dit qu'*Ostias* était père de *Jonathan* : & dans les *Paralipomènes* livre premier chap. III. v. 11 & 12. , on trouve trois générations entre eux , savoir *Joas* , *Amaziar* , *Azarias* , desquels *Luc* ne parle pas plus que *Matthieu*. De plus , cette généalogie ne fait rien à celle de JESUS , puisque , selon notre loi , *Joseph* n'avait eu aucun commerce avec *Marie*. “

Pour répondre à cette objection faite depuis le tems d'*Origène* , & renouvelée de siècle en siècle , il faut lire *Julius Africanus*. Voici les deux généalogies conciliées

dans la table suivante, telle qu'elle se trouve dans la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.

David.

Salomon & ses descendans rapportés par *St. Matthieu.*

|

Natham & ses descendans rapportés par *St. Luc.*

Estha.

Mathan premier mari.

|

Melchi, ou plutôt *Mathat* second mari.

Jacob fils de *Mathan* premier mari. Leur femme commune, dont on ne fait point le nom; mariée premièrement à *Héli*, dont elle n'a point eu d'enfant, & ensuite à *Jacob* son frère.

Fils naturel de *Joseph*, *Jacob.*

Fils d'*Héli* selon la loi.

Autre manière de concilier les deux généalogies par *St. Epiphane.*

Jacob Panther descendu de *Salomon*, est père de *Joseph* & de *Cléophas.*

Joseph a de sa première femme six enfans, *Jacques*, *Josué*, *Siméon*, *Juda*, *Marie* & *Salome.*

Il épouse ensuite la vierge *Marie* mère de *JESUS*, fille de *Joachim* & d'*Anne.*

Il y a plusieurs autres manières d'expliquer ces deux généalogies. Voyez l'ouvrage de Dom Calmet , intitulé , *Dissertation où l'on essaye de concilier St. Matthieu avec St. Luc sur la généalogie de JÉSUS-CHRIST.*

Les mêmes savans incrédules qui ne sont occupés qu'à comparer des dates , qu'à examiner les livres & les médailles , & qui perdent par leur science la simplicité de la foi , reprochent à *St. Luc* de contredire les autres évangiles , & de s'être trompé dans ce qu'il avance sur la naissance du Sauveur. Voici comme s'en explique témérairement l'auteur de *l'Analyse de la religion chrétienne.*

„ *St. Luc* dit que *Cirénius* avait le gouver-
 „ nement de Syrie lorsqu'*Auguste* fit faire le
 „ dénombrement de tout l'empire. On va voir
 „ combien il se rencontre de faussetés éviden-
 „ tes dans ce peu de mots. *Tacite* & *Suetone* les
 „ plus exacts de tous les historiens , ne disent
 „ pas un mot du prétendu dénombrement de
 „ tout l'empire , qui assurément eût été un
 „ événement bien singulier , puisqu'il n'y en
 „ eut jamais sous aucun empereur ; du moins
 „ aucun auteur ne rapporte qu'il y en ait
 „ eu. 2°. *Cirénius* ne vint dans la Syrie que
 „ dix ans après le tems marqué par *Luc* ;
 „ elle était alors gouvernée par *Quintilius*
 „ *Varus* , comme *Tertullien* le rapporte ,
 „ & comme il est confirmé par les mé-
 „ dailles. “

On avouera qu'en effet il n'y eut jamais de dénombrement de tout l'empire Romain , & qu'il n'y eut qu'un cens des citoyens Romains , selon l'usage. Il se peut que des copistes ayent écrit *dénombrement* pour *cens*. A l'égard de *Cirénus* que les copistes ont transcrit *Cirinus* , il est certain qu'il n'était pas gouverneur de la Syrie dans le tems de la naissance de notre Sauveur , & que c'était alors *Quintilius Varus* ; mais il est très naturel que *Quintilius Varus* ait envoyé en Judée ce même *Cirénus* qui lui succéda dix ans après dans le gouvernement de la Syrie. On ne doit pas dissimuler que cette explication laisse encor quelques difficultés.

Premièrement , le cens fait sous *Auguste* ne se rapporte point au tems de la naissance de JESUS - CHRIST.

Secondement , les Juifs n'étaient point compris dans ce cens. *Joseph* & son épouse n'étaient point citoyens Romains. *Marie* ne devait donc point , dit - on , partir de Nazareth qui est à l'extrémité de la Judée , à quelques milles du mont Tabor , au milieu du désert , pour aller accoucher à Bethléem qui est à quatre - vingt milles de Nazareth.

Mais il se peut très aisément que *Cirinus* ou *Cirénus* étant venu à Jérusalem de la part de *Quintilius Varus* pour imposer un tribut par tête , *Joseph* & *Marie* eussent reçu l'ordre

du magistrat de Bethléem de venir se présenter pour payer le tribut dans le bourg de Bethléem lieu de leur naissance ; il n'y a rien là qui soit contradictoire.

Les critiques peuvent tâcher d'infirmier cette solution , en représentant que c'était *Hérode* seul qui imposait les tributs ; que les Romains ne levaient rien alors sur la *Ju-dée* ; qu'*Auguste* laissait *Hérode* maître absolu chez lui , moiençant le tribut que cet Iduméen payait à l'empire. Mais on peut dans un besoin s'arranger avec un prince tributaire , & lui envoyer un intendant , pour établir de concert avec lui la nouvelle taxe.

Nous ne dirons point ici comme tant d'autres , que les copistes ont commis beaucoup de fautes , & qu'il y en a plus de dix mille dans la version que nous avons. Nous aimons mieux dire avec les docteurs & les plus éclairés , que les *Evangelies* nous ont été donnés pour nous enseigner à vivre saintement , & non pas à critiquer savamment.

Ces prétendues contradictions firent un effet bien terrible sur le déplorable *Jean Mélier* curé d'Étrepigni & de But en Champagne ; cet homme , vertueux à la vérité , & très charitable , mais sombre & mélancolique , n'ayant guères d'autres livres que la Bible & quelques pères , les lut avec une attention qui lui devint fatale ; il ne fut pas assez docile,

lui qui devait enseigner la docilité à son troupeau. Il vit les contradictions apparentes, & ferma les yeux sur la conciliation : enfin sa tristesse s'augmentant dans la solitude, il eut le malheur de prendre en horreur la sainte religion qu'il devait prêcher & aimer ; & n'écoulant plus que sa raison séduite, il abjura le christianisme par un testament olographe, dont il laissa trois copies à sa mort arrivée en 1732. L'extrait de ce testament a été imprimé plusieurs fois, & c'est un scandale bien cruel. Un curé qui demande pardon à DIEU & à ses paroissiens, en mourant, de leur avoir enseigné des dogmes chrétiens ! un curé charitable qui a le christianisme en exécration, parce que plusieurs chrétiens sont méchans, que le faste de Rome le révolte, & que les difficultés des saints livres l'irritent ! un curé qui parle du christianisme comme *Porphire & Epictète* ! & cela lorsqu'il est prêt de paraître devant DIEU ! quel coup funeste pour lui & pour ceux que son exemple peut égarer !

C'est ainsi que le malheureux prédicant *Antoine* ; trompé par les contradictions apparentes qu'il crut voir entre la nouvelle loi & l'ancienne, entre l'olivier franc & l'olivier sauvage, eut le malheur de quitter la religion chrétienne pour la religion juive ; & plus hardi que *Jean Mélier*, il aima mieux mourir que se rétracter.

On voit par le testament de *Jean Mélier*, que c'étaient surtout les contrariétés apparentes des évangiles, qui avaient bouleversé l'esprit de ce malheureux pasteur qu'on ne peut regarder qu'avec compassion. *Mélier* est profondément frappé des deux généalogies qui semblent se combattre ; il n'en avait pas vu la conciliation ; il se soulève ; il se dépite, en voyant que *St. Matthieu* fait aller le père, la mère & l'enfant en Egypte, après avoir reçu l'hommage des trois mages ou rois d'Orient, & pendant que le vieil *Hérode* craignant d'être détrôné par un enfant qui vient de naître à Bethléem, fait égorger tous les enfans du pays, pour prévenir cette révolution. Il est étonné que ni *St. Luc*, ni *St. Jean*, ni *St. Marc* ne parlent de ce massacre. Il est confondu quand il voit que *St. Luc* fait rester *St. Joseph*, la bienheureuse vierge *Marie*, & **JESUS** notre Sauveur à Bethléem, après quoi ils se retirèrent à Nazareth. Il devait voir que la sainte famille pouvait aller d'abord en Egypte & quelque tems après à Nazareth sa patrie.

Si *St. Matthieu* seul parle des trois mages & de l'étoile qui les conduisit du fond de l'Orient à Bethléem, & du massacre des enfans ; si les autres évangélistes n'en parlent pas, ils ne contredisent point *St. Matthieu* ; le silence n'est point une contradiction.

Si les trois premiers évangélistes, *St. Matthieu*, *St. Marc* & *St. Luc* ne font vivre

JESUS-

JESUS-CHRIST que trois mois depuis son bapême en Galilée jusqu'à son supplice à Jérusalem ; & si *St. Jean* le fait vivre trois ans & trois mois, il est aisé de rapprocher *St. Jean* des trois autres évangélistes , puisqu'il ne dit point expressément que JESUS-CHRIST prêcha en Galilée pendant trois ans & trois mois, & qu'on l'infère seulement de ses récits. Faut-il renoncer à sa religion sur de simples inductions , sur de simples raisons de controverse , sur des difficultés de chronologie ?

Il est impossible , dit *Mélier* , d'accorder *St. Matthieu* & *St. Luc* , quand le premier dit que JESUS en sortant du désert alla à Capernaum , & le second qu'il alla à Nazareth.

St. Jean dit que ce fut *André* qui s'attacha le premier à JESUS-CHRIST , les trois autres évangélistes disent que ce fut *Simon Pierre*.

Il prétend encor qu'ils se contredisent sur le jour où JESUS célébra sa pâque , sur l'heure de son supplice , sur le lieu , sur le tems de son apparition , de sa résurrection. Il est persuadé que des livres qui se contredisent , ne peuvent être inspirés par le St. Esprit ; mais il n'est pas de foi que le St. Esprit ait inspiré toutes les sillabes ; il ne conduisit pas la main de tous les copistes , il laissa agir les causes secondes : c'était bien assez qu'il daignât nous révéler les principaux mystères , & qu'il instituât dans la suite des tems une église pour

les expliquer. Toutes ces contradictions reprochées si souvent aux Evangiles avec une si grande amertume , sont mises au grand jour par les sages commentateurs ; loin de se nuire , elles s'expliquent l'une par l'autre , elles se prêtent un mutuel secours dans les concordances , & dans l'harmonie des quatre Evangiles.

C O N T R A S T E .

Contraste ; opposition de figures , de situations , de fortune , de mœurs , &c. Une bergère ingénue fait un beau contraste dans un tableau avec une princesse orgueilleuse. Le rôle de l'imposteur & celui d'Ariste font un contraste admirable dans le *Tartuffe*.

Le petit peut contraster avec le grand dans la peinture , mais on ne peut dire qu'il lui est contraire. Les oppositions de couleurs contrastent , mais aussi il y a des couleurs contraires les unes aux autres , c'est-à-dire , qui font un mauvais effet parce qu'elles choquent les yeux lorsqu'elles sont rapprochées.

Contradictoire ne peut se dire que dans la dialectique. Il est contradictoire qu'une chose soit & ne soit pas , qu'elle soit en plusieurs lieux à la fois , qu'elle soit d'un tel nombre , d'une telle grandeur , & qu'elle n'en soit

pas. Cette opinion , ce discours , cet arrêt sont contradictoires.

Les diverses fortunes de *Charles XII* ont été contraires , mais non pas contradictoires ; elles forment dans l'histoire un beau contraste.

C'est un grand contraste , & ce sont deux choses bien contraires ; mais il n'est point contradictoire que le pape ait été adoré à Rome & brûlé à Londres le même jour , & que pendant qu'on l'appellait *vice-Dieu* en Italie, il ait été représenté en cochon dans les rues de Moscou , pour l'amusement de *Pierre le grand*.

Mahomet mis à la droite de DIEU dans la moitié du globe, & damné dans l'autre, est le plus grand des contrastes.

Voyagez loin de votre pays , tout fera contraste pour vous.

Le blanc qui le premier vit un nègre fut bien étonné ; mais le premier raisonneur qui dit que ce nègre venait d'une paire blanche, m'étonne bien davantage ; son opinion est contraire à la mienne. Un peintre qui représente des blancs , des nègres & des olivâtres , peut faire de beaux contrastes.

 CONVULSIONS.

ON dansa vers l'an 1724 sur le cimetière de St. Médard ; il s'y fit beaucoup de miracles : en voici un rapporté dans une chanson de Mad. la duchesse du *Maine* ;

Un décroteur à la royale
 Du talon gauche estropié ,
 Obtint pour grace spéciale
 D'être boiteux de l'autre pié.

Les convulsions miraculeuses , comme on fait , continuèrent jusqu'à ce qu'on eût mis une garde au cimetière.

De par le roi , défense à DIEU
 De plus fréquenter en ce lieu.

Les jésuites , comme on le fait encor , ne pouvant plus faire de tels miracles depuis que leur *Xavier* avait épuisé les graces de la compagnie à ressusciter neuf morts de compte fait , s'avisèrent , pour balancer le crédit des jansénistes , de faire graver une estampe de JESUS-CHRIST habillé en jésuite. Un plaisant du parti janséniste , comme on le fait encor e , mit au bas de l'estampe :

Admirez l'artifice extrême
 De ces moines ingénieux ;
 Il vous ont habillé comme eux,
 Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

Les jansénistes pour mieux prouver que jamais JESUS-CHRIST n'avait pu prendre l'habit de jésuite, remplirent Paris de convulsions, & attirèrent le monde à leur préau. Le conseiller au parlement, *Carré de Montgeron*, alla présenter au roi un recueil in-4°. de tous ces miracles, attestés par mille témoins ; il fut mis, comme de raison, dans un château, où l'on tâcha de rétablir son cerveau par le régime ; mais la vérité l'emporte toujours sur les persécutions ; les miracles se perpétuèrent trente ans de suite, sans discontinuer. On faisait venir chez soi sœur *Rose*, sœur *Illuminée*, sœur *Promise*, sœur *Confite* ; elles se faisaient fouetter, sans qu'il y parût le lendemain ; on leur donnait des coups de buches sur leur estomac bien cuirassé, bien rembourré, sans leur faire de mal ; on les couchait devant un grand feu, le visage frotté de pommade, sans qu'elles brûlassent ; enfin, comme tous les arts se perfectionnent, on a fini par leur enfoncer des épées dans les chairs, & par les crucifier. Un fameux maître d'école même a eu aussi l'avantage d'être mis en croix : tout cela pour convaincre le monde qu'une certaine bulle était ri-

dicule, ce qu'on aurait pu prouver fans tant de frais. Cependant, & jésuites & jansénistes, se réunirent tous contre l'*Esprit des loix*, & contre . . . & contre . . . & contre . . . & contre . . . Et nous osons après cela nous moquer des Lapons, des Samoyèdes & des Nègres, ainsi que nous l'avons dit tant de fois!

DES COQUILLES ET DES SYSTÈMES BATIS SUR DES COQUILLES.

L est arrivé aux coquilles la même chose qu'aux anguilles; elles ont fait éclore des systèmes nouveaux. On trouve dans quelques endroits de ce globe des amas de coquillages, on voit dans quelques autres des huitres pétrifiées; de là on a conclu que malgré les loix de la gravitation & celles des fluides, & malgré la profondeur du lit de l'Océan, la mer avait couvert toute la terre il y a quelques millions d'années.

La mer ayant inondé ainsi successivement la terre, a formé les montagnes par ses courans, par ses marées; & quoique son flux ne s'élève qu'à la hauteur de quinze pieds dans

ses plus grandes intumescences sur nos côtes , elle a produit des roches hautes de dix - huit mille pieds.

Si la mer a été partout , il y a eu un tems où le monde n'était peuplé que de poissons. Peu - à - peu les nageoires sont devenues des bras , la queue fourchue s'étant allongée a formé des cuisses & des jambes ; enfin les poissons sont devenus des hommes , & tout cela s'est fait en conséquence des coquilles qu'on a déterrées. Ces systèmes valent bien l'horreur du vuide , les formes substantielles , la matière globuleuse , subtile , cannelée , striée , la négation de l'existence des corps , la baguette divinatoire de *Jacques Aimard* , l'harmonie préétablie , & le mouvement perpétuel.

Il y a , dit - on , des débris immenses de coquilles auprès de Mastricht. Je ne m'y oppose pas , quoique je n'y en aye vu qu'une très petite quantité. La mer a fait d'horribles ravages dans ces quartiers - là ; elle a englouti la moitié de la Frise , elle a couvert des terrains autrefois fertiles , elle en a abandonné d'autres. C'est une vérité reconnue , personne ne conteste les changemens arrivés sur la surface du globe dans une longue suite de siècles. Il se peut physiquement , & sans oser contredire nos livres sacrés , qu'un tremblement de terre ait fait disparaître l'isle Atlantide neuf mille ans avant *Platon* , comme il

le rapporte , quoique ses mémoires ne soient pas sûrs. Mais tout cela ne prouve pas que la mer ait produit le mont Caucafe , les Pyrénées & les Alpes.

On prétend qu'il y a des fragmens de coquillages à Montmartre & à Courtagnon auprès de Rheims. On en rencontre presque partout ; mais non pas sur la cime des montagnes , comme le suppose le système de Maillet.

Il n'y en a pas une seule sur la chaîne des hautes montagnes depuis la Sierra Morena jusqu'à la dernière cime de l'Apennin. J'en ai fait chercher sur le mont St. Godard , sur le St. Bernard , dans les montagnes de la Tarentaise , on n'en a pas découvert.

Un seul physicien m'a écrit qu'il a trouvé une écaille d'huitre pétrifiée vers le mont Cenis. Je dois le croire , & je suis très étonné qu'on n'y en ait pas vu des centaines. Les lacs voisins nourrirent de grosses moules dont l'écaille ressemble parfaitement aux huitres ; on les appelle même *petites huitres* dans plus d'un canton.

Est-ce d'ailleurs une idée tout-à-fait romanesque de faire réflexion à la foule innombrable de pèlerins qui partaient à pied de St. Jacques en Galice , & de toutes les provinces pour aller à Rome par le mont Cenis chargés de coquilles à leurs bonnets ? Il en venait de Syrie , d'Egypte , de Grèce , comme de Po-

logne & d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hagi qui ont visité la Mecque & Médine , parce que les chemins de Rome sont plus faciles , & qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot , une huitre près du mont Cenis ne prouve pas que l'océan Indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémisphère.

On rencontre quelquefois en fouillant la terre des pétrifications étrangères , comme on rencontre dans l'Autriche des médailles frappées à Rome. Mais pour une pétrification étrangère il y en a mille de nos climats.

Quelqu'un a dit qu'il aimerait autant croire le marbre composé de plumes d'autruches que de croire le porphyre composé de pointes d'ourfin. Ce quelqu'un là avait grande raison , si je ne me trompe.

On découvrit , ou l'on crut découvrir il y a quelques années , les ossemens d'un renne & d'un hippopotame près d'Etampes , & de là on conclut que le Nil & la Laponie avaient été autrefois sur le chemin de Paris à Orléans. Mais on aurait dû plutôt soupçonner qu'un curieux avait eu autrefois dans son cabinet le squelette d'un renne & celui d'un hippopotame. Cent exemples pareils invitent à examiner longtems avant que de croire.

AMAS DE COQUILLES.

Mille endroits sont remplis de mille débris de testacées, de crustacées, de pétrifications. Mais remarquons encor une fois, que ce n'est presque jamais ni sur la croupe, ni dans les flancs de cette continuité de montagnes dont la surface du globe est traversée; c'est à quelques lieues de ces grands corps, c'est au milieu des terres, c'est dans des cavernes, dans des lieux où il est très vraisemblable qu'il y avait de petits lacs qui ont disparu, de petites rivières dont le cours est changé, des ruisseaux considérables dont la source est tarie. Vous y voyez des débris de tortues, d'écrevisses, de moules, de colimaçons, de petits crustacées de rivière, de petites huîtres semblables à celles de Lorraine. Mais de véritables corps marins, c'est ce que vous ne voyez jamais. S'il y en avait, pourquoi n'y aurait-on jamais vu d'os de chiens marins, de requins, de baleines?

Vous prétendez que la mer a laissé dans nos terres des marques d'un très long séjour. Le monument le plus sûr ferait assurément quelques amas de marfouins au milieu de l'Allemagne. Car vous en voyez des milliers se jouer sur la surface de la mer Germanique dans un tems ferein. Quand vous les aurez découverts & que je les aurai vus à Nuremberg & à Francfort, je vous croirai : mais en

attendant permettez-moi de ranger la plûpart de ces suppositions avec celle du vaisseau pétrifié trouvé dans le canton de Berne à cent pieds sous terre , tandis qu'un de ses ancres était sur le mont St. Bernard.

J'ai vu quelquefois des débris de moules & de colimaçons qu'on prenait pour des coquilles de mer.

Si on songeait seulement que dans une année pluvieuse il y a plus de limaçons dans dix lieues de pays que d'hommes sur la terre , on pourrait se dispenser de chercher ailleurs l'origine de ces fragmens de coquillages dont le bord du Rhône & ceux d'autres rivières sont tapissés dans l'espace de plusieurs milles. Il y a beaucoup de ces limaçons dont le diamètre est de plus d'un pouce. Leur multitude détruit quelquefois les vignes & les arbres fruitiers. Les fragmens de leurs coques endurcies sont partout. Pourquoi donc imaginer que des coquillages des Indes sont venus s'amonceler dans nos climats quand nous en avons chez nous par millions ? Tous ces petits fragmens de coquilles dont on fait tant de bruit pour accréditer un système , sont pour la plûpart si informes , si usés , si méconnaissables , qu'on pourrait également parier que ce sont des débris d'écrevilles ou de crocodiles , ou des ongles d'autres animaux. Si on trouve une coquille bien conservée dans le

cabinet d'un curieux , on ne fait d'où elle vient ; & je doute qu'elle puisse servir de fondement à un système de l'univers.

Je ne nie pas , encor une fois , qu'on ne rencontre à cent milles de la mer quelques huitres pétrifiées , des conques , des univalves , des productions qui ressemblent parfaitement aux productions marines ; mais est - on bien sûr que le sol de la terre ne peut enfanter ces fossiles ? La formation des agathes arborisées ou herborisées , ne doit - elle pas nous faire suspendre notre jugement ? Un arbre n'a point produit l'agate qui représente parfaitement un arbre ; la mer peut aussi n'avoir point produit ces coquilles fossiles qui ressemblent à des habitations de petits animaux marins. L'expérience suivante en peut rendre témoignage.

O B S E R V A T I O N I M P O R T A N T E
S U R L A F O R M A T I O N D E S P I E R R E S
E T D E S C O Q U I L L A G E S.

Monfieur *Le Royer* de la Sauvagère , ingénieur en chef , & de l'académie des belles-lettres de la Rochelle , seigneur de la terre de Places en Touraine auprès de Chinon , atteste qu'auprès de son château une partie du sol s'est métamorphosée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'espace de quatre-vingt ans. Il a été témoin lui - même de ce chan-

gement. Tous les vassaux, & tous les voisins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre qui est devenue très dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée recommence à se former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne se distinguent qu'avec un microscope, & qui croissent avec la pierre. Ces coquilles sont de différentes espèces; il y a des ostracites, des griphites qui ne se trouvent dans aucune de nos mers; des cammes, des télines, des cœurs dont les germes se développent insensiblement, & s'étendent jusqu'à six lignes d'épaisseur.

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre y ont été déposés par la mer?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déjà dit, ce phénomène de la terre de Places, si d'un autre côté on considère que le fleuve de Gambie & la rivière de Bissao sont remplis d'huîtres, que plusieurs lacs en ont fourni autrefois, & en ont encore, ne sera-t-on pas porté à suspendre son jugement? notre siècle commence à bien observer; il appartiendra aux siècles suivans de décider, mais probablement on fera un jour assez savant pour ne décider pas.

DE LA GROTTE DES FÉES.

Les grottes où se forment les stalactites & les stalagmites sont communes. Il y en a dans presque toutes les provinces. Celle du Chablais est peut-être la moins connue des physiciens, & qui mérite le plus de l'être. Elle est située dans des rochers affreux au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroisse de Féterne. Ce sont trois grottes en voûte l'une sur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle, & il faut s'élancer ensuite dans ces cavités en se tenant à des branches d'arbres. Cet endroit est appelé par les gens du lieu *les grottes des Fées*. Chacune a dans son fond un bassin dont l'eau passe pour avoir la même vertu que celle de Ste. Reine. L'eau qui distille dans la supérieure à travers le rocher, y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de trois pieds.

Dans le bassin de cette même grotte où l'on se baigne, on trouve des figures de pralines telles qu'on les vend chez des confiseurs, & à côté la forme d'un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs prétendent avoir vu dans l'enfonce-

ment une femme pétrifiée , au dessous du rouet. Mais les observateurs n'ont point vu en dernier lieu cette femme. Peut-être les concrétions stalactites avaient dessiné autrefois une figure informe de femme ; & c'est ce qui fit nommer cette caverne *la grotte des Fées*. Il fut un tems qu'on n'osait en approcher ; mais depuis que la figure de la femme a disparu , on est devenu moins timide.

Maintenant , qu'un philosophe à système raisonne sur ce jeu de la nature , ne pourrait-il pas dire ; voilà des pétrifications véritables ! Cette grotte était habitée , sans doute , autrefois par une femme ; elle filait au rouet , son lard était pendu au plancher , elle avait auprès d'elle sa poule avec ses poussins ; elle mangeait des pralines , lorsqu'elle fut changée en rocher elle & ses poulets , & son lard , & son rouet , & sa quenouille , & ses pralines ; comme *Edith* femme de *Loth* fut changée en statue de sel. L'antiquité fourmille de ces exemples.

Il serait bien plus raisonnable de dire , cette femme fut pétrifiée , que de dire , ces petites coquilles viennent de la mer des Indes ; cette écaille fut laissée ici par la mer il y a cinquante mille siècles ; ces glossopètres sont des langues de marfouins qui s'assemblèrent un jour sur cette colline pour n'y laisser que leurs goziers ; ces pierres en spirale renfer-

maient autrefois le poisson *Nautilus* que personne n'a jamais vu.

DU FALLUN DE TOURAINE ET DE
SES COQUILLES.

On regarde enfin le fallun de Touraine comme le monument le plus incontestable de ce séjour de l'Océan sur notre continent dans une multitude prodigieuse de siècles ; & la raison , c'est qu'on prétend que cette mine est composée de coquilles pulvérisées.

Certainement si à trente - six lieues de la mer il était d'immenses bancs de coquillages marins , s'ils étaient posés à plat par couches régulières , il ferait démontré que ces bancs ont été le rivage de la mer : & il est d'ailleurs très vraisemblable que des terrains bas & plats ont été tour - à - tour couverts & dégagés des eaux jusqu'à trente & quarante lieues ; c'est l'opinion de toute l'antiquité. Une mémoire confuse s'en est conservée , & c'est ce qui a donné lieu à tant de fables.

*Nil equidem durare diu sub imagine eadem,
Crediderim. Sic ad ferrum venistis ab auro
Secula. Sic toties versa est fortuna locorum.
Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
Esse fretum. Vidi factas ex aquore terras :
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ :*

Et vetus inventa est in montibus anchora summis, a)

Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum

Fecit : & eluvie mons est deductus in æquor :

Equæ paludosa ficcis humus aret arenis :

Quæque solum tulerant, stagnata paludibus hument.

C'est ainsi que *Pythagore* s'explique dans *Ovide*. Voici une imitation de ces vers qui en donnera l'idée.

Le tems qui donne à tous le mouvement & l'être ;

Produit, accroit, détruit, fait mourir, fait renaitre,

Change tout dans les cieux, sur la terre & dans l'air.

L'âge d'or à son tour suivra l'âge de fer.

Flore embellit des champs l'aridité sauvage.

La mer change son lit, son flux & son rivage.

Le limon qui nous porte est né du sein des eaux :

Où croissent les moissons, voguèrent les vaisseaux.

La main lente du tems applanit les montagnes ;

Il creuse les vallons, il étend les campagnes ;

Tandis que l'Eternel, le souverain des tems

Demeure inébranlable en ces grands changemens :

Mais pourquoi cet Océan n'a-t-il formé aucune montagne sur tant de côtes plattes livrées à ses marées ? Et pourquoi s'il a déposé des amas prodigieux de coquilles en Touraine,

a) Cela ressemble un peu à l'ancre de vaisseau qu'on prétendait avoir trouvé sur le grand St. Bernard ; aussi s'est-on bien gardé d'insérer cette chimère dans la traduction.

Quatrième partie.

K

n'a-t-il pas laissé les mêmes monumens dans les autres provinces à la même distance ?

D'un côté je vois plusieurs lieues de rivages au niveau de la mer dans la basse Normandie : Je traverse la Picardie , la Flandre , la Hollande , la basse Allemagne , la Poméranie , la Prusse , la Pologne , la Russie , une grande partie de la Tartarie , sans qu'une seule haute montagne , faisant partie de la grande chaîne , se présente à mes yeux. Je puis franchir ainsi l'espace de deux mille lieues dans un terrain assez uni ; à quelques collines près. Si la mer répandue originairement sur notre continent avait fait les montagnes , comment n'en a-t-elle pas fait une seule dans cette vaste étendue ?

De l'autre côté ces prétendus bancs de coquilles à trente à quarante lieues de la mer , méritent le plus sérieux examen. J'ai fait venir de cette province dont je suis éloigné de cent cinquante lieues , une caisse de ce fallun. Le fond de cette minière est évidemment une espèce de terre calcaire & marneuse , mêlée de talc , laquelle a quelques lieues de longueur sur environ une & demie de largeur. Les morceaux purs de cette terre pierreuse sont un peu salés au goût. Les laboureurs l'emploient pour féconder leurs terres , & il est très vraisemblable que son sel les fertilise : on en fait autant dans mon voisinage avec du gypse. Si

ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jeter dans mon champ toutes les coques deseschées des limaçons & des moules de ma province, ce serait comme si j'avais semé sur des pierres.

Quoique je fois sûr de peu de choses, je puis affirmer que je mourrais de faim, si je n'avais pour vivre qu'un champ de vieilles coquilles cassées. *b)*

En un mot, il est certain, autant que mes yeux peuvent avoir de certitude, que cette marne est une espèce de terre, & non pas un assemblage d'animaux marins qui seraient au nombre de plus de cent mille milliards de milliards. Je ne fais pourquoi l'académicien qui le premier après *Palissi* fit connaître cette singularité de la nature, a pu dire, *Ce ne sont que de petits fragmens de coquilles très reconnaissables pour en être des fragmens ; car ils ont leurs cannelures très bien marquées, seulement ils ont perdu leur luisant & leur vernis.*

Il est reconnu que dans cette mine de pierre calcaire & de taic on n'a jamais vu une seule écaille d'huitre, mais qu'il y en a quelques-

b) Tout ce que ces coquillages pourraient opérer, ce serait de diviser une terre trop compacte. On en fait autant avec du gravier. Des coquilles fraîches & pilées pourraient servir par leur huile : mais des coquillages deseschés ne sont bons à rien.

unes de moules, parce que cette mine est entourée d'étangs. Cela seul décide la question contre *Bernard Palissi*, & détruit tout le merveilleux que *Reaumur* & ses imitateurs ont voulu y mettre.

Si quelques petits fragmens de coquilles mêlés à la terre marneuse, étaient réellement des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles sont dans cette fallunière depuis des tems reculés qui épouvantent l'imagination, & que c'est un des plus anciens monumens des révolutions de notre globe. Mais aussi, comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de siècles, peut-elle avoir l'air si nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon toute fraîche? Pourquoi la mer n'aurait-elle confié ces coquilles tourangeotes qu'à ce seul petit morceau de terre & non ailleurs? N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce fallun qu'on avait pris pour un réservoir de petits poissons, n'est précisément qu'une mine de pierre calcaire d'une médiocre étendue?

D'ailleurs l'expérience de *Mr. de la Sauvagère* qui a vu des coquillages se former dans une pierre tendre, & qui en rend témoignage avec ses voisins, ne doit-elle pas au moins nous inspirer quelques doutes?

Enfin, si ce fallun a été produit à la longue dans la mer, elle est donc venue à près

de quarante lieues dans un pays plat , & elle n'y a point formé de montagnes. Il n'est donc nullement probable que les montagnes soient des productions de l'Océan. De ce que la mer ferait venue à quarante lieues , s'enfuivrait - il qu'elle aurait été partout ?

IDÉES DE PALISSI SUR LES COQUILLES PRÉTENDUES.

Avant que *Bernard Palissi* eût prononcé que cette mine de marne de trois lieues d'étendue n'était qu'un amas de coquilles , les agriculteurs étaient dans l'usage de se servir de cet engrais , & ne soupçonnaient pas que ce fussent uniquement des coquilles qu'ils employaient. N'avaient-ils pas des yeux ? Pourquoi ne crut-on pas *Palissi* sur sa parole ? Ce *Palissi* d'ailleurs était un peu visionnaire. Il fit imprimer le livre intitulé : *Le moyen de devenir riche & la manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier & à augmenter leur trésor & possessions , par maître Bernard Palissi inventeur des rustiques figulines du roi.* Il tint à Paris une école , où il fit afficher qu'il rendrait l'argent à ceux qui lui prouveraient la fausseté de ses opinions. En un mot , *Palissi* crut avoir trouvé la pierre philosophale. Son grand œuvre décrédita ses coquilles jusqu'au tems où elles furent remises en honneur par

un' académicien célèbre qui enrichit les découvertes des *Swammerdam*, des *Leuwenhoeck*, par l'ordre dans lequel il les plaça, & qui voulut rendre de grands services à la physique. L'expérience, comme on l'a déjà dit, est trompeuse; il faut donc examiner encor ce fallun. Il est certain qu'il pique la langue par une légère âcreté, c'est un effet que des coquilles ne produiront pas. Il est indubitable que le fallun est une terre calcaire & marneuse. Il est indubitable aussi qu'elle renferme quelques coquilles de moules à dix à quinze pieds de profondeur. L'auteur estimable de l'*Histoire naturelle*, aussi profond dans ses vues qu'attrayant par son stile, dit expressément : *Je prétends que les coquilles sont l'intermède que la nature employe pour former la plupart des pierres. Je prétends que les crayes, les marnes, & les pierres à chaux ne sont composées que de poussière & de détrimens de coquilles.*

On peut aller trop loin, quelque habile physicien que l'on soit. J'avoue que j'ai examiné pendant douze ans de suite la pierre à chaux que j'ai employée, & que ni moi, ni aucun des assistans n'y avons apperçu le moindre vestige de coquilles.

A-t-on donc besoin de toutes ces suppositions pour prouver les révolutions que notre globe a essuyées dans des tems prodigieusement reculés? Quand la mer n'aurait abandonné & couvert tour-à-tour les terrains

bas de ses rivages que le long de deux mille lieues sur quarante de large dans les terres, ce ferait un changement sur la surface du globe de quatre-vingt mille lieues carrées.

Les éruptions des volcans, les tremblemens, les affaissemens des terrains doivent avoir bouleversé une assez grande quantité de la surface du globe; des lacs, des rivières ont disparu, des villes ont été englouties; des îles se sont formées; des terres ont été séparées: les mers intérieures ont pu opérer des révolutions beaucoup plus considérables. N'en voilà-t-il pas assez? Si l'imagination aime à se représenter ces grandes vicissitudes de la nature, elle doit être contente.

**DU SYSTÈME DE MAILLET, QUI DE L'INSPECTION DES COQUILLES CONCLUT QUE
LES POISSONS SONT LES PREMIERS
PÈRES DES HOMMES.**

Maillet, dont nous avons déjà parlé, crut s'apercevoir au grand Caire que notre continent n'avait été qu'une mer dans l'éternité passée; il vit des coquilles; & voici comme il raisonna: Ces coquilles prouvent que la mer a été pendant des milliers de siècles à Memphis; donc les Egyptiens & les singes viennent incontestablement des poissons marins.

Les anciens habitans des bords de l'Euphrate ne-s'éloignaient pas beaucoup de cette

idée , quand ils débitèrent que le fameux poisson *Oannès* sortait tous les jours du fleuve pour les venir catéchiser sur le rivage. *Derceto* qui est la même que *Vénus* , avait une queue de poisson. La *Vénus* d'*Hésiode* nâquit de l'écume de la mer.

C'est peut-être suivant cette cosmogonie qu'*Homère* dit que l'Océan est le père de toutes choses ; mais par ce mot d'*Océan* , il n'entend , dit-on , que le Nil & non notre mer Océane qu'il ne connaissait pas.

Thalès apprit aux Grecs que l'eau est le premier principe de la nature. Ses raisons sont , que la semence de tous les animaux est aqueuse , qu'il faut de l'humidité à toutes les plantes , & qu'enfin les étoiles sont nourries des exhalaisons humides de notre globe. Cette dernière raison est merveilleuse : & il est plaisant qu'on parle encor de *Thalès* & qu'on veuille savoir ce qu'*Athénée* & *Plutarque* en pensaient.

Cette nourriture des étoiles n'aurait pas réussi dans notre tems ; & malgré les sermons du poisson *Oannès* , les argumens de *Thalès* , les imaginations de *Maillet* , il y a peu de gens aujourd'hui qui croient descendre d'un turbot ou d'une morue , malgré l'extrême passion qu'on a depuis peu pour les généalogies. Pour étayer ce système il fallait absolument que toutes les espèces & tous les élémens

Se changeassent les uns en les autres. Les *Métamorphoses* d'*Ovide* devenaient le meilleur livre de physique qu'on ait jamais écrit.

C O R P S.

COrps & matière, c'est ici même chose, quoiqu'il n'y ait pas de synonyme à la rigueur. Il y a eu des gens qui par ce mot *corps* ont aussi entendu esprit. Ils ont dit, esprit signifie originairement *souffle*, il n'y a qu'un corps qui puisse souffler; donc esprit & corps pourraient bien au fonds être la même chose. C'est dans ce sens que *La Fontaine* disait au célèbre duc de *la Rochefoucault* :

J'entends les esprits corps, & pétris de matière.

C'est dans le même sens qu'il dit à *Madame de la Sablière*,

Je subtiliserais un morceau de matière,
 Quintessence d'atôme extrait de la lumière;
 Je ne fais quoi plus vif & plus subtil encor.

Personne ne s'avisa de harceler le bon *La Fontaine*, & de lui faire un procès sur ces expressions. Si un pauvre philosophe & même un poète en disait autant aujourd'hui, que de gens pour se faire de fête, que de folliculaires

pour vendre douze sous leurs extraits, que de fripons uniquement dans le dessein de faire du mal au philosophe, au péripatéticien, au disciple de *Gassendi*, à l'écolier de *Locke* & des premiers pères, au damné !

De même que nous ne savons ce que c'est qu'un esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un corps : nous voyons quelques propriétés ; mais quel est ce sujet en qui ces propriétés résident ? Il n'y a que des corps, disaient *Démocrite* & *Epicure* ; il n'y a point de corps, disaient les disciples de *Zénon* d'Elée.

L'évêque de Cloine, *Berkley*, est le dernier, qui par cent sophismes captieux a prétendu prouver que les corps n'existent pas. Ils n'ont, dit-il, ni couleurs, ni odeurs, ni chaleur ; ces modalités sont dans vos sensations, & non dans les objets. Il pouvait s'épargner la peine de prouver cette vérité ; elle était assez connue. Mais de là il passe à l'étendue, à la solidité qui sont des essences du corps, & il croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une pièce de drap verd, parce que ce drap n'est pas verd en effet ; cette sensation du verd n'est qu'en vous ; donc cette sensation de l'étendue n'est aussi qu'en vous. Et après avoir ainsi détruit l'étendue, il conclut que la solidité qui y est attachée tombe d'elle-même ; & qu'ainsi il n'y a rien au monde que nos idées. De sorte que, selon ce docteur, dix

mille hommes tués par dix mille coups de canon, ne font dans le fonds que dix mille appréhensions de notre entendement ; & quand un homme fait un enfant à sa femme, ce n'est qu'une idée qui se loge dans une autre idée, dont il naîtra une troisième idée.

Il ne tenait qu'à Mr. l'évêque de Cloine de ne point tomber dans l'excès de ce ridicule. Il croit montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un corps lui a paru avec sa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'était à ses yeux, & quatre fois plus petit à l'aide d'un autre verre. De-là il conclut qu'un corps ne pouvant à la fois avoir quatre pieds, seize pieds, & un seul pied d'étendue, cette étendue n'existe pas ; donc il n'y a rien. Il n'avait qu'à prendre une mesure, & dire, De quelque étendue qu'un corps me paraisse, il est étendu de tant de ces mesures.

Il lui était bien aisé de voir qu'il n'en est pas de l'étendue & de la solidité comme des sons, des couleurs, des saveurs, des odeurs, &c. Il est clair que ce sont en nous des sentimens excités par la configuration des parties ; mais l'étendue n'est point un sentiment. Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud ; que cet air ne soit plus frappé, je n'entends plus ; que cette rose se fane, je n'ai plus d'odorat pour elle ; mais ce bois, cet air, cette rose, sont étendus sans moi. Le para-

doxe de *Berklay* ne vaut pas la peine d'être réfuté.

C'est ainsi que les *Zénon*s d'Elée, les *Parménides* argumentaient autrefois ; & ces gens-là avaient beaucoup d'esprit : ils vous prouvaient qu'une tortue doit aller aussi vite qu'*Achille* ; qu'il n'y a point de mouvement : ils agitaient cent autres questions aussi utiles. La plupart des Grecs jouèrent des gobelets avec la philosophie, & transmirent leurs tréteaux à nos scolastiques. *Bayle* lui-même a été quelquefois de la bande ; il a brodé des toiles d'araignées comme un autre ; il argumente à l'article *Zénon* contre l'étendue divisible de la matière & la contiguité des corps ; il dit tout ce qui ne ferait pas permis de dire à un géomètre de six mois.

Il est bon de savoir ce qui avait entraîné l'évêque *Berklay* dans ce paradoxe. J'eus, il y a longtems, quelques conversations avec lui ; il me dit que l'origine de son opinion venait de ce qu'on ne peut concevoir ce que c'est que ce sujet qui reçoit l'étendue. Et en effet, il triomphe dans son livre, quand il demande à *Hilas* ce que c'est que ce sujet, ce *substratum*, cette substance ; C'est le corps étendu, répond *Hilas* ; alors l'évêque, sous le nom de *Philonoïis*, se moque de lui ; & le pauvre *Hilas* voyant qu'il a dit que l'étendue est le sujet de l'étendue, & qu'il a dit une sottise, demeure tout confus & avoue qu'il n'y comprend rien,

qu'il n'y a point de corps , que le monde matériel n'existe pas , qu'il n'y a qu'un monde intellectuel.

Philonoüs devait dire seulement à *Hilas*, Nous ne savons rien sur le fonds de ce sujet , de cette substance étendue , solide , divisible , mobile , figurée , &c. ; je ne la connais pas plus que le sujet pensant , sentant & voulant ; mais ce sujet n'en existe pas moins , puisqu'il a des propriétés essentielles dont il ne peut être dépouillé.

Nous sommes tous comme la plupart des dames de Paris ; elles font grande chère sans savoir ce qui entre dans les ragoûts ; de même nous jouissons des corps , sans savoir ce qui les compose. De quoi est fait le corps ? De parties , & ces parties se résolvent en d'autres parties. Que sont ces dernières parties ? Toujours des corps ; vous divisez sans cesse , & vous n'avancez jamais.

Enfin , un subtil philosophe remarquant qu'un tableau est fait d'ingrédiens , dont aucun n'est un tableau , & une maison de matériaux dont aucun n'est une maison , imagina que les corps sont bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne sont pas corps ; & cela s'appelle *des monades*. Ce système ne laisse pas d'avoir son bon ; & s'il était révélé , je le croirais très possible ; tous ces petits êtres seraient des points mathématiques , des espèces d'âmes qui n'attendraient qu'un habit pour se

mettre dedans : ce ferait une métémpicose continuelle. Ce système en vaut bien un autre ; je l'aime bien autant que la déclinaison des atômes , les formes substantielles , la grace versatile , & les vampires.

C O U T Û M E.

IL y a cent quarante - quatre coutumes en France qui ont force de loi ; ces loix sont presque toutes différentes. Un homme qui voyage dans ce pays change de loi presque autant de fois qu'il change de chevaux de poste. La plupart de ces coutumes ne commencèrent à être rédigées par écrit que du tems de *Charles VII* ; la grande raison , c'est qu'auparavant très peu de gens savaient écrire. On écrivit donc une partie d'une partie de la coutume du Ponthieu ; mais ce grand ouvrage ne fut achevé par les Picards que sous *Charles VIII*. Il n'y en eut que seize de rédigées du tems de *Louis XII*. Enfin , aujourd'hui la iurispudence s'est tellement perfectionnée , qu'il n'y a guères de coutume qui n'ait plusieurs commentateurs ; & tous , comme on croit bien , d'un avis différent. Il y en a déjà vingt - six sur la coutume de Paris. Les juges ne savent auquel entendre ; mais pour les mettre à leur aise , on vient de faire la cou-

tume de Paris en vers. C'est ainsi qu'autrefois la prêtresse de Delphe rendait ses oracles.

Les mesures sont aussi différentes que les coutumes ; de sorte que ce qui est vrai dans le fauxbourg de Montmartre , devient faux dans l'abbaye de St. Denis. DIEU aye pitié de nous !

DES CRIMES OU DÉLITS

DE TEMS ET DE LIEU.

UN Romain tue malheureusement en Egypte un chat consacré ; & le peuple en fureur punit ce sacrilège en déchirant le Romain en pièces. Si on avait mené ce Romain au tribunal, & si les juges avaient eu le sens commun , ils l'auraient condamné à demander pardon aux Egyptiens & aux chats , à payer une forte amende soit en argent , soit en fouris. Ils lui auraient dit qu'il faut respecter les sotises du peuple quand on n'est pas assez fort pour les corriger.

Le vénérable chef de la justice lui aurait parlé à - peu - près ainsi : Chaque pays a ses impertinences légales , & ses délits de tems & de lieu. Si dans votre Rome devenue souveraine de l'Europe , de l'Afrique , & de l'Asie

mineure , vous alliez tuer un poulet sacré dans le tems qu'on lui donne du grain pour favoir au juste la volonté des Dieux , vous feriez sévèrement puni. Nous croyons que vous n'avez tué notre chat que par mégarde. La cour vous admoneste. Allez en paix ; foyez plus circonfpect.

C'est une chose très indifférente d'avoir une statue dans son vestibule. Mais si lorsqu'*Octave* surnommé *Auguste* était maître absolu , un Romain eût placé chez lui une statue de *Brutus* , il eût été puni comme séditieux. Si un citoyen avait , sous un empereur régnant , la statue du compétiteur à l'empire , c'était , disait-on , un crime de lèse-majesté , de haute trahison.

Un Anglais, ne sachant que faire , s'en va à Rome ; il rencontre le prince *Charles-Edouard* chez un cardinal ; il en est fort content. De retour chez lui , il boit dans un cabaret à la santé du prince *Charles-Edouard*. Le voilà accusé de haute trahison. Mais qui a-t-il trahi hautement , lorsqu'il a dit , en buvant , qu'il souhaitait que ce prince se portât bien ? S'il a conjuré pour le mettre sur le trône , alors il est coupable envers la nation : mais jusques-là on ne voit pas que dans l'exacte justice le parlement puisse exiger de lui autre chose que de boire quatre coups à la santé de la mai-

maison de *Hanovre* , s'il en a bu deux à la santé de la maison de *Stuart*.

DES CRIMES DE TEMS ET DE LIEU
QU'ON DOIT IGNORER.

On fait combien il faut respecter Notre-Dame de Lorette, quand on est dans la marche d'Ancône. Trois jeunes gens y arrivent ; ils font de mauvaises plaisanteries sur la maison de Notre-Dame qui a voyagé par l'air, qui est venue en Dalmatie, qui a changé deux ou trois fois de place, & qui enfin ne s'est trouvée commodément qu'à Lorette. Nos trois étourdis chantent à souper une chanson faite autrefois par quelque huguenot contre la translation de la *santa casa* de Jérusalem au fond du golphe Adriatique. Un fanatique est instruit par hasard de ce qui s'est passé à leur souper ; il fait des perquisitions ; il cherche des témoins ; il engage un monsignor à lâcher un monitoire. Ce monitoire allarme les consciences. Chacun tremble de ne pas parler. Tourières, bedeaux, cabaretiers, laquais, servantes ont bien entendu tout ce qu'on n'a point dit, ont vu tout ce qu'on n'a point fait ; c'est un vacarme, un scandale épouvantable dans toute la marche d'Ancône. Déjà l'on dit à une demi lieuë de Lorette que ces enfans ont tué Notre-Dame ; à une lieuë plus loin on assure qu'ils ont jetté la *santa casa* dans

Quatrième partie.

L

la mer. Enfin , ils font condamnés. La sentence porte que d'abord on leur coupera la main , qu'ensuite on leur arrachera la langue , qu'après cela on les mettra à la torture pour favoir d'eux (au moins par signes) combien il y avait de couplets à la chanson ; & qu'enfin ils feront brûlés à petit feu.

Un avocat de Milan , qui dans ce tems se trouvait à Lorette , demanda au principal juge à quoi donc il aurait condamné ces enfans s'ils avaient violé leur mère , & s'ils l'avaient ensuite égorgée pour la manger ? Oh oh ! répondit le juge , il y a bien de la différence ; violer , assassiner & manger son père & sa mère n'est qu'un délit contre les hommes.

Pour que sept personnes se donnent légalement l'amusement d'en faire périr une huitième en public à coups de barre de fer sur un théâtre ; pour qu'ils jouissent du plaisir secret & mal démêlé dans leur cœur , de voir comment cet homme souffrira son supplice , & d'en parler ensuite à table avec leurs femmes & leurs voisins ; pour que des exécuteurs qui font gaiement ce métier , comptent d'avance l'argent qu'ils vont gagner ; pour que le public courre à ce spectacle comme à la foire &c. ; il faut que le crime mérite évidemment ce supplice du consentement de toutes les nations policées , & qu'il soit nécessaire au bien de la société : car il s'agit ici de l'humanité entière.

Il faut surtout que l'acte du délit soit démontré comme une proposition de géométrie.

Si contre cent probabilités que l'accusé est coupable, il y en a une seule qu'il est innocent, cette seule peut balancer toutes les autres.

QUESTION SI DEUX TÉMOINS SUFFISENT
POUR FAIRE PENDRE UN HOMME ?

On s'est imaginé longtems, & le proverbe en est resté, qu'il suffit de deux témoins pour faire pendre un homme en sûreté de conscience. Encor une équivoque ! Les équivoques gouvernent donc le monde ? Il est dit dans St. Matthieu, (ainsi que nous l'avons déjà remarqué) *Il suffira de deux ou trois témoins pour réconcilier deux amis brouillés* ; & d'après ce texte, au point de statuer que c'est une loi divine de tuer un citoyen sur la déposition uniforme de deux témoins qui peuvent être des scélérats ! Une foule de témoins uniformes ne peut constater une chose improbable niée par l'accusé ; on l'a déjà dit. Que faut-il donc faire en ce cas ? Attendre, remettre le jugement à cent ans, comme se faisaient les Athéniens.

Rapportons ici un exemple frappant de ce qui vient de se passer sous nos yeux à Lyon. Une femme ne voit pas revenir sa fille chez

elle vers les onze heures du soir ; elle court partout ; elle soupçonne sa voisine d'avoir caché sa fille ; elle la redemande ; elle l'accuse de l'avoir prostituée. Quelques semaines après, des pêcheurs trouvent dans le Rhône à Condrieux une fille noyée & toute en pourriture. La femme dont nous avons parlé croit que c'est sa fille. Elle est persuadée par les ennemis de sa voisine qu'on a deshonoré sa fille chez cette voisine même , qu'on l'a étranglée , qu'on l'a jettée dans le Rhône. Elle le dit , elle le crie , la populace le répète. Il se trouve bientôt des gens qui savent parfaitement les moindres détails de ce crime. Toute la ville est en rumeur ; toutes les bouches crient vengeance. Il n'y a rien jusque-là que d'assez commun dans une populace sans jugement. Mais voici le rare , le prodigieux. Le propre fils de cette voisine , un enfant de cinq ans & demi accuse sa mère d'avoir fait violer sous ses yeux cette malheureuse fille retrouvée dans le Rhône , de l'avoir fait tenir par cinq hommes pendant que le sixième jouissait d'elle. Il a entendu les paroles que prononçait la violée ; il peint ses attitudes ; il a vu sa mère & ces scélérats étrangler cette infortunée immédiatement après la consommation. Il a vu sa mère & les assassins la jeter dans un puits , l'en retirer , l'envelopper dans un drap ; il a vu ces monstres la porter en triomphe dans les places publiques ,

danfer autour du cadavre & le jeter enfin dans le Rhône. Les juges font obligés de mettre aux fers tous les prétendus complices ; des témoins déposent contre eux. L'enfant est d'abord entendu , & il soutient avec la naïveté de son âge tout ce qu'il a dit d'eux & de sa mère. Comment imaginer que cet enfant n'ait pas dit la pure vérité ? Le crime n'est pas vraisemblable ; mais il l'est encor moins qu'à cinq ans & demi on calomnie ainsi sa mère ; qu'un enfant répète avec uniformité toutes les circonstances d'un crime abominable & inouï , s'il n'en a pas été le témoin oculaire , s'il n'en a point été vivement frappé , si la force de la vérité ne les arrache à sa bouche.

Tout le peuple s'attend à repaître ses yeux du supplice des accusés.

Quelle est la fin de cet étrange procès criminel ? Il n'y avait pas un mot de vrai dans l'accusation. Point de fille violée , point de jeunes gens assemblés chez la femme accusée , point de meurtre , pas la moindre aventure , pas le moindre bruit. L'enfant avait été suborné , & par qui ? chose étrange , mais vraie ! par deux autres enfans qui étaient fils des accusateurs. Il avait été sur le point de faire brûler sa mère pour avoir des confitures.

Tous les chefs d'accusation réunis étaient impossibles. Le présidial de Lyon sage & éclairé , après avoir déféré à la fureur publique au point de rechercher les preuves les

plus surabondantes pour & contre les accusés , les absout pleinement & d'une voix unanime.

Peut-être autrefois aurait-on fait rouer & brûler tous ces accusés innocens , à l'aide d'un monitoire , pour avoir le plaisir de faire ce qu'on appelle *une justice* , qui est la tragédie de la canaille.

C R I M I N E L ,

PRO C È S C R I M I N E L .

ON a puni souvent par la mort des actions très innocentes ; c'est ainsi qu'en Angleterre *Richard III & Edouard IV* firent condamner par des juges ceux qu'ils soupçonnaient de ne leur être pas attachés. Ce ne sont pas là des procès criminels , ce sont des assassinats commis par des meurtriers privilégiés. Le dernier degré de la perversité est de faire servir les loix à l'injustice.

On a dit que les Athéniens punissaient de mort tout étranger qui entrait dans l'église , c'est-à-dire , dans l'assemblée du peuple. Mais si cet étranger n'était qu'un curieux , rien n'était plus barbare que de le faire mourir. Il est dit dans *l'Esprit des loix* qu'on usait de cette rigueur , *parce que cet homme usurpait les*

droits de la souveraineté. Mais un Français qui entre à Londres dans la chambre des communes pour entendre ce qu'on y dit, ne prétend point faire le souverain. On le reçoit avec bonté. Si quelque membre de mauvaise humeur demande le *Clear the house*, éclaircissez la chambre, mon voyageur l'éclaircit en s'en allant; il n'est point pendu. Il est croyable que si les Athéniens ont porté cette loi passagère, c'était dans un tems où l'on craignait qu'un étranger ne fût un espion, & non parce qu'il s'arrogeait les droits de souverain. Chaque Athénien opinait dans sa tribu; tous ceux de la tribu se connaissaient; un étranger n'aurait pu aller porter sa fève.

Nous ne parlons ici que des vrais procès criminels. Chez les Romains tout procès criminel était public. Le citoyen accusé des plus énormes crimes avait un avocat qui plaidait en sa présence, qui faisait même des interrogations à la partie adverse, qui discutait tout devant ses juges. On produisait à portes ouvertes tous les témoins pour ou contre, rien n'était secret. *Cicéron* plaida pour *Milon* qui avait assassiné *Clodius* en plein jour à la vue de mille citoyens. Le même *Cicéron* prit en main la cause de *Roscius Amérinus* accusé de parricide. Un seul juge n'interrogeait pas en secret des témoins, qui sont d'ordinaire des gens de la lie du peuple, auxquels on fait dire ce qu'on veut.

Un citoyen Romain n'était pas appliqué à la torture sur l'ordre arbitraire d'un autre citoyen Romain qu'un contract eût revêtu de ce droit cruel. On ne faisait pas cet horrible outrage à la nature humaine dans la personne de ceux qui étaient regardés comme les premiers des hommes, mais seulement dans celle des esclaves regardés à peine comme des hommes. Il eût mieux valu ne point employer la torture contre les esclaves mêmes. (Voyez *Torture.*)

L'instruction d'un procès criminel se ressentait à Rome de la magnanimité & de la franchise de la nation.

Il en est ainsi à-peu-près à Londres. Le secours d'un avocat n'y est refusé à personne en aucun cas ; tout le monde est jugé par ses pairs. Tout citoyen peut de trente-six bourgeois jurés en recuser douze sans cause, douze en alléguant des raisons, & par conséquent choisir lui-même les douze autres pour ses juges. Ces juges ne peuvent aller ni en deçà, ni en delà de la loi ; nulle peine n'est arbitraire, nul jugement ne peut être exécuté que l'on n'en ait rendu compte au roi qui peut & qui doit faire grâce à ceux qui en sont dignes, & à qui la loi ne la peut faire ; ce cas arrive assez souvent. Un homme violemment outragé aura tué l'offenseur dans un mouvement de colère pardonnable ; il est con-

danné par la rigueur de la loi , & sauvé par la miséricorde qui doit être le partage du souverain.

Remarquons bien attentivement que dans ce pays où les loix sont aussi favorables à l'accusé que terribles pour le coupable , non-seulement un emprisonnement fait sur la dénonciation fautive d'un accusateur est puni par les plus grandes réparations & les plus fortes amendes ; mais que si un emprisonnement illégal a été ordonné par un ministre d'état à l'ombre de l'autorité royale , le ministre est condamné à payer deux guinées par heure pour tout le tems que le citoyen a demeuré en prison.

PROCÉDURE CRIMINELLE CHEZ CERTAINES NATIONS.

Il y a des pays où la jurisprudence criminelle fut fondée sur le droit canon , & même sur les procédures de l'inquisition , quoique ce nom y soit détesté depuis longtems. Le peuple dans ces pays est demeuré encor dans une espèce d'esclavage. Un citoyen poursuivi par l'homme du roi est d'abord plongé dans un cachot ; ce qui est déjà un véritable supplice pour un homme qui peut être innocent. Un seul juge , avec son greffier , entend secrètement chaque témoin assigné l'un après l'autre.

Comparons seulement ici en quelques points la procédure criminelle des Romains avec celle d'un pays de l'Occident qui fut autrefois une province romaine.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche; elle respirait la magnanimité romaine.

En France, en plusieurs endroits de l'Allemagne, tout se fait secrètement. Cette pratique établie sous *François I*, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670: une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé en lisant le code de *Testibus*, que ces mots: *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire, parler secrètement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence.

Les déposans sont pour l'ordinaire des gens de la lie du peuple, & à qui le juge enfermé avec eux peut faire dire tout ce qu'il voudra. Ces témoins sont entendus une seconde fois toujours en secret, ce qui s'appelle *recollement*; & si après le recollement ils se rétrac-

tent dans leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins. De sorte que lorsqu'un homme d'un esprit simple, & ne sachant pas s'exprimer, mais ayant le cœur droit, & se souvenant qu'il en a dit trop ou trop peu, qu'il a mal entendu le juge, ou que le juge l'a mal entendu, révoque par esprit de justice ce qu'il a dit par imprudence, il est puni comme un scélérat : ainsi il est forcé souvent de soutenir un faux témoignage par la seule crainte d'être traité en faux témoin.

L'accusé en fuyant, s'expose à être condamné, soit que le crime ait été prouvé, soit qu'il ne l'ait pas été. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le contumace ne devait pas être condamné, si le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés & peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime ; que le mépris qu'il marquait pour la justice, en refusant de comparaître, méritait le même châtement que s'il était convaincu. Ainsi suivant la secte des jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

C'est un grand abus dans la jurisprudence, que l'on prenne souvent pour loi les rêveries

& les erreurs , quelquefois cruelles , d'hommes fans aveu qui ont donné leurs sentimens pour des loix.

Sous le règne de *Louis XIV* on a fait en France deux ordonnances , qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première , qui a pour objet la procédure civile , il est défendu aux juges de condamner , en matière civile , par défaut , quand la demande n'est pas prouvée ; mais dans la seconde , qui règle la procédure criminelle , il n'est point dit que , faute de preuves , l'accusé sera renvoyé. Chose étrange ! La loi dit qu'un homme , à qui l'on demande quelque argent , ne sera condamné par défaut qu'au cas que la dette soit avérée ; mais s'il s'agit de la vie , c'est une controverse au barreau , de savoir si l'on doit condamner le contumace , quand le crime n'est pas prouvé ; & la loi ne résout pas la difficulté.

EXEMPLE TIRÉ DE LA CONDAMNATION D'UNE FAMILLE ENTIÈRE.

Voici ce qui arriva à cette famille infortunée dans le tems que des confréries insensées de prétendus pénitens , le corps enveloppé dans une robe blanche , & le visage masqué , avaient élevé dans une des principales églises de Toulouse un catafalque superbe à un jeune protestant homicide de

lui-même , qu'ils prétendaient avoir été assassiné par son père & sa mère pour avoir abjuré la religion réformée ; dans ce tems même où toute la famille de ce protestant révééré en martyr , était dans les fers , & que tout un peuple enyvré d'une superstition également folle & barbare , attendait avec une dévote impatience le plaisir de voir expirer sur la roue ou dans les flammes cinq ou six personnes de la probité la plus reconnue.

Dans ce tems funeste , dis-je , il y avait auprès de Castres un honnête homme de cette même religion protestante , nommé *Sirven* , exerçant dans cette province la profession de feudiste. Ce père de famille avait trois filles. Une femme qui gouvernait la maison de l'évêque de Castres , lui propose de lui amener la seconde fille de *Sirven* nommée *Elizabeth* , pour la faire catholique apostolique & romaine : elle l'amène en effet : l'évêque la fait enfermer chez les jésuitesses qu'on nomme *les dames régentes* , ou *les dames noires*. Ces dames lui enseignent ce qu'elles savent ; elles lui trouvèrent la tête un peu dure , & lui imposèrent des pénitences rigoureuses pour lui inculquer des vérités qu'on pouvait lui apprendre avec douceur ; elle devint folle ; les dames noires la chassent ; elle retourne chez ses parens ; sa mère en la faisant changer de chemise trouve tout son corps couvert de

meurtriffures : la folie augmente , elle fe change en fureur mélancolique ; elle s'échappe un jour de la maifon , tandis que le père était à quelques milles de là occupé publiquement de fes fonctions dans le château d'un feigneur voifin. Enfin vingt jours après l'évafion d'*Elizabeth* , des enfans la trouvent noyée dans un puits , le 4 Janvier 1761.

C'était précifément le tems où l'on fe préparait à rouer *Calas* dans Touloufe. Le mot de *parricide* , & qui pis eft de *buguenot* , volait de bouche en bouche dans toute la province. On ne douta pas que *Sirven* , fa femme & fes deux filles n'euffent noyé la troifième par principe de religion. C'était une opinion univerfelle que la religion proteftante ordonne pofitivement aux pères & aux mères de tuer leurs enfans , s'ils veulent être catholiques. Cette opinion avait jetté de fi profondes racines dans les têtes mêmes des magiftrats , entraînés malheureufement alors par la clameur publique , que le confeil & l'églife de Genève furent obligés de démentir cette fatale erreur , & d'envoyer au parlement de Touloufe une attestation juridique , que non-feulement les proteftans ne tuent point leurs enfans , mais qu'on les laiffe maîtres de tous leurs biens quand ils quittent leur fecte pour une autre. On fait que *Calas* fut roué malgré cette attestation.

Un nommé *Landes* juge de village, assisté de quelques gradués aussi savans que lui, s'empresit de faire toutes les dispositions pour bien suivre l'exemple qu'on venait de donner dans Toulouse. Un médecin de village, aussi éclairé que les juges, ne manqua pas d'affirmer à l'inspection du corps, au bout de vingt jours, que cette fille avait été étranglée & jetée ensuite dans le puits. Sur cette déposition le juge décrète de prise de corps le père, la mère & les deux filles.

La famille justement effrayée par la catastrophe des *Calas* & par les conseils de ses amis, prend incontinent la fuite ; ils marchent au milieu des neiges pendant un hyver rigoureux ; & de montagnes en montagnes ils arrivent jusqu'à celles des Suisses. Celle des deux filles, qui était mariée & grosse, accouche avant terme parmi les glaces.

La première nouvelle que cette famille apprend quand elle est en lieu de sûreté, c'est que le père & la mère sont condamnés à être pendus ; les deux filles à demeurer sous la potence pendant l'exécution de leur mère, & à être reconduites par le bourreau hors du territoire, sous peine d'être pendues si elles reviennent. C'est ainsi qu'on instruit *la contumace*.

Ce jugement était également absurde & abominable. Si le père, de concert avec sa femme,

avait étranglé sa fille; il fallait le rouer comme *Calus*; & brûler la mère, au moins après qu'elle aurait été étranglée; parce que ce n'est pas encor l'usage de rouer les femmes dans le pays de ce juge. Se contenter de pendre en pareille occasion, c'était avouer que le crime n'était pas avéré, & que dans le doute la corde était un parti mitoyen qu'on prenait faute d'être instruit. Cette sentence blessait également la loi & la raison.

La mère mourut de désespoir; & toute la famille, dont le bien était confisqué, allait mourir de misère, si elle n'avait pas trouvé des secours.

On s'arrête ici pour demander s'il y a quelque loi & quelque raison qui puisse justifier une telle sentence? On peut dire au juge: Quelle rage vous a porté à condamner à la mort un père & une mère? C'est qu'ils se sont enfuis, répond le juge. Eh misérable! voulais-tu qu'ils restassent pour assouvir ton imbécille fureur? Qu'importe qu'ils paraissent devant toi chargés de fers pour te répondre, ou qu'ils lèvent les mains au ciel contre toi loin de ta face! Ne peux-tu pas voir sans eux la vérité qui doit te frapper? Ne peux-tu pas voir que le pere était à une lieue de sa fille au milieu de vingt personnes, quand cette malheureuse fille s'échappa des bras de sa mère? Peux-tu ignorer que
toute

toute la famille l'a cherchée pendant vingt jours & vingt nuits ? Tu ne réponds à cela que ces mots, *contumace*, *contumace*. Quoi ! parce qu'un homme est absent, il faut qu'on le condamne à être pendu, quand son innocence est évidente ! C'est la jurisprudence d'un sot & d'un monstre. Et la vie, les biens, l'honneur des citoyens dépendront de ce code d'Iroquois !

La famille *Sirven* traîna son malheur loin de sa patrie pendant plus de huit années. Enfin, la superstition sanguinaire qui dishonorait le Languedoc, ayant été un peu adoucie, & les esprits étant devenus plus éclairés, ceux qui avaient consolé les *Sirven* pendant leur exil, leur conseillèrent de venir demander justice au parlement de Toulouse même, lorsque le sang des *Calas* ne fumait plus, & que plusieurs se repentaient de l'avoir répandu. Les *Sirven* furent justifiés.

Erudimini qui judicatis terram.

C R I T I Q U E.

L'Article *Critique* fait par Mr. de *Marmon-*
tel dans l'Encyclopédie, est si bon qu'il
 n'en serait pas pardonnable d'en donner ici un
 nouveau, si on n'y traitait pas une matière

Quatrième partie.

M

toute différente sous le même titre. Nous entendons ici cette critique née de l'envie, aussi ancienne que le genre-humain. Il y a environ trois mille ans qu'*Hésiode* a dit, le potier porte envie au potier, le forgeron au forgeron, le musicien au musicien.

Le duc de *Sulli* dans ses mémoires, trouve le cardinal d'*Offat*, & le secrétaire d'état *Villeroi*, de mauvais ministres; *Louvois* faisait ce qu'il pouvait pour ne pas estimer le grand *Colbert*; mais ils n'imprimaient rien l'un contre l'autre: c'est une sottise qui n'est d'ordinaire attachée qu'à la littérature, à la chicane, & à la théologie. C'est dommage que les économies politiques & royales soient tachées quelquefois de ce défaut.

La Motte Houdart était un homme de mérite en plus d'un genre; il a fait de très belles stances.

Quelquefois au feu qui la charme
 Résiste une jeune beauté,
 Et contre elle-même elle s'arme
 D'une pénible fermeté.
 Hélas! cette contrainte extrême
 La prive du vice qu'elle aime,
 Pour fuir la honte qu'elle hait.
 Sa sévérité n'est que faîte,
 Et l'honneur de passer pour chaste
 La résout à l'être en effet,

En vain ce sévère stoïque
 Sous mille défauts abattu ,
 Se vante d'une ame héroïque
 Toute vouïée à la vertu ;
 Ce n'est point la vertu qu'il aime ,
 Mais mon cœur yvre de lui-même
 Voudrait usurper les autels ;
 Et par sa sagesse frivole
 Il ne veut que parer l'idole
 Qu'il offre au culte des mortels ;

Les champs de Pharfale & d'Arbelle
 Ont vu triompher deux vainqueurs ,
 L'un & l'autre digne modèle
 Que se proposent les grands cœurs ;
 Mais le succès a fait leur gloire ;
 Et si le sceau de la victoire
 N'eût consacré ces demi-dieux ,
 Alexandre aux yeux du vulgaire ,
 N'aurait été qu'un téméraire ,
 Et César qu'un séditieux.

Cet auteur , dis-je , était un sage qui prêta plus d'une fois le charme des vers à la philosophie. S'il avait toujours écrit de pareilles stances , il serait le premier des poètes lyriques ; cependant c'est alors qu'il donnait ces beaux morceaux , que l'un de ses contemporains l'appellait

Certain oïson, gibier de basse-cour.

Il dit de *La Motte* en un autre endroit ;

De ses discours l'ennuieuse beauté.

Il dit dans un autre :

..... *Je n'y vois qu'un défaut ,*

C'est que l'auteur les devait faire en prose.

Ces odes - là sentent bien le Quinaut.

Il le poursuit partout ; il lui reproche partout la féchereffe , & le défaut d'harmonie.

Seriez - vous curieux de voir les odes que fit quelques années après ce même censeur qui jugeait *La Motte* en maître , & qui le décriait en ennemi ? Lisez.

Cette influence souveraine

N'est pour lui qu'une illustre chaîne

Qui l'attache au bonheur d'autrui ;

Tous les brillans qui l'embellissent ,

Tous les talens qui l'annoblissent

Sont en lui , mais non pas à lui.

Il n'est rien que le tems n'absorbe , ne dévore ;

*Et les faits qu'on ignore

Sont bien peu différens des faits non venus.

La bonté qui brille en elle

De ses charmes les plus doux ,

Est une image de celle

Qu'elle voit briller en vous :

Et par vous seule enrichie ,

Sa politesse affranchie

Des moindres obscurités,
Est la lueur réfléchie
De vos sublimes clartés.

Ils ont vu par ta bonne foi
De leurs peuples troublés d'effroi
La crainte heureusement déçue,
Et déracinée à jamais
La haine si souvent reçue
En survivance de la paix.

Dévoile à ma vue empressée
Ces déités d'adoption,
Synonymes de la pensée,
Symboles de l'abstraction.

N'est - ce pas une fortune,
Quand d'une charge commune
Deux moitiés portent le faix ?
Que la moindre le réclame,
Et que du bonheur de l'âme,
Le corps seul fasse les fraix ?

Il ne fallait pas, sans doute, donner de si détestables ouvrages pour modèles à celui qu'on critiquait avec tant d'amertume ; il eût mieux valu laisser jouir en paix son adverfaire

de son mérite , & conserver celui qu'on avait. Mais que voulez-vous ? le *genus irritabile vatium* , est malade de la même bile qui le tourmentait autrefois. Le public pardonne ces pauvretés aux gens à talent , parce que le public ne songe qu'à s'amuser.

On est accoutumé chez toutes les nations , aux mauvaises critiques de tous les ouvrages qui ont du succès. Le *Cid* trouva son *Scudéri* ; & *Corneille* fut longtems après vexé par l'abbé d'*Aubignac* , prédicateur du roi , foisdifant légiflateur du théâtre , & auteur de la plus ridicule tragédie , toute conforme aux règles qu'il avait données. Il n'y a fortes d'injures qu'il ne dise à l'auteur de *Cinna* & des *Horaces*. L'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi , aurait bien dû prêcher contre d'*Aubignac*.

On a vu chez les nations modernes qui cultivent les lettres , des gens qui se font établis critiques de profession , comme on a créé des languayeurs de porcs , pour examiner si ces animaux qu'on amène au marché ne sont pas malades. Les languayeurs de la littérature ne trouvent aucun auteur bien sain ; ils rendent compte deux ou trois fois par mois de toutes les maladies régnantes , des mauvais vers faits dans la capitale & dans les provinces , des romans infipides dont l'Europe est inondée , des systèmes de physique nouveaux ,

des secrets pour faire mourir les punaises. Ils gagnent quelque argent à ce métier , surtout quand ils disent du mal des bons ouvrages , & du bien des mauvais. On peut les comparer aux crapauds qui passent pour sucer le venin de la terre , & pour le communiquer à ceux qui les touchent. Il y eut un nommé *Demi* , qui fit ce métier pendant soixante ans à Londres , — & qui ne laissa pas d'y gagner sa vie. L'auteur qui a cru être un nouvel *Arétin* & s'enrichir en Italie par sa *frusta letteraria* , n'y a pas fait fortune.

L'ex-jésuite *Guiot Fontaines* qui embrassa cette profession au sortir de Biffêtre , y amassa quelque argent. C'est lui qui lorsque le lieutenant de police le menaçait de le renvoyer à Biffêtre , & lui demandait pourquoi il s'occupait d'un travail si odieux , répondit , *il faut que je vive*. Il attaquait les hommes les plus estimables à tort & à travers sans avoir seulement lu , ni pu lire les ouvrages de mathématiques & de physique dont il rendait compte.

Il prit un jour l'*Alcifron* de Berklay évêque de Cloine pour un livre contre la religion. Voici comme il s'exprime.

„ J'en ai trop dit pour vous faire mépriser
 „ un livre qui dégrade également l'esprit &
 „ la probité de l'auteur ; c'est un tissu de so-
 „ phismes libertins forgés à plaisir pour dé-
 „ truire les principes de la religion , de la po-
 „ litique & de la morale. “

Dans un autre endroit il prend le mot anglais *kake*, qui signifie *gâteau* en anglais, pour le géant *Cacus*. Il dit à propos de la tragédie de la *Mort de César*, que *Brutus était un fanatique barbare, un quakre*. Il ignorait que les quakres sont les plus pacifiques des hommes, & ne versent jamais le sang. C'est avec ce fonds de science qu'il cherchait à rendre ridicules les deux écrivains les plus estimables de leur tems, *Fontenelle & La Motte*.

Il fut remplacé dans cette charge de *Zoïle* subalterne par un autre ex-jésuite nommé *Fréron*, dont le nom seul est devenu un opprobre. On nous fit lire, il n'y a pas long-tems, une de ses feuilles dont il infecte la basse littérature. *Le tems de Mahomet II*, dit-il, *est le tems de l'entrée des Arabes en Europe*. Quelle foule de bévues en peu de paroles!

Quiconque a reçu une éducation tolérable, sait que les Arabes assiégèrent Constantinople sous le calife *Moavia* dès notre septième siècle, qu'ils conquièrent l'Espagne dans l'année de notre ère 713, & bientôt après une partie de la France, environ sept cent ans avant *Mahomet II*.

Ce *Mahomet II* fils d'*Amurath II*, n'était point Arabe, mais Turc.

Il s'en falait beaucoup qu'il fût le premier prince Turc qui eût passé en Europe; *Orcan* plus de cent ans avant lui avait subju-

gué la Thrace , la Bulgarie & une partie de la Grèce.

On voit que ce folliculaire parlait à tort & à travers des choses les plus aisées à savoir , & dont il ne savait rien. Cependant , il insultait l'académie , les plus honnêtes gens , les meilleurs ouvrages , avec une insolence égale à son absurdité ; mais son excuse était celle de Guiot Desfontaines , *Il faut que je vive*. C'est aussi l'excuse de tous les malfaitteurs dont on fait justice.

On ne doit pas donner le nom de *critiques* à ces gens - là. Ce mot vient de *krites* , *juge* , *estimeur* , *arbitre*. Critique, signifie *bon juge*. Il faut être un *Quintilien* pour oser juger les ouvrages d'autrui ; il faut du moins écrire comme *Bayle* écrivit sa *République des lettres* ; il a eu quelques imitateurs , mais en petit nombre. Les journaux de *Trevoux* ont été décriés par leur partialité poussée jusqu'au ridicule , & pour leur mauvais goût.

Quelquefois les journaux se négligent , ou le public s'en dégoûte par pure lassitude , ou les auteurs ne fournissent pas des matières assez agréables ; alors les journaux , pour réveiller le public , ont recours à un peu de satire. C'est ce qui a fait dire à *La Fontaine* :

— Tout seigneur de journal doit tribut au malin.

Mais il vaut mieux ne payer son tribut qu'à la raison & à l'équité.

Il y a d'autres critiques qui attendent qu'un bon ouvrage paraisse pour faire vite un livre contre lui. Plus le libelliste attaque un homme accrédité, plus il est sûr de gagner quelque argent; il vit quelques mois de la réputation de son adversaire. Tel était un nommé *Faidit* qui tantôt écrivait contre *Bossuet*, tantôt contre *Tillemont*, tantôt contre *Fénelon*. Tel a été un polisson qui s'intitule *Pierre de Chinac de la Bastide Duclaux*, avocat au parlement. Cicéron avait trois noms comme lui. Puis viennent les critiques contre *Pierre de Chinac*, puis les réponses de *Pierre de Chinac* à ses critiques. Ces beaux livres sont accompagnés de brochures sans nombre, dans lesquelles les auteurs font le public juge entre eux & leurs adversaires; mais le juge qui n'a jamais entendu parler de leur procès, est fort en peine de prononcer. L'un veut qu'on s'en rapporte à sa dissertation insérée dans le journal littéraire, l'autre à ses éclaircissements donnés dans le mercure. Celui-ci crie qu'il a donné une version exacte d'une demi-ligne de *Zoroastre*, & qu'on ne l'a pas plus entendu qu'il n'entend le persan. Il duplique à la contre-critique qu'on a faite de sa critique d'un passage de *Chaufepié*.

Enfin, il n'y a pas un seul de ces critiques qui ne se croie juge de l'univers, & écouté de l'univers.

Eh l'ami, qui te savait là!

C R O I R E.

Nous avons vu à l'article *Certitude* qu'on doit être souvent très incertain quand on est certain, & qu'on peut manquer de bon sens quand on juge suivant ce qu'on appelle *le sens commun*. Mais qu'appellez-vous croire ?

Voici un Turc qui me dit, „ Je crois que l'ange *Gabriel* descendait souvent de l'empirée pour apporter à *Mahomet* des feuillets de l'Alcoran, écrits en lettres d'or sur du velin bleu. “

Eh bien, *Moustapha*, sur quoi ta tête raze croit-elle cette chose incroyable ?

„ Sur ce que j'ai les plus grandes probabilités qu'on ne m'a point trompé dans le récit de ces prodiges improbables ; sur ce qu'*Abubekre* le beau-père, *Ali* le gendre, *Aïsha* ou *Aïssé* la fille, *Omar*, *Otman*, certifièrent la vérité du fait en présence de cinquante mille hommes, recueillirent tous les feuillets, les lurent devant les fidèles, & attestèrent qu'il n'y avait pas un mot de changé.

„ Sur ce que nous n'avons jamais eu qu'un Alcoran qui n'a jamais été contredit par un autre Alcoran. Sur ce que DIEU n'a jamais permis qu'on ait fait la moindre altération dans ce livre.

„ Sur ce que les préceptes & les dogmes
 „ sont la perfection de la raison. Le dogme
 „ consiste dans l'unité d'un DIEU pour le-
 „ quel il faut vivre & mourir ; dans l'im-
 „ mortalité de l'ame ; dans les récompenses
 „ éternelles des justes , & la punition des
 „ méchans , & dans la mission de notre grand
 „ prophète *Mahomet* , prouvée par des vic-
 „ toires.

„ Les préceptes sont d'être juste & vail-
 „ lant , de faire l'aumône aux pauvres ,
 „ de nous abstenir de cette énorme quan-
 „ tité de femmes que les princes Orientaux
 „ & surtout les roitelets juifs épousaient sans
 „ scrupule. De renoncer au bon vin d'En-
 „ gaddi & de Tadmör , que ces yvrognes
 „ d'Hébreux ont tant vantés dans leurs li-
 „ vres ; de prier DIEU cinq fois par jour , &c.

„ Cette sublime religion a été confirmée
 „ par le plus beau & le plus constant des
 „ miracles , & le plus avéré dans l'histoire
 „ du monde ; c'est que *Mahomet* persécuté
 „ par les grossiers & absurdes magistrats sco-
 „ lastiques qui le décrétèrent de prise de
 „ corps , *Mahomet* obligé de quitter sa pa-
 „ trie n'y revint qu'en victorieux ; qu'il fit de
 „ ses juges imbécilles & sanguinaires l'esca-
 „ beau de ses pieds ; qu'il combattit toute sa
 „ vie les combats du Seigneur ; qu'avec un
 „ petit nombre il triompha toujours du grand
 „ nombre ; que lui & ses successeurs con-

vertirent la moitié de la terre , & que DIEU
aidant nous convertirons un jour l'autre
moitié. “

Rien n'est plus éblouissant. Cependant *Moustapha* en croyant si fermement , sent toujours quelques petits nuages de doute s'élever dans son ame , quand on lui fait quelques difficultés sur les visites de l'ange *Gabriel* , sur le fura ou le chapitre apporté du ciel , pour déclarer que le grand prophète n'est point cocu ; sur la jument *Borak* qui le transporte en une nuit de la Mecque à Jérusalem. *Moustapha* bégaye , il fait de très mauvaises réponses , il en rougit ; & cependant non-seulement il dit qu'il croit , mais il veut aussi vous engager à croire. Vous pressez *Moustapha* , il reste la bouche béante , les yeux égarés , & va se laver en l'honneur d'*Alla* , en commençant son ablution par le coude , & en finissant par le doigt index.

Moustapha est-il en effet persuadé , convaincu de tout ce qu'il nous a dit ? est-il parfaitement sûr que *Mahomet* fut envoyé de DIEU , comme il est sûr que la ville de *Stamboul* existe , comme il est sûr que l'impératrice *Catherine II* a fait aborder une flotte du fond de la mer hyperborée dans le Péloponèse , chose aussi étonnante que le voyage de la Mecque à Jérusalem en une nuit ; & que cette flotte

a détruit celle des Ottomans auprès des Dardanelles ?

Le fonds de *Mouftapha* eft qu'il croit ce qu'il ne croit pas. Il s'eft accoutumé à prononcer comme fon molla, certaines paroles qu'il prend pour des idées. Croire, c'eft très fouvent douter.

Sur quoi crois-tu cela ? dit *Harpagon*. Je le crois fur ce que je le crois, répond maitre *Jacques*. La plupart des hommes pourraient répondre de même.

Croyez-moi pleinement, mon cher lecteur ; il ne faut pas croire de léger.

Mais que dirons-nous de ceux qui veulent perfuader aux autres ce qu'ils ne croient point ? Et que dirons-nous des monftres qui perfécutent leurs confrères dans l'humble & raifonnable doctrine du doute & de la défiance de foi-même ?

C R O M W E L L.

O *Lizier Cromwell* fut regardé avec admiration par les puritains & les indépendans d'Angleterre ; il eft encor leur héros. Mais *Richard Cromwell* fon fils eft mon homme.

Le premier eft un fanatique qui ferait fiflé aujourd'hui dans la chambre des communes ;

s'il y prononçait une seule des inintelligibles absurdités qu'il débitait avec tant de confiance devant d'autres fanatiques , qui l'écoutaient la bouche béante , & les yeux égarés au nom du Seigneur. S'il disait qu'il faut chercher le Seigneur , & combattre les combats du Seigneur ; s'il introduisait le jargon juif dans le parlement d'Angleterre à la honte éternelle de l'esprit humain , il ferait bien plus prêt d'être conduit à Bedlam que d'être choisi pour commander des armées.

Il était brave sans doute ; les loups le sont aussi : il y a même de singes aussi furieux que des tigres. De fanatique il devint politique habile , c'est-à-dire , que de loup il devint renard , monta par la fourberie des premiers degrés où l'entouffiasme enragé du tems l'avait placé , jusqu'au faite de la grandeur ; & le fourbe marcha sur les têtes des fanatiques prosternés. Il régna , mais il vécut dans les horreurs de l'inquiétude. Il n'eut ni des jours sereins , ni des nuits tranquilles. Les consolations de l'amitié & de la société n'approchèrent jamais de lui ; il mourut avant le tems , plus digne , sans doute , du dernier supplice que le roi qu'il fit conduire d'une fenêtre de son palais même à l'échaffaut.

Richard Cromwell , au contraire , né avec un esprit doux & sage , refuse de garder la couronne de son père aux dépens du sang de trois ou quatre factieux qu'il pouvait sacri-

fier à son ambition. Il aime mieux être réduit à la vie privée que d'être un assassin tout puissant. Il quitte le protectorat sans regret pour vivre en citoyen. Libre & tranquille à la campagne, il y jouit de la santé ; il y possède son ame en paix pendant quatre-vingt-dix années, aimé de ses voisins, dont il est l'arbitre & le père.

Lecteurs : prononcez. Si vous aviez à choisir entre le destin du père & celui du fils, lequel prendriez-vous ?

C U.

ON répétera ici ce qu'on a déjà dit ailleurs, & ce qu'il faut répéter toujours, jusqu'au tems où les Français se feront corrigés ; c'est qu'il est indigne d'une langue aussi polie & aussi universelle que la leur, d'employer si souvent un mot deshonnête & ridicule pour signifier des choses communes, qu'on pourrait exprimer autrement sans le moindre embarras.

Pourquoi nommer *cu-d'âne* & *cu-de-cheval* des orties de mer ? Pourquoi donner le nom de *cu-blanc* à l'œnante, & de *cu-rouge* à l'épeiche ? Cette épeiche est une espèce de pi-vert, & l'œnante une espèce de moineau cendré. Il y a un oiseau qu'on nomme *fétu-en-cu*, ou *paille-en-cu*. On avait cent manières de

de le désigner d'une expression beaucoup plus précise. N'est-il pas impertinent d'appeller *cu-de-vaissseau* le fond de la poupe ?

Plusieurs auteurs nomment encor à - *cu* un petit mouillage , un ancrage , une grève , un fâble , une anse où les barques se mettent à l'abri des corsaires. *Il y a un petit à-cu à Palo comme à Ste. Marintée.* (Voyage d'Italie.)

On se sert continuellement du mot *cu de-lampe* pour exprimer un fleuron , un petit cartouche , un pendentif , un encorbellement , une base de pyramide , un placard , une vignette.

Un graveur se fera imaginé que cet ornement ressemble à la base d'une lampe ; il l'aura nommé *cu-de-lampe* pour avoir plus tôt fait ; & les acheteurs auront répété ce mot après lui. C'est ainsi que les langues se forment. Ce sont les artifans qui ont nommé leurs ouvrages & leurs instrumens.

Certainement il n'y avait nulle nécessité de donner le nom de *cu-de-four* aux voûtes sphériques , d'autant plus que ces voûtes n'ont rien de celle d'un four qui est toujours surbaissée.

Le fond d'un artichaud est formé & creusé en ligne courbe , & le nom de *cu* ne lui convient en aucune manière. Les chevaux ont quelquefois une tache verdâtre dans les yeux , on l'appelle *cu-de-verre*. Une autre maladie

Quatrième partie.

N

des chevaux, qui est une espèce d'érésipèle ; est appelée le *cu-de-poule*. Le haut d'un chapeau est un *cu-de-chapeau*. Il y a des boutons à compartimens qu'on appelle *boutons-à-cu-de-dé*.

Comment a-t-on pu donner le nom de *cu-de-sac* à l'*angiportus* des Romains ? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto*, pour signifier *strada senza uscita*. On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impasse*, qui est expressif & sonore. C'est une grossièreté énorme que le mot de *cu-de-sac* ait prévalu.

Le terme de *culage* a été aboli. Pourquoi tous ceux que nous venons d'indiquer, ne le font-ils pas ? Ce terme infâme de *culage* signifiait le droit que s'étaient donnés plusieurs seigneurs dans les tems de la tyrannie féodale, d'avoir à leur choix les prémices de tous les mariages dans l'étendue de leurs terres. On substitua ensuite le mot de *cuiissage* à celui de *culage*. Le tems seul peut corriger toutes les façons vicieuses de parler. Voyez *Cuiissage*.

Il est triste qu'en fait de langue, comme en d'autres usages plus importans, ce soit la populace qui dirige les premiers d'une nation.

CUISSAGE OU CULAGE,
DROIT DE PRÉLIBATION,
DE MARQUETTE, &c.

Dion Cassius ce flatteur d'Auguste, ce détracteur de Cicéron, (parce que Cicéron avait défendu la cause de la liberté) cet écrivain sec & diffus, ce gazetier des bruits populaires; ce Dion Cassius rapporte que des sénateurs opinèrent pour récompenser César de tout le mal qu'il avait fait à la république, de lui donner le droit de coucher à l'âge de cinquante-sept ans avec toutes les dames qu'il daignerait honorer de ses faveurs. Et il se trouve encor parmi nous des gens assez bons pour croire cette ineptie. L'auteur même de l'*Esprit de loix* la prend pour une vérité; & en parle comme d'un decret qui aurait passé dans le sénat romain sans l'extrême modestie du dictateur, qui se sentit peu propre à remplir les vœux du sénat. Mais si les empereurs Romains n'eurent pas ce droit par un sénatus consulte appuyé d'un plébiscite, il est très vraisemblable qu'ils l'obtinrent par la courtoisie des dames. Les *Marc-Aurèles*, les *Juliens* n'usèrent point de ce droit; mais tous les autres l'étendirent autant qu'ils le purent.

Il est étonnant que dans l'Europe chrétienne on ait fait très longtems une espèce de loi féodale , & que du moins on ait regardé comme un droit coutumier , l'usage d'avoir le pucelage de sa vassalle. La première nuit des noces de la fille au villain appartenait sans contredit au seigneur.

Ce droit s'établit comme celui de marcher avec un oiseau sur le poing , & de se faire encenser à la messe. Les seigneurs , il est vrai , ne statuerent pas que les femmes de leurs villains leur appartiendraient , ils se bornèrent aux filles ; la raison en est plausible. Les filles sont honteuses , il faut un peu de tems pour les apprivoiser. La majesté des loix les subjugué tout d'un coup ; les jeunes fiancées donnaient donc sans résistance la première nuit de leurs noces au seigneur châtelain , ou au baron , quand il les jugeait dignes de cet honneur.

On prétend que cette jurisprudence commença en Ecoffe ; je le croirais volontiers : les seigneurs Ecoffais avaient un pouvoir encor plus absolu sur leurs clans , que les barons Allemands & François sur leurs sujets.

Il est indubitable que dès abbés , des évêques s'attribuèrent cette prérogative en qualité de seigneurs temporels : & il n'y a pas bien longtems que des prélats se sont défaits de cet ancien privilège pour des redevances

en argent , auxquelles ils avaient autant de droit qu'aux pucelages des filles.

Mais remarquons bien que cet excès de tyrannie ne fut jamais approuvé par aucune loi publique. Si un seigneur ou un prélat avait assigné pardevant un tribunal réglé une fille fiancée à un de ses vassaux , pour venir lui payer sa redevance , il eût perdu , sans doute sa cause avec dépens.

Saisissons cette occasion d'affurer qu'il n'y a jamais eu de peuple un peu civilisé qui ait établi des loix formelles contre les mœurs ; je ne crois pas qu'il y en ait un seul exemple. Des abus s'établissent , on les tolère ; ils passent en coutume ; les voyageurs les prennent pour des loix fondamentales. Ils ont vu , disent - ils , dans l'Asie de saints mahométans bien crasseux marcher tout nuds , & de bonnes dévotes venir leur baiser ce qui ne mérite pas de l'être ; mais je les défie de trouver dans l'Alcoran une permission à des gueux de courir tout nuds & de faire baiser leur vilénie par des dames.

On me citera pour me confondre le *Phal-lum* que les Egyptiens portaient en procession , & l'idole *Jaganat* des Indiens. Je répondrai que cela n'est pas plus contre les mœurs que de s'aller faire couper le prépuce en cérémonie à l'âge de huit ans. On a porté

dans quelques - unes de nos villes le saint prépuce en procession ; on le garde encor dans quelques sacristies , sans que cette facétie ait causé le moindre trouble dans les familles. Je puis encor assurer qu'aucun concile , aucun arrêt de parlement n'a jamais ordonné qu'on fêterait le saint prépuce.

J'appelle *loi contre les mœurs* une loi publique , qui me prive de mon bien , qui m'ôte ma femme pour la donner à un autre ; & je dis que la chose est impossible.

Quelques voyageurs prétendent qu'en Laponie des maris sont venus leur offrir leurs femmes par politesse ; c'est une plus grande politesse à moi de les croire. Mais je leur soutiens qu'ils n'ont jamais trouvé cette loi dans le code de la Laponie ; de même que vous ne trouverez ni dans les constitutions de l'Allemagne , ni dans les ordonnances des rois de France , ni dans les registres du parlement d'Angleterre , aucune loi positive qui adjuge le droit de cuissage aux barons.

Des loix absurdes , ridicules , barbares , vous en trouverez partout ; des loix contre les mœurs nulle part.

LE CURÉ DE CAMPAGNE.

SECTION PREMIÈRE.

UN curé, que dis-je, un curé ? un iman même, un talapoin, un brame doit avoir honnêtement de quoi vivre. Le prêtre en tout pays doit être nourri de l'autel, puisqu'il sert la république. Qu'un fanatique fripon ne s'avise pas de dire ici que je mets au niveau un curé & un brame, que j'affocie la vérité avec l'imposture. Je ne compare que les services rendus à la société ; je ne compare que la peine & le salaire.

Je dis que quiconque exerce une fonction pénible doit être bien payé de ses concitoyens ; je ne dis pas qu'il doive regorger de richesses, souper comme *Lucullus*, être insolent comme *Clodius*. Je plains le sort d'un curé de campagne obligé de disputer une gerbe de blé à son malheureux paroissien, de plaider contre lui, d'exiger la dixme des lentilles, & des pois, d'être haï, & de haïr, de consumer sa misérable vie dans des querelles continuelles, qui avilissent l'ame autant qu'elles l'aigrissent.

Je plains encore davantage le curé à portion congrue, à qui des moines, nommés *gros décimateurs*, osent donner un salaire de qua-

rante ducats , pour aller faire , pendant toute l'année , à deux ou trois milles de sa maison , le jour , la nuit , au soleil , à la pluie , dans les neiges , au milieu des glaces , les fonctions les plus défagréables , & souvent les plus inutiles. Cependant l'abbé , gros décimateur , boit son vin de Volney , de Baune , de Chamberlin , de Silleri , mange ses perdrix , & ses faisans , dort sur le duvet avec sa voisine , & fait bâtir un palais. La disproportion est trop grande.

On imagina du tems de Charlemagne que le clergé , outre ses terres , devait posséder la dixme des terres d'autrui : & cette dixme est au moins le quart en comptant les frais de culture. Pour assurer ce payement , on stipula qu'il était de droit divin. Et comment était-il de droit divin ? DIEU était-il descendu sur la terre pour donner le quart de mon bien à l'abbé du Mont-Cassin , à l'abbé de St. Denis , à l'abbé de Foulde ? non pas , que je sache. Mais on trouva qu'autrefois dans le désert d'Ethan , d'Oreb , de Cadés-Barné , on avait donné aux lévites quarante-huit villes , & la dixme de tout ce que la terre produisait.

Eh bien , gros décimateurs , allez à Cadés-Barné ; habitez les quarante-huit villes qui sont dans ce désert inhabitable ; prenez la dixme des cailloux que la terre y produit ; & grand bien vous fasse.

Dans un pays chrétien de douze cent mille lieues quarrées , dans tout le Nord , dans la moitié de l'Allemagne , dans la Hollande , dans la Suisse , on paye le clergé de l'argent du trésor royal. Les tribunaux n'y retentissent point des procès mûs entre les seigneurs & les curés , entre le gros & le petit décimateur , entre le pasteur demandeur , & l'ouaille intimée , en conséquence du troisième concile de Latran dont l'ouaille n'a jamais entendu parler.

Les prêtres Egyptiens , dit-on , ne prenaient point la dixme. Non ; mais on nous assure qu'ils avaient le tiers de toute l'Égypte en propre. O miracle ! ô chose du moins difficile à croire ! ils avaient le tiers du pays , & ils n'eurent pas bientôt les deux autres !

Ne croyez pas , mon cher lecteur , que les Juifs , qui étaient un peuple de col roide , ne se soient jamais plaints de l'impôt de la dixme.

Donnez-vous la peine de lire le Talmud de Babilone ; & si vous n'entendez pas le caldaïque , lisez la traduction faite par *Gilbert Gaumin* , avec les notes , le tout imprimé par les soins de *Fabricius*. Vous y verrez l'aventure d'une pauvre veuve avec le grand-prêtre *Aaron* , & comment le malheur de cette veuve fut la cause de la querelle entre *Dathan* , *Coré* & *Abiron* d'un côté , & *Aaron* de l'autre.

- Pag. 165.
N^o. 297.
- „ Une veuve n'avait qu'une seule brebis ;
 „ elle voulut la tondre : *Aaron* vient qui
 „ prend la laine pour lui ; elle m'appartient ,
 „ dit - il , selon la loi , *Tu donneras les pré-*
 „ *mices de la laine à DIEU*. La veuve im-
 „ ploie en pleurant la protection de *Coré*.
 „ *Coré* va trouver *Aaron*. Ses prières font
 „ inutiles ; *Aaron* répond que par la loi la
 „ laine est à lui. *Coré* donne quelque argent
 „ à la femme & s'en retourne plein d'in-
 „ dignation.
- „ Quelque tems après la brebis fait un
 „ agneau , *Aaron* revient & s'empare de l'a-
 „ gneau. La veuve vient encor pleurer au-
 „ près de *Coré* qui veut en vain fléchir *Aaron*.
 „ Le grand - prêtre lui répond , il est écrit
 „ dans la loi , *Tout mâle premier né de ton*
 „ *troupeau appartiendra à ton DIEU* ; il
 „ mangea l'agneau , & *Coré* s'en alla en
 „ fureur.
- „ La veuve au désespoir tue sa brebis.
 „ *Aaron* arrive encor , il en prend l'épaule
 „ & le ventre ; *Coré* vient encor se plain-
 „ dre. *Aaron* lui répond , il est écrit , *Tu*
 „ *donneras le ventre & l'épaule aux prê-*
 „ *tres*.
- „ La veuve ne pouvant plus contenir sa
 „ douleur , dit *anathème* à sa brebis. *Aaron*
 „ alors dit à la veuve , il est écrit , *Tout ce*
 „ *qui sera anathème dans Israël sera à toi* ,
 „ & il emporta la brebis toute entière. “

Ce qui n'est pas si plaifant , mais qui est fort fingulier , c'est que dans un procès entre le clergé de Rheims & les bourgeois , cet exemple tiré du Talmud fut cité par l'avocat des citoyens. *Gaumin* assure qu'il en fut témoin. Cependant , on peut lui répondre que les décimateurs ne prennent pas tout au peuple ; les commis des fermes ne le souffriraient pas. Chacun partage , comme il est bien juste.

Au reste , nous pensons que ni *Aaron* , ni aucun de nos curés ne se font appropriés les brebis & les agneaux des veuves de notre pauvre pays.

Nous ne pouvons mieux finir cet article honnête du *Curé de campagne* que par ce dialogue , dont une partie a déjà été imprimée.

SECTION SECONDE.

DIALOGUE.

ARISTON.

Eh bien , mon cher Téotime , vous allez donc être curé de campagne ?

TEOTIME.

Oui ; on me donne une petite paroisse , & je l'aime mieux qu'une grande. Je n'ai qu'une portion limitée d'intelligence & d'activité ; je ne pourrais certainement pas diriger soixante & dix mille âmes ; attendu que je n'en ai

qu'une ; un grand troupeau m'effraye , mais je pourai faire quelque bien a un petit. J'ai étudié assez de jurisprudence pour empêcher, autant que je le pourai , mes pauvres paroissiens de se ruiner en procès. Je fais assez de connaissance de l'agriculture pour leur donner quelquefois des conseils utiles. Le seigneur du lieu & sa femme sont d'honnêtes gens qui ne sont point dévots , & qui m'aideront à faire du bien. Je me flatte que je vivrai assez heureux , & qu'on ne fera pas malheureux avec moi.

A R I S T O N.

N'êtes-vous pas fâché de n'avoir point de femme ? ce serait une grande consolation ; il serait doux après avoir prôné , chanté , confessé , communié , batifé , enterré , consolé des malades , appaisé des querelles , consumé votre journée au service du prochain , de trouver dans votre logis une femme douce , agréable & honnête , qui aurait soin de votre linge & de votre personne , qui vous égayerait dans la santé , qui vous soignerait dans la maladie , qui vous ferait de jolis enfans , dont la bonne éducation ferait utile à l'état. Je vous plains vous qui servez les hommes , d'être privé d'une consolation si nécessaire aux hommes.

T E O T I M E.

L'église grecque a grand soin d'encourager

les curés au mariage ; l'église anglicane & les protestans ont la même sagesse ; l'église latine a une sagesse contraire ; il faut m'y soumettre. Peut-être aujourd'hui que l'esprit philosophique a fait tant de progrès , un concile ferait des loix plus favorables à l'humanité. Mais en attendant , je dois me conformer aux loix présentes ; il en coûte beaucoup , je le fais , mais tant de gens qui valaient mieux que moi s'y sont soumis , que je ne dois pas murmurer

A R I S T O N.

Vous êtes savant , & vous avez une éloquence sage ; comment comptez-vous prêcher devant des gens de campagne ?

T E O T I M E.

Comme je prêcherais devant les rois ; je parlerai toujours de morale , & jamais de controverse ; DIEU me préserve d'approfondir la grace concomitante , la grace efficace , à laquelle on résiste , la suffisante qui ne suffit pas ; d'examiner si les anges qui mangèrent avec *Abraham* & avec *Loth* avaient un corps , ou s'ils firent semblant de manger ; il y a mille choses que mon auditoire n'entendrait pas , ni moi non plus. Je tâcherai de faire des gens de bien , & de l'être , mais je ne ferai point de théologiens , & je le ferai le moins que je pourai.

A R I S T O N .

O le bon curé ! Je veux acheter une maison de campagne dans votre paroisse. Dites-moi, je vous prie, comment vous en userez dans la confession ?

T E O T I M E .

La confession est une chose excellente, un frein aux crimes, inventé dans l'antiquité la plus reculée ; on se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères ; nous avons imité & sanctifié cette sage pratique ; elle est très bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner, & pour faire rendre par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain. Elle a quelques inconvéniens. Il y a beaucoup de confesseurs indiscrets, surtout parmi les moines, qui apprennent quelquefois plus de sottises aux filles que tous les garçons d'un village ne pourraient leur en faire. Point de détails dans la confession ; ce n'est point un interrogatoire juridique, c'est l'aveu de ses fautes qu'un pécheur fait à l'Être-suprême entre les mains d'une autre pécheur qui va s'accuser à son tour. Cet aveu salutaire n'est point fait pour contenter la curiosité d'un homme.

A R I S T O N .

Et des excommunications, en userez-vous ?

T E O T I M E.

Non ; il y a des rituels où l'on excommunie les fauterelles , les forciers & les comédiens. Je n'interdirai point l'entrée de l'église aux fauterelles , attendu qu'elles n'y vont jamais. Je n'excommunierai point les forciers , parce qu'il n'y a point de forciers : & à l'égard des comédiens , comme ils sont pensionnés par le roi , & autorisés par le magistrat , je me garderai bien de les diffamer. Je vous avouerai même comme à mon ami , que j'ai du goût pour la comédie , quand elle ne choque point les mœurs. J'aime passionnément le *Misanthrope* , & toutes les tragédies où il y a des mœurs. Le seigneur de mon village fait jouer dans son château quelques-unes de ces pièces , par de jeunes personnes qui ont du talent : ces représentations inspirent la vertu par l'attrait du plaisir ; elles forment le goût , elles apprennent à bien parler & à bien prononcer. Je ne vois rien là que de très innocent , & même de très utile ; je compte bien assister quelquefois à ces spectacles pour mon instruction , mais dans une loge grillée , pour ne point scandaliser les faibles.

A R I S T O N.

Plus vous me découvrez vos sentimens , & plus j'ai envie de devenir votre paroissien. Il y a un point bien important qui m'em-

barrassé. Comment ferez-vous pour empêcher les payfans de s'enyvrer les jours de fêtes ? c'est là leur grande manière de les célébrer. Vous voyez les uns accablés d'un poison liquide , la tête penchée vers les genoux , les mains pendantes , ne voyant point , n'entendant rien , réduits à un état fort au dessous de celui des brutes , reconduits chez eux en chancelant par leurs femmes éplorées , incapables de travail le lendemain , souvent malades & abrutis pour le reste de leur vie. Vous en voyez d'autres devenus furieux par le vin , exciter des querelles sanglantes , frapper & être frappés , & quelquefois finir par le meurtre ces scènes affreuses , qui sont la honte de l'espèce humaine. Il le faut avouer , l'état perd plus de sujets par les fêtes que par les batailles ; comment pourrez-vous diminuer dans votre paroisse un abus si exécrationnel ?

T E O T I M E .

Mon parti est pris ; je leur permettrai , je les presserai même de cultiver leurs champs les jours de fêtes après le service divin que je ferai de très bonne heure. C'est l'oisiveté de la férie qui les conduit au cabaret. Les jours ouvrables ne sont point les jours de la débauche & du meurtre. Le travail modéré contribue à la santé du corps est à celle de l'ame : de plus , ce travail est nécessaire à l'état. Supposons cinq millions d'hommes qui sont
par

par jour pour dix fous d'ouvrage l'un portant l'autre, & ce compte est bien modéré; vous rendez ces cinq millions d'hommes inutiles trente jours de l'année. C'est donc trente fois cinq millions de pièces de dix fous que l'état perd en main d'œuvre. Or certainement, DIEU n'a jamais ordonné, ni cette perte, ni l'yvrognerie.

A R I S T O N.

Ainsi vous conciliez la prière & le travail; DIEU ordonne l'un & l'autre. Vous servez DIEU & le prochain; mais dans les disputes ecclésiastiques, quel parti prendrez-vous?

T E O T I M E.

Aucun. On ne dispute jamais sur la vertu; parce qu'elle vient de DIEU: on se querelle sur des opinions qui viennent des hommes.

A R I S T O N.

Oh le bon curé! le bon curé!

C U R I O S I T É.

*S*Uave mari magno turbantibus æquora ventis;
E terra magnum alterius spectare laborem;
*N*on quia vexari quemquam est jucunda voluptas;
*S*ed quibus ipse malis careas, quia cernere suave est;

Quatrième partie,

Q

*Suave etiam belli certamina magna tueri
 Per campos instructa tuâ sine parte pericli ;
 Sed nil dulcius est , bene quam munita tenere
 Edita doctrinâ sapientum templa serenâ ,
 Despicere undè queas alios , passimque videre
 Errare atque viam palantes quærere vitæ
 Certare ingenio , contendere nobilitate ,
 Noctes atque dies niti præstante labore
 Ad summas emergere opes rerumque potiri.
 O miserâs hominum mentes ! ô pectora cæca !*

On voit avec plaisir dans le sein du repos ;
 Des mortels malheureux lutter contre les flots ;
 On aime à voir de loin deux terribles armées
 Dans les champs de la mort au combat animées ;
 Non que le mal d'autrui soit un plaisir si doux ;
 Mais son danger nous plaît quand il est loin de nous.
 Heureux qui retiré dans le temple des sages
 Voit en paix sous ses pieds se former les orages ,
 Qui rit en contemplant les mortels insensés
 De leur joug volontaire esclaves empressés ,
 Inquiets , incertains du chemin qu'il faut suivre ;
 Sans penser , sans jouir , ignorans l'art de vivre ,
 Dans l'agitation consumant leurs beaux jours ,
 Poursuivant la fortune , & rempant dans les cours
 O vanité de l'homme ! ô faiblesse ! ô misère !

Pardon , *Lucrece* , je soupçonne que vous
 vous trompez ici en morale comme vous vous

trompez toujours en physique. C'est, à mon avis, la curiosité seule qui fait courir sur le rivage pour voir un vaisseau que la tempête va submerger. Cela m'est arrivé; & je vous jure que mon plaisir mêlé d'inquiétude & de mal-aîse, n'était point du tout le fruit de ma réflexion; il ne venait point d'une comparaison secrète entre ma sécurité & le danger de ces infortunés; j'étais curieux & sensible.

A la bataille de Fontenoi les petits garçons & les petites filles montaient sur les arbres d'alentour pour voir tuer du monde.

Les dames se firent apporter des sièges sur un bastion de la ville de Liège, pour jouir du spectacle à la bataille de Rocou.

Quand j'ai dit, *heureux qui voit en paix se former les orages*, mon bonheur était d'être tranquille & de chercher le vrai; & non pas de voir souffrir des êtres pensans persécutés pour l'avoir cherché, opprimés par des fanatiques, ou par des hypocrites.

Si l'on pouvait supposer un ange volant sur six belles ailes du haut de l'empirée, s'en allant regarder par un soubirail de l'enfer les tourmens & les contorsions des damnés, & se réjouissant de ne rien sentir de leurs inconcevables douleurs, cet ange tiendrait beaucoup du caractère de *Belzébuth*.

Je ne connais point la nature des anges parce que je ne suis qu'homme; il n'y a que

les théologiens qui la connaissent. Mais en qualité d'homme, je pense par ma propre expérience & par celle de tous les badauts mes confrères, qu'on ne court à aucun spectacle de quelque genre qu'il puisse être, que par pure curiosité.

Cela me semble si vrai, que le spectacle a beau être admirable, on s'en lasse à la fin. Le public de Paris ne va plus guères au *Tartuffe* qui est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de *Molière*; pourquoi? c'est qu'il y est allé souvent; c'est qu'il le fait par cœur. Il en est ainsi d'*Andromaque*.

Perrin Dandin a bien malheureusement raison quand il propose à la jeune *Isabelle* de la mener voir comment on donne la question; cela fait, dit-il, passer une heure ou deux. Si cette anticipation du dernier supplice, plus cruelle souvent que le supplice même, était un spectacle public, toute la ville de Toulouse aurait volé en foule pour contempler le vénérable *Calas* souffrant à deux reprises ces tourmens abominables sur les conclusions du procureur-général. Pénitens blancs, pénitens gris & noirs, femmes, filles, maîtres des jeux floraux, étudiants, laquais, servantes, filles de joie, docteurs en droit-canon, tout se ferait pressé. On se ferait étouffé à Paris pour voir passer dans un tombeau le malheureux général *Lalli* avec un bâillon de six doigts dans la bouche.

Mais si ces tragédies de Cannibales qu'on représente quelquefois chez la plus frivole des nations & la plus ignorante en général , dans les principes de la jurisprudence & de l'équité ; si les spectacles donnés par quelques tigres à des singes , comme ceux de la St. Barthelemi & ses diminutifs , se renouvellaient tous les jours ; on déserterait bientôt un tel pays ; on le fuirait avec horreur ; on abandonnerait sans retour la terre infernale où ces barbaries feraient fréquentes.

Quand les petits garçons & les petites filles déplument leurs moineaux , c'est purement par esprit de curiosité , comme lorsqu'elles mettent en pièces les jupes de leurs poupées. C'est cette passion seule qui conduit tant de monde aux exécutions publiques , comme nous l'avons vu. *Etrange empressement de voir des misérables !* a dit l'auteur d'une tragédie.

Je me souviens , qu'étant à Paris lorsqu'on fit souffrir à *Damiens* une mort des plus recherchées & des plus affreuses qu'on puisse imaginer , toutes les fenêtres qui donnaient sur la place furent louées chèrement par les dames ; aucune d'elles assurément ne faisait la réflexion consolante qu'on ne la tenaillerait point aux mammelles , qu'on ne verserait point du plomb fondu & de la poix résine bouillante dans ses playes , & que quatre chevaux ne tireraient point ses membres disloqués & san-

glans. Un des bourreaux jugea plus sainement que *Lucrece* ; car lorsqu'un des académiciens de Paris voulut entrer dans l'enceinte pour examiner la chose de plus près, & qu'il fut repoussé par les archers ; laissez entrer, Monsieur, dit-il, *c'est un amateur*. C'est-à-dire, c'est un curieux ; ce n'est pas par méchanceté qu'il vient ici, ce n'est pas par un retour sur soi-même, pour goûter le plaisir de n'être pas écartelé : c'est uniquement par curiosité comme on va voir des expériences de physique.

La curiosité est naturelle à l'homme, aux singes & aux petits chiens. Menez avec vous un petit chien dans votre carrosse, il mettra continuellement ses pattes à la portière pour voir ce qui se passe. Un singe fouille partout, il a l'air de tout considérer. Pour l'homme, vous savez comme il est fait ; Rome, Londre, Paris, passent leur tems à demander ce qu'il y a de nouveau.

D A V I D.

Nous devons révéler *David* comme un prophète, comme un roi, comme un ancêtre du saint époux de *Marie*, comme un homme qui a mérité la miséricorde de DIEU par sa pénitence.

Je dirai hardiment que l'article *David* qui suscita tant d'ennemis à *Bayle*, premier auteur d'un dictionnaire de faits & de raisonnemens, ne méritait pas le bruit étrange que l'on fit alors. Ce n'était pas *David* qu'on voulait défendre, c'était *Bayle* qu'on voulait perdre. Quelques prédicans de Hollande ses ennemis mortels, furent aveuglés par leur haine, au point de le reprendre d'avoir donné des louanges à des papes qu'il en croyait dignes, & d'avoir réfuté les calomnies débitées contre eux.

Cette ridicule & honteuse injustice fut signée de douze théologiens le 20 Décembre 1698, dans le même consistoire où ils seignaient de prendre la défense du roi *David*. Comment osaient-ils manifester hautement une passion lâche que le reste des hommes s'efforce toujours de cacher ? Ce n'était pas seulement le comble de l'injustice & du mépris de toutes les sciences ; c'était le comble du ridicule que de défendre à un historien d'être impartial, & à un philosophe d'être raisonnable. Un homme seul n'oserait être insolent & injuste à ce point : mais dix ou douze personnes rassemblées avec quelque espèce d'autorité, sont capables des injustices les plus absurdes. C'est qu'elles sont soutenues les unes par les autres, & qu'aucune n'est chargée en son propre nom de la honte de la compagnie.

Une grande preuve que cette condamnation de *Bayle* fut personnelle, est ce qui arriva en 1761 à Mr. *Hutte* membre du parlement d'Angleterre. Les docteurs *Chandler* & *Palmer* avaient prononcé l'oraison funèbre du roi *George II*, & l'avaient, dans leurs discours, comparé au roi *David*, selon l'usage de la plupart des prédicateurs qui croient flatter les rois.

Mr. *Hutte* ne regarda point cette comparaison comme une louange ; il publia la fameuse dissertation *The Man after God's own heart*. Dans cet écrit il veut faire voir que *George II*, roi beaucoup plus puissant que *David*, n'étant pas tombé dans les fautes du melk Juif, & n'ayant pu par conséquent faire la même pénitence, ne pouvait lui être comparé.

Il suit pas-à-pas les livres des Rois. Il examine toute la conduite de *David* beaucoup plus sévèrement que *Bayle* ; & il fonde son opinion sur ce que le St. Esprit ne donne aucune louange aux actions qu'on peut reprocher à *David*. L'auteur Anglais juge le roi de Judée uniquement sur les notions que nous avons aujourd'hui du juste & de l'injuste.

Il ne peut approuver que *David* rassemble une bande de voleurs au nombre de quatre cent, qu'il se fasse armer par le grand-prêtre *Abimelec* de l'épée de *Goliath*, & qu'il en re-

çoive les pains confacrés. Livre I. des Rois, chap. XXI & XXII.

Qu'il descende chez l'agriculteur *Nabal* pour mettre chez lui tout à feu & à fang, parce que *Nabal* a refusé des contributions à sa troupe rebelle; que *Nabal* meure peu de jours après, & que *David* épouse la veuve. Chap. XXV.

Il réprouve sa conduite avec le roi *Achis*, possesseur de cinq ou six villages dans le canton de Geth. *David* était alors à la tête de six cent bandits, allait faire des courses chez les alliés de son bienfaicteur *Achis*; il pillait tout, vieillards, femmes, enfans à la mammelle. Et pourquoi égorgeait-il les enfans à la mammelle? *C'est*, dit le texte, *de peur que ces enfans n'en portassent la nouvelle au roi Achis.* Chap. XXVII.

Cependant *Saül* perd une bataille contre les Philistins, & il se fait tuer par son écuyer. Un juif en apporte la nouvelle à *David* qui lui donne la mort pour sa récompense. Livre II. des Rois, chap. I.

Isboseth succède à son père *Saül*; *David* est assez fort pour lui faire la guerre. Enfin, *Isboseth* est assassiné.

David s'empare de tout le royaume; il surprend la petite ville ou le village de Raba, & il fait mourir tous les habitans par des supplices assez extraordinaires; on les scie en deux, on les déchire avec des herfes de fer,

on les brûle dans des fours à briques. Livre II. des Rois , chap. XII.

Après ces expéditions , il y a une famine de trois ans dans le pays. En effet , à la manière dont on fe fait la guerre , les terres devaient être mal ensemencées. On consulte le Seigneur , & on lui demande pourquoi il y a famine ? La réponse était fort aisée ; c'était assurément parce que dans un pays qui à peine produit du blé , quand on a fait cuire les laboureurs dans des fours à briques , & qu'on les a sciés en deux , il reste peu de gens pour cultiver la terre : mais le Seigneur répond que c'est parce que *Saül* avait tué autrefois des Gabaonites.

Que fait aussi-tôt *David* ? il assemble les Gabaonites , il leur dit que *Saül* a eu grand tort de leur faire la guerre ; que *Saül* n'était point comme lui , selon le cœur de DIEU , qu'il est juste de punir sa race ; & il leur donne sept petits-fils de *Saül* à pendre , lesquels furent pendus , parce qu'il y avait eu famine. Livre II. des Rois , chap. XXI.

Mr. *Hutte* a la justice de ne point insister sur l'adultère avec *Betzabée* & sur le meurtre d'*Urie* , puisque ce crime fut pardonné à *David* lorsqu'il se repentit.

Personne ne murmura en Angleterre contre l'auteur ; son livre fut réimprimé avec l'approbation publique : la voix de l'équité se fait

entendre tôt ou tard chez les hommes. Ce qui paraissait téméraire il y a quatre-vingt ans, ne paraît aujourd'hui que simple & raisonnable, pourvu qu'on se tienne dans les bornes d'une critique sage & du respect qu'on doit aux livres divins.

Rendons justice à *Dom Calmet* ; il n'a point passé ces bornes dans son Dictionnaire de la Bible à l'article David. *Nous ne prétendons point*, dit-il, *approuver la conduite de David ; il est croyable qu'il ne tomba dans ces excès de cruauté qu'avant qu'il eût reconnu le crime qu'il avait commis avec Betzabée.* Nous ajouterons que probablement il les reconnut tous ; car ils sont assez nombreux.

Faisons ici une question qui nous paraît très importante. Ne s'est-on pas souvent mépris sur l'article *David* ? S'agit-il de sa personne, de sa gloire, du respect dû aux livres canoniques ? Ce qui intéresse le genre-humain n'est-ce pas que l'on ne consacre jamais le crime ? Qu'importe le nom de celui qui égorgeait les femmes & les enfans de ses alliés, qui faisait pendre les petits-fils de son roi, qui faisait scier en deux, brûler dans des fours, déchirer sous des herbes des citoyens malheureux ? Ce sont ces actions que nous jugeons, & non les lettres qui composent le nom du coupable ; le nom n'augmente ni ne diminue le crime.

Plus on révère *David* comme réconcilié avec DIEU par son repentir, & plus on condamne les cruautés dont il s'est rendu coupable.

D É F L O R A T I O N .

IL semble que le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Défloration*, fasse entendre qu'il n'était pas permis par les loix romaines de faire mourir une fille, à moins qu'auparavant on ne lui ôtât sa virginité. On donne pour exemple la fille de *Séjan*, que le bourreau viola dans la prison avant de l'étrangler, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir étranglé une pucelle, & pour satisfaire à la loi.

Premièrement, *Tacite* ne dit point que la loi ordonnât qu'on ne fit jamais mourir les pucelles. Une telle loi n'a jamais existé; & si une fille de vingt ans, vierge ou non, avait commis un crime capital, elle aurait été punie comme une vieille mariée; mais la loi portait qu'on ne punirait pas de mort les enfans, parce qu'on les croyait incapables de crimes.

La fille de *Séjan* était enfant aussi bien que son frère; & si la barbarie de *Tibère*, & la lâcheté du sénat les abandonnèrent au bour-

reau , ce fut contre toutes les loix. De telles horreurs ne se feraient pas commises du tems des *Scipions* & de *Caton* le censeur. *Cicéron* n'aurait pas fait mourir une fille de *Catiline* âgée de sept à huit ans. Il n'y avait que *Tibère* & le sénat de *Tibère* qui pussent outrager ainsi la nature. Le bourreau qui commit les deux crimes abominables de déflorer une fille de huit ans , & de l'étrangler ensuite , méritait d'être un des favoris de *Tibère*.

Heureusement *Tacite* ne dit point que cette exécration soit vraie ; il dit qu'on l'a rapportée , *tradunt* ; & ce qu'il faut bien observer , c'est qu'il ne dit point que la loi défendit d'infliger le dernier supplice à une vierge ; il dit seulement que la chose était inouïe , *inauditum*. Quel livre immense on composerait de tous les faits qu'on a crus , & dont il falait douter !

D É L U G E U N I V E R S E L.

Nous commençons par déclarer que nous croyons le déluge universel , parce qu'il est rapporté dans les saintes Ecritures hébraïques transmises aux chrétiens.

Nous le regardons comme un miracle ,
1°. Parce que tous les faits où *DIEU* daigne

intervenir dans les sacrés cayers font autant de miracles.

2°. Parce que l'Océan n'aurait pu s'élever de quinze coudées , ou vingt & un pieds & demi de roi au - dessus des plus hautes montagnes , sans laisser son lit à sec , & sans violer en même tems toutes les loix de la pesanteur & de l'équilibre des liqueurs ; ce qui exigeait évidemment un miracle.

3°. Parce que quand même il aurait pu parvenir à la hauteur proposée , l'arche n'aurait pu contenir , selon les loix de la physique , toutes les bêtes de l'univers & leur nourriture pendant si longtems , attendu que les lions , les tigres , les panthères , les léopards , les onces , les rinocerots , les ours , les loups , les hiennes , les aigles , les éperviers , les milans , les vautours , les faucons , & tous les animaux carnassiers , qui ne se nourrissent que de chair , seraient morts de faim , même après avoir mangé toutes les autres espèces.

On imprima autrefois à la suite des *Pensées* de *Pascal* une dissertation d'un marchand de Rouen nommé *Pelletier* , dans laquelle il propose la manière de bâtir un vaisseau où l'on puisse faire entrer tous les animaux , & les nourrir pendant un an. On voit bien que ce marchand n'avait jamais gouverné de basse-cour. Nous sommes obligés d'envisager *Mr. le Pelletier* architecte de l'arche , comme un visionnaire qui ne se connaissait pas en ménage-

rie, & le déluge comme un miracle adorable, terrible, & incompréhensible à la faible raison du Sr. *le Pelletier*, tout comme à la nôtre.

4°. Parce que l'impossibilité physique d'un déluge universel par des voies naturelles, est démontrée en rigueur; en voici la démonstration.

Toutes les mers couvrent la moitié du globe; en prenant une mesure commune de leur profondeur vers les rivages & en haute mer, on compte cinq cent pieds.

Pour qu'elles couvrirent les deux hémisphères seulement de cinq cent pieds, il faudrait non-seulement un océan de cinq cent pieds de profondeur sur toute la terre habitable; mais il faudrait encor une nouvelle mer pour envelopper notre Océan actuel; sans quoi les loix de la pesanteur & des fluides feraient écouler ce nouvel amas d'eau profond de cinq cent pieds, que la terre supporterait.

Voilà donc deux nouveaux océans pour couvrir seulement de cinq cent pieds le globe terraquée.

En ne donnant aux montagnes que vingt mille pieds de hauteur, ce serait donc quarante océans de cinq cent pieds de hauteur chacun, qu'il serait nécessaire d'établir les uns sur les autres pour égaler seulement la cime des hautes montagnes. Chaque océan supérieur contiendrait tous les autres, & le dernier de tous ces océans serait d'une circonfé-

rence qui contiendrait quarante fois celle du premier.

Pour former cette masse d'eau, il aurait fallu la créer du néant. Pour la retirer, il aurait fallu l'anéantir.

Donc l'événement du déluge est un double miracle, & le plus grand qui ait jamais manifesté la puissance de l'Eternel souverain de tous les globes.

Nous sommes très surpris que des savans aient attribué à ce déluge quelques coquilles répandues çà & là sur notre continent; & que d'autres savans aient prétendu que des couches régulières de coquilles (qui n'existent point) sont des marques certaines du séjour de la mer pendant des millions de siècles sur la terre que nous habitons. (Voyez *Coquilles*.)

Nous sommes encor plus surpris de ce que nous lisons à l'article *Déluge* du grand Dictionnaire encyclopédique; on y cite un auteur qui dit des choses si profondes, qu'on les prendrait pour creuses. C'est toujours *Pluche*; il prouve l'université du déluge par l'histoire des géans qui firent la guerre aux Dieux.

Hist. du ciel, tom. I. depuis la page 105.

Briarée, selon lui, est visiblement le déluge, car il signifie la *perte de la sérénité*; & en quelle langue signifie-t-il cette perte? En hébreu. Mais *briarée* est un mot grec qui veut dire

dire *robuste*. Ce n'est point un mot hébreu. Quand par hazard il le serait, gardons-nous d'imiter *Bochart* qui fait dériver tant de mots grecs, latins, français même, de l'idiome hébraïque. Il est certain que les Grecs ne connaissaient pas plus l'idiome juif que la langue chinoise.

Le géant *Othus* est aussi en hébreu, selon *Pluche*, le *dérangement des saisons*. Mais c'est encor un mot grec qui ne signifie rien, du moins que je sache; & quand il signifierait quelque chose, quel rapport s'il vous plait avec l'hébreu?

Porphirion est un *tremblement de terre* en hébreu; mais en grec c'est du *porphire*. Le déluge n'a que faire là.

Mimas, c'est une *grande pluie*; pour le coup en voilà une qui peut avoir quelque rapport au déluge. Mais en grec *mimas* veut dire *imitateur*, *comédien*; & il n'y a pas moyen de donner au déluge une telle origine.

Encelade, autre preuve du déluge en hébreu; car, selon *Pluche*, c'est la *fontaine du tems*; mais malheureusement en grec c'est du *bruit*.

Ephialtes, autre démonstration du déluge en hébreu; car *éphialtes* qui signifie *sauteur*, *oppresser*, *incube* en grec, est, selon *Pluche*, un *grand amas de nuées*.

Or les Grecs ayant tout pris chez les Hébreux qu'ils ne connaissaient pas, ont évidemment donné à leurs géans tous ces noms

que *Pluche* tire de l'hébreu comme il peut ; le tout en mémoire du déluge.

Deucalion, selon lui, signifie l'affaiblissement du soleil. Cela n'est pas vrai ; mais n'importe.

C'est ainsi que raisonne *Pluche* ; c'est lui que cite l'auteur de l'article *Déluge* sans le réfuter. Parle-t-il sérieusement ? se moque-t-il ? je n'en fais rien. Tout ce que je fais c'est qu'il n'y a guères de système dont on puisse parler sans rire.

J'ai peur que cet article du grand Dictionnaire, attribué à Mr. *Boulanger* ne soit sérieux ; en ce cas nous demandons si ce morceau est philosophique ? La philosophie se trompe si souvent, que nous n'osons prononcer contre Mr. *Boulanger*.

Nous osons encor moins demander ce que c'est que l'abîme qui se rompit, & les cataractes du ciel qui s'ouvrirent. *Isaac Vossius* nie l'universalité du déluge ; il dit, *hoc est pie nugari*. *Calmet* la soutient en assurant que les corps ne pèsent dans l'air que par la raison que l'air les comprime. *Calmet* n'était pas physicien, & la pesanteur de l'air n'a rien à faire avec le déluge. Contentons-nous de lire & de respecter tout ce qui est dans la Bible sans le comprendre.

Commen-
taire sur
la Genèse
page 197.
&c.

D É M O C R A T I E.

LE pire des états c'est l'état populaire.

Cinna s'en explique ainsi à *Auguste*. Mais aussi *Maxime* soutient que

Le pire des états c'est l'état monarchique.

Bayle ayant plus d'une fois, dans son Dictionnaire, soutenu le pour & le contre, fait à l'article de *Périclès* un portrait fort hideux de la démocratie, & surtout de celle d'Athènes.

Un républicain, grand amateur de la démocratie, qui est l'un de nos feseurs de questions, nous envoie sa réfutation de *Bayle* & son apologie d'Athènes. Nous exposerons ses raisons. C'est le privilège de quiconque écrit de juger les vivans & les morts; mais on est jugé soi-même par d'autres, qui le feront à leur tour; & de siècle en siècle toutes les sentences sont réformées.

Bayle donc, après quelques lieux communs, dit ces propres mots; *Qu'on chercherait en vain, dans l'histoire de Macédoine, autant de tyrannie que l'histoire d'Athènes nous en présente.*

Peut-être *Bayle* était-il mécontent de la Hollande quand il écrivait ainsi, & probablement mon républicain qui le réfute est content de sa petite ville démocratique, *quant à présent.*

Il est difficile de peser dans une balance bien juste les iniquités de la république d'Athènes , & celles de la cour de Macédoine. Nous reprochons encor aujourd'hui aux Athéniens le bannissement de *Cimon* , d'*Aristide* , de *Thémistocle* , d'*Alcibiade* , les jugemens à mort portés contre *Phocion* & contre *Socrate* , jugemens qui ressemblent à ceux de quelques-uns de nos tribunaux absurdes & cruels.

Enfin , ce qu'on ne pardonne point aux Athéniens , c'est la mort de leurs six généraux victorieux , condamnés pour n'avoir pas eu le tems d'enterrer leurs morts après la victoire , & d'en avoir été empêchés par une tempête. Cet arrêt est à la fois si ridicule & si barbare , il porte un tel caractère de superstition & d'ingratitude , que ceux de l'inquisition , ceux qui furent rendus contre *Urban Grandier* , & contre la marechale d'*Ancre* , contre *Morin* , contre tant de forciers , &c. ne font pas des inepties plus atroces.

On a beau dire pour excuser les Athéniens , qu'ils croyaient d'après *Homère* , que les ames des morts étaient toujours errantes , à moins qu'elles n'eussent reçu les honneurs de la sépulture ou du bucher. Une sottise n'excuse point une barbarie.

Le grand mal que les ames de quelques Grecs se fussent promenées une semaine ou deux au bord de la mer ! Le mal est de livrer

des vivans aux bourreaux , & des vivans qui vous ont gagné une bataille , des vivans que vous deviez remercier à genoux.

Voilà donc les Athéniens convaincus d'avoir été les plus fots & les plus barbares juges de la terre.

Mais il faut mettre à present dans la balance les crimes de la cour de Macédoine ; on verra que cette cour l'emporte prodigieusement sur Athènes en fait de tyrannie & de scélérateffe.

Il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toujours ambitieux , & les crimes du peuple qui ne veut jamais , & qui ne peut vouloir que la liberté & l'égalité. Ces deux sentimens *liberté* & *égalité*, ne conduisent point droit à la calomnie , à la rapine , à l'assassinat , à l'empoisonnement , à la dévastation des terres de ses voisins , &c. ; mais la grandeur ambitieuse , & la rage du pouvoir précipitent dans tous ces crimes en tout tems & en tous lieux.

On ne voit dans cette Macédoine , dont Bayle oppose la vertu à celle d'Athènes , qu'un tissu de crimes épouvantables , pendant deux cent années de suite.

C'est *Ptolomé* oncle d'*Alexandre le grand* , qui assassine son frère *Alexandre* , pour usurper le royaume.

C'est *Philippe* son frère , qui passe sa vie à

tromper & à violer , & qui finit par être poignardé par *Pausanias*.

Olimpias fait jeter la reine *Cléopatre* & son fils dans une cuve d'airain brûlante. Elle assassine *Aridée*.

Antigone assassine *Eumènes*.

Antigone Gonathas son fils empoisonne le gouverneur de la citadelle de Corinthe ; épouse sa veuve , la chasse , & s'empare de la citadelle.

Philippe son petit-fils empoisonne *Démétrius*, & souille toute la Macédoine de meurtres.

Perfée tue sa femme de sa propre main , & empoisonne son frère.

Ces perfidies & ces barbaries sont fameuses dans l'histoire.

Ainsi donc pendant deux siècles la fureur du despotisme fait de la Macédoine le théâtre de tous les crimes ; & dans le même espace de tems vous ne voyez le gouvernement populaire d'Athènes souillé que de cinq ou six iniquités judiciaires , de cinq ou six jugemens atroces , dont le peuple s'est toujours repenti , & dont il a fait amende honorable. Il demanda pardon à *Socrate* après sa mort , & lui érigea le petit temple du *Socrateion*. Il demanda pardon à *Phocion* , & lui éleva une statue. Il demanda pardon aux six généraux condamnés avec tant de ridicule , & si indignement exécutés. Ils mirent aux fers le principal accusateur , qui n'échappa qu'à peine à la vengeance publique. Le peuple Athénien était donc naturel-

lement aussi bon que léger. Dans quel état despotique a-t-on jamais pleuré ainsi l'injustice de ses arrêts précipités ?

Bayle a donc tort cette fois ; mon républicain a donc raison. Le gouvernement populaire est donc par lui-même moins inique, moins abominable que le pouvoir tyrannique.

Le grand vice de la démocratie n'est certainement pas la tyrannie & la cruauté ; il y eut des républicains montagnards, sauvages & féroces ; mais ce n'est pas l'esprit républicain qui les fit tels, c'est la nature. L'Amérique septentrionale était toute en républiques. C'étaient des ours.

Le véritable vice d'une république civilisée est dans la fable turque du dragon à plusieurs têtes, & du dragon à plusieurs queues. La multitude des têtes se nuit, & la multitude des queues obéit à une seule tête qui veut tout dévorer.

La démocratie ne semble convenir qu'à un très petit pays, encor faut-il qu'il soit heureusement situé. Tout petit qu'il sera il fera beaucoup de fautes, parce qu'il sera composé d'hommes. La discorde y régnera comme dans un couvent de moines ; mais il n'y aura ni *St. Barthelemi*, ni massacres d'Irlande, ni vèpres siciliennes, ni inquisition, ni condamnation aux galères pour avoir pris de l'eau dans la mer sans payer, à moins qu'on

ne suppose cette république composée de diables dans un coin de l'enfer.

Après avoir pris le parti de mon Suisse contre l'ambidextre *Bayle* ; j'ajouterai

Que les Athéniens furent guerriers comme les Suisses , & polis comme les Parisiens l'ont été sous *Louis XIV.*

Qu'ils ont réussi dans tous les arts qui demandent le génie & la main , comme les Florentins du tems de *Médicis.*

Qu'ils ont été les maîtres des Romains dans les sciences & dans l'éloquence , du tems même de *Cicéron.*

Que ce petit peuple qui avait à peine un territoire , & qui n'est aujourd'hui qu'une troupe d'esclaves ignorans , cent fois moins nombreux que les Juifs , & ayant perdu jusqu'à son nom , l'emporte pourtant sur l'empire Romain par son antique réputation qui triomphe des siècles & de l'esclavage.

L'Europe a vu une république dix fois plus petite encor qu'Athènes , attirer pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe , & son nom placé à côté du nom de Rome , dans le tems que Rome commandait encor aux rois ; qu'elle condamnait un *Henri* souverain de la France , & qu'elle absolvait & fouettait un autre *Henri* le premier homme de son siècle , dans le tems même que Venise conservait son ancienne splendeur , & que la nou-

velle république des sept Provinces. Unies étonnait l'Europe & les Indes par son établissement & par son commerce.

Cette fourmillière imperceptible ne put être écrasée par le roi démon du Midi & dominateur des deux mondes, ni par les intrigues du Vatican qui fesaient mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe. Elle résista par la parole & par les armes; & à l'aide d'un Picard qui écrivait, & d'un petit nombre de Suisses qui combattit, elle s'affermir, elle triompha; elle put dire, *Rome & moi*. Elle tint tous les esprits partagés entre les riches pontifes successeurs des Scipions, *Romanos rerum dominos*, & les pauvres habitans d'un coin de terre longtems ignoré dans le pays de la pauvreté & des goïtres.

Il s'agissait alors de savoir comment l'Europe penserait sur des questions que personne n'entendait. C'était la guerre de l'esprit humain. On eut des *Calvin*, des *Bèze*, des *Turrettins* pour les *Démofibènes*, les *Platons* & les *Aristotes*.

L'absurdité de la plupart des questions de controverse qui tenaient l'Europe attentive ayant été enfin reconnue, la petite république se tourna vers ce qui paraît solide, l'acquisition des richesses. Le système de *Lass* plus chimérique & non moins funeste que ceux des supralapsaires & des infralapsaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pou-

vaient plus se faire un nom en théo-morienne. Ils devinrent riches, & ne furent plus rien.

On croit qu'il n'y a aujourd'hui de républiques qu'en Europe. Ou je me trompe, ou je l'ai dit, aussi quelque part ; mais c'eût été une très grande inadvertence. Les Espagnols trouverent en Amérique la république de Tlafcala très bien établie. Tout ce qui n'a pas été subjugué dans cette partie du monde est encor république. Il n'y avait dans tout ce continent que deux royaumes lorsqu'il fut découvert ; & cela pourrait bien prouver que le gouvernement républicain est le plus naturel. Il faut s'être bien raffiné , & avoir passé par bien des épreuves pour se soumettre au gouvernement d'un seul.

En Afrique les Hottentots , les Cafres & plusieurs peuplades de Nègres sont des démocraties. On prétend que les pays où l'on vend le plus de Nègres sont gouvernés par des rois. Tripoli , Tunis , Alger sont des républiques de soldats & de pirates. Il y en a aujourd'hui de pareilles dans l'Inde : les Marates , plusieurs hordes de Pataries , les Seiks n'ont point de rois ; ils élisent des chefs quand ils vont piller.

Telles sont encor plusieurs sociétés de Tartares. L'empire Turc même a été très longtemps une république de janissaires qui étranglaient souvent leur sultan , quand leur sultan ne les faisait pas décimer.

On demande tous les jours si un gouvernement républicain est préférable à celui d'un roi ? La dispute finit toujours par convenir qu'il est fort difficile de gouverner les hommes. Les Juifs eurent pour maître DIEU même ; voyez ce qui leur en est arrivé : ils ont été presque toujours battus & esclaves ; & aujourd'hui ne trouvez-vous pas qu'ils font une belle figure ?

D É M O N I A Q U E S ,
 POSSEDÉS DU DÉMON, ÉNER-
 GUMÈNES, EXORCISÉS,

ou plutôt,

MALADES DE LA MATRICE, DES PALES COU-
 LEURS, HYPOCONDRIAQUES, EPILEPTI-
 QUES, CATALEPTIQUÈS, GUERIS PAR
 LES ÉMOLLIENS DE MR. POMME
 GRAND EXORCISTE.

L Es vaporeux, les épileptiques, les femmes travaillées de l'uterus, passèrent toujours pour être les victimes des esprits malins, des démons maléfans, des vengeances des Dieux. Nous avons vu que ce mal s'appellait le *mal sacré*, & que les prêtres de l'antiquité s'em-

parèrent partout de ces maladies , attendu que les médecins étaient de grands ignorans.

Quand les symptômes étaient fort compliqués , c'est qu'on avait plusieurs démons dans le corps ; un démon de fureur , un de luxure , un de contraction , un de roideur , un d'éblouissement , un de *surdité* ; & l'exorciseur avait à coup sûr un démon d'*absurdité* joint à un de *trijonnerie*.

On a voulu renouveler depuis peu l'histoire de *St. Paulin*. Ce saint vit à la voûte d'une église un pauvre démoniaque qui marchait sous cette voûte ou sur cette voûte , la tête en bas & les pieds en haut , à-peu-pres comme une mouche. *St. Paulin* vit bien que cet homme était possédé ; il envoya vite chercher à quelques lieues de là des reliques de *St. Felix* de Nole : on les appliqua au patient comme des vesicatoires. Le démon qui soutenait cet homme contre la voûte s'enfuit aussitôt , & le démoniaque tomba sur le pavé.

Nous pouvons douter de cette histoire en conservant le plus profond respect pour les vrais miracles ; & il nous sera permis de dire que ce n'est pas ainsi que nous guérissions aujourd'hui les démoniaques. Nous les saignons , nous les baignons , nous les purgeons doucement , nous leur donnons des émoulliens ; voilà comme *Mr. Pomme* les traite ; & il a opéré plus de cures que les prêtres d'*Isis*

& de *Diane* ou autres , n'ont jamais fait de miracles.

Quant aux démoniaques qui se disent possédés pour gagner de l'argent , au-lieu de les baigner on les fouette.

Il arrivait souvent que des épileptiques ayant les fibres & les muscles desséchés , pe-faient moins qu'un pareil volume d'eau , & furnageaient quand on les mettait dans le bain. On criait miracle ; on disait , c'est un possédé ou un forcier ; on allait chercher de l'eau bénite ou un bourreau. C'était une preuve indubitable , ou que le démon s'était rendu maître du corps de la personne furnageante , ou qu'elle s'était donnée à lui. Dans le premier cas elle était exorcisée ; dans le second elle était brûlée.

C'est ainsi que nous avons raisonné & agi pendant quinze ou seize cent ans ; & nous avons osé nous moquer des Cafres ! c'est une exclamation qui peut souvent échapper.

DE ST. DENIS L'ARÉOPAGITE, ET DE LA FAMEUSE ÉCLIPSE.

L'Auteur de l'article *Apocryphe* a négligé une centaine d'ouvrages reconnus pour tels , & qui étant entièrement oubliés , sem-

blaient ne pas mériter d'entrer dans sa liste. Nous avons cru devoir ne pas omettre *St. Denis* surnommé *l'aréopagite*, qu'on a prétendu longtems avoir été disciple de *St. Paul* & d'un *Hierothée* compagnon de *St. Paul*, qu'on n'a jamais connu. Il fut, dit-on, sacré évêque d'Athènes par *St. Paul* lui-même. Il est dit dans sa vie, qu'il alla rendre une visite dans Jérusalem à la Ste. Vierge, & qu'il la trouva si belle & si majestueuse, qu'il fut tenté de l'adorer.

Après avoir longtems gouverné l'église d'Athènes, il alla conférer avec *St. Jean* l'évangéliste à Ephèse, ensuite à Rome avec le pape *Clément*; de là il alla exercer son apostolat en France; & sachant, dit l'histoire, que *Paris* était une ville riche, peuplée, abondante, & comme la capitale des autres, il vint y planter une citadelle pour battre l'enfer & l'infidélité en ruine.

On le regarda très longtems comme le premier évêque de Paris. *Harduinus*, l'un de ses historiens, ajoute qu'à Paris on l'exposa aux bêtes; mais qu'ayant fait le signe de la croix sur elles, les bêtes se prosternèrent à ses pieds. Les payens Parisiens le jettèrent alors dans un four chaud; il en sortit frais & en parfaite santé. On le crucifia; quand il fut crucifié il se mit à prêcher du haut de la potence.

On le ramena en prison avec *Rustique* & *Eleuthère* ses compagnons. Il y dit la messe ; *St. Rustique* servit de diacre , & *Eleuthère* de sous-diacre. Enfin on les mena tout trois à Montmartre , & on leur trancha la tête , après quoi ils ne dirent plus de messe.

Mais, selon *Harduinus* , il arriva un bien plus grand miracle ; le corps de *St. Denis* se leva debout , prit sa tête entre ses mains , les anges l'accompagnaient en chantant : *Gloria tibi Domine , alleluia*. Il porta sa tête jusqu'à l'endroit où on lui bâtit une église , qui est la fameuse église de *St. Denis*.

Metaphrasse, *Harduinus*, *Hincmar* évêque de Rheims , disent qu'il fut martyrisé à l'âge de quatre-vingt onze ans ; mais le cardinal *Baronius* prouve qu'il en avait cent dix , en quoi il est suivi par *Ribadeneyra* savant auteur de la *Fleur des saints*. Baron.
tom. II.
pag. 37.

On lui attribue dix-sept ouvrages , dont malheureusement nous avons perdu six. Les onze qui nous restent , ont été traduits du grec par *Jean Scot* , *Hugues de St. Victor* , *Albert dit le grand* , & plusieurs autres savans illustres.

Il est vrai que depuis que la saine critique s'est introduite dans le monde , on est convenu que tous les livres qu'on attribue à *Dennis* furent écrits par un imposteur l'an 362 de notre ère , & il ne reste plus sur cela de difficultés. Voyez
Cave.

DE LA GRANDE ÉCLIPSE OBSERVÉE
PAR DENIS.

Ce qui a surtout excité une grande querelle entre les favans , c'est ce que rapporte un des auteurs inconnus de la vie de *St. Denis*. On a prétendu que ce premier évêque de Paris étant en Egypte dans la ville de Diospolis ou No-Ammon , à l'âge de vingt-cinq ans , & n'étant pas encor chrétien , il y fut témoin avec un de ses amis de la fameuse éclipse du soleil arrivée dans la pleine lune à la mort de JESUS-CHRIST , & qu'il s'écria en grec ; *Ou DIEU pâtit , ou il s'afflige avec le patient.*

Ces paroles ont été diversement rapportées par divers auteurs ; mais dès le tems d'*Eusebe* de Césarée on prétendait que deux historiens , l'un nommé *Phlegon* & l'autre *Thallus* , avaient fait mention de cette éclipse miraculeuse. *Eusebe* de Césarée cite *Phlegon* , mais nous n'avons plus ses ouvrages. Il disait , à ce qu'on prétend , que cette éclipse arriva la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade , qui serait la dix-huitième année de *Tibère*. Il y a sur cette anecdote plusieurs leçons , & on peut se défier de toutes , d'autant plus qu'il reste à savoir si on comptait encor par olympiades du tems de *Phlegon* ; ce qui est fort douteux.

Ce

Ce calcul important intéressa tous les astronomes; *Hodgson*, *Wiston*, *Gale*, *Maurice* & le fameux *Halley* ont démontré qu'il n'y avait point eu d'éclipse de soleil cette année; mais que dans la première année de la deux cent deuxième olympiade, le 24 Novembre, il en arriva une qui obscurcit le soleil pendant deux minutes à une heure & un quart à Jérusalem.

On a été encor plus loin; un jésuite nommé *Greslon* prétendit que les Chinois avaient conservé dans leurs annales la mémoire d'une éclipse arrivée à-peu-près dans ce tems-là, contre l'ordre de la nature. On pria les mathématiciens d'Europe d'en faire le calcul. Il était assez plaisant de prier des astronomes de calculer une éclipse qui n'était pas naturelle. Enfin, il fut avéré que les annales de la Chine ne parlent en aucune manière de cette éclipse.

Il résulte de l'histoire de *St. Denis* l'aréopagite, & du passage de *Phlegon*, & de la lettre du jésuite *Greslon*, que les hommes aiment fort à en imposer. Mais cette prodigieuse multitude de mensonges, loin de faire du tort à la religion chrétienne, ne sert au contraire qu'à en prouver la divinité, puis qu'elle s'est affermie de jour en jour malgré eux.

D É N O M B R E M E N T .

LEs plus anciens dénombremens que l'histoire nous ait laissés, sont ceux des Israélites. Ceux-là sont indubitables puis qu'ils sont tirés des livres juifs.

On ne croit pas qu'il faille compter pour un dénombrement la fuite des Israélites au nombre de six cent mille hommes de pied, parce que le texte ne les spécifie pas tribu par tribu ; il ajoute qu'une troupe innombrable de gens ramassés se joignit à eux ; ce n'est qu'un récit.

Exod. ch.
xii. v.
37 & 38.

Nomb.
ch. i.

Le premier dénombrement circonstancié est celui qu'on voit dans le livre du Vaiedaber, & que nous nommons les *Nombres*. Par le recensement que *Moïse* & *Aaron* firent du peuple dans le désert, on trouva en comptant toutes les tribus, excepté celle de Lévi, six cent trois mille cinq cent cinquante hommes en état de porter les armes ; & si vous y joignez la tribu de Lévi supposée égale en nombre aux autres tribus, le fort portant le faible, vous aurez six cent cinquante-trois mille neuf cent trente-cinq hommes, auxquels il faut ajouter un nombre égal de vieillards, de femmes & d'enfans, ce qui composera deux millions six cent quinze mille sept

cent quarante-deux personnes parties de l'Égypte.

Lorsque *David*, à l'exemple de *Moïse*, ordonna le recensement de tout le peuple, il se trouva huit cent mille guerriers des tribus d'Israël, & cinq cent mille de celle de Juda, selon le livre des Rois; mais, selon les Paralipomènes, on compta onze cent mille guerriers dans Israël, & moins de cinq cent mille dans Juda.

Liv. II.
des Rois,
ch. XXIV.

Liv. I. des
Paralip.
ch. XXI.
v. 5.

Le livre des Rois exclut formellement Lévi & Benjamin; & les Paralipomènes ne les comptent pas. Si donc on joint ces deux tribus aux autres, proportion gardée, le total des guerriers fera de dix-neuf cent vingt mille.

Ce n'est pas à nous d'entrer dans les raisons pour lesquelles le souverain arbitre des rois & des peuples punit *David* de cette opération qu'il avait commandée lui-même à *Moïse*. Il nous appartient encor moins de rechercher pourquoi DIEU étant irrité contre *David*, c'est le peuple qui fut puni pour avoir été dénombré. Le prophète *Gad* ordonna au roi de la part de DIEU de choisir la guerre, la famine ou la peste; *David* accepta la peste, & il en mourut soixante & dix mille juifs en trois jours.

St. Ambroïse dans son livre de la pénitence, & *St. Augustin* dans son livre contre *Fauste*, reconnaissent que l'orgueil & l'ambition

avaient déterminé *David* à faire cette revue. Leur opinion est d'un grand poids, & nous ne pouvons que nous soumettre à leur décision, en éteignant toutes les lumières trompeuses de notre esprit.

Livre I. L'Écriture rapporte un nouveau dénombrement du tems d'*Esdras*, lorsque la nation d'*Esdras* juive revint de la captivité. Toute cette multitude, disent également *Esdras* & *Néhémie*, étant comme un seul homme, se montait à quarante-deux mille trois cent soixante personnes. Livre II. Ils les nomment toutes par familles, & ils d'*Esdras* qui est l'hist. de *Néhémie* comptent le nombre des Juifs de chaque famille & le nombre des prêtres. Mais non-seulement il y a dans ces deux auteurs des différences entre les nombres & les noms des familles; on voit encor une erreur de calcul dans l'un & dans l'autre. Par le calcul d'*Esdras*, au-lieu de quarante deux mille hommes, on n'en trouve, après avoir tout additionné, que vingt neuf mille huit cent dix-huit; & par celui de *Néhémie* on en trouve trente & un mille quatre-vingt neuf.

Il faut sur cette méprise apparente, consulter les commentateurs, & surtout *Dom Calmet*, qui ajoutant à un de ces deux comptes ce qui manque à l'autre, & ajoutant encor ce qui leur manque à tout deux, résout toute la difficulté. Il manque à la supputation d'*Esdras* & de *Néhémie*, rapprochées par *Calmet*,

dix mille sept cent foixante & dix-sept personnes ; mais on les retrouve dans les familles qui n'ont pu donner leur généalogie : d'ailleurs s'il y avait quelque faute de copiste , elle ne pourrait nuire à la véracité du texte divinement inspiré.

Il est à croire que les grands rois voisins de la Palestine , avaient fait les dénombrements de leurs peuples autant qu'il est possible. *Hérodote* nous donne le calcul de tous ceux qui suivirent *Xerxès* , sans y faire entrer son armée navale ; il compte dix-sept cent mille hommes , & il prétend que pour parvenir à cette supputation , on les faisait passer en divisions de dix mille dans une enceinte qui ne pouvait tenir que ce nombre d'hommes très pressés. Cette méthode est bien fautive ; car en se pressant un peu moins , il se pouvait aisément que chaque division de dix mille ne fût en effet que de huit à neuf. De plus , cette méthode n'est nullement guerrière ; & il eût été beaucoup plus aisé de voir le complet , en faisant marcher les soldats par rangs & par files.

Hérodote
liv. VII.
ou *Polimé-*
nie.

Il faut encor observer combien il était difficile de nourrir dix-sept cent mille hommes dans le pays de la Grèce qu'il allait conquérir. On pourrait bien douter & de ce nombre & de la manière de le compter , & du fouet donné à l'Hellepont , & du sacrifice

de mille bœufs fait à *Minerve* par un roi Persan qui ne la connaissait pas, & qui ne vénérât que le soleil comme l'unique symbole de la Divinité.

Le dénombrement des dix - sept cent mille hommes n'est pas d'ailleurs complet, de l'aveu même d'*Hérodote*, puis que *Xerxès* mena encor avec lui tous les peuples de la Thrace & de la Macédoine, qu'il força, dit - il, chemin faisant de le suivre, apparemment pour affamer plus vite son armée. On doit donc faire ici ce que les hommes sages font à la lecture de toutes les histoires anciennes, & même modernes, suspendre son jugement & douter beaucoup.

Le premier dénombrement que nous ayons d'une nation profane, est celui que fit *Servius Tullius* sixième roi de Rome. Il se trouva, dit *Tite - Live*, quatre - vingt mille combattans, tous citoyens Romains. Cela suppose trois cent quarante mille citoyens au moins, tant vieillards que femmes & enfans ; à quoi il faut ajouter au moins vingt mille domestiques tant esclaves que libres.

Or on peut raisonnablement douter que le petit état Romain contint cette multitude. *Romulus* n'avait régné (supposé qu'on puisse l'appeller roi) que sur environ trois mille bandits rassemblés dans un petit bourg entre des montagnes. Ce bourg était le plus mauvais

terrain de l'Italie. Tout son pays n'avait pas trois mille pas de circuit. *Servius* était le sixième chef ou roi de cette peuplade naissante. La règle de *Newton*, qui est indubitable pour les royaumes électifs, donne à chaque roi vingt & un ans de règne, & contredit par-là tous les anciens historiens qui n'ont jamais observé l'ordre des tems, & qui n'ont donné aucune date précise. Les cinq rois de Rome doivent avoir régné environ cent ans.

Il n'est certainement pas dans l'ordre de la nature qu'un terrain ingrat qui n'avait pas cinq lieues en long & trois en large, & qui devait avoir perdu beaucoup d'habitans dans ses petites guerres presque continuelles, pût être peuplé de trois cent quarante mille ames. Il n'y en a pas la moitié dans le même territoire où Rome aujourd'hui est la métropole du monde chrétien, où l'affluence des étrangers & des ambassadeurs de tant de nations, doit servir à peupler la ville, où l'or coule de la Pologne, de la Hongrie, de la moitié de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, par mille canaux dans la bourse de la daterie, & doit faciliter encor la population, si d'autres causes ne l'interceptent.

L'histoire de Rome ne fut écrite que plus de cinq cent ans après sa fondation. Il ne ferait point du tout surprenant que les historiens eussent donné libéralement quatre-vingt mille

guerriers à *Servius Tullius* au-lieu de huit mille, par un faux zèle pour la patrie. Le zèle eût été plus grand & plus vrai, s'ils avaient avoué les faibles commencemens de leur république. Il est plus beau de s'être élevé d'une si petite origine à tant de grandeur, que d'avoir eu le double des soldats d'*Alexandre* pour conquérir environ quinze lieues de pays en quatre cent années.

Le cens ne s'est jamais fait que des citoyens Romains. On prétend que sous *Auguste* il était de quatre millions soixante-trois mille l'an 29 avant notre ère vulgaire, selon *Tillemont* qui est assez exact ; mais il cite *Dion Cassius* qui ne l'est guères.

Laurent Echard n'admet qu'un dénombrement de quatre millions cent trente-sept mille hommes l'an 14 de notre ère. Le même *Echard* parle d'un dénombrement général de l'empire pour la première année de la même ère ; mais il ne cite aucun auteur Romain, & ne spécifie aucun calcul du nombre des citoyens. *Tillemont* ne parle en aucune manière de ce dénombrement.

On a cité *Tacite* & *Suétone* ; mais c'est très mal-à-propos. Le cens dont parle *Suétone* n'est point un dénombrement de citoyens, ce n'est qu'une liste de ceux auxquels le public fournissait du blé.

Tacite ne parle au livre II. que d'un cens établi dans les seules Gaules pour y lever plus de tributs par têtes. Jamais *Auguste* ne fit un dénombrement des autres sujets de son empire, parce que l'on ne payait point ailleurs la capitation qu'il voulut établir en Gaule.

Tacite dit qu'*Auguste* avait un mémoire écrit de sa main, qui contenait les revenus de l'empire, les flottes, les royaumes tributaires. Il ne parle point d'un dénombrement. Annales livre 1.

Dion Cassius spécifie un cens, mais il n'articule aucun nombre. L XLIII.

Joseph, dans ses *Antiquités*, dit que l'an 759 de Rome (tems qui répond à l'onzième année de notre ère) *Cirénus* établi alors gouverneur de Syrie, se fit donner une liste de tous les biens des Juifs, ce qui causa une révolte. Cela n'a aucun rapport à un dénombrement général, & prouve seulement que ce *Cirénus* ne fut gouverneur de la Judée (qui était alors une petite province de Syrie) que dix ans après la naissance de notre Sauveur, & non pas au tems de sa naissance. *Joseph.*
L. XVIII.
chap. 1.

Voilà, ce me semble, ce qu'on peut recueillir de principal dans les prophanes touchant les dénombremens attribués à *Auguste*. Si nous nous en rapportions à eux, *JESUS-CHRIST* serait né sous le gouvernement de *Varus* & non sous celui de *Cirénus*; il n'y

aurait point eu de dénombrement universel. Mais *St. Luc* dont l'autorité doit prévaloir sur *Joseph*, *Suétone*, *Tacite*, *Dion Cassius* & tous les écrivains de Rome, *St. Luc* affirme positivement qu'il y eut un dénombrement universel de toute la terre, & que *Cirénus* était gouverneur de Judée. Il faut donc s'en rapporter uniquement à lui, sans même chercher à le concilier avec *Flavien Joseph*, ni avec aucun autre historien.

Au reste, ni le nouveau Testament, ni l'ancien ne nous ont été donnés pour éclaircir des points d'histoire, mais pour nous annoncer des vérités salutaires, devant lesquelles tous les événemens & toutes les opinions doivent disparaître.

D É N O M B R E M E N T .

S E C T I O N S E C O N D E .

A l'égard du dénombrement des peuples modernes, les rois n'ont point à craindre aujourd'hui qu'un docteur *Gad* vienne leur proposer, de la part de DIEU, la famine, la guerre ou la peste, pour les punir d'avoir voulu savoir leur compte. Aucun d'eux ne le fait.

On conjecture, on devine, & toujours à quelques millions d'hommes près.

J'ai porté le nombre d'habitans qui composent l'empire de Russie, à vingt-quatre mil-

lions, sur les mémoires qui m'ont été envoyés ; mais je n'ai point garanti cette évaluation , car je connais très peu de choses qui je voulusse garantir.

J'ai cru que l'Allemagne possède autant de monde en comptant les Hongrois. Si je me suis trompé d'un million ou deux , on fait que c'est une bagatelle en pareil cas.

Je demande pardon au roi d'Espagne si je ne lui accorde que sept millions de sujets dans notre continent. C'est bien peu de chose ; mais *Don Ustaris* employé dans le ministère, ne lui en donne pas davantage.

On compte environ neuf à dix millions d'êtres libres dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

On balance en France entre seize & vingt millions. C'est une preuve que le docteur *Gad* n'a rien à reprocher au ministère de France. Quant aux villes capitales , les opinions sont encor partagées. Paris , selon quelques calculateurs a sept cent mille habitans ; & , selon d'autres , cinq cent. Il en est ainsi de Londres , de Constantinople , du grand Caire.

Pour les sujets du pape , ils feront la foule en paradis ; mais la foule est médiocre sur terre. Pourquoi cela ? C'est qu'ils sont sujets du pape. *Caton* le censeur aurait-il jamais cru que les Romains en viendraient là ?
Voyez Population.

D E S T I N.

DE tous les livres de l'occident, qui sont parvenus jusqu'à nous, le plus ancien est *Homère* ; c'est là qu'on trouve les mœurs de l'antiquité profane, des héros grossiers, des Dieux grossiers, faits à l'image de l'homme. Mais c'est là que parmi les rêveries & les inconséquences on trouve aussi les semences de la philosophie, & surtout l'idée du destin qui est maître des Dieux, comme les Dieux sont les maîtres du monde.

Quand le magnanime *Hector* veut absolument combattre le magnanime *Achille*, & que pour cet effet il se met à fuir de toutes ses forces & fait trois fois le tour de la ville avant de combattre, afin d'avoir plus de vigueur ; quand *Homère* compare *Achille* aux pieds-legers qui le poursuit à un homme qui dort ; quand madame *Dacier* s'extasie d'admiration sur l'art & le grand sens de ce passage ; alors *Jupiter* veut sauver le grand *Hector* qui lui a fait tant de sacrifices : & il consulte les destinées ; il pèse dans une balance les destins d'*Hector* & d'*Achille* ; il trouve que le Troyen doit absolument être tué par le Grec ; il ne peut s'y opposer ; & dès ce moment *Apollon*, le génie gardien d'*Hector*, est

obligé de l'abandonner. Ce n'est pas qu'*Homère* ne prodigue souvent, & surtout en ce même endroit, des idées toutes contraires, suivant le privilège de l'antiquité; mais enfin, il est le premier chez qui on trouve la notion du destin. Elle était donc très en vogue de son tems.

Les pharisiens, chez le petit peuple Juif, n'adoptèrent le destin que plusieurs siècles après. Car ces pharisiens eux-mêmes, qui furent les premiers lettrés d'entre les Juifs, étaient très nouveaux. Ils mêlèrent dans *Alexandrie* une partie des dogmes des stoïciens, aux anciennes idées juives. *St. Jérôme* prétend même que leur secte n'est pas de beaucoup antérieure à notre ère vulgaire.

Les philosophes n'eurent jamais besoin ni d'*Homère*, ni des pharisiens, pour se persuader que tout se fait par des loix immuables, que tout est arrangé, que tout est un effet nécessaire. Voici comme ils raisonnaient.

Ou le monde subsiste par sa propre nature, par ses loix physiques, ou un Être suprême l'a formé selon ses loix suprêmes; dans l'un & l'autre cas ces loix sont immuables; dans l'un & l'autre cas, tout est nécessaire; les corps graves tendent vers le centre de la terre, sans pouvoir tendre à se reposer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas. L'instinct d'un épagneul ne peut être l'instinct

d'une autruche ; tout est arrangé , engrené & limité.

L'homme ne peut avoir qu'un certain nombre de dents , de cheveux & d'idées ; il vient un tems où il perd nécessairement ses dents , ses cheveux & ses idées.

Il est contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été , que ce qui est aujourd'hui ne soit pas ; il est aussi contradictoire que ce qui doit être , puisse ne pas devoir être.

Si tu pouvais déranger la destinée d'une mouche , il n'y aurait nulle raison qui pût t'empêcher de faire le destin de toutes les autres mouches , de tous les autres animaux , de tous les hommes , de toute la nature ; tu te trouverais au bout du compte plus puissant que DIEU.

Des imbécilles disent , Mon médecin a tiré ma tante d'une maladie mortelle , il a fait vivre ma tante dix ans de plus qu'elle ne devait vivre ; d'autres qui sont les capables disent , L'homme prudent fait lui-même son destin.

Nullum numen abest si sit prudentia , sed nos

Te fatimur fortuna Deam caeloque locamus.

La fortune n'est rien ; c'est en vain qu'on l'adore.

La prudence est le Dieu qu'on doit seul implorer.

Mais souvent le prudent succombe sous sa destinée , loin de la faire ; c'est le destin qui fait les prudens.

De profonds politiques affurent que si on avait assassiné *Cromwell*, *Ludlow*, *Ireton*, & une douzaine d'autres parlementaires, huit jours avant qu'on coupât la tête à *Charles I*, ce roi aurait pu vivre encor & mourir dans son lit ; ils ont raison ; ils peuvent ajouter encor que si toute l'Angleterre avait été engloutie dans la mer , ce monarque n'aurait pas péri sur un échaffaut auprès de *Whitehall la salle blanche* : mais les choses étaient arrangées de façon que *Charles* devait avoir le cou coupé.

Le cardinal d'*Offat* était sans doute plus prudent qu'un fou des petites maisons ; mais n'est-il pas évident que les organes du sage d'*Offat* étaient autrement faits que ceux de cet écervelé ? de même que les organes d'un renard sont différens de ceux d'une grüe & d'une alouette.

Ton médecin a sauvé ta tante ; mais certainement il n'a pas en cela contredit l'ordre de la nature , il l'a suivi. Il est clair que ta tante ne pouvait pas s'empêcher de naître dans une telle ville , qu'elle ne pouvait pas s'empêcher d'avoir dans un tel tems une certaine maladie , que le médecin ne pouvait pas être ailleurs que dans la ville où il était , que ta tante devait l'appeller , qu'il devait lui prescrire les drogues qui l'ont guérie.

Un payfan croit qu'il a grélé par hazard sur son champ , mais le philosophe sait qu'il n'y

a point de hazard , & qu'il était impossible ; dans la constitution de ce monde , qu'il ne grêlât pas ce jour - là en cet endroit.

Il y a des gens qui étant effrayés de cette vérité en accordent la moitié , comme des débiteurs qui offrent moitié à leurs créanciers , & demandent répit pour le reste. Il y a , disent - ils , des événemens nécessaires . & d'autres qui ne le font pas. Il serait plaisant qu'une partie de ce monde fût arrangée , & que l'autre ne le fût point ; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver , & qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver. Quand on y regarde de près , on voit que la doctrine contraire à celle du destin est absurde ; mais il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal , d'autres à ne point raisonner du tout , d'autres à persécuter ceux qui raisonnent.

Quelques - uns vous disent , Ne croyez pas au fatalisme ; car alors tout vous paraissant inévitable vous ne travaillerez à rien , vous croupirez dans l'indifférence , vous n'aimerez ni les richesses ni les honneurs , ni les louanges ; vous ne voudrez rien acquérir , vous vous croirez sans mérite comme sans pouvoir ; aucun talent ne sera cultivé , tout périra par l'apathie.

Ne craignez rien , messieurs , nous aurons toujours des passions & des préjugés , puisque c'est notre destinée d'être soumis aux préjugés & aux passions : nous saurons bien qu'il ne dépend

dépend pas plus de nous d'avoir beaucoup de mérite & de grands talens, que d'avoir les cheveux bien plantés & la main belle : nous ferons convaincus qu'il ne faut tirer vanité de rien , & cependant nous aurons toujours de la vanité.

J'ai nécessairement la passion d'écrire ceci , & toi tu as la passion de me condamner ; nous sommes tout deux également fots , également les jouets de la destinée. Ta nature est de faire du mal , la mienne est d'aimer la vérité , & de la publier malgré toi.

Le hibou qui se nourrit de fouris dans sa mesure , a dit au rossignol , Cesse de chanter sous tes beaux ombrages , viens dans mon trou , afin que je t'y dévore ; & le rossignol a répondu , Je suis né pour chanter ici , & pour me moquer de toi.

Vous me demandez ce que deviendra la liberté ? Je ne vous entends pas. Je ne fais ce que c'est que cette liberté dont vous parlez ; il y a si longtems que vous disputez sur sa nature , qu'assurément vous ne la connaissez pas. Si vous voulez , ou plutôt , si vous pouvez examiner paisiblement avec moi ce que c'est , passez à la lettre L.

DICTIONNAIRE.

LA méthode des dictionnaires inconnue à l'antiquité, est d'une utilité qu'on ne peut contester ; & l'Encyclopédie imaginée par Mrs. *d'Alembert & Diderot*, achevée par eux & par leurs associés avec tant de succès, en est un assez bon témoignage. Ce qu'on y trouve à l'article *Dictionnaire* doit suffire ; il est fait de main de maître.

Je ne veux parler ici que d'une nouvelle espèce de dictionnaires historiques qui renferment des mensonges & des satyres par ordre alphabétique ; tel est le *Dictionnaire historique, littéraire & critique, contenant une idée abrégée de la vie des hommes illustres en tout genre*, & imprimé en 1758 en six volumes 8°. sans nom d'auteur.

Les compilateurs de cet ouvrage commencent par déclarer qu'il a-été entrepris *sur les avis de l'auteur de la Gazette ecclésiastique, écrivain redoutable*, disent-ils, dont la flèche déjà comparée à celle de *Jonathas*, n'est jamais retournée en arrière, & est toujours teinte du sang des morts, du carnage des plus vaillans : *A sanguine interfectorum, ab adipe fortium saggitta Jonathæ nunquam rediit retrorsum.*

On conviendra sans peine que *Jonathas* fils de *Saül*, tué à la bataille de *Gelboé*, a un

rapport immédiat avec un convulsionnaire de Paris qui barbouillait les nouvelles ecclésiastiques dans un grenier en 1758.

L'auteur de cette préface y parle du grand *Colbert*. On croit d'abord que c'est du ministre d'état qui a rendu de si grands services à la France ; point du tout, c'est d'un évêque de Montpellier. Il se plaint qu'un autre dictionnaire n'ait pas assez loué le célèbre abbé d'*Asfeld*, l'illustre *Bouffier*, le fameux *Gennes*, l'immortel *la Borde*, & qu'on n'ait pas dit assez d'injures à l'archevêque de Sens *Languet* & à un nommé *Fillot*, tous gens connus, à ce qu'il prétend, des colonnes d'Hercule à la mer Glaciale. Il promet qu'il fera *vis*, *fort* & *piquant* par principe de religion ; qu'il rendra son visage plus ferme que le visage de ses ennemis, & son front plus dur que leur front, selon la parole d'Ezéchiel.

Il déclare qu'il a mis à contribution tous les journaux & tous les ana, & il finit par espérer que le ciel répandra ses bénédictions sur son travail.

Dans ces espèces de dictionnaires qui ne font que des ouvrages de parti, on trouve rarement ce qu'on cherche, & souvent ce qu'on ne cherche pas. Au mot *Adonis*, par exemple, on apprend que *Vénus* fut amoureuse de lui ; mais pas un mot du culte d'*Adonis*, ou *Adonai* chez les Phéniciens ; rien sur

ces fêtes si antiques & si célèbres , sur les lamentations suivies de réjouissances qui étaient des allégories manifestes , ainsi que les fêtes de *Cérès* , celles d'*Isis* & tous les myltères de l'antiquité. Mais en récompense on trouve la religieuse *Adkichomia* qui traduist en vers les psaumes de *David* au seizième siècle , & *Adkichomius* qui était apparemment son parent & qui fit la *Vie de JESUS - CHRIST* en bas-allemand.

On peut bien penser que tous ceux de la faction dont était le rédacteur sont accablés de louanges , & les autres d'injures. L'auteur , ou la petite horde d'auteurs. qui ont broché ce vocabulaire d'inepties , dit de *Nicolas Boindin* procureur-général des trésoriers de France, de l'académie des belles-lettres , qu'il était *poète* & *athée*.

Ce magistrat n'a pourtant fait jamais imprimer de vers ; & n'a rien écrit sur la métaphysique ni sur la religion.

Il ajoute que *Boindin* sera mis par la postérité au rang des *Vanini* , des *Spinosa* & des *Hobbes*. Il ignore qu'*Hobbes* n'a jamais professé l'athéisme , qu'il a seulement soumis la religion à la puissance souveraine , qu'il appelle le *Léviathan*. Il ignore que *Vanini* ne fut point athée. Que le mot d'*athée* même ne se trouve pas dans l'arrêt qui le condamna ; qu'il fut accusé d'impiété pour s'être élevé fortement contre la philosophie d'*Aristote* , & pour

avoir disputé aigrement & sans retenue contre un conseiller au parlement de Toulouse nommé *Francon* ou *Franconi*, qui eut le crédit de le faire brûler, parce qu'on fait brûler qui on veut, témoin la *Pucelle d'Orléans*, *Michel Servet*, le conseiller *Du Bourg*, la maréchale d'*Ancre*, *Urbain Grandier*, *Morin* & les livres des jansénistes. Voyez d'ailleurs l'apologie de *Vanini* par le savant *La Crose*; & à l'article *Athéisme*.

Le vocabuliste traite *Boindin* de *scélérat*; ses parens voulaient attaquer en justice & faire punir un auteur qui mérite si bien le nom qu'il ose donner à un magistrat, à un savant estimable. Mais le calomniateur se cachait sous un nom supposé comme la plupart des libellistes.

Immédiatement après avoir parlé si indignement d'un homme respectable pour lui, il le regarde comme un témoin irréfragable, parce que *Boindin* dont la mauvaise humeur était connue, a laissé un mémoire très mal fait & très téméraire, dans lequel il accuse *La Mothe* le plus honnête homme du monde, un géomètre & un marchand quincailleur d'avoir fait les vers infâmes qui firent condamner *Jean-Batiste Rousseau*. Enfin, dans la liste des ouvrages de *Boindin*, il omet exprès ses excellentes dissertations imprimées dans le *Recueil de l'académie de belles-lettres*, dont il était un membre très distingué.

L'article *Fontenelle* n'est qu'une satire de cet ingénieux & savant académicien dont l'Europe littéraire estime la science & les talens. L'auteur a l'impudence de dire que *son Histoire des oracles ne fait pas honneur à sa religion*. Si Vandale auteur de l'*Histoire des oracles*, & son rédacteur Fontenelle avaient vécu du tems des Grecs & de la république Romaine, on pourrait dire avec raison, qu'ils étaient plutôt de bons philosophes que de bons payens ; mais, en bonne foi, quel tort font-ils à la religion chrétienne en faisant voir que les prêtres payens étaient des fripons ? Ne voit-on pas que les auteurs de ce libelle intitulé *Dictionnaire*, plaident leur propre cause ? *Jam proximus ardet Ucalogn*. Mais ferait-ce insulter à la religion chrétienne que de prouver la friponnerie des convulsionnaires ? Le gouvernement a fait plus ; il les a punis sans être accusés d'irreligion.

Le libelliste ajoute, qu'il soupçonne *Fontenelle* de n'avoir rempli ses devoirs de chrétien que par mépris pour le christianisme même. C'est une étrange démence dans ces fanatiques de crier toujours qu'un philosophe ne peut être chrétien ; il faudrait les excommunier & les punir pour cela seul : car c'est assurément vouloir détruire le christianisme, que d'affirmer qu'il est impossible de

bien raisonner & de croire une religion si raisonnable & si sainte.

Des-Ivetaux précepteur de *Louis XIII*, est accusé d'avoir vécu & d'être mort sans religion. Il semble que les compilateurs n'en aient aucune, ou du moins qu'en violant tous les préceptes de la véritable, ils cherchent partout des complices.

Le galant homme auteur de ces articles, se complait à rapporter tous les mauvais vers contre l'académie française, des anecdotes aussi ridicules que fausses. C'est apparemment encor par zèle de religion.

Je ne dois pas perdre une occasion de réfuter le conte absurde qui a tant couru, & qu'il répète fort mal-à-propos à l'article de l'abbé *Gédouin*, sur lequel il se fait un plaisir de tomber, parce qu'il avait été jésuite dans sa jeunesse; faiblesse passagère dont je l'ai vu se repentir toute sa vie.

Le dévot & scandaleux rédacteur du dictionnaire, prétend que l'abbé *Gédouin* coucha avec la célèbre *Ninon l'Enclos*, le jour même quelle eut quatre-vingt ans accomplis. Ce n'était pas assurément à un prêtre de conter cette aventure dans un prétendu *Dictionnaire des hommes illustres*. Une telle sottise n'est nullement vraisemblable; & je puis certifier que rien n'est plus faux. On mettait autrefois cette anecdote sur le compte de

L'abbé de *Châteauneuf*, qui n'était pas difficile en amour, & qui, disait-on, avait eu les faveurs de *Nimon* âgée de soixante ans, ou plutôt lui avait donné les siennes. J'ai beaucoup vu dans mon enfance l'abbé de *Gédouin*, l'abbé de *Châteauneuf* & Mdlle. *l'Enclos*; je puis assurer qu'à l'âge de quatre-vingt ans son visage portait les marques les plus hideuses de la vieillesse; que son corps en avait toutes les infirmités, & qu'elle avait dans l'esprit les maximes d'un philosophe austère.

À l'article *Deshoulières*, le rédacteur prétend que c'est elle qui est désignée sous le nom de *précieuse* dans la satire de *Boileau* contre les femmes. Jamais personne n'eut moins ce défaut que madame *Deshoulières*; elle passa toujours pour la femme du meilleur commerce; elle était très simple & très agréable dans la conversation.

L'article *La Mothe* est plein d'injures atroces contre cet académicien; homme très aimable, poète-philosophe qui a fait des ouvrages estimables dans tous les genres. Enfin l'auteur, pour vendre son livre en six volumes, en a fait un libelle diffamatoire.

Son héros est *Carré de Montgeron* qui présenta au roi un recueil des miracles opérés par les convulsionnaires dans le cimetière de St. Médard; & son héros était un sot qui est mort fou.

L'intérêt du public, de la littérature & de

la raison, exigeait qu'on livrât à l'indignation publique ces libellistes à qui l'avidité d'un gain fardide pourrait susciter des imitateurs; d'autant plus que rien n'est si aisé que de copier des livres par ordre alphabétique, & d'y ajouter des platitudes, des calomnies & des injures.

EXTRAIT DES REFLEXIONS D'UN ACADÉMICIEN, SUR LE DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE.

J'aurais voulu rapporter l'étymologie naturelle & incontestable de chaque mot, comparer l'emploi, les diverses significations, l'énergie de ce mot avec l'emploi, les acceptions diverses, la force ou la faiblesse du terme qui répond à ce mot dans les langues étrangères; enfin, citer les meilleurs auteurs qui ont fait usage de ce mot; faire voir le plus ou moins d'étendue qu'ils lui ont donné, remarquer s'il est plus propre à la poésie qu'à la prose.

Par exemple, j'observais que l'*inclémence* des airs est ridicule dans une histoire, parce que ce terme d'*inclémence* a son origine dans la colère du ciel qu'on suppose manifestée par l'intempérie, les dérangemens, les rigueurs des saisons, la violence du froid, la corruption de l'air, les tempêtes, les orages, les vapeurs pestilentielles, &c. Ainsi donc *inclé-*

mence étant une métaphore , est consacrée à la poésie.

Je donnais au mot *impuissance* toutes les acceptions qu'il reçoit. Je faisais voir dans quelle faute est tombé un historien qui parle de l'impuissance du roi *Alphonse* , en n'exprimant pas si c'était celle de résister à son frère , ou celle dont sa femme l'accusait.

Je tâchais de faire voir que les épithètes *irrésistible* , *incurable* , exigeaient un grand ménagement. Le premier qui a dit , *l'impulsion irrésistible du génie* , a très bien rencontré , parce qu'en effet il s'agissait d'un grand génie qui s'était livré à son talent malgré tous les obstacles. Les imitateurs qui ont employé cette expression pour des hommes médiocres , sont des plagiaires qui ne savent pas placer ce qu'ils dérobent.

Le mot *incurable* n'a été encor enchâssé dans un vers que par l'industriel Racine.

D'un incurable amour remèdes impuissans.

Voilà ce que Boileau appelle *des mots trouvés*.

Dès qu'un homme de génie a fait un usage nouveau d'un terme de la langue , les copistes ne manquent pas d'employer cette même expression mal-à-propos en vingt endroits , & n'en font jamais honneur à l'inventeur.

Je ne crois pas qu'il y ait un seul de ces mots trouvés , une seule expression neuve de

génie dans aucun auteur tragique depuis *Racine*, excepté ces années. Ce sont pour l'ordinaire des termes lâches, oiseux, rebattus, si mal mis en place qu'il en résulte un stile barbare; & à la honte de la nation, ces ouvrages visigoths & vandales, furent quelque tems prônés, célébrés, admirés dans les journaux, dans les mercures, surtout quand ils furent protégés par je ne sais quelle dame qui ne s'y connaissait point du tout. On en est revenu aujourd'hui; & à un ou deux près, ils sont pour jamais anéantis.

Je ne prétendais pas faire toutes ces réflexions, mais mettre le lecteur en état de les faire.

Je faisais voir à la lettre E que nos *e* muets qui nous sont reprochés par un Italien, sont précisément ce qui forme la délicieuse harmonie de notre langue. *Empire*, *couronne*, *diadème*, *épouvantable*, *sensible*; cet *e* muet qu'on fait sentir, sans l'articuler, laisse dans l'oreille un son mélodieux, comme celui d'un timbre qui résonne encor quand il n'est plus frappé. C'est ce que nous avons déjà répondu à un Italien homme de lettres, qui était venu à Paris pour enseigner sa langue, & qui ne devait pas y décrier la nôtre.

Il ne sentait pas la beauté & la nécessité de nos rimes féminines; elles ne sont que des *e* muets. Cet entrelacement de rimes masculines & féminines fait le charme de nos vers,

De semblables observations sur l'alphabet & sur les mots , auraient pu être de quelque utilité ; mais l'ouvrage eût été trop long.

D I E U . D I E U X .

SECTION PREMIÈRE.

JE crains toujours de me tromper ; mais tous les monumens me font voir avec évidence que les anciens peuples policés reconnaissaient un DIEU suprême. Il n'y a pas un seul livre , une médaille , un bas relief , une inscription où il soit parlé de *Junon* , de *Minerve* , de *Neptune* , de *Mars* & des autres Dieux , comme d'un Etre formateur , souverain de toute la nature. Au contraire , les plus anciens livres profanes que nous ayons , *Hésiode* & *Homère* , représentent leur *Zeus* comme seul lançant la foudre , comme seul maître des Dieux & des hommes ; il punit même les autres Dieux ; il attache *Junon* à une chaîne , il chasse *Apollon* du ciel.

L'ancienne religion des bracmanes , la première qui admit des créatures célestes , la première qui parla de leur rébellion , s'explique d'une manière sublime sur l'unité & la puissance de DIEU , comme nous l'avons vu à l'article *Auge*.

Les Chinois, tout anciens qu'ils sont, ne viennent qu'après les Indiens ; ils ont reconnu un seul DIEU de tems immémorial , point de Dieux subalternes, point de génies ou daimons médiateurs entre DIEU & les hommes , point d'oracles , point de dogmes abstraits , point de disputes théologiques chez les lettrés ; l'empereur fut toujours le premier pontife , la religion fut toujours auguste & simple : c'est ainsi que ce vaste empire, quoique subjugué deux fois , s'est toujours conservé dans son intégrité, qu'il a soumis ses vainqueurs à ses loix , & que malgré les crimes & les malheurs attachés à la race humaine, il est encor l'état le plus florissant de la terre.

Les mages de Caldée , les Sabéens ne reconnaissaient qu'un seul DIEU suprême , & l'adoraient dans les étoiles qui sont son ouvrage.

Les Persans l'adoraient dans le soleil. La sphère posée sur le frontispice du temple de Memphis , était l'emblème d'un DIEU unique & parfait , nommé *Knef* par les Egyptiens.

Le titre de *Deus optimus maximus*, n'a jamais été donné par les Romains qu'au seul Jupiter , *Hominum sator atque Deorum*. On ne peut trop répéter cette grande vérité que nous indiquons ailleurs. a)

a) Le prétendu *Jupiter* né en Crète, n'était qu'une fable historique ou poétique , comme celles des autres Dieux. *Jovis*, depuis *Jupiter*, était la traduction du mot grec *Zeus* ; & *Zeus* était la traduction du mot phénicien *Jeova*.

Cette adoration d'un DIEU suprême est confirmée depuis *Romulus* jusqu'à la destruction entière de l'empire, & à celle de sa religion. Malgré toutes les folies du peuple qui vénérât des Dieux secondaires & ridicules, & malgré les épicuriens qui au fonds n'en reconnaissaient aucun, il est avéré que les magistrats & les sages adorèrent dans tous les tems un DIEU souverain.

Dans le grand nombre de témoignages qui nous restent de cette vérité, je choisirai d'abord celui de *Maxime* de Tyr qui florissait sous les *Antonins*, ces modèles de la vraie piété, puisqu'ils l'étaient de l'humanité. Voici ses paroles dans son discours intitulé, *De DIEU selon Platon*. Le lecteur qui veut s'instruire est prié de les bien peser.

Les hommes ont eu la faiblesse de donner à DIEU une figure humaine, parce qu'ils n'avaient rien vu au-dessus de l'homme. Mais il est ridicule de s'imaginer avec Homère, que Jupiter ou la suprême Divinité, a les sourcils noirs & les cheveux d'or, & qu'il ne peut les secouer sans ébranler le ciel.

Quand on interroge les hommes sur la nature de la Divinité, toutes leurs reponses sont différentes. Cependant, au milieu de cette prodigieuse variété d'opinions, vous trouverez un même sentiment par toute la terre, c'est qu'il n'y a qu'un seul DIEU qui est le père de tous, &c.

Que deviendront après cet aveu formel & après les discours immortels des *Cicérons*, des *Antonins*, des *Epictètes*, que deviendront, dis-je, les déclamations que tant de pédans ignorans répètent encor aujourd'hui ? A quoi serviront ces éternels reproches d'un politéisme grossier & d'une idolâtrie puérile, qu'à nous convaincre que ceux qui les font n'ont pas la plus légère connoissance de la saine antiquité ? Ils ont pris les rêveries d'*Homère* pour la doctrine des sages.

Faut-il un témoignage encor plus fort & plus expressif ? vous le trouverez dans la lettre de *Maxime* de Madaure à *St. Augustin* ; tout deux étaient philosophes & orateurs ; du moins ils s'en piquaient, ils s'écrivaient librement ; ils étaient amis autant que peuvent l'être un homme de l'ancienne religion & de la nouvelle.

Lisez la lettre de *Maxime* de Madaure, & la réponse de l'évêque d'Hippone.

LÈTTRÉ DE MAXIME DE MADAURE.

„ Or qu'il y ait un DIEU souverain qui
 „ soit sans commencement, & qui sans avoir
 „ rien engendré de semblable à lui, soit
 „ néanmoins le père & le formateur de toutes
 „ choses, quel homme est assez grossier, as-
 „ sez stupide pour en douter ? C'est celui
 „ dont nous adorons sous des noms divers

„ l'éternelle puissance , répandue dans toutes
 „ les parties du monde ; ainsi honorant sé-
 „ parément par diverses sortes de cultes , ce
 „ qui est comme ses divers membres , nous
 „ l'adorons tout entier . . . qu'ils vous con-
 „ servent ces Dieux *subalternes* , sous les
 „ noms desquels , & par lesquels tout au-
 „ tant de mortels que nous sommes sur la
 „ terre , nous adorons le *Père commun des*
 „ *Dieux & des hommes* , par différentes sortes
 „ de cultes , à la vérité , mais qui s'accordent
 „ tous dans leur variété même , & ne ten-
 „ dent qu'à la même fin. “

Qui écrivait cette lettre ? Un Numide , un
 homme du pays d'Alger.

R É P O N S E D' A U G U S T I N .

„ Il y a dans votre place publique deux
 „ statues de *Mars* , nud dans l'une & armé
 „ dans l'autre , & tout auprès la figure d'un
 „ homme qui avec trois doigts qu'il avance
 „ vers *Mars* , tient en bride cette divinité
 „ dangereuse à toute la ville. Sur ce que vous
 „ me dites que de pareils Dieux sont comme
 „ les membres du seul véritable DIEU , je
 „ vous avertis avec toute la liberté que vous
 „ me donnez , de ne pas tomber dans de pa-
 „ reils sacrilèges ; car ce seul DIEU dont vous
 „ parlez , est sans doute celui qui est re-
 „ connu de tout le monde , & sur lequel les
 „ igno-

„ ignorans conviennent avec les favans ,
 „ comme quelques anciens ont dit. Or , direz-
 „ vous que celui dont la force , pour ne pas
 „ dire la cruauté , est réprimée par un hom-
 „ me mort soit un membre de celui-là ?
 „ Il me ferait aisé de vous pousser sur ce su- Traduct.
 „ jet ; car vous voyez bien ce qu'on pou- de Dubois
 „ rait dire sur cela ; mais je ne retiens de précep-
 „ peur que vous ne disiez que ce sont les teur du
 „ armes de la rhétorique que j'employe dernier
 „ tre vous plutôt que celles de la vérité. “ duc de
 „ Guise.

Nous ne savons pas ce que signifiaient ces
 deux statues dont il ne reste aucun vestige ;
 mais toutes les statues dont Rome était rem-
 plie , le Panthéon & tous les temples con-
 sacrés à tous les Dieux subalternes , & mê-
 me aux douze grands Dieux , n'empêchèrent
 jamais que *Deus optimus maximus* , DIEU
très bon & très grand , ne fût reconnu dans
 tout l'empire.

Le malheur des Romains était donc d'avoir
 ignoré la loi mosaïque , & ensuite d'ignorer
 la loi des disciples de notre Sauveur JESUS-
 CHRIST , de n'avoir pas eu la foi , d'avoir
 mêlé au culte d'un DIEU suprême le culte de
Mars , de *Vénus* , de *Minerve* , d'*Apollon* qui
 n'existaient pas , & d'avoir conservé cette
 religion jusqu'au tems des *Théodoses*. Heu-
 reusement les Goths , les Huns , les Vandales ,
 les Hérules , les Lombards , les Francs qui dé-
Quatrième partie.

truifirent cet empire, se foudirent à la vérité, & jouirent d'un bonheur qui fut refusé aux *Scipions*, aux *Catons*, aux *Metellus*, aux *Emiles*, aux *Cicérons*, aux *Varrons*, aux *Virgiles* & aux *Horaces*. (Voyez l'article *Idolâtrie*.)

Tous ces grands-hommes ont ignoré JESUS-CHRIST qu'ils ne pouvaient connaître; mais ils n'ont point adoré le diable, comme le répètent tous les jours tant de pédants. Comment auraient-ils adoré le diable puisqu'ils n'en avaient jamais entendu parler?

D'UNE CALOMNIE DE WARBURTON
CONTRE CICÉRON, AU SUJET
D'UN DIEU SUPRÊME.

Préface
de la 11.
partie du
tome II.
de la légation
de
Moïse, p.
19.

Warburton a calomnié *Cicéron* & l'ancienne Rome, ainsi que ses contemporains. Il suppose hardiment que *Cicéron* a prononcé ces paroles dans son oraison pour *Flaccus*: IL EST INDIGNE DE LA MAJESTÉ DE L'EMPIRE D'ADORER UN SEUL DIEU.

Majestatem imperii non decuit ut unus tantum DEUS colatur.

Qui le croirait? il n'y a pas un mot de cela dans l'oraison pour *Flaccus*, ni dans aucun ouvrage de *Cicéron*. Il s'agit de quelques vexations dont on accusait *Flaccus*, qui avait exercé la prèture dans l'Asie mineure. Il était secrètement poursuivi par les juifs,

dont Rome était alors inondée ; car ils avaient obtenu à force d'argent des privilèges à Rome , dans le tems même que *Pompée* après *Crassus* ayant pris Jérusalem , avait fait pendre leur roitelet *Alexandre* fils d'*Aristobule*. *Flaccus* avait défendu qu'on fit passer des espèces d'or & d'argent à Jérusalem , parce que ces monnoies en revenaient altérées , & que le commerce en souffrait ; il avait fait saisir l'or qu'on y portait en fraude. Cet or , dit *Cicéron* , est encor dans le trésor ; *Flaccus* s'est conduit avec autant de désintéressement que *Pompée*.

Ensuite *Cicéron* avec son ironie ordinaire prononce ces paroles. „ Chaque pays a sa religion , nous avons la nôtre. Lorsque Jérusalem était encor libre , & que les juifs étaient en paix , ces juifs n'avaient pas moins en horreur la splendeur de cet empire , la dignité du nom romain , les institutions de nos ancêtres. Aujourd'hui cette nation a fait voir plus que jamais par la force de ses armes ce qu'elle doit penser de l'empire Romain. Elle nous a montré par sa valeur combien elle est chère aux Dieux immortels ; elle nous l'a prouvé en étant vaincue , dispersée , tributaire. “

Stantibus hierosolimis , pacatisque Judæis , tamen istorum religio sacrorum à splendore hujus imperii , gravitate nominis nostri , majorum institutis abhorrebat : nunc verò hoc magis ,

*quid illa gens , quid de imperio nostro sentiret ,
offendit armis : quam cara Diis immortalibus
esset , docuit , quòd est victa , quòd elocata ,
quòd servata.*

Il est donc très faux que jamais ni *Cicéron* , ni aucun Romain ait dit , qu'il ne convenait pas à la majesté de l'empire de reconnaître un DIEU suprême. Leur *Jupiter* ce *Zeus* des Grecs , ce *Jehova* des Phéniciens , fut toujours regardé comme le maître des Dieux secondaires. On ne peut trop inculquer cette grande vérité.

LES ROMAINS ONT-ILS PRIS TOUS LEURS DIEUX DES GRECS ?

Les Romains n'auraient-ils pas eu plusieurs Dieux qu'ils ne tenaient pas des Grecs ?

Par exemple , ils ne pouvaient avoir été plagiaires en adorant *Cælus* , quand les Grecs adoraient *Ouranon* ; en s'adressant à *Saturnus* & à *Tellus* quand les Grecs s'adressaient à *Gé* & à *Cronos*.

Ils appellaient *Cérès* celle que les Grecs nommaient *Deo* & *Demiter*.

Leur Neptune était *Poseidon* ; leur Vénus était *Aphrodite* ; leur Junon s'appellait en grec *Era* ; leur Proserpine *Coré* ; enfin , leur favori Mars , *Ares* ; & leur favorite Bellone *Enio*. Il n'y a pas là un nom qui se ressemble.

Les beaux esprits grecs & romains s'étaient-ils rencontrés , ou les uns avaient-ils pris des autres , la chose dont ils déguisaient le nom ?

Il est assez naturel que les Romains , sans consulter les Grecs , se soient faits des Dieux du ciel , du tems , d'un être qui préside à la guerre , à la génération , aux moissons , sans aller demander des Dieux en Grèce , comme ensuite ils allèrent leur demander des loix. Quand vous trouvez un nom qui ne ressemble à rien , il paraît juste de le croire originaire du pays.

Mais *Jupiter* le maître de tous les Dieux , n'est-il pas un mot appartenant à toutes les nations , depuis l'Euphrate jusqu'au Tibre ? C'était *Jov*, *Jovis* chez les premiers Romains , *Zeus* chez les Grecs , *Jehova* chez les Phéniciens , les Syriens , les Egyptiens.

Cette ressemblance ne paraît-elle pas servir à confirmer que tous ces peuples avaient la connaissance de l'Être suprême ? connaissance confuse à la vérité ; mais quel homme peut l'avoir distincte ?

S E C T I O N S E C O N D E .

Examen de Spinoza.

Spinoza ne put s'empêcher d'admettre une intelligence agissante dans la matière , & faisant un tout avec elle.

Page 13. Je dois conclure, dit-il, que l'être absolu
 édition de n'est ni pensée, ni étendue exclusivement l'un
 Koppens. de l'autre, mais que l'étendue & la pensée sont
 les attributs nécessaires de l'être absolu.

C'est en quoi il paraît différer de tous les athées de l'antiquité, *Ocellus Lucanus*, *Héraclite*, *Démocrite*, *Leucipe*, *Straton*, *Epicure*, *Pythagore*, *Diagore*, *Zenon d'Elée*, *Anaximandre* & tant d'autres. Il en diffère surtout par sa méthode qu'il avait entièrement puisée dans la lecture de *Descartes*, dont il a imité jusqu'au stile.

Spinoza
 dit qu'il
 aime
 DIEU.

Ce qui étonnera surtout la foule de ceux qui crient *Spinoza*, *Spinoza*, & qui ne l'ont jamais lu, c'est sa déclaration suivante. Il ne la fait pas pour éblouir les hommes, pour appaiser des théologiens, pour se donner des protecteurs, pour désarmer un parti; il parle en philosophe sans se nommer, sans s'afficher; il s'exprime en latin pour être entendu d'un très petit nombre. Voici sa profession de foi.

PROFESSION DE FOI DE SPINOSA.

Page 44. „ Si je concluais aussi que l'idée de DIEU
 „ comprise sous celle de l'infinité de l'univers,
 „ me dispense de l'obéissance, de l'amour &
 „ du culte, je ferais encor un plus pernicieux
 „ usage de ma raison; car il m'est évident
 „ que les loix que j'ai reçues, non par le

» rapport ou l'entremise des autres hommes,
» mais immédiatement de lui, sont celles que
» la lumière naturelle me fait connaître pour
» véritables guides d'une conduite raison-
» nable. Si je manquais d'obéissance à cet
» égard, je pécherais non-seulement contre
» le principe de mon être & contre la société
» de mes pareils, mais contre moi-même,
» en me privant du plus solide avantage de
» de mon existence. Il est vrai que cette
» obéissance ne m'engage qu'aux devoirs de
» mon état, & qu'elle me fait envisager tout
» le reste comme des pratiques frivoles, in-
» ventées superstitieusement, ou par l'utilité
» de ceux qui les ont instituées.

» A l'égard de l'amour de DIEU, loin que
» cette idée le puisse affaiblir, j'estime qu'au-
» cun autre n'est plus propre à l'augmenter,
» puisqu'elle me fait connaître que DIEU est
» intime à mon être; qu'il me donne l'exis-
» tence & toutes mes propriétés; mais qu'il
» me les donne libéralement sans reproche,
» sans intérêt, sans m'affujettir à autre chose
» qu'à ma propre nature. Elle bannit la crain-
» te, l'inquiétude, la défiance, & tous les
» défauts d'un amour vulgaire ou inté-
» ressé. Elle me fait sentir que c'est un bien
» que je ne puis perdre, & que je possède
» d'autant mieux que je le connais & que je
» l'aime. «

Est-ce le vertueux & tendre *Fenelon*, est-ce *Spinosa* qui a écrit ces pensées ? Comment deux hommes si opposés l'un à l'autre ont-ils pu se rencontrer dans l'idée d'aimer DIEU pour lui-même, avec des notions de DIEU si différentes ? (Voyez *Amour de DIEU.*)

Il le faut avouer ; ils allaient tout deux au même but, l'un en chrétien, l'autre en homme qui avait le malheur de ne le pas être. Le saint archevêque en philosophe persuadé que DIEU est distingué de la nature, l'autre en disciple très égaré de *Descartes*, qui s'imaginait que DIEU est la nature entière.

Le premier était orthodoxe ; le second se trompait, j'en dois convenir : mais tout deux étaient dans la bonne foi ; tout deux estimables dans leur sincérité comme dans leurs mœurs douces & simples ; quoi qu'il n'y ait eu d'ailleurs nul rapport entre l'imitateur de *Odyssée* & un cartésien sec, hérissé d'arguments ; entre un très bel esprit de la cour de *Louis XIV*, revêtu de ce qu'on nomme une grande dignité, & un pauvre juif déjudaisé, vivant avec trois cent florins *b*) dans l'obscurité la plus profonde.

S'il est entre eux quelque ressemblance, c'est que *Fenelon* fut accusé devant le sanhedrin

b) On vit après sa mort, par ses comptes, qu'il n'avait quelquefois dépensé que quatre sous & demi en un jour pour sa nourriture. Ce n'est pas là un repas de moines assemblés en chapitre.

de la nouvelle loi , & l'autre devant une synagogue sans pouvoir comme sans raison ; mais l'un se soumit & l'autre se révolta.

DU FONDAMENT DE LA PHILOSOPHIE DE SPINOSA.

Le grand dialecticien *Bayle* a réfuté *Spinoza*. Voyez l'article *Spinoza* Dictionnaire de *Bayle*.
 Ce système n'est donc pas démontré comme une proposition d'*Euclide* ; s'il l'était , on ne saurait le combattre. Il est donc au moins obscur.

J'ai toujours eu quelque soupçon que *Spinoza* avec sa substance universelle , ses modes & ses accidens , avait entendu autre chose que ce que *Bayle* entend ; & que par conséquent *Bayle* peut avoir eu raison , sans avoir confondu *Spinoza*. J'ai toujours cru surtout que *Spinoza* ne s'entendait pas souvent lui-même , & que c'est la principale raison pour laquelle on ne l'a pas entendu.

Il me semble qu'on pourrait battre les remparts du spinosisme par un côté que *Bayle* a négligé. *Spinoza* pense qu'il ne peut exister qu'une seule substance ; & il y paraît partout son livre qu'il se fonde sur la méprise de Descartes que tout est plein. Or , il est aussi faux que tout soit plein , qu'il est faux que tout soit vide. Il est démontré aujourd'hui que le mouvement est aussi impossible dans le plein absolu , qu'il est impossible que dans une

Spinoza croit que DIEU est tout & qu'il n'y a qu'une seule substance.

balance égale un poids de deux livres élève un poids de quatre.

Or si tous les mouvemens exigent absolument des espaces vides, que deviendra la substance unique de *Spinoza* ? Comment la substance d'une étoile entre laquelle & nous est un espace vide si immense, fera-t-elle précifément la substance de notre terre, la substance de moi-même, c) la substance d'une mouche mangée par une araignée ?

Je me trompe peut-être ; mais je n'ai jamais conçu comment *Spinoza* admettait une substance infinie dont la pensée & la matière font les deux modalités, admettant la substance qu'il appelle *Dieu*, & dont tout ce que nous voyons est mode ou accident, a pu cependant rejeter les causes finales ? Si cet être infini, universel, pense, comment n'aurait-il pas des desseins ? s'il a des desseins, comment n'aurait-il pas une volonté ? Nous sommes, dit *Spinoza*, des modes de cet Etre absolu, nécessaire, infini. Je dis à *Spinoza*, nous voulons, nous avons des desseins, nous qui ne sommes que des modes ; donc cet Etre infini, nécessaire, absolu ne peut en être privé ; donc il a volonté, desseins, puissance.

c) Ce qui fait que *Bayle* n'a pas pressé cet argument, c'est qu'il n'était pas instruit des démonstrations de *Newton*, de *Keil*, de *Grégori*, de *Halley*, que le vide est nécessaire pour le mouvement.

Je fais bien que plusieurs philosophes , & Causés fin
 surtout *Lucrece* , ont nié les causes finales ; & nales.
 je fais que *Lucrece* , quoique peu châtié , est un
 très grand poète dans ses descriptions & dans
 sa morale ; mais en philosophie il me paraît , je
 l'avoue , fort au - dessous d'un portier de col-
 lège & d'un bedaut de paroisse. Affirmer que
 ni l'œil n'est fait pour voir , ni l'oreille pour
 entendre , ni l'estomac pour digérer , n'est-ce
 pas là la plus énorme absurdité , la plus révol-
 tante folie qui soit jamais tombée dans l'esprit
 humain ? Tout douteur que je suis , cette dé-
 mence me paraît évidente , & je le dis.

Pour moi je ne vois dans la nature comme
 dans les arts , que des causes finales ; & je crois
 un pommier fait pour porter des pommes
 comme je crois une montre faite pour mar-
 quer l'heure.

Je dois avertir ici que si *Spinoza* dans
 plusieurs endroits de ses ouvrages se moque
 des causes finales , il les reconnaît plus expref-
 sément que personne dans sa première par-
 tie de l'*Etre en général* & *en particulier*.

Voici ses paroles.

„ Qu'il me soit permis de m'arrêter ici Causés fi-
 „ quelque instant , pour admirer la merveil- nales ad-
 „ leuse dispensation de la nature , laquelle mises par
 „ ayant enrichi la constitution de l'homme Spinoza,
 „ de tous les ressorts nécessaires pour prolon- pag. 14.
 „ ger jusqu'à certain terme la durée de sa fra-
 „ gile existence , & pour animer la connaissance

„ qu'il a de lui-même par celle d'une infi-
 „ nité de choses éloignées, semble avoir ex-
 „ près négligé de lui donner des moyens
 „ pour bien connaître celle dont il est obligé
 „ de faire un usage plus ordinaire, & même
 „ les individus de sa propre espèce. Cepen-
 „ dant, à le bien prendre, c'est moins l'effet
 „ d'un refus que celui d'une extrême libé-
 „ ralité; puisque s'il y avait quelque être
 „ intelligent qui en pût pénétrer un autre
 „ contre son gré, il jouirait d'un tel avanta-
 „ ge au-dessus de lui, que par cela même il
 „ serait exclus de sa société, au-lieu que dans
 „ l'état présent, chaque individu jouissant de
 „ lui-même avec une pleine indépendance,
 „ ne se communique qu'autant qu'il lui
 „ convient. “

Spinoza
 se contre-
 dit.

Que conclurai-je de là? que *Spinoza* se
 contredisait souvent, qu'il n'avait pas tou-
 jours des idées nettes, que dans le grand nau-
 frage des systèmes il se sauvait tantôt sur
 une planche, tantôt sur une autre; qu'il res-
 semblait par cette faiblesse à *Mallebranche*, à
Arnaud, à *Bossuet*, à *Claude*, qui se sont con-
 tredits quelquefois dans leurs disputes; qu'il
 était comme tant de métaphysiciens & de
 théologiens. Je conclurai que je dois me dé-
 fier à plus forte raison de toutes mes idées en
 métaphysique, que je suis un animal très
 faible, marchant sur des sables mouvans qui
 se dérobent continuellement sous moi, &

qu'il n'y a peut-être rien de si fou que de croire avoir toujours raison.

Vous êtes très confus, *Baruc* d) *Spinoza*; mais êtes-vous aussi dangereux qu'on le dit? je soutiens que non; & ma raison, c'est que vous êtes confus, que vous avez écrit en mauvais latin, & qu'il n'y a pas dix personnes en Europe qui vous lisent d'un bout à l'autre, quoi qu'on vous ait traduit en français. Quel est l'auteur dangereux? c'est celui qui est lu par les oisifs de la cour & par les danies.

S E C T I O N T R O I S I È M E.

Du Système de la nature.

L'auteur du *Système de la nature* a eu l'avantage de se faire lire des savans, des ignorans, des femmes; il a donc dans le stile des mérites que n'avait pas *Spinoza*. Souvent de la clarté, quelquefois de l'éloquence, quoi qu'on puisse lui reprocher de répéter, de déclamer, & de se contredire comme tous les autres. Pour le fonds des choses, il faut s'en défier très souvent en physique & en morale. Il s'agit ici de l'intérêt du genre-humain. Examinons donc si la doctrine est vraie & utile, & soyons courts si nous pouvons.

d) Il s'appellait *Baruc* & non *Benoit*, car il ne fut jamais baptisé.

Ire. Partie
page 60.

L'ordre & le désordre n'existent point, &c.
Quoi ! en physique un enfant né aveugle ou privé de ses jambes, un monstre n'est pas contraire à la nature de l'espèce ? N'est-ce pas la régularité ordinaire de la nature qui fait l'ordre, & l'irrégularité qui est le désordre ? N'est-ce pas un très grand dérangement, un désordre funeste qu'un enfant à qui la nature a donné la faim, & a bouché l'œsophage ? Les évacuations de toute espèce sont nécessaires, & souvent les conduits manquent d'orifices ; on est obligé d'y remédier : ce désordre a sa cause sans doute. Point d'effet sans cause ; mais c'est un effet très déordonné.

L'affassinat de son ami, de son frère, n'est-il pas un désordre horrible en morale ? Ce crime a sa cause dans des passions, mais l'effet est exécration ; la cause est fatale ; ce désordre fait frémir. Reste à découvrir, si l'on peut, l'origine de ce désordre ; mais il existe.

Page 69.

L'expérience prouve que les matières que nous regardons comme inertes & mortes, prennent de l'action, de l'intelligence, de la vie, quand elles sont combinées d'une certaine façon.

C'est-là précisément la difficulté. Comment un germe parvient-il à la vie ? l'auteur & le lecteur n'en savent rien. Dès-là les deux volumes du *Système*, & tous les systèmes du monde, ne sont-ils pas des rêves ?

Il faudrait définir la vie, & c'est ce que Page 78. j'estime impossible.

Cette définition n'est-elle pas très aisée, très commune ? la vie n'est-elle pas organisation avec sentiment ? Mais de savoir si vous tenez ces deux propriétés du mouvement seul de la matière, c'est ce dont il est impossible de donner une preuve : & si on ne peut le prouver, pourquoi l'affirmer ? pourquoi dire tout haut, *je fais*, quand on se dit tout bas, *j'ignore* ?

L'on demandera ce que c'est que l'homme, &c. Page 80.

Cet article n'est pas assurément plus clair que les plus obscurs de *Spinoza*, & bien des lecteurs s'indigneront de ce ton si décisif que l'on prend sans rien expliquer.

La matière est éternelle & nécessaire, mais Page 82. ses formes & ses combinaisons sont passagères & contingentes, &c.

Il est difficile de comprendre comment la matière étant nécessaire, & aucun être libre n'existant, selon l'auteur, il y aurait quelque chose de contingent. On entend par contingence ce qui peut être & ne pas être. Mais tout devant être d'une nécessité absolue, toute manière d'être qu'il appelle ici mal-à-propos *contingent*, est d'une nécessité aussi absolue que l'être même. C'est-là où l'on se trouve encor plongé dans un labyrinthe où l'on ne voit point d'issue.

Lorsqu'on ose assurer qu'il n'y a point de DIEU, que la matière agit par elle-même par une nécessité éternelle, il faut le démontrer comme une proposition d'*Euclide*; sans quoi vous n'appuiez votre système que sur un peut-être. Quel fondement pour la chose qui intéresse le plus le genre-humain!

Page 152. *Si l'homme d'après sa nature est forcé d'aimer son bien-être, il est forcé d'en aimer les moyens. Il serait inutile & peut-être injuste de demander à un homme d'être vertueux s'il ne peut l'être sans se rendre malheureux. Dès que le vice le rend heureux, il doit aimer le vice.*

Cette maxime est encor plus exécrationnable en morale que les autres ne sont fausses en physique. Quand il serait vrai qu'un homme ne pourrait être vertueux sans souffrir, il faudrait l'encourager à l'être. La proposition de l'auteur serait visiblement la ruine de la société. D'ailleurs, comment saura-t-il qu'on ne peut être heureux sans avoir des vices? n'est-il pas au contraire prouvé par l'expérience, que la satisfaction de les avoir domptés est cent fois plus grande que le plaisir d'y avoir succombé; plaisir toujours empoisonné, plaisir qui mène au malheur. On acquiert en domptant ses vices la tranquillité, le témoignage consolant de sa conscience; on perd en s'y livrant son repos, sa santé; on risque tout. L'auteur lui-même en vingt endroits

endroits veut qu'on sacrifie tout à la vertu. Qu'est-ce donc qu'un système rempli de ces contradictions ?

Ceux qui rejettent avec tant de raison les Page 167. *idées innées, auraient dû sentir que cette intelligence ineffable que l'on place au gouvernail du monde, & dont nos sens ne peuvent constater ni l'existence ni les qualités, est un être de raison.*

En vérité, de ce que nous n'avons point d'idées innées, comment s'ensuit-il qu'il n'y a point de DIEU ? cette conséquence n'est-elle pas absurde ? y a-t-il quelque contradiction à dire que DIEU nous donne des idées par nos sens ? n'est-il pas au contraire de la plus grande évidence que s'il est un Être tout-puissant dont nous tenons la vie, nous lui devons nos idées & nos sens comme tout le reste ? Il faudrait avoir prouvé auparavant que DIEU n'existe pas ; & c'est ce que l'auteur n'a point fait ; c'est même ce qu'il n'a pas encor tenté de faire jusqu'à cette page du chapitre X.

Dans la crainte de fatiguer les lecteurs par l'examen de tous ces morceaux détachés, je viens au fondement du livre, à l'erreur étonnante sur laquelle il a élevé son système. Je dois absolument répéter ici ce qu'on a dit ailleurs.

Voyez
l'article
Anguilles

HISTOIRE DES ANGUILES SUR LESQUELLES
EST FONDÉ LE SYSTÈME.

Il y avait en France vers l'an 1750 un jésuite Anglais nommé *Néedham*, déguisé en séculier, qui servait alors de précepteur au neveu de Mr. *Dillon* archevêque de Toulouse. Cet homme faisait des expériences de physique, & surtout de chimie.

Après avoir mis de la farine de seigle ergoté dans des bouteilles bien bouchées, & du jus de mouton bouilli dans d'autres bouteilles, il crut que son jus de mouton & son seigle avaient fait naître des anguilles, lesquelles même en reproduisaient bientôt d'autres; & qu'ainsi une race d'anguilles se formait indifféremment d'un jus de viande, ou d'un grain de seigle.

Page 7.

Un physicien qui avait de la réputation, ne douta pas que ce *Néedham* ne fût un profond athée. Il conclut que puisque l'on faisait des anguilles avec de la farine de seigle, on pouvait faire des hommes avec de la farine de froment, que la nature & la chimie produisaient tout; & qu'il était démontré qu'on peut se passer d'un DIEU formateur de toutes choses.

Cette propriété de la farine trompa aisément un homme malheureusement égaré alors dans des idées qui doivent faire trembler pour la faiblesse de l'esprit humain. Il voulait

creuser un trou jusqu'au centre de la terre pour voir le feu central , disséquer des Patagons pour connaître la nature de l'ame ; enduire les malades de poix résine pour les empêcher de transpirer ; exalter son ame pour prédire l'avenir. Si on ajoutait qu'il fut encor plus malheureux en cherchant à opprimer deux de ses confrères , cela ne ferait pas d'honneur à l'athéisme , & servirait seulement à nous faire rentrer en nous - mêmes avec confusion.

Il est bien étrange que des hommes en niant un créateur , se soient attribués le pouvoir de créer des anguilles.

Ce qu'il y a de plus déplorable , c'est que des physiciens plus instruits adoptèrent le ridicule systême du jésuite *Néedham* , & le joignirent à celui de *Maillet* , qui prétendait que l'Océan avait formé les Pyrenées & les Alpes , & que les hommes étaient orginairement des marsouins , dont la queue fourchue se changea en cuisses & en jambes dans la suite des tems. De telles imaginations peuvent être mises avec les anguilles formées par de la farine.

Il n'y a pas longtems qu'on assura qu'à Bruxelles un lapin avait fait une demi-douzaine de lapreaux à une poule.

Cette transmutation de farine & de jus de mouton en anguilles fut démontrée aussi fautive

& aussi ridicule qu'elle l'est en effet , par Mr. *Spalanzani* un peu meilleur observateur que *Néedham*.

On n'avait pas besoin même de ces observations pour démontrer l'extravagance d'une illusion si palpable. Bientôt les anguilles de *Néedham* allèrent trouver la poule de Bruxelles.

Cependant , en 1768 , le traducteur exact , élégant & judicieux de *Lucrèce* , se laissa surprendre au point que non-seulement il rapporte dans ses notes du livre VIII. pag. 361 , les prétendues expériences de *Néedham* , mais qu'il fait ce qu'il peut pour en constater la validité.

Voilà donc le nouveau fondement du *Système de la nature*. L'auteur dès le second chapitre s'exprime ainsi.

Ire. partie
page 23. *En humectant de la farine avec de l'eau , & en renfermant ce mélange , on trouve au bout de quelque tems à l'aide du microscope : qu'il a produit des êtres organisés dont on croyait la farine & l'eau incapables. C'est ainsi que la nature inanimée peut passer à la vie , qui n'est elle-même qu'un assemblage de mouvemens.*

Quand cette sottise inouïe serait vraie , je ne vois pas , à raisonner rigoureusement , qu'elle prouvât qu'il n'y a point de DIEU ; car il se pourrait très bien qu'il y eût un Etre suprême intelligent & puissant , qui ayant formé le soleil & tous les astres , daigna

former aussi des animalcules sans germe. Il n'y a point là de contradiction dans les termes. Il faudrait chercher ailleurs une preuve démonstrative que DIEU n'existe pas, & c'est ce qu'assurément personne n'a trouvé ni ne trouvera.

L'auteur traite avec mépris les causes finales, parce que c'est un argument rebattu. Mais cet argument si méprisé est de *Cicéron* & de *Newton*. Il pourrait par cela seul faire entrer les athées en quelque défiance d'eux-mêmes. Le nombre est assez grand des sages qui en observant le cours des astres, & l'art prodigieux qui règne dans la structure des animaux & des végétaux, reconnaissent une main puissante qui opère ces continuelles merveilles.

L'auteur prétend que la matière aveugle & sans choix produit des animaux intelligens. Produire sans intelligence des êtres qui en ont ! cela est-il concevable ? ce système est-il appuyé sur la moindre vraisemblance ? Une opinion si contradictoire exigerait des preuves, aussi étonnantes qu'elle-même. L'auteur n'en donne aucune ; il ne prouve jamais rien, & il affirme tout ce qu'il avance. Quel chaos, quelle confusion, mais quelle temérité !

Spinoza du moins avouait une intelligence agissante dans ce grand tout, qui constituait la nature ; il y avait là de la philosophie. Mais

je suis forcé de dire que je n'en trouve aucune dans le nouveau systême.

La matière est étendue , solide , gravitante , divisible ; j'ai tout cela aussi bien que cette pierre. Mais a-t-on jamais vu une pierre sentante & pensante ? Si je suis étendu , solide , divisible , je le dois à la matière. Mais j'ai sensations & pensées ; à qui le dois-je ? ce n'est pas à de l'eau , à de la fange ; il est vraisemblable que c'est à quelque chose de plus puissant que moi. C'est à la combinaison seule des élémens , me dites-vous. Prouvez-le-moi donc ; faites-moi donc voir nettement qu'une cause intelligente ne peut m'avoir donné l'intelligence. Voilà où vous êtes réduit.

L'auteur combat avec succès le Dieu des scolastiques , un Dieu composé de qualités discordantes , un Dieu auquel on donne , comme à ceux d'*Homère* , les passions des hommes ; mais il ne peut combattre le DIEU des sages. Les sages en contemplant la nature admettent un pouvoir intelligent & suprême. Il est peut-être impossible à la raison humaine détituée du secours divin de faire un pas plus avant.

L'auteur demande où réside cet Etre ? & de ce que personne sans être infini ne peut dire où il réside , il conclut qu'il n'existe pas. Cela n'est pas philosophique ; car de ce que

nous ne pouvons dire où est la cause d'un effet , nous ne devons pas conclure qu'il n'y a point de cause. Si vous n'aviez jamais vu de canonier , & que vous vissiez l'effet d'une batterie de canon , vous ne devriez pas dire , elle agit toute seule par sa propre vertu.

Ne tient-il donc qu'à dire , il n'y a point de DIEU , pour qu'on vous en croye sur votre parole ?

Enfin , sa grande objection est dans les malheurs & dans les crimes du genre-humain , objection aussi ancienne que philosophique ; objection commune , mais fatale & terrible , à laquelle on ne trouve de réponse que dans l'espérance d'une vie meilleure. Et quelle est encor cette espérance ? nous n'en pouvons avoir aucune certitude par la raison. Mais j'ose dire que quand il nous est prouvé qu'un vaste édifice construit avec le plus grand art est bâti par un architecte quel qu'il soit , nous devons croire à cet architecte quand même l'édifice serait teint de notre sang , souillé de nos crimes , & qu'il nous écraserait par sa chute. Je n'examine pas encor si l'architecte est bon , si je dois être satisfait de son édifice , si je dois en sortir plutôt que d'y demeurer ; si ceux qui sont logés comme moi dans cette maison pour quelques jours , en sont contents ; j'examine seulement s'il est vrai qu'il y ait un architecte , ou si cette maison remplie de

tant de beaux appartemens , & de vilains gal-
letas s'est bâtie toute seule.

SECTION QUATRIÈME.

De la nécessité de croire un Etre suprême.

Le grand objet , le grand intérêt , ce me sem-
ble , n'est pas d'argumenter en métaphysique ,
mais de peser s'il faut pour le bien commun
de nous autres animaux misérables & pen-
sans , admettre un DIEU rémunérateur & ven-
geur , qui nous serve à la fois de frein & de
consolation , ou rejeter cette idée en nous
abandonnant à nos calamités sans espérances ,
& à nos crimes sans remords ?

Hobbes dit , que si dans une republique où
l'on ne reconnaît point de DIEU , quel-
que citoyen en proposait un , il le ferait
pendre.

Il entendait apparemment par cette étrange
exagération , un citoyen qui voudrait dominer
au nom de DIEU ; un charlatan qui voudrait
se faire tyran. Nous entendons des citoyens
qui sentant la faiblesse humaine , sa perversité
& sa misère , cherchent un point fixe pour
assurer leur morale , & un appui qui les sou-
tienne dans les langueurs & dans les hor-
reurs de cette vie.

Depuis *Job* jusqu'à nous , un très grand
nombre d'hommes a maudit son existence ;

nous avons donc un besoin perpétuel de consolation & d'espérance. Votre philosophie nous en prive. La fable de *Pandore* valait mieux, elle nous laissait l'espérance ; & vous nous la ravissez ! La philosophie , selon vous , ne fournit aucune preuve d'un bonheur à venir. Non ; mais vous n'avez aucune démonstration du contraire. Il se peut qu'il y ait en nous une monade indestructible qui sente & qui pense , sans que nous sachions le moins du monde comment cette monade est faite. La raison ne s'oppose point à cette idée , quoique la raison seule ne la prouve pas. Cette opinion n'a-t-elle pas un prodigieux avantage sur la vôtre ? La mienne est utile au genre-humain , la vôtre est funeste ; elle peut (quoique vous en disiez) encourager les *Néron* , les *Alexandre VI* & les *Cartouche* ; la mienne peut les réprimer.

Marc-Antonin , *Epictète* , croyaient que leur monade (de quelque espèce qu'elle fût) se rejoindrait à la monade du grand Etre ; & ils furent les plus vertueux des hommes.

Dans le doute où nous sommes tout deux , je ne vous dis pas avec Pascal , *prenez le plus sûr*. Il n'y a rien de sûr dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici de parier , mais d'examiner ; il faut juger , & notre volonté ne détermine pas notre jugement. Je ne vous propose pas de croire des choses extravagantes pour vous tirer d'embarras ; je ne vous dis pas , Allez

à la Mecque baiser la pierre noire pour vous instruire ; tenez une queue de vache à la main ; aîsiblez vous d'un îcapulaire , foyez imbécille & fanatique pour acquérir la faveur de l'Être des êtres. Je vous dis, Continuez à cultiver la vertu , a être bienfaîtant , à regarder toute superstition avec horreur ou avec pitié ; mais adorez avec moi le deffein qui se manifeste dans toute la nature , & par conséquent l'auteur de ce deffein , la cause primordiale & finale de tout ; espérez avec moi que notre monade qui raisonne sur le grand Être éternel , pourra être heureuse par ce grand Être même. Il n'y a point là de contradiction. Vous ne m'en démontrerez pas l'impossibilité ; de même que je ne puis vous démontrer mathématiquement que la chose est ainsi. Nous ne raisonnons guères en métaphysique que sur des probabilités : nous nageons tous dans une mer dont nous n'avons jamais vu le rivage. Malheur à ceux qui se battent en nageant. Abordera qui pourra ; mais celui qui me crie, Vous nagez en vain . il n'y a point de port , me décourage & m'ôte toutes mes forces.

De quoi s'agit-il dans notre dispute ? de consoler notre malheureuse existence. Qui la console ? vous ou moi ?

Vous avouez vous - même dans quelques endroits de votre ouvrage , que la croyance d'un DIEU a retenu quelques hommes sur le

bord du crime : cet aveu me suffit. Quand cette opinion n'aurait prévenu que dix assassins, dix calomnies, dix jugemens iniques sur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embrasser.

La religion, dites-vous, a produit des millions de forfaits ; dites la superstition, qui règne sur notre triste globe ; elle est la plus cruelle ennemie de l'adoration pure qu'on doit à l'Être suprême. Détestons ce monstre qui a toujours déchiré le sein de sa mère ; ceux qui le combattent sont les bienfaiteurs du genre-humain ; c'est un serpent qui entoure la religion de ses replis, il faut lui écraser la tête sans blesser celle qu'il infecte & qu'il dévore.

Vous craignez qu'en adorant DIEU on ne redevienne bientôt superstitieux & fanatique. Mais n'est-il pas à craindre qu'en le niant on ne s'abandonne aux passions les plus atroces, & aux crimes les plus affreux ? Entre ces deux excès, n'y a-t-il pas un milieu très raisonnable ? Où est l'asyle entre ces deux écueils ? le voici. DIEU, & des loix sages.

Vous affirmez qu'il n'y a qu'un pas de l'adoration à la superstition. Il y a l'infini pour les esprits bienfaits : & ils sont aujourd'hui en grand nombre ; ils sont à la tête des nations, ils influent sur les mœurs publiques ;

& d'année en année le fanatisme qui couvrait la terre se voit enlever ses détestables usurpations.

Je répondrai encor un mot à vos paroles de la page 223. Si l'on présume des rapports entre l'homme & cet Etre incroyable, il faudra lui élever des autels, lui faire des présens. &c. , si l'on ne conçoit rien à cet Etre, il faudra s'en rapporter à des prêtres qui &c. &c. &c. Le grand mal de s'assembler aux tems des moissons, pour remercier DIEU du pain qu'il nous a donné ! qui vous dit de faire des présens à DIEU ! l'idée en est ridicule : mais où est le mal de charger un citoyen qu'on appellera *vieillard* ou *prêtre*, de rendre des actions de grace à la Divinité au nom des autres citoyens, pourvu que ce prêtre ne soit pas un *Grégoire VII* qui marche sur la tête des rois, ou un *Alexandre VI* fouillant par un inceste le sein de sa fille qu'il a engendrée par un stupre, & assassinant, empoisonnant, à l'aide de son bâtard, presque tous les princes ses voisins ; pourvu que dans une paroisse ce prêtre ne soit pas un fripon volant dans la poche des pénitens qu'il confesse, & employant cet argent à séduire les petites filles qu'il catéchise ; pourvu que ce prêtre ne soit pas un *le Tellier*, qui met tout un royaume en combustion par des fourberies dignes du pilori ; un *Warburton* qui viole

les loix de la société en manifestant les papiers secrets d'un membre du parlement pour le perdre, & qui calomnie quiconque n'est pas de son avis ? Ces derniers cas sont rares. L'état du sacerdoce est un frein qui force à la bienfaisance.

Un sot prêtre excite le mépris ; un mauvais prêtre inspire l'horreur : un bon prêtre, doux, pieux, sans superstition, charitable, tolérant, est un homme qu'on doit chérir & respecter. Vous craignez l'abus, & moi aussi. Unissons-nous pour le prévenir ; mais ne condamnons pas l'usage quand il est utile à la société, quand il n'est pas perverti par le fanatisme ou par la méchanceté frauduleuse.

J'ai une chose très importante à vous dire. Je suis persuadé que vous êtes dans une grande erreur ; mais je suis également convaincu que vous vous trompez en honnête homme. Vous voulez qu'on soit vertueux, même sans DIEU, quoique vous ayez dit malheureusement que *dès que le vice rend l'homme heureux, il doit aimer le vice.* Proposition affreuse que vos amis auraient dû vous faire effacer. Partout ailleurs vous inspirez la probité. Cette dispute philosophique ne fera qu'entre vous & quelques philosophes répandus dans l'Europe ; le reste de la terre n'en entendra pas parler. Le peuple

ne nous lit point. Si quelque théologien voulait vous persécuter , il serait un méchant , il serait un imprudent qui ne servirait qu'à vous affermir , & à faire de nouveaux athées.

Vous avez tort ; mais les Grecs n'ont point persécuté *Epicure* , les Romains n'ont point persécuté *Lucrece*. Vous avez tort ; mais il faut respecter votre génie & votre vertu en vous réfutant de toutes ses forces.

Le plus bel hommage , à mon gré , qu'on puisse rendre à DIEU , c'est de prendre sa défense sans colère ; comme le plus indigne portrait qu'on puisse faire de lui est de le peindre vindicatif & furieux. Il est la vérité même : la vérité est sans passion. C'est être disciple de DIEU que de l'annoncer d'un cœur doux , & d'un esprit inaltérable.

Je pense avec vous que le fanatisme est un monstre mille fois plus dangereux que l'athéisme philosophique. *Spinoza* n'a pas commis une seule mauvaise action. *Châtel* & *Ravaillac* , tout deux dévots , assassinèrent *Henri IV*.

L'athée de cabinet est presque toujours un philosophe tranquille ; le fanatique est toujours turbulent ; mais l'athée de cour , le prince athée pourrait être le fléau du genre-humain. *Borgia* & ses semblables ont fait presque autant de mal que les fanatiques de *Munster* & des *Cévennes* : je dis les fanatiques des deux partis. Le malheur des athées de cabinet est de faire des athées de cour. C'est

Chiron qui élève *Achille* : il le nourrit de moëlle de lion. Un jour *Achille* trainera le corps d'*Hector* autour des murailles de *Troye* , & immolera douze captifs innocens à sa vengeance.

DIEU nous garde d'un abominable prêtre qui hâche un roi en morceaux avec son couperet sacré , ou de celui qui , le casque en tête & la cuirasse sur le dos , à l'âge de soixante & dix ans , ose signer de ses trois doigts ensanglantés la ridicule excommunication d'un roi de France , ou de... ou de... ou de....

Mais que DIEU nous préserve aussi d'un despote colère & barbare , qui ne croyant point un DIEU , ferait son Dieu à lui-même ; qui se rendrait indigne de sa place sacrée en foulant aux pieds les devoirs que cette place impose ; qui sacrifierait sans remords ses amis , ses parens , ses serviteurs , son peuple à ses passions. Ces deux tigres , l'un tondu , l'autre couronné , sont également à craindre. Par quel frein pourons-nous les retenir ? &c. &c.

Si l'idée d'un DIEU , auquel nos ames peuvent se rejoindre , a fait des *Titus* , des *Traians* , des *Antonins* , des *Marc-Aurèles* , & ces grands empereurs Chinois , dont la mémoire est si précieuse dans le second des plus anciens & des plus vastes empires du monde ; ces exemples suffisent pour ma cause. Et ma cause est celle de tous les hommes.

Je ne crois pas que dans toute l'Europe il y ait un seul homme d'état, un seul homme un peu versé dans les affaires du monde, qui n'ait le plus profond mépris pour toutes les légendes dont nous avons été inondés plus que nous le sommes aujourd'hui de brochures. Si la religion n'enfante plus de guerres civiles, c'est à la philosophie seule qu'on en est redevable ; les disputes théologiques commencent à être regardées du même œil que les querelles de *Gilles* & de *Pierrot* à la foire. Une usurpation également odieuse & ridicule, fondée d'un côté sur la fraude & de l'autre sur la bêtise, est minée chaque instant par la raison qui établit son règne. La bulle *in Cena Domini*, le chef-d'œuvre de l'insolence & de la folie, n'ose plus paraître dans Rome même. Si un régiment de moines fait la moindre évolution contre les loix de l'état, il est cassé sur le champ. Mais quoi ! parce qu'on a chassé les jésuites, faut-il chasser DIEU ? au contraire, il faut l'en aimer davantage.

A M O U R D E D I E U.

LEs disputes sur l'amour de DIEU ont allumé autant de haines qu'aucune querelle théologique. Les jésuites & les jansénistes se sont battus pendant cent ans, à qui aimerait
DIEU

DIEU d'une façon plus convenable , & à qui défolerait plus fon prochain.

Dès que l'auteur du *Télémaque* qui commençait à jouir d'un grand crédit a la cour de *Louis XIV* , voulut qu'on aimât DIEU d'une manière qui n'était pas celle de l'auteur des *Oraisons funèbres* ; celui-ci qui était un grand ferrailleur , lui déclara la guerre , & le fit condamner dans l'ancienne ville de *Romulus* , où DIEU était ce qu'on aimait le mieux après la domination , les richesses , l'oisiveté , le plaisir & l'argent.

Si madame *Guion* avait fu le conte de la bonne vieille qui apportait un réchaut pour brûler le paradis , & une cruche d'eau pour éteindre l'enfer , afin qu'on n'aimât DIEU que pour lui-même , elle n'aurait peut-être pas tant écrit. Elle eût dû sentir qu'elle ne pouvait rien dire de mieux ; mais elle aimait DIEU & le galimatias si cordialement , qu'elle fut quatre fois en prison pour sa tendresse : traitement rigoureux & injuste. Pourquoi punir comme une criminelle une femme qui n'avait d'autre crime que celui de faire des vers dans le stile de l'abbé *Cotin* , & de la prose dans le goût de *Polichinelle* ? Il est étrange que l'auteur de *Télémaque* & des froides amours d'*Eucharis* ait dit , dans ses *Maximes des saints* , d'après le bienheureux François de Sales , *Je n'ai presque point de desirs ; mais si*
 Quatrième partie. V

j'étais à renaitre je n'en aurais point du tout. Si DIEU venait à moi, j'irais aussi à lui ; s'il ne voulait pas venir à moi, je me tiendrais là & n'irais pas à lui.

C'est sur cette proposition que roule tout son livre ; on ne condamna point *St. François de Sales* ; mais on condamna *Fénelon*. Pourquoi ? c'est que *François de Sales* n'avait point un violent ennemi à la cour de Turin, & que *Fénelon* en avait un à Versailles.

Ce qu'on a écrit de plus sensé sur cette controverse mystique, se trouve peut-être dans la satire de *Boileau*, sur l'*amour de DIEU*, quoique ce ne soit pas assurément son meilleur ouvrage.

Qui fait exactement ce que ma loi commande,

A pour moi, dit ce DIEU, l'amour que je demande.

S'il faut passer des épines de la théologie, à celles de la philosophie qui sont moins longues & moins piquantes, il paraît clair qu'on peut aimer un objet sans aucun retour sur soi-même, sans aucun mélange d'amour-propre, intéressé. Nous ne pouvons comparer les choses divines aux terrestres, l'amour de DIEU à un autre amour. Il manque précisément un infini d'échellons pour nous élever de nos inclinations humaines à cette amour sublime. Cependant, puis qu'il n'y a pour nous d'autre point d'appui que la terre,

çons nos comparaisons de la terre. Nous voyons un chef-d'œuvre de l'art en peinture, en sculpture, en architecture, en poésie, en éloquence, nous entendons une musique qui enchante nos oreilles & notre ame, nous l'admirons, nous l'aimons sans qu'il nous en revienne le plus léger avantage, c'est un sentiment pur; nous allons même jusqu'à sentir quelquefois de la vénération, de l'amitié pour l'auteur; & s'il était là nous l'embrasserions.

C'est à-peu-près la seule manière dont nous puissions expliquer notre profonde admiration & les élans de notre cœur envers l'éternel architecte du monde. Nous voyons l'ouvrage avec un étonnement de respect, & d'anéantissement; & notre cœur s'élève autant qu'il le peut vers l'ouvrier.

Mais quel est ce sentiment? je ne fais quoi de vaste & d'interminé, un saisissement qui ne tient rien de nos affections ordinaires; une ame plus sensible qu'une autre, plus défocquée, peut être si touchée du spectacle de la nature, qu'elle voudrait s'élancer jusqu'au maître éternel qui l'a formée. Une telle affection de l'esprit, un si puissant attrait peut-il encourir la censure? A-t-on pu condamner le tendre archevêque de Cambrai? Malgré les expressions de *St. François de Sales* que nous avons rapportées, il s'en tenait à cette assertion, qu'on peut aimer l'auteur uniquement

pour la beauté de ses ouvrages. Quelle hérésie avait-on à lui reprocher ? les extravagances du stile d'une dame de Montargis, & quelques expressions peu mesurées de sa part, lui nuirent.

Où était le mal ? on n'en fait plus rien aujourd'hui. Cette querelle est anéantie comme tant d'autres. Si chaque ergoteur voulait bien se dire à soi-même, Dans quelques années personne ne se fouciera de mes ergotismes, on ergoterait beaucoup moins. Ah, *Louis XIV ! Louis XIV !* il fallait laisser deux hommes de génie sortir de la sphère de leurs talens, au point d'écrire ce qu'on a jamais écrit de plus obscur & de plus ennuyeux dans votre royaume.

Pour finir tous ces débats là,
Tu n'avais qu'à les laisser faire.

Remarquons à tous les articles de morale & d'histoire par quelle chaîne invisible, par quels ressorts inconnus toutes les idées qui troublent nos têtes & tous les événemens qui empoisonnent nos jours sont liés ensemble, se heurtent & forment nos destinées. *Fénelon* meurt dans l'exil pour avoir eu deux ou trois conversations mystiques avec une femme un peu extravagante. Le cardinal de *Bouillon*, le neveu du grand *Turenne*, est persécuté pour n'avoir pas lui-même persécuté à Rome l'archevêque de Cambrai son ami :

il est contraint de sortir de France , & il perd toute sa fortune.

C'est par ce même enchaînement que le fils d'un procureur de Vire trouve , dans une douzaine de phrases obscures d'un livre imprimé dans Amsterdam , de quoi remplir de victimes tous les cachots de la France ; & à la fin , il sort de ces cachots mêmes un cri dont le retentissement fait tomber par terre toute une société habile & tyrannique fondée par un fou ignorant.

DE DIODORE DE SICILE, ET D'HÉRODOTE.

IL est juste de commencer par *Hérodote* comme le plus ancien.

Quand *Henri Etienne* intitula sa comique rapsodie , *Apologie d'Hérodote* , on fait assez que son dessein n'était pas de justifier les contes de ce père de l'histoire ; il ne voulait que se moquer de nous , & faire voir que les turpitudes de son tems étaient pires que celles des Egyptiens & des Perses. Il usa de la liberté que se donnait tout protestant contre ceux de l'église catholique , apostolique & romaine. Il leur reproche aigrement leurs débâches , leur avarice , leurs crimes expiés

à prix d'argent , leurs indulgences publiquement vendues dans les cabarets , les fausses reliques supposées par leurs moines ; il les appelle *idolâtres*. Il ose dire que si les Egyptiens adoraient , à ce qu'on dit , des chats & des ognons , les catholiques adoraient des os de morts. Il ose les appeller , dans son discours préliminaire , *théophages* , & même *théokefes*. Nous avons quatorze éditions de ce livre ; car nous aimons les injures qu'on nous dit en commun , autant que nous regimbons contre celles qui s'adressent à nos personnes en notre propre & privé nom.

Henri Etienne ne se sert donc d'*Hérodote* que pour nous rendre exécration & ridicules. Nous avons un dessein tout contraire ; nous prétendons montrer que les histoires modernes de nos bons auteurs depuis *Gaichardin* , sont en général aussi sages , aussi vraies que celles de *Diodore* & d'*Hérodote* sont folles & fabuleuses.

1°. Que veut dire le père de l'histoire dès le commencement de son ouvrage : *Les historiens Perses rapportent que les Phéniciens furent les auteurs de toutes les guerres. De la mer Rouge ils entrèrent dans la nôtre ?* &c. Il semblerait que les Phéniciens se fussent embarqués au golphe de Suez , qu'arrivés au détroit de Babel - Mandel ils eussent côtoïé l'Ethiopie , passé la ligne , doublé le cap des Tempêtes appelé depuis le *cap de Bonne-Espérance* ,

remonté au loin entre l'Afrique & l'Amérique qui est le seul chemin, repassé la ligne, entré de l'Océan dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, ce qui aurait été un voyage de plus de quatre mille de nos grandes lieues marines, dans un tems où la navigation était dans son enfance.

2°. La première chose que font les Phéniciens c'est d'aller vers Argos enlever la fille du roi *Inachus*, après quoi les Grecs à leur tour vont enlever *Europe* fille du roi de Tyr.

3°. Immédiatement après vient *Candale* roi de Lidie, qui rencontrant un de ses soldats aux gardes nommé *Gigès*, lui dit, Il faut que je te montre ma femme toute nue; il n'y manque pas. La reine l'ayant su, dit au soldat, comme de raison, Il faut que tu meures, ou que tu assassines mon mari, & que tu régnes avec moi; ce qui fut fait sans difficulté.

4°. Suit l'histoire d'*Orion* porté par un marsouin sur la mer du fond de la Calabre jusqu'au cap de Matapan, ce qui fait un voyage assez extraordinaire d'environ cent lieues.

5°. De conte en conte (& qui n'aime pas les contes?) on arrive à l'oracle infallible de Delphe, qui tantôt devine que *Crésus* fait cuire un quartier d'agneau & une tortue dans une tourtière de cuivre, & tantôt lui prédit qu'il sera détrôné par un mulet.

6°. Parmi les inconcevables fadaïses dont toute l'histoire ancienne regorge , en est-il beaucoup qui approchent de la famine qui tourmenta pendant vingt - huit ans les Lidiens ? Ce peuple qu'*Herodote* nous peint plus riche en or que les Péruviens , au-lieu d'acheter des vivres chez l'étranger , ne trouva d'autre secret que celui de jouer aux dames de deux jours l'un , sans manger pendant vingt - huit années de suite.

7°. Connaissez-vous rien de plus merveilleux que l'histoire de *Cyrus* ? son grand-père le Mède *Astiage* qui , comme vous voyez , avait un nom grec , rêve une fois que sa fille *Mandane* (autre nom grec) inonde toute l'Asie en pissant ; une autre fois , que de sa matrice il sort une vigne dont toute l'Asie mange les raisins. Et là-dessus , le bon homme *Astiage* ordonne à un *Harpage* , autre Grec , de faire tuer son petit - fils *Cyrus* ; car il n'y a certainement point de grand-père qui n'égorge toute sa race après de tels rêves. *Harpage* n'obéit point. Le bon *Astiage* qui était prudent & juste fait mettre en capilotade le fils d'*Harpage* , & le fait manger à son père , selon l'usage des anciens héros.

a) Remarquez qu'*Hérodote* vivait du tems de *Xerxès* , lorsque Babilone était dans sa plus grande splendeur : les Grecs ignoraient la langue caldéenne. Quelque interprète se moqua de lui , ou *Herodote* se moqua des Grecs. Lorsque les *Muscos* d'Amstey-

8°. *Hérodote*, non moins bon naturaliste qu'historien exact, ne manque pas de vous dire que la terre à froment de vers Babilone, rapporte trois cent pour un. Je connais un petit pays qui rapporte trois pour un. J'ai envie d'aller me transporter dans le Diarbek quand les Turcs en seront chassés par *Catherine II*, qui a de très beaux blés aussi, mais non pas trois cent pour un.

9°. Ce qui m'a toujours semblé très honnête & très édifiant chez *Hérodote*, c'est la belle coutume religieuse établie dans Babilone, que toutes les femmes mariées allaient se prostituer dans le temple de *Milita* pour de l'argent au premier étranger qui se présentait. On comptait deux millions d'habitans dans cette ville. Il devait y avoir de la presse aux dévotions. Cette loi est surtout très vraisemblable chez les Orientaux qui ont toujours renfermé leurs femmes, & qui plus de dix siècles avant *Hérodote* imaginèrent de faire des eunuques qui leur répondoient de la chasteté de leurs femmes. a) Je m'arrête; si quelqu'un veut suivre l'ordre de ces numeros, il sera bientôt à cent.

dam étaient dans leur plus grande vogue, on aurait bien pu faire accroire à un étranger que les premières dames de la ville venaient se prostituer aux matelots qui revenaient de l'Inde, pour les récompenser de leurs peines. Le plus plaisant de tout ceci, c'est que des pédans Welches ont trouvé la coutume de Babilone très vraisemblable & très honnête.

Tout ce que dit *Diodore* de Sicile, sept siècles après *Hérodote*, est de la même force dans tout ce qui regarde les antiquités & la physique. L'abbé *Terrasson* nous disait, Je traduis le texte de *Diodore* dans toute sa turpitude. Il nous en lisait quelquefois des morceaux chez Mr. de *la Faye*; & quand on riait, il disait, vous verrez bien autre chose. Il était tout le contraire de *Dacier*.

Le plus beau morceau de *Diodore* est la charmante description de l'île *Pancaie*, *Parchaica tellus*, célébrée par *Virgile*. Ce sont des allées d'arbres odoriférans, à perte de vue, de la myrrhe & de l'encens pour en fournir au monde entier sans s'épuiser; des fontaines qui forment une infinité de canaux bordés de fleurs; des oiseaux ailleurs inconnus qui chantent sous d'éternels ombrages; un temple de marbre de quatre mille pieds de longueur, orné de colonnes & de statues colossales, &c. &c.

Cela fait souvenir du duc de *la Ferté* qui, pour flatter le goût de l'abbé *Servien*, lui disait un jour, Ah! si vous aviez vu mon fils qui est mort à l'âge de quinze ans! quels yeux! quelle fraîcheur de teint! quelle taille admirable! l'Antinoüs du Belvédère n'était auprès de lui qu'un magot de la Chine. Et puis, quelle douceur de mœurs! faut-il que ce qu'il y a jamais eu de plus beau m'ait été enlevé! L'abbé *Servien* s'attendrit; le duc de *la Ferté*

s'échauffant par ses propres paroles, s'attendrit aussi. Tout deux enfin se mirent à pleurer; après quoi il avoua qu'il n'avait jamais eu de fils.

Un certain abbé *Bazin* avait relevé avec sa discrétion ordinaire un autre conte de *Diodore*. C'était à propos du roi d'Égypte *Sésostris*, qui probablement n'a pas plus existé que l'isle Pancaie. Le père de *Sésostris* qu'on ne nomme point, imagina, le jour que son fils nâquit, de lui faire un jour conquérir toute la terre. C'est un beau projet. Pour cet effet, il fit élever auprès de lui tous les garçons qui étaient nés le même jour en Égypte; & pour en faire des conquérans, on ne leur donnait à déjeuner qu'après leur avoir fait courir cent quatre-vingt stades, qui font environ huit de nos grandes lieues.

Quand *Sésostris* fut majeur, il partit avec ses coreurs pour aller conquérir le monde. Ils étaient encor au nombre de dix-sept cent; & probablement la moitié était morte, selon le train ordinaire de la nature, & surtout de la nature de l'Égypte, qui de tout tems fut défolée par une peste destructive, au moins une fois en dix ans.

Il falait donc qu'il fût né trois mille quatre cent garçons en Égypte le même jour que *Sésostris*. Et comme la nature produit presque autant de filles que de garçons, il nâquit ce jour-là environ six mille personnes au moins; mais on accouche tous les jours:

& six mille naiffances par jour produifent au bout de l'année deux millions cent quatre-vingt dix mille enfans. Si vous les multipliez par trente-quatre, felon la règle de *Kerfeboun*, vous aurez en Egypte plus de foixante & quatorze millions d'habitans, dans un pays qui n'est pas fi grand que l'Espagne ou que la France.

Tout cela parut énorme à l'abbé *Bazin* qui avait un peu vu le monde, & qui favait comme il va.

Mais un *Larcher* qui n'était jamais forti du collège Mazarin, prit violemment le parti de *Séfoftris* & de fes coureurs. Il prétendit qu'*Hérodote* en parlant aux Grecs, ne comptait pas par ftades de la Grèce, & que les héros de *Séfoftris* ne couraient que quatre grandes lieues pour avoir à déjeûner. Il accabla ce pauvre abbé *Bazin* d'injures telles que jamais favant en *us*, ou en *es* n'en avait pas encor dites. Il ne s'en tint pas même aux dix-sept cent petits garçons; il alla jufqu'à prouver par les prophètes que les femmes, les filles, les niées des rois de Babilone, toutes les femmes des fatrapes & des mages, allaient par dévotion coucher dans les allées du temple de Babilone pour de l'argent, avec tous les chameliers & tous les muletiers de l'Affie. Il traita de mauvais chrétien, de damné, & d'ennemi de l'état, quiconque ofait défendre l'honneur des dames de Babilone.

Il prit aussi le parti des boucs qui avaient communément les faveurs des jeunes Egyptiennes. Sa grande raison, disait-il, c'est qu'il était allié par les femmes à un parent de l'évêque de Meaux *Bossuet* auteur d'un discours éloquent sur l'*Histoire non-universelle*; mais ce n'est pas là une raison péremptoire.

Gardez-vous des contes bleus en tout genre.

Diodore de Sicile fut le plus grand compilateur de ces contes. Ce Sicilien n'avait pas un esprit de la trempe de son compatriote *Archimède* qui chercha & trouva tant de vérités mathématiques.

Diodore examine sérieusement l'histoire des Amazones & de leur reine *Mirine*; l'histoire des Gorgones qui combattirent contre les Amazones; celle des Titans, celle de tous les Dieux. Il approfondit l'histoire de *Priape* & d'*Hermaprodite*. On ne peut donner plus de détails sur *Hercule*: ce héros parcourt tout l'hémisphère, tantôt à pied & tout seul comme un pèlerin, tantôt comme un général d'une grande armée. Tous les travaux y sont fidèlement discutés; mais ce n'est rien en comparaison de l'histoire des Dieux de Crète.

Diodore justifie *Jupiter* du reproche que d'autres graves historiens lui ont fait d'avoir détrôné & mutilé son père. On voit comment ce *Jupiter* alla combattre des géans, les uns dans son île, les autres en Phrygie, & ensuite en Macédoine & en Italie.

Aucun des enfans qu'il eut de sa ſœur *Jitnon* & de ſes favorites n'eſt omis.

On voit enſuite comment il devint Dieu, & Dieu ſuprême.

C'eſt ainſi que toutes les hiſtoires anciennes ont été écrites. Ce qu'il y a de plus fort, c'eſt qu'elles étaient ſacrées ; & en effet, ſi elles n'avaient pas été ſacrées, elles n'auraient jamais été lues.

Il n'eſt pas mal d'observer que quoiqu'elles fuſſent ſacrées, elles étaient toutes différentes ; & de province en province, d'iſle en iſle, chaune avait une hiſtoire des Dieux, des demi-dieux & des héros contradictoire avec celle de ſes voiſins. Mais auſſi, ce qu'il faut bien observer, c'eſt que les peuples ne ſe battirent jamais pour cette mythologie.

L'hiſtoire honnête de *Thucidide*, & qui a quelques lueurs de vérité, commence à *Xerxès* : mais avant cette époque que de tems perdu !

D I S P U T E.

ON a toujours diſputé, & ſur tous les ſujets. *Mundum tradidit diſputationi eorum.* Il y a eu de violentes querelles pour ſavoir ſi le tout eſt plus grand que ſa partie ; ſi un corps peut être en pluſieurs endroits à

la fois ; si la matière est toujours impénétrable ; si la blancheur de la neige peut subsister sans neige ; si la douceur du sucre peut se faire sentir sans sucre , si on peut penser sans tête.

Je ne fais aucun doute que dès qu'un janséniste aura fait un livre pour démontrer que deux & un font trois , il ne se trouve un moliniste qui démontre que deux & un font cinq.

Nous avons cru instruire le lecteur & lui plaire en mettant sous ses yeux cette pièce de vers sur les disputes. Elle est fort connue de tous les gens de goût de Paris ; mais elle ne l'est point des savans qui disputent encor sur la prédestination gratuite , & sur la grace concomitante , & sur la question si la mer a produit les montagnes.

Lisez les vers suivans sur les disputes ; voilà comme on en faisait dans le bon tems.

DISCOURS EN VERS , SUR LES DISPUTES.

Vingt têtes , vingt avis , nouvel an , nouveau goût ;
 Autre ville , autre mœurs , tout change , on détruit tout.
 Examine pour toi ce que ton voisin pense ;
 Le plus beau droit de l'homme est cette indépendance ;
 Mais ne dispute point ; les desseins éternels
 Cachés au sein de Dieu sont trop loin des mortels ;
 Le peu que nous savons d'une façon certaine ,

Frivole comme nous ne vaut pas tant de peine !
 Le monde est plein d'erreurs , mais de - là je conclus
 Que prêcher la raison n'est qu'une erreur de plus.

En parcourans au loin la planète où nous sommes
 Que verrons nous ? Les torts & les travers des hommes.
 Ici c'est un sinode , & là c'est un divan ,
 Nous verrons le muphti , le derviche , l'iman ,
 Le bonze , le lama , le talapoin , le Pope ,
 Les antiques rabbins , & les abbés d'Europe ,
 Nos moines , nos prélats , nos docteurs aggrégés ;
 Etes - vous disputeurs , mes amis ? Voyagez.

Qu'un jeune ambitieux ait ravagé la terre ,
 Qu'un regard de Vénus ait allumé la guerre ,
 Qu'à Paris , au palais l'honnête citoyen
 Plaide pendant vingt ans pour un mur miroyen ,
 Qu'au fond d'un diocèse un vieux prêtre gémissé
 Quand un abbé de cour enlève un bénéfice ,
 Et que dans le parterre un poète envieux
 Ait en battant des mains un feu noir dans les yeux ,
 Tel est le cœur humain : mais l'ardeur insensée
 D'affervir ses voisins à sa propre pensée ,
 Comment la concevoir ? Pourquoi , par quel moyen
 Veux - tu que ton esprit soit la règle du mien ?

Je hais surtout , je hais tout causeur incommode ,
 Tous ces demi savans gouvernés par la mode ,
 Ces gens qui pleins de feu , peut - être pleins d'esprit ,
 Soutiendront contre vous ce que vous aurez dit.
 Un peu musiciens , philosophes , poètes

Et

Et grands-hommes d'état formés par les gazettes ;
 Sachant tout , lisant tout , prompts à parler de tout ,
 Et qui contrediraient *Voltaire* sur le goût ,
 Montesquieu sur les loix , de *Broglie* sur la guerre ,
 Ou la jeune d'*Egmont* sur le talent de plaire.

Voyez-les s'emporter sur les moindre sujets ,
 Sans cesse répliquant sans répondre jamais ,
 » Je ne céderais pas au prix d'une couronne . . .
 » Je sens . . le sentiment ne consulte personne . . .
 » Et le roi ferait là . . . je verrais là le feu . . .
 » Messieurs , la vérité mise une fois en jeu ,
 » Doit-il nous importer de plaire ou de déplaire ? . . .

C'est bien dit ; mais pourquoi cette roideur austère ?
 Hélas ! c'est pour juger de quelques nouveaux airs
 Ou des deux Poinfinet lequel fait mieux des vers.

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
 Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?
 Contiez-vous un combat de votre régiment ,
 Il savait mieux que vous , où , contre qui , comment.
 Vous seul en auriez eu toute la renommée ,
 N'importe , il vous citait ses lettres de l'armée ;
 Et Richelieu présent il aurait raconté
 Ou Gènes défendue , ou Mahon emporté.
 D'ailleurs homme de sens , d'esprit & de mérite ,
 Mais son meilleur ami redoutait sa visite.
 L'un bientôt rebuté d'une vaine clameur
 Gardait en l'écoutant un silence d'humeur.
 J'en ai vus dans le feu d'une dispute aigrie ,

Près de l'injurier le quitter de furie ;
 Et rejetant la porte à son double battant ,
 Ouvrir à leur colère un champ libre en sortant.
 Ses neveux qu'à sa suite attachait l'espérance
 Avaient vu dérouter toute leur complaisance.
 Un voisin asmatique en l'embrassant un soir
 Lui dit , Mon médecin me défend de vous voir.
 Et parmi cent vertus cette unique faiblesse
 Dans un triste abandon réduisit sa vieillesse.
 Au sortir d'un sermon la fièvre le faisit
 Las d'avoir écouté sans avoir contredire.
 Et tout près d'expirer , gardant son caractère ,
 Il faisait disputer le prêtre & le notaire.

Que la bonté divine arbitre de son sort
 Lui donne le repos que nous rendit sa mort !
 Si du moins il s'est tû devant ce grand arbitre.

Un jeune bachelier bientôt docteur en titre ,
 Doit , suivant une affiche , un tel jour , en tel lieu ,
 Répondre à tout venant sur l'essence de Dieu.
 Venez-y , venez voir comme sur un théâtre
 Une dispute en règle , un choc opiniâtre ,
 L'entimême ferré , les dilemmes pressans ,
 Poignards à double lame , & frappant en deux sens ,
 Et le grand fillogisme en forme régulière ,
 Et le sophisme vain de sa fausse lumière ,
 Des moines échauffés vrai fléau de docteurs ,
 De pauvres Hibernois complaisans disputeurs ,
 Qui fuyant leur pays pour les saintes promesses

Viennent vivre à Paris d'argumens & de messes ;
Et l'honnête public qui même écoutant bien ,
A la faine raison de n'y comprendre rien.
Voilà donc les leçons qu'on prend dans vos écoles !

Mais tous les argumens sont - ils faux ou frivoles ?
Socrate disputait jusques dans les festins ,
Et tout nud quelquefois argumentait aux bains.
Était - ce dans un sage une folle manie ?
La contrariété fait fortir le génie.
La veine d'un caillou recèle un feu qui dort ,
Image de ces gens , froids au premier abord ;
Et qui dans la dispute , à chaque repartie
Sont pleins d'une chaleur qu'on n'avait point sentie.

C'est un bien, j'y consens. Quant au mal le voici.
Plus on a disputé , moins on s'est éclairci.
On ne redresse point l'esprit faux ni l'œil louche ,
Ce mot *j'ai tort* , ce mot nous déchire la bouche.
Nos cris & nos efforts ne frappent que le vent ,
Chacun dans son avis demeure comme avant.
C'est mêler seulement aux opinions vaines
Le tumulte insensé des passions humaines.
Le vrai peut quelquefois n'être point de saison ;
Et c'est un très grand tort que d'avoir trop raison.

Autrefois la justice & la vérité nues ,
Chez les premiers humains furent longtems connues ;
Elles régnaient en sœurs : mais on fait que depuis
L'une a fui dans le ciel , & l'autre dans un puits.
La vaine opinion régne sur tous les âges ,

Son temple est dans les airs porté sur les nuages ,
 Une foule de dieux , de démons , de lutins
 Sont au pied de son trône ; & tenant dans leurs mains
 Mille riens enfantés par un pouvoir magique ,
 Nous les montrent de loin sous des verres d'optique.
 Autour d'eux , nos vertus , nos biens , nos maux divers
 En boules de savon sont épars dans les airs ;
 Et le souffle des vents y promène sans cesse
 De climats en climats le temple & la déesse.
 Elle fuit & revient. Elle place un mortel
 Hier sur un bucher , demain sur un autel.
 Le jeune Antinoüs eut autrefois des prêtres.
 Nous rions maintenant des mœurs de nos ancêtres ;
 Et qui rit de nos mœurs ne fait que prévenir
 Ce qu'en doivent penser les siècles à venir.
 Une beauté frappante & dont l'éclat étonne ,
 Les Français la peindront sous les traits de *Brionne* ,
 Sans croire qu'autrefois un petit front ferré ,
 Un front à cheveux d'or fut toujours adoré ;
 Ainsi l'opinion changeante & vagabonde
 Soumet la beauté même autre reine du monde.
 Ainsi dans l'univers ses magiques effets
 Des grands événemens sont les ressorts secrets.
 Comment donc espérer qu'un jour aux pieds d'un sage
 Nous la voyons tomber du haut de son nuage ,
 Et que la vérité se montrant aussi - tôt
 Vienne au bord de son puits voir ce qu'on fait en-haut.
 Il est pour les savans & pour les sages même

Une autre illusion : cet esprit de système ;
 Qui bâtit en rêvant des mondes enchantés ,
 Et fonde mille erreurs sur quelques vérités.
 C'est par lui qu'égarés après de vaines ombres
 L'inventeur du calcul chercha Dieu dans les nombres ;
 L'auteur du *mécanisme* attacha follement
 La liberté de l'homme aux loix du mouvement ;
 L'un du soleil éteint veut composer la terre ,
 » La terre , dit un autre , est un globe de verre. « a)
 De-là ces différends soutenus à grand cris
 Et sur un tas poudreux d'inutiles écrits ,
 La dispute s'assied dans l'asile du sage.

La contrariété tient souvent au langage ;
 On peut s'entendre moins , formant un même son ,
 Que si l'un parlait basque , & l'autre bas-breton.
 C'est-là , que le croirait ? un fléau redoutable ;
 Et la pâle famine , & la peste effroiable
 N'égalent point les maux & les troubles divers
 Que les mal-entendus sèment dans l'univers.

Peindrai-je des dévots les discordes funestes ;
 Les saints emportemens de ces âmes célestes ,
 Le fanatisme au meurtre excitant les humains ,
 Des poisons , des poignards , des flambeaux dans
 les mains ,
 Nos villages déserts , nos villes embrasées ,
 Sous nos foyers détruits nos mères écrasées ,

a) C'est une des rêveries de *Buffon*.

Dans nos temples sanglans abandonnés du ciel ;
 Les ministres rivaux égorgés sur l'autel ,
 Tous les crimes unis , meurtre , inceste , pillage ,
 Les fureurs du plaisir se mêlant au carnage ,
 Sur des corps expirans d'infâmes ravisseurs
 Dans leurs embrassemens reconnaissant leurs sœurs ;
 L'étranger dévorant le sein de ma patrie ,
 Et sous la piété déguisant sa furie ,
 Les pères conduisant leurs enfans aux bourreaux ,
 Et les vaincus toujours trainés aux échaffauts ? . . .
 Dieu puissant ! permettez que ces tems déplorables ,
 Un jour par nos neveux soient mis au rang des fables.

Mais je vois s'avancer un fâcheux disputeur ,
 Son air d'humilité couvre mal sa hauteur ;
 Et son austérité , pleine de l'Évangile ,
 Paraît offrir à Dieu le venin qu'il distille.
 » Monsieur , tout ceci cache un dangereux poison ;
 » Personne , selon vous , n'a ni tort ni raison ;
 » Et sur la vérité n'ayant point de mesure ,
 » Il faut suivre pour loi l'instinct de la nature ! «
 Monsieur , je n'ai pas dit un mot de tout cela . . .
 » Eh ! quoique vous ayez déguisé ce sens là ,
 » En vous interprétant la chose devient claire

Mais en termes précis j'ai dit tout le contraire.
 Cherchons la vérité ; mais d'un commun accord ,
 Qui discute a raison , & qui dispute a tort.
 Voilà ce que j'ai dit ; & d'ailleurs qu'à la guerre ,
 A la ville , à la cour , souvent il faut se taire . . .

» Mon cher monsieur, ceci cache toujours deux sens ;
» Je distingue. . . « Monsieur, distinguez , j'y consens,
J'ai dit mon sentiment , je vous laisse les vôtres ,
En demandant pour moi ce que j'accorde aux autres. . . .
» Mon fils , nous vous avons défendu de penser ;
» Et pour vous convertir je cours vous dénoncer. «

Heureux ! ô trop heureux qui loin des fanatiques ,
Des causeurs importuns & des jaloux critiques ,
En paix sur l'hélicon pourrait cueillir des fleurs !
Tels on voit dans les champs de sages laboureurs ,
D'une ruche irritée évitant les blessures ,
En dérober le miel à l'abri des piquûres.

DE LA DISTANCE.

UN homme qui connaît combien on compte de pas d'un bout de sa maison à l'autre , s'imagine que la nature lui a enseigné tout-d'un-coup cette distance , & qu'il n'a eu besoin que d'un coup d'œil comme lorsqu'il a vu des couleurs. Il se trompe ; on ne peut connaître les différens éloignemens des objets que par expérience , par comparaison , par habitude. C'est ce qui fait qu'un matelot , en voyant sur mer un vaisseau voguer loin du sien , vous dira sans hésiter à quelle distance on est à - peu - près de ce vaisseau ; & le

passager n'en pourra former qu'un doute très confus.

La distance n'est qu'une ligne de l'objet à nous. Cette ligne se termine à un point ; nous ne sentons donc que ce point ; & soit que l'objet existe à mille lieues , ou qu'il soit à un pied , ce point est toujours le même dans nos yeux.

Nous n'avons donc aucun moyen immédiat pour appercevoir tout-d'un-coup la distance , comme nous en avons pour sentir par l'attouchement , si un corps est dur ou mou ; par le goût , s'il est doux ou amer ; par l'ouïe , si de deux sons l'un est grave & l'autre aigu. Car , qu'on y prenne bien garde , les parties d'un corps , qui cèdent à mon doigt , sont la plus prochaine cause de ma sensation de mollesse ; & les vibrations de l'air , excitées par le corps sonore , sont la plus prochaine cause de ma sensation du son. Or si je ne puis avoir ainsi immédiatement une idée de distance , il faut donc que je connaisse cette distance par le moyen d'une autre idée intermédiaire ; mais il faut au moins que j'apperçoive cette idée intermédiaire ; car une idée que je n'aurai point , ne servira certainement pas à m'en faire avoir une autre.

On dit , qu'une telle maison est à un mille d'une telle rivière ; mais si je ne fais pas où est cette rivière , je ne fais certainement pas où

est cette maison. Un corps cède aisément à l'impression de ma main ; je conclus immédiatement sa mollesse. Un autre résiste ; je sens immédiatement sa dureté. Il faudrait donc que je sentisse les angles formés dans mon œil , pour en conclure immédiatement les distances des objets. Mais la plupart des hommes ne savent pas même si ces angles existent : donc il est évident que ces angles ne peuvent être la cause immédiate de ce que vous connaissez les distances.

Celui qui, pour la première fois de sa vie , entendrait le bruit du canon , ou le son d'un concert , ne pourrait juger , si on tire ce canon , ou si on exécute ce concert , à une lieue , ou à trente pas. Il n'y a que l'expérience qui puisse l'accoutumer à juger de la distance qui est entre lui & l'endroit d'où part ce bruit. Les vibrations, les ondulations de l'air portent un son à ses oreilles , ou plutôt à son *sensorium* ; mais ce bruit n'avertit pas plus son *sensorium* de l'endroit où le bruit commence , qu'il ne lui apprend la forme du canon ou des instrumens de musique. C'est la même chose précisément par rapport aux rayons de lumière qui partent d'un objet ; ils ne nous apprennent point du tout où est cet objet.

Ils ne nous font pas connaître davantage les grandeurs , ni même les figures. Je vois de loin une petite tour ronde. J'avance , j'aperçois ,

& je touche un grand bâtiment quadrangulaire. Certainement ce que je vois, & ce que je touche, n'est pas ce que je voyais. Ce petit objet rond, qui était dans mes yeux, n'est point ce grand bâtiment quarré. Autre chose est donc, par rapport à nous, l'objet mesurable & tangible, autre chose est l'objet visible. J'entens de ma chambre le bruit d'un carrosse : j'ouvre la fenêtre, & je le vois ; je descens, & j'entre dedans. Or ce carrosse que j'ai entendu, ce carrosse que j'ai vu, ce carrosse que j'ai touché, sont trois objets absolument divers de trois de mes sens, qui n'ont aucun rapport immédiat les uns avec les autres.

Il y a bien plus : il est démontré qu'il se forme dans mon œil un angle une fois plus grand, à très peu de chose près, quand je vois un homme à quatre pieds de moi, que quand je vois le même homme à huit pieds de moi. Cependant je vois toujours cet homme de la même grandeur. Comment mon sentiment contredit-il ainsi le mécanisme de mes organes ? L'objet est réellement une fois plus petit dans mes yeux, & je le vois une fois plus grand. C'est en vain qu'on veut expliquer ce mystère par le chemin, ou par la forme que prend le crySTALLIN dans nos yeux. Quelque supposition que l'on fasse, l'angle sous lequel je vois un homme à quatre pieds de moi, est toujours double de l'angle sous lequel je le vois

à huit pieds. La géométrie ne résoudra jamais ce problème : la physique y est également impuissante ; car vous avez beau supposer que l'œil prend une nouvelle conformation , que le crystallin s'avance , que l'angle s'agrandit ; tout cela s'opérera également pour l'objet qui est à huit pas , & pour l'objet qui est à quatre. La proportion fera toujours la même ; si vous voyez l'objet à huit pas sous un angle de moitié plus grand , vous voyez aussi l'objet à quatre pas sous un angle de moitié plus grand ou environ. Donc ni la géométrie , ni la physique ne peuvent expliquer cette difficulté.

Ces lignes & ces angles géométriques ne font pas plus réellement la cause de ce que nous voyons les objets à leur place , que de ce que nous les voyons de telles grandeurs , & à telle distance. L'ame ne considère pas si telle partie va se peindre au bas de l'œil ; elle ne rapporte rien à des lignes qu'elle ne voit point. L'œil se baisse seulement , pour voir ce qui est près de la terre , & se relève pour voir ce qui est au - dessus de la terre. Tout cela ne pouvait être éclairci , & mis hors de toute contestation , que par quelque aveugle - né à qui on aurait donné le sens de la vue. Car si cet aveugle , au moment qu'il eût ouvert les yeux , eût jugé des distances , des grandeurs & des situations , il eût été vrai que les angles optiques , formés tout-d'un coup dans sa rétine ,

eussent été les causes immédiates de ses sentimens. Aussi le docteur *Berclay* assurait , après *Mr. Locke* , (& allant même en cela plus loin que *Locke*) que ni situation , ni grandeur , ni distance , ni figure , ne ferait aucunement discernée par cet aveugle , dont les yeux recevraient tout-d'un-coup la lumière.

On trouva enfin en 1729 l'aveugle-né , dont dépendait la décision indubitable de cette question. Le célèbre *Chefelden* , un de ces fameux chirurgiens qui joignent l'adresse de la main aux plus grandes lumières de l'esprit , ayant imaginé qu'on pouvait donner la vue à cet aveugle-né , en lui abaissant ce qu'on appelle des *cataractes* , qu'il soupçonnait formées dans ses yeux presque au moment de sa naissance , il proposa l'opération. L'aveugle eut de la peine à y consentir. Il ne concevait pas trop , que le sens de la vue pût beaucoup augmenter ses plaisirs. Sans l'envie qu'on lui inspira d'apprendre à lire & à écrire , il n'eût point désiré de voir. Il vérifiait par cette indifférence , qu'il est impossible d'être malheureux , par la privation des biens dont on n'a pas d'idée ; vérité bien importante. Quoi qu'il en soit , l'opération fut faite & réussit. Ce jeune homme d'environ quatorze ans vit la lumière pour la première fois. Son expérience confirma tout ce que *Locke* & *Berclay* avaient si bien prévu. Il ne distingua de longtems ni

grandeur, ni situation, ni même figure. Un objet d'un pouce, mis devant son œil, & qui lui cachait une maison, lui paraissait aussi grand que la maison. Tout ce qu'il voyait lui semblait d'abord être sur ses yeux, & les toucher comme les objets du tact touchent la peau. Il ne pouvait distinguer d'abord ce qu'il avait jugé rond à l'aide de ses mains, d'avec ce qu'il avait jugé angulaire; ni discerner avec ses yeux, si ce que ses mains avaient senti être en-haut ou en-bas, était en effet en-haut ou en-bas. Il était si loin de connaître les grandeurs, qu'après avoir enfin conçu par la vue, que sa maison était plus grande que sa chambre, il ne concevait pas comment la vue pouvait donner cette idée. Ce ne fut qu'au bout de deux mois d'expérience, qu'il put appercevoir que les tableaux représentaient des corps saillans. Et lorsqu'après ce long tâtonnement d'un sens nouveau en lui, il eut senti que des corps, & non des surfaces seules, étaient peints dans les tableaux, il y porta la main, & fut étonné de ne point trouver avec ses mains ces corps solides, dont il commençait à appercevoir les représentations. Il demandait quel était le trompeur, du sens du toucher, ou du sens de la vue.

Ce fut donc une décision irrévocable, que la manière dont nous voyons les choses, n'est point du tout la suite immédiate des angles

formés dans nos yeux. Car ces angles mathématiques étaient dans les yeux de cet homme, comme dans les nôtres; & ne lui servaient de rien sans le secours de l'expérience & des autres sens.

L'aventure de l'aveugle - né fut connue en France vers l'an 1735. L'auteur des *Elémens de Newton*, qui avait beaucoup vu *Chefelden*, fit mention de cette découverte importante; mais à peine y prit-on garde. Et même lorsqu'on fit ensuite à Paris la même opération de la cataracte sur un jeune homme qu'on prétendait privé de la vue dès son berceau, on négligea de suivre le développement journalier du sens de la vue en lui, & la marche de la nature. Le fruit de cette opération fut perdu pour les philosophes.

Comment nous représentons-nous les grandeurs, & les distances? De la même façon dont nous imaginons les passions des hommes, par les couleurs qu'elles peignent sur leurs visages, & par l'altération qu'elles portent dans leurs traits. Il n'y a personne, qui ne lise tout-d'un-coup sur le front d'un autre, la douleur, ou la colère. C'est la langue que la nature parle à tous les yeux; mais l'expérience seule apprend ce langage. Aussi l'expérience seule nous apprend, que quand un objet est trop loin, nous le voyons confusément & faiblement. De-là nous formons des idées, qui ensuite

accompagnent toujours la sensation de la vue. Ainsi tout homme qui , à dix pas , aura vu son cheval haut de cinq pieds , s'il voit , quelques minutes après , ce cheval gros comme un mouton , son ame , par un jugement involontaire , conclut à l'instant que ce cheval est très loin.

Il est bien vrai , que quand je vois mon cheval de la grosseur d'un mouton , il se forme alors dans mon œil une peinture plus petite , un angle plus aigu ; mais c'est-là ce qui accompagne , non ce qui cause mon sentiment. De même il se fait un autre ébranlement dans mon cerveau , quand je vois un homme rougir de honte , que quand je le vois rougir de colère ; mais ces différentes impressions ne m'apprendraient rien de ce qui se passe dans l'ame de cet homme , sans l'expérience , dont la voix seule se fait entendre.

Loin que cet angle soit la cause immédiate de ce que je juge qu'un grand cheval est très loin , quand je vois ce cheval fort petit ; il arrive au contraire , à tous les momens , que je vois ce même cheval également grand , à dix pas , à vingt , à trente , à quarante pas , quoique l'angle à dix pas soit double , triple , quadruple. Je regarde de fort loin , par un petit trou , un homme posté sur un toit ; le lointain & le peu de rayons m'empêchent d'abord de distinguer si c'est un homme ; l'objet me

paraît très petit , je crois voir une statue de deux pieds tout au plus : l'objet se remuë , je juge que c'est un homme : & dès ce même instant cet homme me paraît de la grandeur ordinaire. D'où viennent ces deux jugemens si différens ? Quand j'ai cru voir une statue , je l'ai imaginée de deux pieds , parce que je la voyais sous un tel angle : nulle expérience ne pliait mon ame à démentir les traits imprimés dans ma rétine ; mais dès que j'ai jugé que c'était un homme , la liaison mise par l'expérience dans mon cerveau , entre l'idée d'un homme & l'idée de la hauteur de cinq à six pieds , me force , sans que j'y pense , à imaginer , par un jugement soudain , que je vois un homme de telle hauteur , & à voir une telle hauteur en effet.

Il faut absolument conclure de tout ceci , que les distances , les grandeurs , les situations ne sont pas , à proprement parler , des choses visibles , c'est-à-dire , ne sont pas les objets propres & immédiats de la vue. L'objet propre & immédiat de la vue n'est autre chose que la lumière colorée ; tout le reste , nous ne le sentons qu'à la longue & par expérience. Nous apprenons à voir , précisément comme nous apprenons à parler & à lire. La différence est , que l'art de voir est plus facile , & que la nature est également à tous notre maître.

Les

Les jugemens soudains , presque uniformes , que toutes nos ames , à un certain âge , portent des distances , des grandeurs , des situations , nous font penser , qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux , pour voir de la manière dont nous voyons. On se trompe ; il y faut le secours des autres sens. Si les hommes n'avaient que le sens de la vuë , ils n'auraient aucun moyen pour connaître l'étendue en longueur , largeur & profondeur ; & un pur esprit ne la connaîtrait pas peut-être , à moins que DIEU ne la lui révélât. Il est très difficile de séparer dans notre entendement l'extension d'un objet d'avec les couleurs de cet objet. Nous ne voyons jamais rien que d'étendu , & de-là nous sommes tous portés à croire , que nous voyons en effet l'étenduë. Nous ne pouvons guères distinguer dans notre ame ce jaune , que nous voyons dans un louis - d'or , d'avec ce louis - d'or dont nous voyons le jaune. C'est comme , lorsque nous entendons prononcer ce mot *louis - d'or* , nous ne pouvons nous empêcher d'attacher malgré nous l'idée de cette monnoie au son que nous entendons prononcer.

Si tous les hommes parlaient la même langue , nous serions toujours prêts à croire qu'il y aurait une connexion nécessaire entre les mots & les idées. Or tous les hommes ont ici le même langage , en fait d'imagination.

Quatrième partie.

Y

La nature leur dit à tous : Quand vous aurez vu des couleurs pendant un certain tems , votre imagination vous représentera à tous , de la même façon , les corps auxquels ces couleurs semblent attachées. Ce jugement prompt & involontaire que vous formerez , vous fera utile dans le cours de votre vie ; car s'il falait attendre , pour estimer les distances , les grandeurs , les situations , de tout ce qui vous environne , que vous eussiez examiné des angles & des rayons visuels , vous seriez morts avant que de savoir si les choses dont vous avez besoin sont à dix pas de vous , ou à cent millions de lieues , & si elles sont de la grosseur d'un ciron , ou d'une montagne. Il vaudrait beaucoup mieux pour vous être nés aveugles.

Nous avons donc peut-être grand tort , quand nous disons que nos sens nous trompent. Chacun de nos sens fait la fonction à laquelle la nature l'a destiné. Ils s'aident mutuellement , pour envoyer à notre ame , par les mains de l'expérience , la mesure des connaissances que notre être comporte. Nous demandons à nos sens ce qu'ils ne font point faits pour nous donner. Nous voudrions que nos yeux nous fissent connaître la solidité , la grandeur , la distance , &c. ; mais il faut que le toucher s'accorde en cela avec la vue , & que l'expérience les seconde. Si le père *Mallebranche* avait envisagé la nature par ce

côté, il eût attribué peut-être moins d'erreurs à nos sens, qui sont les seules sources de toutes nos idées.

Il ne faut pas, sans doute, étendre à tous les cas cette espèce de métaphysique que nous venons de voir. Nous ne devons l'appeller au secours, que quand les mathématiques nous sont insuffisantes.

D I V O R C E.

IL est dit dans l'Encyclopédie à l'article *Divorce*, que l'usage du divorce ayant été porté dans les Gaules par les Romains, ce fut ainsi que *Bissine* ou *Bazine* quitta le roi de *Thuringe* son mari, pour suivre *Childéric* qui l'épousa. C'est comme si on disait que les Troyens ayant établi le divorce à Sparte, *Hélène* répudia *Menelas* suivant la loi, pour s'en aller avec *Pâris* en Phrygie.

La fable agréable de *Pâris*, & la fable ridicule de *Childéric* qui n'a jamais été roi de France, & qu'on prétend avoir enlevé *Bazine* femme de *Bazin*, n'ont rien de commun avec la loi du divorce.

On cite encor *Cherébert*, régule de la petite ville de Lutèce près d'Issy, *Lutetia Parisiorum*, qui répudia sa femme. L'abbé *Velly*, dans son *Histoire de France*, dit que ce *Cheribert*, ou

Caribert, répudia sa femme *Ingoberge* pour épouser *Mirefleur* fille d'un artisan, & ensuite *Theudegilde* fille d'un berger, qui fut élevée sur le premier trône de l'empire Français.

Il n'y avait alors ni premier, ni second trône chez ces barbares, que l'empire Romain ne reconnut jamais pour rois. Il n'y avait point d'empire Français.

L'empire des Francs ne commença que par *Charlemagne*. Il est fort douteux que le mot *Mirefleur* fût en usage dans la langue welche ou gauloise, qui était un patois du jargon celte. Ce patois n'avait pas des expressions si douces.

Il est dit encor que le réga, ou régule *Chilpéric*, seigneur de la province du Soissonnais, & qu'on appelle *roi de France*, fit un divorce avec la reine *Andove* ou *Andovère*; & voici la raison de ce divorce.

Cette *Andovère* après avoir donné au seigneur de Soissons trois enfans mâles, accoucha d'une fille. Les Francs étaient en quelque façon chrétiens depuis *Clovis*. *Andovère* étant relevée de couche présenta sa fille au batême. *Chilpéric* de Soissons, qui apparemment était fort las d'elle, lui déclara que c'était un crime irrémissible d'être maraine de son enfant, qu'elle ne pouvait plus être sa femme par les loix de l'église, & il épousa *Fredegonde*; après quoi il chassa *Fredegonde*, épousa une Visigote, & puis reprit *Fredegonde*.

Tout cela n'a rien de bien légal , & ne doit pas plus être cité que ce qui se passait en Irlande & dans les isles Orcades.

Le code justinien que nous avons adopté en plusieurs points , autorise le divorce. Mais le droit canonique que les catholiques ont encor plus adopté , ne le permet pas.

L'auteur de l'article dit , *que le divorce se pratique dans les états d'Allemagne de la confession d'Augsbourg.*

On peut ajouter que cet usage est établi dans tous les pays du Nord , chez tous les réformés de toutes les confessions possibles , & dans toute l'église grecque.

Le divorce est probablement de la même date à-peu-près que le mariage. Je crois pourtant que le mariage est de quelques semaines plus ancien , c'est-à-dire , qu'on se querella avec sa femme au bout de quinze jours , qu'on la battit au bout d'un mois , & qu'on s'en sépara après six semaines de cohabitation.

Justinien qui rassembla toutes les loix faites avant lui , auxquelles il ajouta les siennes , non-seulement confirme celle du divorce , mais il lui donne encor plus d'étendue , au point que toute femme dont le mari était non pas esclave , mais simplement prisonnier de guerre pendant cinq ans , pouvait après les cinq ans révolus contracter un autre mariage.

Justinien était chrétien, & même théologien ; comment donc arriva-t-il que l'église dérogeât à ses loix ? ce fut quand l'église devint souveraine & législatrice. Les papes n'eurent pas de peine à substituer leurs décrétales au code dans l'Occident, plongé dans l'ignorance & dans la barbarie. Ils profitèrent tellement de la stupidité des hommes, qu'*Honorius III*, *Grégoire IX*, *Innocent III*, défendirent par leurs bulles qu'on enseignât le droit civil. On peut dire de cette hardiesse, Cela n'est pas croyable, mais cela est vrai.

Comme l'église jugea seule du mariage, elle jugea seule du divorce. Point de prince qui ait fait un divorce, & qui ait épousé une seconde femme sans l'ordre du pape, avant *Henri VIII* roi d'Angleterre, qui ne se passa du pape qu'après avoir longtems sollicité son procès en cour de Rome.

Cette coutume établie dans des tems d'ignorance, se perpétua dans les tems éclairés, par la seule raison qu'elle existait. Tout abus s'éternise de lui-même ; c'est l'écurie d'*Augias* ; il faut un *Hercule* pour la nettoyer.

Henri IV ne put être père d'un roi de France que par une sentence du pape : encor salut-il, comme on l'a déjà remarqué, non pas prononcer un divorce, mais mentir en prononçant qu'il n'y avait point eu de mariage.

D O G M E S.

Toute croyance enseignée par l'église, est un dogme qu'il faut embrasser. Il est triste qu'il y ait des dogmes reçus par l'église latine & rejetés par l'église grecque. Mais si l'unanimité manque, la charité la remplace. C'est surtout entre les cœurs qu'il faudrait de la réunion.

Je crois que nous pouvons à ce propos rapporter un songe qui a déjà trouvé grace devant quelques personnes pacifiques.

Le 18 Février de l'an 1763 de l'ère vulgaire, le soleil entrant dans le signe des poissons, je fus transporté au ciel, comme le savent tous mes amis. Ce ne fut point la jument *Borac* de *Mahomet* qui fut ma monture; ce ne fut point le char enflammé d'*Elie* qui fut ma voiture; je ne fus porté ni sur l'éléphant de *Sammonocodom* le Siamois, ni sur le cheval de *St. George* patron de l'Angleterre, ni sur le cochon de *St. Antoine*: j'avoue avec ingénuité que mon voyage se fit je ne fais comment.

On croira bien que je fus ébloui; mais ce qu'on ne croira pas, c'est que je vis juger tous les morts; & qui étaient les juges? c'étaient, ne vous en déplaise, tous ceux qui ont fait du bien aux hommes, *Confucius*, *Solon*,

Socrate, *Titus*, les *Antonins*, *Epiète*, tous les grands-hommes qui ayant enseigné & pratiqué les vertus que DIEU exige, semblaient seuls être en droit de prononcer ses arrêts.

Je ne dirai point sur quels trônes ils étaient assis, ni combien de millions d'êtres célestes étaient prosternés devant l'éternel architecte de tous les globes, ni quelle foule d'habitans de ces globes innombrables comparut devant les juges. Je ne rendrai compte ici que de quelques petites particularités tout-à-fait intéressantes dont je fus frappé.

Je remarquai que chaque mort qui plaidait sa cause & qui étalait ses beaux sentimens, avait à côté de lui tous les témoins de ses actions. Par exemple, quand le cardinal de *Lorraine* se vantait d'avoir fait adopter quelques-unes de ses opinions par le concile de Trente, & que pour prix de son orthodoxie il demandait la vie éternelle, tout aussi-tôt paraissaient autour de lui vingt courtisanes ou dames de la cour, portant toutes sur le front le nombre de leurs rendez-vous avec le cardinal. On voyait ceux qui avaient jetté avec lui les fondemens de la ligue; tous les complices de ses desseins pervers venaient l'environner.

Vis-à-vis du cardinal de *Lorraine* était *Jean Chauvin*, qui se vantait dans son patois grossier d'avoir donné des coups de pied à l'idole papale, après que d'autres l'avaient

abattue. J'ai écrit contre la peinture & la sculpture , disait-il ; j'ai fait voir évidemment que les bonnes œuvres ne servent à rien du tout ; & j'ai prouvé qu'il est diabolique de danser le menuet ; chassez vite d'ici le cardinal de *Lorraine* , & placez-moi à côté de *St. Paul*.

Comme il parlait , on vit auprès de lui un bucher enflammé ; un spectre épouvantable portant au cou une fraise espagnole à moitié brûlée , sortait du milieu des flammes avec des cris affreux : Monstre , s'écriait-il , monstre exécration , tremble , reconnais ce *Servet* que tu as fait périr par le plus cruel des supplices , parce qu'il avait disputé contre toi sur la manière dont trois personnes peuvent faire une seule substance. Alors tous les juges ordonnèrent que le cardinal de *Lorraine* serait précipité dans l'abîme , mais que *Calvin* serait puni plus rigoureusement.

Je vis une foule prodigieuse de morts qui disaient , J'ai cru , j'ai cru ; mais sur leur front il était écrit , J'ai fait ; & ils étaient condamnés.

Le jésuite *le Tellier* paraissait fièrement la bulle *Unigenitus* à la main. Mais à ses côtés s'éleva tout-d'un-coup un monceau de deux mille lettres de cachet. Un janséniste y mit le feu , *le Tellier* fut brûlé jusqu'aux os , & le janséniste , qui n'avait pas moins cabalé que le jésuite , eut sa part de la brûlure.

Je voyais arriver à droite & à gauche des troupes de faquirs, de talapoins, de bonzes, de moines blancs, noirs & gris, qui s'étaient tous imaginés que pour faire leur cour à l'Etre suprême il falait ou chanter ou se fouetter, ou marcher tout nus. J'entendis une voix terrible qui leur demanda, Quel bien avez-vous fait aux hommes ? A cette voix succéda un morne silence, aucun n'osa répondre, & ils furent tous conduits aux petites-maisons de l'univers ; c'est un des plus grands bâtimens qu'on puisse imaginer.

L'un criait, c'est aux métamorphoses de *Xaca* qu'il faut croire ; l'autre, c'est à celles de *Sammonocodom* ; *Bacchus* arrêta le soleil & la lune, disait celui-ci ; les Dieux ressuscitèrent *Pelops*, disait celui-là. Voici la bulle *in Cœna Domini*, disait un nouveau venu, & l'huissier des juges criait, Aux petites-maisons, aux petites-maisons.

Quand tous ces procès furent vidés, j'entendis alors promulguer cet arrêt.

De par l'Eternel créateur,
 Conservateur, rémunérateur,
 Vengeur, pardonneur, &c. &c.

Soit notoire à tous les habitans des cent mille millions de milliards de mondes qu'il nous a plu de former, que nous ne jugerons jamais aucun desdits habitans sur leurs idées

creuses , mais uniquement sur leurs actions , car telle est notre justice.

J'avoue que ce fut la première fois que j'entendis un tel édit ; tous ceux que j'avais lus sur le petit grain de fable où je suis né , finissent par ces mots ; *car tel est notre plaisir.*

D O N A T I O N S.

LA république Romaine qui s'empara de tant d'états , en donna aussi quelques-uns.

Scipion fit Massinisse roi de Numidie.

Lucullus , Sylla , Pompée , donnèrent une demi-douzaine de royaumes.

Cléopâtre reçut l'Égypte de *César*. *Antoine* , & ensuite *Octave* , donnèrent le petit royaume de Judée à *Hérode*.

Sous *Trajan* on frappa la fameuse médaille , *Regna assignata* ; les royaumes accordés.

Des villes , des provinces données en souveraineté à des prêtres , à des collèges pour la plus grande gloire de DIEU , ou des Dieux ; c'est ce qu'on ne voit dans aucun pays.

Mahomet & les califes ses vicaires , prirent beaucoup d'états pour la propagation de leur foi ; mais on ne leur fit aucune donation. Ils ne tenaient rien que de leur Alcoran & de leur sabbre.

La religion chrétienne qui fut d'abord une société de pauvres, ne vécut longtems que d'aumônes. La première donation est celle d'*Anania* & de *Saphira* sa femme. Elle fut en argent comptant, & ne réussit pas aux donateurs.

• DONATION DE CONSTANTIN.

La célèbre donation de Rome & de toute l'Italie au pape *Silvestre* par l'empereur *Constantin*, fut soutenue comme une partie du symbole jusqu'au seizième siècle. Il falait croire que *Constantin* étant à Nicomédie, fut guéri de la lèpre à Rome, par le batême qu'il reçut de l'évêque *Silvestre*, (quoi qu'il ne fut point baptisé) & que pour récompense il donna sur le champ sa ville de Rome & toutes ses provinces occidentales à ce *Silvestre*. Si l'acte de cette donation avait été dressé par le docteur de la comédie italienne, il n'aurait pas été plus plaisamment conçu. On ajoute que *Constantin* déclara tous les chanoines de Rome consuls & patrices; *patricios & consules effici*; qu'il tint lui-même la bride de la haquenée sur laquelle monta le nouvel empereur évêque, *tenentes frenum equi illius*.

Quand on fait réflexion que cette belle histoire a été en Italie une espèce d'article de foi, & une opinion réverée du reste de l'Europe pendant huit siècles, qu'on a poursuivi comme des hérétiques ceux qui en doutaient, il ne faut plus s'étonner de rien.

D O N A T I O N D E P E P I N .

Aujourd'hui on n'excommunie plus personne pour avoir douté que *Pepin* l'usurpateur, ait donné & pu donner au pape l'exarcate de Ravenne. C'est tout au plus une mauvaise pensée, un péché veniel qui n'entraîne point la perte du corps & de l'ame.

Voici ce qui pourrait excuser les jurisconsultes Allemands qui ont des scrupules sur cette donation.

1°. Le bibliothécaire *Anastase* dont le témoignage est toujours cité, écrivait cent quarante ans après l'événement.

2°. Il n'était point vraisemblable que *Pepin* mal affermi en France, & à qui l'Aquitaine faisait la guerre, allât donner en Italie des états qu'il avouait appartenir à l'empereur résidant à Constantinople.

3°. Le pape *Zacharie* reconnaissait l'empereur Romain-grec pour souverain de ces terres disputées par les Lombards, & lui en avait prêté serment, comme il se voit par les lettres de cet évêque de Rome *Zacharie* à l'évêque de Mayence *Boniface*. Donc *Pepin* ne pouvait donner au pape les terres impériales.

4°. Quand le pape *Etienne II* fit venir une lettre du ciel, écrite de la propre main de *St. Pierre* à *Pepin*, pour se plaindre des vexations du roi des Lombards *Astolphe*,

St. Pierre ne dit point du tout dans sa lettre que *Pepin* eût fait présent de l'exarcat de Ravenne au pape ; & certainement *St. Pierre* n'y aurait pas manqué, pour peu que la chose eût été seulement équivoque ; il entend trop bien ses intérêts.

5°. Enfin , on ne vit jamais l'acte de cette donation ; & ce qui est plus fort , on n'osa pas même en fabriquer un faux. Il n'est pour toute preuve que des récits vagues mêlés de fables. On n'a donc au-lieu de certitude que des écrits de moines absurdes , copiés de siècle en siècle.

Page 120.
seconde
partie.

L'avocat Italien qui écrivit en 1722, pour faire voir qu'originellement Parme & Plaisance avaient été concédés au St. Siège comme une dépendance de l'exarcat, assure que *les empereurs Grecs furent justement dépouillés de leurs droits , parce qu'ils avaient soulevé les peuples contre DIEU.* C'est de nos jours qu'on écrit ainsi ! mais c'est à Rome. Le cardinal *Bellarmin* va plus loin ; *Les premiers chrétiens , dit-il , ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts.* L'aveu est franc ; & je suis persuadé que *Bellarmin* a raison.

DONATION DE CHARLEMAGNE.

Dans le tems que la cour de Rome croyait avoir besoin de titres , elle prétendit que

Charlemagne avait confirmé la donation de l'exarcate , & qu'il y avait ajouté la Sicile, Venise, Bénévent, la Corse, la Sardaigne. Mais comme *Charlemagne* ne possédait aucun de ces états, il ne pouvait les donner ; & quant à la ville de Ravenne, il est bien clair qu'il la garda, puis que dans son testament il fait un legs à sa ville de Ravenne, ainsi qu'à sa ville de Rome. C'est beaucoup que les papes ayent eu Ravenne & la Romagne avec le tems. Mais pour Venise, il n'y a pas d'apparence qu'ils fassent valoir dans la place St. Marc le diplôme qui leur en accorde la souveraineté.

On a disputé pendant des siècles sur tous ces actes, instrumens, diplômes. Mais c'est une opinion constante, dit *Giannone* ce martyr de la vérité, que toutes ces pièces furent forgées du tems de Grégoire VII. *E costante opinione presso i piu gravi scrittori Lib. IX: che tutti questi istrumenti e diplomi furono sup. cap. III. posti ne' tempi d'Ildebrando.*

DONATION DE BÉNEVENT PAR
L'EMPEREUR HENRI III.

La première donation bien avérée qu'on ait faite au siège de Rome, fut celle de Bénévent ; & ce fut un échange de l'empereur *Henri III* avec le pape *Léon IX* ; il n'y manqua qu'une formalité, c'est qu'il eût falu que l'empereur

qui donnait Bénévent, en fût le maître. Elle appartenait aux ducs de Bénévent ; & les empereurs Romains - grecs réclamaient leurs droits sur ce duché. Mais l'histoire n'est autre chose que la liste de ceux qui se sont accommodés du bien d'autrui.

DONATION DE LA COMTESSE MATHILDE.

La plus considérable des donations & la plus authentique, fut celle de tous les biens de la fameuse comtesse *Mathilde* à *Grégoire VII*. C'était une jeune veuve qui donnait tout à son directeur. Il passe pour constant que l'acte en fut réitéré deux fois, & ensuite confirmé par son testament.

Cependant, il reste encor quelque difficulté. On a toujours cru à Rome que *Mathilde* avait donné tous ses états, tous ses biens présens & à venir à son ami *Grégoire VII*, par un acte solennel dans son château de Canossa en 1077, pour le remède de son ame & de l'ame de ses parens. Et pour corroborer ce saint instrument, on nous en montre un second de l'an 1102, par lequel il est dit, que c'est à Rome qu'elle a fait cette donation, laquelle s'est égarée, & qu'elle la renouvelle, & toujours pour le remède de son ame.

Comment un acte si important était-il égaré ? la cour Romaine est-elle si négligente ?

com-

Comment cet instrument écrit à Canosse avait-il été écrit à Rome ? que signifient ces contradictions ? Tout ce qui est bien clair, c'est que l'ame des donataires se portait mieux que l'ame de la donatrice qui avait besoin pour se guérir de se dépouiller de tout en faveur de ses médecins.

Enfin, voilà donc en 1102 une souveraine réduite par un acte en forme à ne pouvoir pas disposer d'un arpent de terre ; & depuis cet acte jusqu'à sa mort en 1115, on trouve encore des donations de terres considérables faites par cette même *Mathilde* à des chanoines & à des moines. Elle n'avait donc pas tout donné. Et enfin, cet acte de 1102 pourrait bien avoir été fait après sa mort par quelque habile homme.

La cour de Rome ajouta encore à tous ses droits le testament de *Mathilde* qui confirmait ses donations. Les papes ne produisirent jamais ce testament.

Il fallait encore savoir si cette riche comtesse avait pu disposer de ses biens, qui étaient la plupart des fiefs de l'empire.

L'empereur *Henri V* son héritier, s'empara de tout ; ne reconnut ni testament, ni donations, ni fait, ni droit. Les papes en temporisant gagnèrent plus que les empereurs en usant de leur autorité, & avec le tems ces césars devinrent si faibles, qu'enfin les papes

Quatrième partie.

Z

ont obtenu de la succession de *Mathilde* ce qu'on appelle aujourd'hui le *patrimoine de St. Pierre*.

DONATION DE LA SUZERAINETÉ
DE NAPLES AUX PAPES.

Les gentilshommes Normands qui furent les premiers instrumens de la conquête de Naples & de Sicile, firent le plus bel exploit de chevalerie dont on ait jamais entendu parler. Quarante à cinquante hommes seulement, délivrent Salerne au moment qu'elle est prise par une armée de Sarrasins. Sept autres gentilshommes Normands, tous frères, suffirent pour chasser ces mêmes Sarrasins de toute la contrée, & pour l'ôter à l'empereur Grec qui les avait payés d'ingratitude. Il est bien naturel que les peuples dont ces héros avaient ranimé la valeur, s'accoutumassent à leur obéir par admiration & par reconnaissance.

Voilà les premiers droits à la couronne des deux Siciles. Les évêques de Rome ne pouvaient pas donner ces états en fief plus que le royaume de Boutan ou de Cachemire.

Ils ne pouvaient même en accorder l'investiture quand on la leur aurait demandée ; car dans le tems de l'anarchie des fiefs, quand un seigneur voulait tenir son bien allodial en fief pour avoir une protection, il ne pouvait

s'adresser qu'à son seigneur suzerain. Or certainement le pape n'était pas seigneur suzerain de Naples, de la Pouille, & de la Calabre.

On a beaucoup écrit sur cette vassalité prétendue, mais on n'a jamais remonté à la source. J'ose dire que c'est le défaut de presque tous les juriscultes, comme de tous les théologiens. Chacun tire bien ou mal, d'un principe reçu, les conséquences les plus favorables à son parti. Mais ce principe est-il vrai? Ce premier fait sur lequel ils s'appuient, est-il incontestable? C'est ce qu'ils se donnent bien de garde d'examiner. Ils ressemblent à nos anciens romanciers qui supposaient tous que *Francus* avait apporté en France le casque d'*Hector*. Ce casque était impénétrable sans doute: mais *Hector* en effet l'avait-il porté? Le lait de la vierge est aussi très respectable; mais vingt sacristies qui se vantent d'en posséder une roquille, la possèdent-ils en effet?

Les hommes de ce tems-là aussi méchans qu'imbécilles, ne s'effrayaient pas des plus grands crimes; & redoutaient une excommunication qui les rendaient exécrables aux peuples encor plus méchans qu'eux, & beaucoup plus fots.

Robert Guiscard & *Richard* vainqueurs de la Pouille & de la Calabre, furent d'abord excommuniés par le pape *Léon IX*. Ils s'étaient

déclarés vaffaux de l'empire : mais l'empereur *Henri III* mécontent de ces feudataires conquérans , avait engagé *Léon IX* à lancer l'excommunication à la tête d'une armée d'Allemands. Les Normands qui ne craignaient point ces foudres comme les princes d'Italie les craignaient , battirent les Allemands & prirent le pape prifonnier. Mais pour empêcher désormais les empereurs & les papes de venir les troubler dans leurs poffeffions , ils offrirent leurs conquêtes à l'églife fous le nom d'*Oblata*. C'est ainfi que l'Angleterre avait payé le *denier de St. Pierre* , c'est ainfi que les premiers rois d'Espagne & de Portugal, en recouvrant leurs états contre les Sarrafins , promirent à l'églife de Rome deux livres d'or par an. Ni l'Angleterre , ni l'Espagne , ni le Portugal ne regardèrent jamais le pape comme leur feigneur fuzerain.

Le duc Robert *oblat* de l'églife , ne fut pas non plus feudataire du pape ; il ne pouvait pas l'être , puiſque les papes n'étaient pas ſouverains de Rome. Cette ville alors était gouvernée par fon ſénat , & l'évêque n'avait que du crédit ; le pape était à Rome précifément ce que l'électeur eſt à Cologne. Il y a une différence prodigieufe entre être oblat d'un ſaint & être feudataire d'un évêque.

Baronius , dans ſes actes , rapporte l'hommage prétendu fait par *Robert* duc de la Pouille

& de la Calabre à *Nicolas II* ; mais cette pièce est suspecte comme tant d'autres , on ne l'a jamais vue ; elle n'a jamais été dans aucune archive. *Robert* s'intitula , *Duc par la grace de DIEU & de St. Pierre*. Mais certainement *St. Pierre* ne lui avait rien donné , & n'était point roi de Rome.

Les autres papes , qui n'étaient pas plus rois que *St. Pierre* , reçurent sans difficulté l'hommage de tous les princes qui se présentèrent pour régner à Naples , surtout quand ces princes furent les plus forts.

DONATION DE L'ANGLETERRE ET DE L'IRLANDE AUX PAPES , PAR LE ROI JEAN.

En 1213 le roi *Jean* , vulgairement nommé *Jean sans terre* , & plus justement *sans vertu* , étant excommunié , & voyant son royaume mis en interdit , le donna au pape *Innocent III* & à ses successeurs. *Non contraint par aucune crainte , mais de mon plein gré & de l'avis de mes barons , pour la rémission de mes péchés contre DIEU & l'église ; je résigne l'Angleterre & l'Irlande à DIEU , à St. Pierre , à St. Paul & à monseigneur le pape Innocent & à ses successeurs dans la chaire apostolique.*

Il se déclara feudataire lieutenant du pape ; paya d'abord huit mille livres sterling comptant au légat *Pandolphe* ; promit d'en payer

mille tous les ans. Donna la première année d'avance au légat qui la foula aux pieds , & jura entre ses genoux qu'il se soumettait à tout perdre faute de payer à l'échéance.

Le plaifant de cette cérémonie fut que le légat s'en alla avec son argent , & oublia de lever l'excommunication.

EXAMEN DE LA VASSALITÉ DE NAPLES ET DE L'ANGLETERRE.

On demande laquelle vaut le mieux de la donation de *Robert Guiscard* , ou de celle de *Jean sans terre* ; tout deux avaient été excommuniés ; tout deux donnaient leurs états à *St. Pierre* , & n'en étaient plus que les fermiers. Si les barons Anglais s'indignèrent du marché infâme de leur roi avec le pape & le cassèrent , les barons Napolitains ont pu casser celui du duc *Robert* : & s'ils l'ont pu autrefois , ils le peuvent aujourd'hui.

De deux choses l'une ; ou l'Angleterre & la Pouille étaient données au pape selon la loi de l'église , ou selon la loi des fiefs , ou comme à un évêque , ou comme à un souverain. Comme à un évêque , c'était précisément contre la loi de JESUS - CHRIST qui défendit si souvent à ses disciples de rien prendre , & qui leur déclara que son royaume n'est point de ce monde.

Si comme à un souverain ; c'était un crime de lèse-majesté impériale. Les Normands avaient déjà fait hommage à l'empereur. Ainsi nul droit ni spirituel, ni temporel n'appartenait aux papes dans cette affaire. Quand le principe est si vicieux, tous les effets le sont. Naples n'appartient donc pas plus au pape que l'Angleterre.

Il y a encor une autre façon de se pourvoir contre cet ancien marché, c'est le droit des gens plus fort que le droit des fiefs. Ce droit des gens ne veut pas qu'un souverain appartienne à un autre souverain ; & la loi la plus ancienne est qu'on soit le maître chez soi, à moins qu'on ne soit le plus faible.

DES DONATIONS FAITES PAR LES PAPES.

Si on a donné des principautés aux évêques de Rome, ils en ont donné bien davantage. Il n'y a pas un seul trône en Europe dont ils n'ayent fait présent. Dès qu'un prince avait conquis un pays, ou même voulait le conquérir, les papes le lui accordaient au nom de *St. Pierre*. Quelquefois même ils firent les avances, & l'on peut dire qu'ils ont donné tous les royaumes excepté celui des cieux.

Peu de gens en France savent que *Jules II* donna les états du roi *Louis XII* à l'empereur *Frédéric III*, qui ne put s'en mettre

en possession ; & Pon ne se souvient pas assez que *Sixte - Quint* , *Grégoire XIV* & *Clément VIII* furent prêts de faire une libéralité de la France à quiconque *Philippe II* aurait choisi pour le mari de sa fille *Claire Eugénie*.

Quant aux empereurs , il n'y en a pas un depuis *Charlemagne* , que la cour de Rome n'ait prétendu avoir nommé. C'est pourquoi *Swift* , dans son *Conte du tenneau* , dit , que mylord *Pierre* devint tout - à - fait fou , & que *Martin* & *Jean* ses frères voulurent le faire enfermer par avis de parens. Nous ne rapportons cette témérité que comme un blasphème d'un prêtre Anglais contre l'évêque de Rome.

Toutes ces donations disparaissent devant celle des Indes orientales & occidentales , dont *Alexandre VI* investit l'Espagne & le Portugal de sa pleine puissance & autorité divine : c'était donner presque toute la terre. Il pouvait donner de même les globes de *Jupiter* & de *Saturne* avec leurs satellites.

DONATIONS ENTRE PARTICULIERS.

Les donations des citoyens se traitent tout différemment. Les codes des nations sont convenus d'abord unanimement , que personne ne peut donner le bien d'autrui , de même que personne ne peut le prendre. C'est la loi des particuliers.

En France la jurisprudence fut incertaine sur cet objet , comme sur presque tous les autres , jusqu'à l'année 1731 , où l'équitable chancelier d'Aguesseau ayant conçu le dessein de rendre enfin la loi uniforme , ébaucha du moins ce grand ouvrage par l'édit sur les *donations*. Il est rédigé en quarante - sept articles. Mais en voulant rendre uniformes toutes les formalités concernant les donations , on excepta la Flandre de la loi générale ; & en exceptant la Flandre on oublia l'Artois qui devrait jouir de la même exception ; de sorte que six ans après la loi générale on fut obligé d'en faire pour l'Artois une particulière.

On fit surtout ces nouveaux édits concernant les donations & les testamens , pour écarter tous les commentateurs qui embrouillent les loix ; & on en a déjà fait dix commentaires.

Ce qu'on peut remarquer sur les donations ; c'est qu'elles s'étendent beaucoup plus loin qu'aux particuliers à qui on fait un présent. Il faut payer pour chaque présent aux fermiers du domaine royal , droit de contrôle , droit d'insinuation , droit de centième denier , droit de deux sous pour livre.

De sorte que toutes les fois que vous donnez à un citoyen , vous êtes bien plus libéral que vous ne pensez. Vous avez le plaisir de contribuer à enrichir les fermiers-généraux ; mais cet argent ne sort point du royaume , comme cela qu'on paye à la cour de Rome.

LES SEPT DORMANTS.

LA fable imagina qu'un *Epiménide* avait dormi d'un somme pendant vingt-sept ans, & qu'à son reveil il fut tout étonné de trouver ses petits enfans mariés qui lui demandoient son nom; ses amis morts, sa ville & les mœurs des habitans changées. C'était un beau champ à la critique, & un plaisant sujet de comédie. La légende a emprunté tous les traits de la fable, & les a grossis.

L'auteur de la *Légende dorée* ne fut pas le premier qui au treizième siècle, au lieu d'un dormeur nous en donna sept, & en fit bravement sept martyrs. Il avait pris cette édifiante histoire chez *Grégoire* de Tours, écrivain véridique qui l'avait prise chez *Sigebert*, qui l'avait prise chez *Métaphraste*, qui l'avait prise chez *Nicéphore*. C'est ainsi que la vérité arrive aux hommes de main en main.

Le révérend père *Pierre Ribadeneira* de la compagnie de JESUS, enchérit encor sur la *Légende dorée* dans sa célèbre *Fleur des saints*, dont il est fait mention dans le *Tartuffe* de Molière. Elle fut traduite, augmentée & enrichie de tailles-douces par le révérend père *Antoine Girard* de la même société; rien n'y manque.

Quelques curieux feront peut-être bien aises de voir la prose du révérend père *Girard*, la voici.

„ Du tems de l'empereur *Dèce*, l'église
 „ reçut une furieuse & épouvantable beuraf-
 „ que; entre les autres chrétiens l'on prit
 „ sept frères, jeunes, bien dispos & de bonne
 „ grace, qui étaient enfans d'un chevalier
 „ d'Ephèse, & qui s'appelaient *Maximien*,
 „ *Marie*, *Martinien*, *Denis*, *Jean*, *Sérapion* &
 „ *Constantin*. L'empereur leur ôta d'abord
 „ leurs ceintures dorées. . . . ils se cachèrent
 „ dans une caverne; l'empereur en fit murer
 „ l'entrée pour les faire mourir de faim. “

Aussi-tôt ils s'endormirent tous sept, & ne se réveillèrent qu'après avoir dormi cent soixante & dix-sept ans.

Le père *Girard* loin de croire que ce soit un conte à dormir debout, en prouve l'authenticité par les argumens les plus démonstratifs: & quand on n'aurait d'autre preuve que les noms des sept assoupis, cela suffirait: on ne s'avise pas de donner des noms à des gens qui n'ont jamais existé. Les sept dormants ne pouvaient être ni trompés, ni trompeurs. Aussi ce n'est pas pour contester cette histoire que nous en parlons, mais seulement pour remarquer qu'il n'y a pas un seul événement fabuleux de l'antiquité qui n'ait été rectifié par les anciens légendaires. Toute l'histoire d'*Oedipe*, d'*Hercule*, de *Thésée* se trouve chez eux accommodée

à leur manière. Ils ont peu inventé, mais ils ont beaucoup perfectionné.

J'avoue ingénument que je ne fais pas d'où *Nicéphore* avait tiré cette belle histoire. Je suppose que c'était de la tradition d'Ephèse ; car la caverne des sept dormants, & la petite église qui leur est dédiée, subsistent encore. Les moins éveillés des pauvres Grecs y viennent faire leurs dévotions. Le chevalier *Ricaut* & plusieurs autres voyageurs Anglais ont vu ces deux monumens ; mais pour leurs dévotions, ils ne les y ont pas faites.

Terminons ce petit article par le raisonnement d'*Abadie*. Voilà des *mémoriaux* institués pour célébrer à jamais l'aventure des sept dormants. Aucun Grec n'en a jamais douté dans Ephèse ; ces Grecs n'ont pu être abusés ; ils n'ont pu abuser personne ; donc l'histoire des sept dormants est incontestable.

D R O I T.

DROIT DES GENS, DROIT NATUREL, DROIT PUBLIC.

JE ne connais rien de mieux sur ce sujet que ces vers de l'*Arioste* au chant XLIV.

Fan l'èga oggi rè, papi, imperatori

Doman faranno capitali nimici

*Perche quella apparenza esteriori
Non hanno i cor' non hanno gli animi tali
Che non guardando al torto piu che a dritto
Attendon' solamente al'lor profitto.*

Rois , empereurs & succeffeurs de Pierre
Au nom de DIEU signent un beau traité ;
Le lendemain ces gens se font la guerre.
Pourquoi cela ? C'est que la piété,
La bonne foi ne les tourmente guère.
Et que malgré St. Jacques & St. Matthieu
Leur intérêt est leur unique dieu.

S'il n'y avait que deux hommes sur la terre, comment vivraient-ils ensemble ? ils s'aideraient, se nuiraient, se caresseraient, se diraient des injures, se battraient, se reconcilieraient, ne pourraient vivre l'un sans l'autre, ni l'un avec l'autre. Ils feraient comme tous les hommes font aujourd'hui. Ils ont le don du raisonnement, oui ; mais ils ont aussi le don de l'instinct, & ils sentiront, & ils raisonneront, & ils agiront toujours comme ils y sont destinés par la nature.

UN DIEU n'est pas venu sur notre globe pour assembler le genre-humain & pour lui dire, „ J'ordonne aux Nègres & aux Cafres
„ d'aller tout nus & de manger des insectes.
„ J'ordonne aux Samoyèdes de se vêtir de
„ peaux de rangifères & d'en manger la chair
„ toute insipide qu'elle est, avec du poisson

» fêché & puant , le tout fans fel. Les Tar-
 » tares du Thibet croiront tout ce que leur
 » dira le dalai - lama ; & les Japonois croi-
 » ront tout ce que leur dira le dairi.

» Les Arabes ne mangeront point de co-
 » chon , & les Veltphaliens ne fe nourriront
 » que de cochon.

» Je vais tirer une ligne du mont Caucafe
 » à l'Egypte , & de l'Egypte au mont Atlas :
 » tous ceux qui habiteront à l'orient de cette
 » ligne pourront époufer plusieurs femmes ,
 » ceux qui feront à l'occident n'en auront
 » qu'une.

» Si vers le golphe Adriatique depuis Zara
 » jufqu'à la Polesine , ou vers les marais du
 » Rhin & de la Meufe , ou vers le mont
 » Jura , ou même dans l'ille d'Albion , ou
 » chez les Sarmates , ou chez les Scandina-
 » viens quelqu'un s'avife de vouloir rendre
 » un feul homme despotique , ou de prétend-
 » dre lui-même à l'être , qu'on lui coupe le
 » cou au plus vite , en attendant que la
 » deftinée & moi nous en ayons autrement
 » ordonné.

» Si quelqu'un a l'infolence & la démence
 » de vouloir établir ou rétablir une grande
 » affemblée d'hommes libres fur le Mança-
 » narès ou fur la Propontide , qu'il foit ou
 » empalé ou tiré à quatre chevaux.

» Quiconque produira fes comptes fui-
 » vant une certaine règle d'arithmétique à

» Constantinople, au grand Caire, à Taflet,
 » à Deli, à Andrinople, fera sur le champ
 » empalé sans forme de procès; & quiconque
 » osera compter suivant une autre règle à
 » Rome, à Lisbonne, à Madrid, en Cham-
 » pagne, en Picardie & vers le Danube de-
 » puis Ulm jusqu'à Belgrade, sera brûlé dévo-
 » tement pendant qu'on lui chantera des *mi-
 » serere*.

» Ce qui sera juste tout le long de la Loire
 » sera injuste sur les bords de la Tamise: car
 » mes loix sont universelles, &c. &c. &c. “

Il faut avouer que nous n'avons pas de preuve bien claire, pas même dans le *Journal chrétien*, ni dans la *Clé du cabinet des princes* qu'un DIEU soit venu sur la terre promulguer ce droit public. Il existe cependant; il est suivi à la lettre tel qu'on vient de l'énoncer; & on a compilé, compilé, compilé sur ce droit des nations de très beaux commentaires, qui n'ont jamais fait rendre un écu à ceux qui ont été ruinés par la guerre ou par des édits, ou par les commis des fermes.

Ces compilations ressemblent assez aux cas de conscience de *Pontas*. Voici un cas de loi à examiner: il est défendu de tuer. Tout meurtrier est puni, à moins qu'il n'ait tué en grande compagnie & au son des trompettes; c'est la règle.

Du tems qu'il y avait encor des antropophages dans la forêt des Ardennes , un bon villageois rencontra un antropophage qui emportait un enfant pour le manger. Le villageois ému de pitié , tua le mangeur d'enfans , & délivra le petit garçon qui s'enfuit aufsitôt. Deux passans voyent de loin le bon homme , & l'accusent devant le prévôt d'avoir commis un meurtre sur le grand chemin. Le corps du délit était sous les yeux du juge , deux témoins parlaient , on devait payer cent écus au juge pour ses vacations ; la loi était précise : le villageois fut pendu sur le champ pour avoir fait ce qu'auraient fait à sa place *Hercule* , *Thésée* , *Roland* & *Amadis*. Falait-il pendre le prévôt qui avait suivi la loi à la lettre ? Et que jugea - t - on à la grande audience ? Pour résoudre mille cas de cette espèce on a fait mille volumes.

Puffendorf établit d'abord des êtres moraux. *Ce sont* , dit - il , *certaines modes que les êtres intelligens attachent aux choses naturelles , ou aux mouvemens physiques , en vue de diriger ou de restreindre la liberté des actions volontaires de l'homme pour mettre quelque ordre , quelque convenance & quelque beauté dans la vie humaine.*

Ensuite pour donner des idées nettes aux Suédois & aux Allemands du juste & de l'injuste , il remarque qu'il y a deux sortes d'espace ,

Page 6. P 191

l'un à l'égard duquel on dit que les choses sont quelque part , par exemple ici , là ; l'autre à l'égard duquel on dit qu'elles existent en un certain tems , par exemple aujourd'hui , hier , demain. Nous concevons aussi deux sortes d'états moraux , l'un qui marque quelque situation morale , & qui a quelque conformité avec le lieu naturel ; l'autre qui désigne un certain tems en tant qu'il provient de là quelque effet moral , &c.

Ce n'est pas tout ; *Puffendorf* distingue très Page 16.
curieusement les modes moraux simples & les modes d'estimation , les qualités formelles & les qualités opératives. Les qualités formelles sont de simples attributs ; mais les opératives doivent soigneusement se diviser en originales & en dérivées.

Et cependant *Barbeirac* a commenté ces belles choses , & on les enseigne dans des universités. On y est partagé entre *Grotius* & *Puffendorf* sur des questions de cette importance. Croyez - moi , lisez les offices de *Cicéron*.

D R O I T P U B L I C .

S E C O N D E S E C T I O N .

Rien ne contribuera peut - être plus à rendre un esprit faux , obscur , confus , incertain , que la lecture de *Grotius* , de *Puffendorf*
Quatrième partie. A a

& de presque tous les commentaires sur le droit public.

Il ne faut jamais faire un mal dans l'espérance d'un bien, dit la vertu que personne n'écoute. Il est permis de faire la guerre à une puissance qui devient trop prépondérante, dit l'*Esprit des loix*.

Quand les droits doivent-ils être constatés par la prescription ? Les publicistes appellent ici à leur secours le droit divin & le droit humain, les théologiens se mettent de la partie. *Abraham*, disent-ils, & sa semence, avait droit sur le Canaan, car il y avait voyagé, & DIEU le lui avait donné dans une apparition. Mais nos sages maîtres, il y a cinq cent quarante-sept ans, selon la Vulgate, entre *Abraham* qui acheta un caveau dans le pays & *Josué* qui en sacagea une petite partie. N'importe, son droit était clair & net. Mais la prescription ? point de prescription. Mais ce qui s'est passé autrefois en Palestine doit-il servir de règle à l'Allemagne & à l'Italie ? Oui ; car il l'a dit. Soit, messieurs, je ne dispute pas contre vous, DIEU m'en préserve.

Les descendans d'*Attila* s'établissent, à ce qu'on dit, en Hongrie. Dans quel tems les anciens habitans commencèrent-ils à être tenus en conscience d'être serfs des descendans d'*Attila* ?

Nos docteurs qui ont écrit sur la guerre & la paix sont bien profonds ; à les en croire tout appartient de droit au souverain pour lequel ils écrivent. Il n'a pu rien aliéner de son domaine. L'empereur doit posséder Rome , l'Italie & la France , (c'était l'opinion de *Barthole*) premièrement parce que l'empereur s'intitule *roi des Romains* ; secondement parce que l'archevêque de Cologne est chancelier d'Italie , & que l'archevêque de Trèves est chancelier des Gaules. De plus , l'empereur d'Allemagne porte un globe doré à son sacre ; donc il est maître du globe de la terre .

A Rome il n'y a point de prêtre qui n'ait appris dans son cours de théologie que le pape doit être souverain du monde , attendu qu'il est écrit que *Simon* fils de *Jone* en Galilée , ayant surnom *Pierre* , on lui dit , *Tu es Pierre & sur cette pierre je bâtirai mon assemblée*. On avait beau dire à *Grégoire VII*, Il ne s'agit que des ames , il n'est question que du royaume céleste. Maudit damné , répondait-il , il s'agit du terrestre ; & il vous damnait !

Des esprits encor plus profonds fortifient cette raison par un argument sans réplique. Celui dont l'évêque de Rome se dit vicaire , a déclaré que son royaume n'est point de ce monde ; donc ce monde doit appartenir au

vicaire quand le maître y a renoncé. Qui doit l'emporter du genre-humain ou des décrétales ? Les décrétales sans difficulté.

On demande ensuite, s'il y a eu quelque justice à massacrer en Amérique dix ou douze millions d'hommes désarmés ? On répond qu'il n'y a rien de plus juste & de plus saint, puisqu'ils n'étaient pas catholiques, apostoliques & romains.

Il n'y a pas un siècle qu'il était toujours ordonné dans toutes les déclarations de guerre des princes chrétiens, de *courre-fus* à tous les sujets du prince à qui la guerre était signifiée par un héraut à cote de mailles & à manches pendantes. Ainsi la signification une fois faite, si un Auvergnac rencontrait une Allemande il était tenu de la tuer, sauf à la violer avant ou après.

Voici une question fort épineuse dans les écoles : le ban & l'arrière ban étant commandés pour aller tuer & se faire tuer sur la frontière, les Suabes étant persuadés que la guerre ordonnée était de la plus horrible injustice, devaient-ils marcher ? quelques docteurs disaient oui ; quelques justes disaient non ; que disaient les politiques ?

Quand on eut bien disputé sur ces grandes questions préliminaires, dont jamais aucun souverain ne s'est embarrassé ni ne

s'embarraſſera , il falut diſcouter les droits reſpectifs de cinquante ou ſoixante familles , ſur le comté d'Aloſt , ſur la ville d'Orchies , ſur le duché de Berg & de Juliers , ſur le comté de Tournay , ſur celui de Nice , ſur toutes les frontières de toutes les provinces ; & le plus faible perdit touſjours ſa cauſe.

On agita pendant cent ans ſi les ducs d'*Orléans* , *Louis XII* , *François I* , avaient droit au duché de Milan , en vertu du contract de mariage de *Valentine de-Milan* , petite-fille du bâtard d'un brave payſan nommé *Jacob Muſzio*. Le procès fut jugé par la bataille de Pavie.

Les ducs de Savoie , de Lorraine , de Toſcane , prétendirent auſſi au Milanais ; mais on a cru qu'il y avait dans le Frioul une famille de pauvres gentilſhommes iſſue en droite ligne d'*Alboin* roi des Lombards , qui avait un droit bien antérieur.

Les publiciſtes ont fait de gros livres ſur les droits au royaume de Jérusalem. Les Turcs n'en ont point fait ; mais Jérusalem leur appartient , du moins juſqu'à préſent dans l'année 1770 ; & Jérusalem n'eſt point un royaume.

Fin de la quatrième partie.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

contenus dans cette quatrième partie.

C I C É R O N	Pag. 1.
C L E R C	7.
<i>Du célibat des clercs.</i>	9.
C L I M A T	13.
<i>Influence du climat.</i>	17.
C L O U	22.
C O H É R E N C E , C O H É S I O N , A D H É S I O N .	25.
C O L I M A Ç O N S . Section première.	26.
Section seconde.	31.
C O N C I L E	33.
C O N F E S S I O N	43.
<i>De la révélation par la confession.</i>	47.
<i>Si les laïques & les femmes ont été confes-</i>	
<i>seurs & confesseuses.</i>	53.
<i>Des billets de confession.</i>	55.

TABLE DES ARTICLES. 375

CONFIANCE EN SOI-MÊME. Pag. 57.

CONFISCATION. 66.

CONSCIENCE.

Section première. *De la conscience du bien & du mal.* 71.

Section seconde. *Conscience. Si un juge doit juger selon la conscience ou selon les preuves.* 74.

Section troisième. *De la conscience trompeuse.* 75.

Section quatrième. *Conscience : Liberté de conscience.* 78.

CONSEILLER ou JUGE. 81.

CONSÉQUENCE. 84.

CONSPIRATIONS CONTRE LES PEUPLES, ou PROSCRIPTIONS. 87.

Conspirations ou proscriptions juives. ibid.

Celle de Mithridate. 88.

Celle de Sylla, de Marius & des triumvirs. 89.

Celle des Juifs sous Trajan. 90.

Celle de Théodose, &c. 91.

Celle de l'impératrice Théodora. 92.

Celle des croisés contre les Juifs. 93.

Celle des croisades contre les Albigeois. 94.

<i>Les vèpres siciliennes.</i>	Pag. 94.
<i>Lès templiers.</i>	95.
<i>Massacre dans le nouveau monde.</i>	96.
<i>Conspiration contre Mérindol.</i>	99.
<i>Conspiration de la St. Barthelemi.</i>	102.
<i>Conspiration d'Irlande.</i>	104.
<i>Conspiration dans les vallées du Piémont.</i>	105.
CONTRADICTION.	112.
<i>Des contradictions dans quelques rites.</i>	115.
<i>Des contradictions dans les affaires & dans les hommes.</i>	117.
<i>Des contradictions dans les hommes & dans les affaires.</i>	ibid.
<i>Des contradictions apparentes dans les livres.</i>	118.
CONTRASTE.	130.
CONVULSIONS.	132.
COQUILLES (des) & des systèmes	
<i>bâties sur des coquilles.</i>	134.
<i>Amas de coquilles.</i>	138.
<i>Observation importante sur la formation des pierres & des coquillages.</i>	140.
<i>De la grotte des fées.</i>	142.

DES ARTICLES. 377

<i>Du fallon de Touraine & de ses coquilles.</i>	Pag. 144.
<i>Idées de Palissi sur les coquilles prétendues.</i>	149.
<i>Da système de Maillet, qui de l'inspection des coquilles conclut que les poissons sont les premiers pères des hommes.</i>	151.
CORPS.	153.
COUTUME.	158.
CRIMES (des) ou DÉLITS DE TEMS ET DE LIEU.	159.
<i>Des crimes de tems & de lieu qu'on doit ignorer.</i>	161.
<i>Question si deux témoins suffisent pour faire pendre un homme ?</i>	163.
CRIMINEL, PROCÈS CRIMINEL.	166.
<i>Procédure criminelle chez certaines nations.</i>	169.
CRITIQUE.	177.
CROIRE.	187.
CROMWELL.	190.
CU.	192.
CUISSAGE ou CULAGE, Droit de prélibation, de marquette, &c.	195.

CURÉ DE CAMPAGNE. (Je) (Section première.)	Pag. 199
Section seconde.	203.
CURIOSITÉ.	209
DAVID.	214.
DÉFLORATION.	220.
DELUGE UNIVERSEL.	221.
DÉMOCRATIE.	227.
DÉMONIAQUES, POSSEDÉS DU DÉMON, ÉNERGUMÈNES, EXORCISÉS.	235.
DENIS L'ARÉOPAGITE, (de St.) ☩ DE LA FAMEUSE ÉCLIPSE.	237.
<i>De la grande éclipse observée par Denis.</i>	240.
DÉNOMBREMENT.	242.
Section seconde.	250.
DESTIN.	252.
DICIONNAIRE.	258.
<i>Extrait des réflexions d'un académicien, sur le dictionnaire de l'académie.</i>	265.
DIEU. DIEUX. (Section première.)	268.
<i>Lettre de Maxime de Madaure.</i>	271.
<i>Réponse d'Augustin.</i>	272.
<i>D'une calomnie de Warburton contre Cicéron , au sujet d'un DIEU su- prême.</i>	274.

<i>Les Romains ont-ils pris tous leurs Dieux des Grecs ?</i>	Pag. 276.
Section seconde. <i>Examen de Spinofa.</i>	277.
<i>Profession de foi de Spinofa.</i>	278.
<i>Du fondement de la philosophie de Spinofa.</i>	281.
Section troisiéme. <i>Du systéme de la nature:</i>	285.
<i>Histoire des anguilles sur lesquelles est fondé le systéme.</i>	290.
Section quatriéme. <i>De la nécessité de croire un Etre suprême.</i>	296.
DIEU. (Amour de).	304.
DIODORE DE SICILE, (de)	
☉ D'HÉRODOTE.	309.
DISPUTE.	318.
DISTANCE. (de la)	327.
DIVORCE.	339.
DOGMEs.	343.
DONATIONS.	347.
<i>Donation de Constantin.</i>	348.
<i>Donation de Pepin.</i>	349.
<i>Donation de Bénévent par l'empereur</i>	
Henri III.	351.
<i>Donation de la comtesse Mathilde.</i>	352.

380 TABLE DES ARTICLES.

<i>Donation de la suzeraineté de Naples aux papes.</i>	Pag. 354.
<i>Donation de l'Angleterre & de l'Ir- lande aux papes , par le roi Jean.</i>	357.
<i>Examen de la vassalité de Naples & de l'Angleterre.</i>	358.
<i>Des donations faites par les papes.</i>	359.
<i>Donations entre particuliers.</i>	360.
DORMANTS. (les sept)	362.
DROIT. DROIT DES GENS, DROIT NA- TUREL, DROIT PUBLIC.	364.
<i>Droit public. (Seconde section.)</i>	369.

ERRATA

du quatrième volume.

- Page 2. ligne 16. conseil chargea , corrigez ,
conful chargea.*
- page 11. lig. 13. ut à Riminensis , corr. ut
Riminensis.*
- page 38. lig. 6. auquel il fit crevez , corr. au-
quel elle fit crever.*
- page 48. lig. 5. nexis animam , corr. noxis ani-
mam.*
- page 107. lig. 5. occupandis , corr. occupandi.*
- page 151. lig. 9. des illes , corr. des îles.*
- page 164. lig. pénult. l'envetopper , corr. l'en-
velopper.*
- page 183. lig. 12. Guiot Fontaines , corr. Guioz
des Fontaines.*
- page 204. lig. 5. Je fais assez de connaissance ,
corr. J'ai assez de connaissance.*
- page 208. lig. antepénult. du corps est à celle
de , corr. du corps & à celle de.*
- page 228. lig. 15. & d'en avoir été empêchés ,
corr. & pour en avoir été empêchés.*

- page 262. lig. 20. accusés , corr. accusé.*
- page 263. lig. 11. des anecdotes , corr. & des anecdotes.*
- page 267. lig. 2. ces années , corr. ces années dernières.*
- Page 271. lig. 18. & de la nouvelle , corrigez , & un de la nouvelle.*
- page 281. lig. 23. & il y paraît , corr. & il paraît.*
- page 320. lig. 4. parcourans , corr. parcourant.*
- page 328. lig. 24. ôtez la lettre i qui commence cette ligne.*
- page 360. lig. 9. tenneau , corr. tonneau.*
-

